



**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**  
**Université d'Abou Bekr Belkaïd**



**Tlemcen**

**Département de la langue anglaise**

**Filière de traduction**

**Thèse de doctorat**

**en traduction**

# **Formation et activités des interprètes lors de la conquête coloniale de l'Algérie**

**Présentée par :**

**Khadidja Boufellouh**

**Dirigée par :**

**Dr Omar Kebaili Maître de conférences (A)**

**Soutenue le 24 / 01 / 2018**

**Jury composé de :**

Pr Abdelkader Sellami	Président	Professeur	Université de Tlemcen
Dr Omar Kebaili	Rapporteur	Maitre de conférences (A)	Université de Tlemcen
Dr Amina Belhandouz	Membre	Maitre de conférences (A)	Université de Béchar
Dr Belkacem Boumedieni	Membre	Maitre de conférences (A)	Université de Mascara
Dr Djilali Nacer	Membre	Maitre de conférences (A)	Université d'Oran
Dr Yahia Zeghoudi	Membre	Maitre de conférences (A)	Université de Tlemcen

**Année universitaire : 2016 / 2017**



République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Université d'Abou Bekr Belkaïd



Tlemcen

Département de la langue anglaise

Filière de traduction

Thèse de doctorat

en traduction

## Formation et activités des interprètes lors de la conquête coloniale de l'Algérie

نوقشت بتاريخ 24 / 01 / 2018

قائمة أعضاء اللجنة المناقشة لرسالة الدكتوراه للطالبة: خديجة بوفلوح

أ. عبد القادر سلامي	جامعة تلمسان	رئيسا
د/ عمر قبايلي	أستاذ محاضر أ	مشرفا
د/ أمينة بلهندوز	أستاذة محاضرة أ	مناقشة
د/ باقاسم بومديني	أستاذ محاضر أ	مناقشا
د/ يحيى زغودي	أستاذ محاضر أ	مناقشا
د/ جيلالي ناصر	أستاذ محاضر أ	مناقشا

Année universitaire : 2016 / 2017

## **DEDICACE**

**A la mémoire de mes chers parents**

**A mon cher époux qui m'a tant soutenue**

**A ma fille Souad pour son support moral et sa contribution si précieuse**

**A mes fils Zakaria et Amine pour leurs encouragements continus**

**A mon amie Boudi Fatima pour sa disponibilité**

## **REMERCIEMENTS**

Le moment est venu pour moi de rendre hommage et d'exprimer toute ma gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce modeste travail.

Mes premiers sentiments de remerciements et de gratitude vont tout droit à mon directeur de thèse, Mr. Kebaïli Omar, maître de conférences, pour son engagement, et sa rigueur scientifique.

Qu'il trouve ici toute ma gratitude pour avoir bien voulu apporter sa contribution par ses remarques et observations positives.

A tous les membres du jury qui ont accepté d'évaluer mon travail, je leur exprime ma reconnaissance la plus vive.

Merci au personnel du musée Zabana d'Oran, pour le temps qu'il m'a alloué et la documentation riche mise à ma disposition.

# Table des matières

**Dédicace**

**Remerciements**

<b>Table des matières</b> .....	1
<b>Résumé</b> .....	4
<b>Abréviations</b> .....	5
<b>Introduction</b> .....	6
<b>Préambule</b> .....	12

## **CHAPITRE I : CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

Introduction .....	16
I.1 De la traduction .....	17
I.2 La traduction en occident .....	20
I.3 La traduction en orient .....	26
I.4 De l'orientalisme et des orientalistes .....	36
I.4.1 L'orientalisme français .....	40
I.4.2 Orientalisme et prédication chrétienne .....	44
I.5 Données historiques sur les interprètes .....	50
I.6 Les interprètes de la campagne d'Egypte .....	53
I.6.1 L'expédition de Napoléon Bonaparte contre l'Egypte .....	53
I.6.2 La situation de l'Egypte avant la campagne .....	54
I.6.3 Buts stratégiques de l'expédition .....	55
I.6.4 Préparatifs relatifs au corps des interprètes .....	57
I.6.5 Relation entre savants de la campagne militaire et les oulémas.....	58
I.6.6 La traduction officielle au cours de la campagne .....	60
I.6.7 Biographie des interprètes de la campagne d'Egypte .....	61
I.7 Interprètes d'avant-garde de la campagne d'Algérie .....	69
I.7.1 Les interprètes d'origine syrienne .....	69
I.7.2 Les interprètes d'origine égyptienne .....	71
I.8 La traduction scientifique au cours de la campagne d'Egypte .....	73

I.9	Les écoles de traduction et d'interprétariat .....	75
I.9.1	Chronologie des faits historiques de la traduction .....	79
I.	Conclusion.....	82

**CHAPITRE II : ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS,  
ET FORMATION DES INTERPRETES DE L'EXPEDITION  
MILITAIRE SUR ALGER**

II	Introduction .....	86
II.1	Expéditions guerrières contre Alger .....	87
II.2	Participation des Orientalistes et Interprètes de la campagne d'Egypte à l'expédition d'Alger .....	90
II.3	Création et composition du corps d'interprètes de l'armée d'Algérie .....	97
II.3.1	Composition du corps des interprètes .....	97
II.4	Délégation de gestion administrative à certains interprètes .....	101
II.5	Réforme du corps des interprètes .....	103
II.6	Notes et décrets Impériaux .....	106
II.6.1	Abstract de la première note .....	107
II.6.2	Propositions de mesures incitatives .....	108
II.7	Actions et missions de certains interprètes de l'armée d'Afrique au début de la conquête d'Alger .....	115
II.8	Les interprètes d'origine Juive .....	141
II.9	Assimilation et création des écoles d'interprétariat .....	152
II.10	Enseignement et culture .....	156
II.11	Les interprètes et la politique d'intégration .....	164
II.12	Bref rappel sur l'évolution du corps des interprètes militaires .....	175
II	Conclusion .....	179

**Chapitre III : ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE  
D'AFRIQUE DANS LES INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET  
LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR ABDELKADER**

III	Introduction.....	182
III.1	Rappel historique .....	183
III.2	Implication des interprètes dans la promotion des bureaux arabes	193
III.3	Relations des interprètes avec l'Emir .....	206
III.3.1	L'œuvre unificatrice de L'Emir.....	208
III.3.2	Rapports des interprètes avec l'Emir .....	210
III.3.3	Réflexion sur les relations des interprètes avec l'Emir .....	216
III.4	Rôle des interprètes militaires dans les institutions de justice.....	217
III.5	L'enseignement et la formation des interprètes .....	218
III.5.2	Formation des interprètes militaires de l'Armée d'Afrique.....	235
III.6	Contribution des interprètes à diverses activités.....	240
III.7	Les interprètes militaires dans le sud algérien.....	258
III.7.1	La pacification et la pénétration saharienne 1852-1930 .....	260
III.7.2	Les grandes figures du Sahara .....	262
III	Conclusion .....	269
	<b>Conclusion générale</b> .....	270
	<b>Liste bibliographique</b> .....	273
	<b>Annexe</b> .....	287

## ملخص الأطروحة

يعتبر المترجمون وسطاء تواصل بين الشعوب في أيام السلم و الحرب، فقد كانت للمترجمين في فترة الاحتلال الفرنسي للجزائر بدءا من سنة 1830 أدوار و مهام شتى، نفذوها سواء في المؤسسات العسكرية أو في الإدارة الاستعمارية، فاستطاعوا بفضل مجهوداتهم تمديد فترة السياسة الاستعمارية في الجزائر لأكثر من قرن.

وغير بعيد عن الحملة العسكرية التي قادها "نابليون بونابرت" على مصر أنجز المستشرقون في مجال الترجمة أعمالا على المستوى العلمي، العسكري و الاجتماعي . و لأهمية تعلم اللغات الشرقية أنشأت الدول الأوروبية و بخاصة فرنسا المدارس و المعاهد دراسة و ترجمة. و هذا البحث يسعى لتسليط الضوء على دور هؤلاء المترجمين و الترجمانيين باعتبارهم عناصر فعالة في تاريخ استعمار الجزائر وشهود عيان عليه.

### الكلمات المفتاحية

ترجمة – مترجمون - ترجمان - استشرق - الغزو الفرنسي - الجزائر.

### Résumé

Les interprètes sont les intermédiaires incontournables de la communication entre les peuples, en temps de paix comme en temps de guerre.

Au cours de la conquête de l'Algérie par l'armée coloniale française en 1830 et bien après, les interprètes militaires effectuèrent des missions diverses aussi bien dans les institutions militaires que dans l'administration coloniale. C'est en partie grâce à leurs travaux que la politique coloniale a réussi à se maintenir durant plus d'un siècle.

Lors de la campagne militaire menée par Napoléon Bonaparte contre l'Égypte, les orientalistes réalisèrent des travaux de traduction sur les plans : scientifique, militaire et social.

Conscient de l'importance de la maîtrise des langues orientales, les états européens et particulièrement la France, érigèrent des écoles et des instituts pour l'étude et la traduction de ces langues.

Le présent travail rapporte la contribution et l'implication des interprètes dans divers secteurs. Ils furent les acteurs et les témoins dans l'histoire coloniale de l'Algérie.

### Mots clés :

Traduction, traducteur, Interprètes, Orientalisme, conquête coloniale de l'Algérie.

### Abstract

In times of war and in times of peace, the interpreters have always been incontestable intermediaries for communication between the different peoples.

While Algeria was conquered by the french colonial army in 1830, the military interpreters fulfilled diverse mission, both within the military institution, and within colonial administration as well.

In fact, it was, in a sense, thanks to these entrepreneurs' works in translation that the French colonial policies in Algeria managed to be maintained for over a century.

During the military compain of Napoléon Bonaparte against Egypt, the orientalist have archieved works of translation in different fields : scientific, military ...social.

The European states, especially France, were aware of the importance of mastering the oriental languages, so they established schools and institues to promote the study of the translation of these langages.

The present work brings the contribution and involvement of interpreters in various sectors. They were the actors and the eyewitnesses in the Algerian colonial history.

Keywords : Translation, translator, Interpreters, Orientalism, , french conquest, Algeria.

## LISTE DES ABREVIATIONS

---

a.J.C :	Avant Jésus Christ.
AMM :	Affaires Militaires Musulmanes.
ANSA:	L'Association Nationale Souvenir de l'Armée d'Afrique.
ap. J.C :	Après Jésus Christ.
E.S.I.T :	Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs.
Edit :	Edition.
L.P :	Le Point.
p :	Page.
RA :	Revue Africaine
R.S :	Robert Solè.
SGDN :	Secrétariat général de la défense nationale.

## INTRODUCTION GENERALE

---

L'histoire d'une nation est jalonnée de périodes et d'événements particuliers, selon les circonstances, politiques, sociales, ou économiques. Chaque nation connaît des péripéties, qui façonnent son devenir, tout en subissant des transformations endogènes, induites par l'action de ses politiciens, de son armée ou de sa composante sociale. En outre, tous les états sont confrontés à l'influence directe ou indirecte d'états voisins. Ainsi les cultures des pays différents par la langue, les coutumes, la religion, peuvent s'intriquer jusqu'à un certain seuil, surtout lors des brassages des populations, en temps de guerre ou de paix. L'Algérie à l'instar de tous les pays, a connu des périodes et des circonstances, qui ont marqué son histoire. En conséquence, la population algérienne, malgré sa diversité, s'est unie devant l'adversité. C'est donc au moment des dures épreuves, que son unité a fait sa force. C'est grâce aux héros du peuple, qui dès la pénétration des troupes coloniales, ont sacrifié leurs vies, pour que l'Algérie devienne libre.

Les générations actuelles, post-indépendance, ne peuvent imaginer ce que leurs ascendants, leurs pères, frères et sœurs, ont subi comme humiliations, enduré comme crimes, comme astreintes et spoliations à outrance, dans tous les domaines.

L'Algérie a subi plusieurs invasions. Cependant la plus déterminée est celle de la France coloniale, illustrée par l'attaque de l'Armée d'Afrique contre la régence algérienne le 5 juillet 1830. Dans sa conquête de nouveaux espaces, l'état français avait mené maintes expéditions militaires, tout d'abord en Europe, puis en Egypte en 1798 sous Napoléon Bonaparte et ensuite celle d'Alger en 1830 sous le règne de Charles X puis celui de Philippe 1<sup>er</sup>.

Les historiens, dans leurs études sur les événements du passé, relatent avec des arguments plus ou moins objectifs les faits qui se sont déroulés à telle époque, à tel lieu, tout en rapportant l'intervention des acteurs politiques ou militaires qui ont intervenu directement ou indirectement dans la réalisation de ces faits. C'est ainsi qu'on retrouve dans les écrits sur l'histoire de la colonisation de l'Algérie par la France, les principaux acteurs, qui se sont impliqués par leurs actes, dans les décisions relevant du domaine militaire, ou du domaine politique. La question qui se pose alors est la suivante :

- ❖ Quel a été le rôle des interprètes de façon générale, et leur place dans l'histoire coloniale de l'Algérie ?

## INTRODUCTION GENERALE

---

Si leur rôle n'a pas été occulté, il fut cependant relativisé, voire non évalué objectivement. Il est donc intéressant de tenter de mettre en lumière leurs activités dans le processus de la colonisation de l'Algérie. Les interprètes militaires n'étaient probablement pas les faiseurs d'évènements historiques, mais leur implication directe ou indirecte dans le choix des stratégies militaires ou politiques, avait un poids certain sur le cours de ces évènements. Incontestablement, leurs actes, leurs avis, influençaient les prises de décisions des chefs militaires ou civils. Ils pesaient certainement, par leur contribution sur les résolutions des responsables.

Nous nous proposons donc, dans le présent travail de mettre en lumière les activités et la formation des interprètes militaires. Ainsi la problématique que nous souleverons est la suivante :

1. Comment s'est constitué le corps des interprètes ?
2. Quelles relations y avait-il entre ces interprètes et les orientalistes, et leurs rôles avec les tribus en général et leurs chefs en particulier ?

Compte tenu des réalités politiques et géostratégiques de l'époque, il y avait une rivalité entre les états européens pour la colonisation des espaces asiatiques et africains. Dans un but de main mise sur les richesses de ces pays, pour des raisons de prestige, pour aplanir leurs problèmes internes, les puissances coloniales, en plus du recours aux moyens militaires, accordèrent une attention soutenue à la constitution des corps d'interprètes, à leur formation et de façon générale à leur prise en charge. Ainsi, les interprètes étaient les agents incontournables pour la facilitation et la progression de l'occupation des pays conquis. L'interprète principal du gouvernement français, L.C.Féraud, dans son mémoire sur l'Armée d'Afrique, souligne la nécessité d'entrer en contact avec les « vaincus », dès le lendemain de la conquête et juste après la victoire de Staouéli. Il révèle que les chefs militaires se sont occupés de ces agents qu'il appelle-« les indispensables intermédiaires, commissionnaires de la pensée », et que la France appelle « interprètes », les Orientaux « drogmans », les Arabes de l'Afrique « Tordjmans » -. De plus, les puissances occidentales érigèrent des instituts, des collèges, des écoles dans le but d'assimiler les langues et la culture des pays du Moyen Orient. Ainsi, l'intérêt de la recherche nous semble justifié, pour attirer l'attention des chercheurs sur ce thème et par le fait que la plupart des ouvrages consultés rapportent surtout des données sur les travaux entrepris par les orientalistes, soit dans les pays du Moyen Orient

## INTRODUCTION GENERALE

---

musulman, soit dans les pays du Maghreb arabe. S'agissant des ouvrages examinés au titre de la documentation, il faut noter la rareté des documents qui traitent directement le sujet, du moins à notre connaissance. Les auteurs les plus connus, qui ont écrit sur les interprètes sont L.C.Féraud et accessoirement Ismaïl Hamet, dans son livre : Les musulmans français du nord de l'Afrique. D'ailleurs Amiraoui Hmida, dans son ouvrage intitulé : Affaires brèves dans l'histoire récente de l'Algérie, affirme, que - pour s'informer sur les interprètes de l'expédition militaire française sur l'Algérie, on doit se référer à l'ouvrage de L.C.Féraud, intitulé : Les interprètes de l'Armée d'Afrique -. Dans ce mémoire, l'auteur fournit un aperçu historique sur la traduction et les premiers moments de l'occupation d'Alger par les colonnes militaires, commandées par de Bourmont. Féraud relate aussi l'évolution du corps et la lutte des interprètes pour améliorer leur situation matérielle et renforcer leur formation. On y trouve également, la description du processus de la réforme de cette unité et la biographie de la plupart des interprètes. N'empêche que nous avons rapporté également des données sur les interprètes, puisées chez d'autres auteurs.

En fait les questionnements sont divers. Ainsi pour répondre à ces interrogations, nous avons organisé le présent travail en trois chapitres:

Au premier chapitre-nous rapporterons la contribution des orientalistes français à la campagne d'Egypte et leur préparation à l'expédition militaire sur l'Algérie.

Nous développerons dans ce chapitre des données sur la traduction. Nous estimons que l'interprétariat, et la traduction, sont des éléments qui s'intriquent lors de leur évolution dans le temps et l'espace. Ce sont des données indispensables pour la communication entre les individus, les groupes humains, les communautés et les états. Nous développerons donc des notions sur la traduction, en tant que matière et aussi son impact aussi bien en Orient qu'en Occident. Nous rappellerons également les notions sur l'orientalisme et les orientalistes. L'orientalisme français, et la relation entre l'orientalisme et la prédication chrétienne sont pareillement évoqués dans ce chapitre. Un passage à propos des données historiques sur les interprètes s'avère indispensable afin de saisir la succession des faits relatifs à ce corps. Nous continuerons par les informations sur les interprètes de la campagne d'Egypte, tout en relatant la situation de ce pays avant l'entrée des Français, les buts stratégiques de l'expédition, les préparatifs relatifs au corps des interprètes. Comme nous l'avons signalé, lors du brassage des cultures, l'influence réciproque des uns, en l'occurrence

## INTRODUCTION GENERALE

---

les Français, sur les autres les Egyptiens, est révélée, et vice-versa. Les relations entre les savants de la campagne militaire, et les oulémas, théologiens musulmans, méritent d'être évoquées. Durant la campagne d'Egypte, il y avait deux ordres de traductions, l'une dite officielle et l'autre dite scientifique; elles étaient impulsées par Napoléon Bonaparte. Les soldats Français lors de la conquête de l'Egypte, méconnaissaient la langue et les coutumes de cette contrée ; il est alors intéressant de connaître les origines des interprètes au cours de cette phase de l'histoire du pays du Nil. Il y avait ceux qui étaient d'origine syrienne, et ceux d'origine égyptienne; leur présence était justifiée par des réalités historiques. Ensuite nous fournirons des données sur les écoles de traduction et d'interprétariat, suivies d'une chronologie sur les faits historiques de la traduction.

Ainsi ce premier chapitre fournira des aperçus sur la traduction en général, sur l'orientalisme, et sur le déroulement de la campagne et les interprètes de l'armée d'Egypte et sur leur biographie. Il s'agit d'un chapitre préambule, en quelque sorte, par lequel on comprendra comment était pré- conçu et pré- organisé le corps des interprètes de l'Armée d'Afrique, car certains orientalistes de la campagne d'Egypte participèrent plus tard à l'expédition armée menée par le général de Bourmont contre la régence gouvernée par le Dey Hussein Pacha d'Alger en 1830 ; date évidemment, de la conquête coloniale de l'Algérie.

Dans le second chapitre, nous mettrons en lumière les activités, la participation, les missions et la formation des interprètes de l'expédition militaire sur Alger

Auparavant, un rappel est rapporté sur les expéditions guerrières menées par les états européens et particulièrement par la France sur la régence algérienne. Ensuite nous aurons à traiter la participation des orientalistes de la campagne d'Egypte à l'expédition d'Alger. Il est évident que pour les autorités militaires de l'époque, la création, la composition du corps des interprètes était une nécessité absolue, car les contingents allaient évoluer dans un pays inconnu sur tous les plans et ils méconnaissaient particulièrement le langage parlé par la population autochtone. Une fois Alger conquise, il fallait assurer l'organisation administrative de la ville et sa périphérie. On confia alors à des interprètes qualifiés la gestion de certains secteurs administratifs. Au cours de son évolution le corps des interprètes a fait l'objet de réformes, en vues d'améliorer ses prestations. Au début de la conquête d'Alger par les troupes françaises, les interprètes furent chargés d'accomplir des missions délicates,

## INTRODUCTION GENERALE

---

auprès du Dey et des tribus ; ce que l'on évoquera dans ce chapitre. D'autres points seront traités, à savoir :

- ❖ les interprètes d'origine juive
- ❖ les écoles d'interprétariat
- ❖ les interprètes et la politique d'assimilation et d'intégration.

Pour les chefs de l'armée coloniale, il importait de faire apprendre à la population autochtone la langue française et enseigner la langue arabe aux Européens, qu'ils soient militaires ou civils. De même, un bref rappel sur l'évolution du corps des interprètes militaire de l'Armée d'Afrique est rapporté.

Quant au troisième chapitre, il sera consacré dans son premier volet :

- ❖ A la composition sociale du pays à l'arrivée des Français.
- ❖ Aux conquêtes musulmanes.
- ❖ A l'occupation espagnole.
- ❖ Au découpage administratif sous les Turcs.
- ❖ A l'administration française des villes et campagnes.

Ceci pour révéler la réalité du pays et de ses aspects organisationnels, dans lequel vont intervenir les interprètes. Ainsi ces derniers vont s'impliquer dans la gestion des bureaux arabes, exemple, l'interprète de Laporte. Quant aux officiers de Lamoricière, et Daumas, bien qu'ils ne fussent pas officiellement des interprètes, ils jouèrent en fait ce rôle étant donné leur capacité à maîtriser la langue arabe. Un passage sur les réalisations de l'émir Abdelkader, et sur les relations qu'il eut avec les interprètes est aussi évoqué. En outre un rappel sur la justice en Algérie, de l'époque, et sur le rôle des interprètes dans ses institutions, sont rapportés. Nous évoquerons également l'enseignement à l'ère coloniale et les implications des interprètes dans ce domaine, avec une idée complémentaire sur leur formation.

Signalons que la méthodologie de travail adoptée pour l'étude du présent sujet, est la méthode dite « historique ». Cette méthode permet de fournir des informations sur des événements qui se sont déroulés à des époques déterminées. En somme, elle consiste à rassembler des connaissances selon les périodes, puis les traiter par la confrontation entre différentes sources et auteurs, afin de faire ressortir objectivement les faits historiques.

## INTRODUCTION GENERALE

---

Ce type de recherche exige l'examen des diverses sources disponibles et essentielles pour l'exploitation des données. Ainsi, au cours de l'élaboration du présent travail, nous avons procédé à la critique et à la comparaison des passages écrits, se rapportant au sujet en question. Cependant on fera remarquer que l'histoire n'est pas une science exacte ; elle dépend des appréciations plus ou moins objectives des auteurs qui relatent les événements historiques selon les lieux, le temps et les circonstances, politiques, sociales et économiques. Donc, pour entreprendre, à notre avis, des recherches sur ce travail d'ordre historique, il faut porter une lecture critique et comparative des textes, afin de compiler et d'examiner plus ou moins objectivement les notes et données relatives au thème traité.

Il est donc certain que cette problématique sur les rôles des interprètes militaires de l'Armée d'Afrique, lors de la conquête de l'Algérie, nécessite davantage d'investigations. Nous rapporterons donc ici des informations sur le corps des interprètes, dans le but d'ouvrir un débat enrichissant sur l'histoire de l'Algérie. Oui, le fait de s'intéresser à l'écriture de notre histoire, d'essayer d'éclaircir certains événements historiques, est un devoir vis-à-vis de la mémoire collective de notre peuple. Nous sommes conscients que la recherche sur les interprètes de l'Armée d'Afrique nécessite de diversifier les sources, et d'exploiter les données qui existent outre-mer.

Mme kh. Boufellouh

**PREAMBULE**  
**FORMATION ET ACTIVITES DES INTERPRETES LORS DE LA CONQUÊTE COLONIALE**  
**DE L'ALGERIE**

---

Le choix de ce thème de prime abord pourrait sembler fortuit. En effet pourquoi s'intéresser à la formation et aux activités des interprètes ?

Nous pensons que les recherches à faire sur ce corps vont nous permettre de révéler des faits historiques avant la conquête notamment en Egypte et au cours de la conquête coloniale de l'Algérie, ou du moins, une approche, de ce qui a été écrit et rapporté sur les interprètes et sur la liaison conjoncturelle entre leurs activités et certains événements historiques.

Conjointement, cet essai va nous permettre de mettre en lumière des esquisses concernant la traduction et son utilité, l'orientalisme et les orientalistes ainsi que des données concernant certaines périodes de l'histoire coloniale de l'Algérie.

Actuellement le décryptage de la colonisation de l'Algérie est entrepris par les historiens qui traitent des péripéties historiques selon des documents disponibles dans des institutions agréées ou par l'intermédiaire d'ouvrages, de témoignages et des écrits traitant cette question. Pour ce qui est des interprètes et particulièrement ceux qui avaient été enrôlés lors de l'expédition d'Alger, un ouvrage fut écrit par L.Charles Féraud titré « Les interprètes de l'Armée d'Afrique »<sup>1</sup> Une copie de cet ouvrage se trouve au niveau du musée Ahmed Zabana de la ville d'Oran. Le livre est divisé en huit chapitres qui traitent des sujets suivants :

- ❖ aperçu historique sur l'étude des langues orientales en France et en Europe.
- ❖ Les interprètes de l'armée d'Égypte, notices biographiques sur la plupart d'entre eux.
- ❖ Organisation des interprètes attachés en 1830 à l'armée expéditionnaire d'Alger.
- ❖ Phases diverses du corps des interprètes de l'armée d'Algérie.
- ❖ Nécessité d'une réforme en 1840 et constitution progressive et définitive du corps.
- ❖ Biographie des anciens interprètes d'Algérie.
- ❖ Tableau du cadre des interprètes en activité et état de services.

---

<sup>1</sup> L. Charles Féraud, Les Interprètes De L'armée D'Afrique, Alger, A. Jourdan, Libraire –Editeur, 1876.

**PREAMBULE**  
**FORMATION ET ACTIVITES DES INTERPRETES LORS DE LA CONQUÊTE COLONIALE**  
**DE L'ALGERIE**

---

- ❖ Notices diverses.
- ❖ De l'interprétation : réflexion d'un magistrat algérien.

C'est à travers ce livre et d'autres que nous tenterons de faire la lumière sur les interprètes. On verra que leur formation et leurs activités s'intriquent en fait avec les péripéties de la colonisation de l'Algérie.

L'expédition, soit disant punitive, organisée et menée contre la régence d'Alger, pour laver l'affront qu'a subi le consul de France, Duval, n'est en fait qu'un prétexte pour occuper la terre algérienne ; car les raisons de cette attaque sont multiples, d'ordre politique, religieux, économique, et les historiens ont par leurs recherches démontré ses véritables dessous.<sup>1</sup>

En avant propos l'auteur relate les faits suivants : la brigade des interprètes pour l'expédition d'Alger, comprenait quelques interprètes formés à Paris, comme on l'avait fait jadis pour la campagne d'Égypte. Après la prise d'Alger, plusieurs interprètes furent investis de fonctions administratives ; d'autres sont repartis en France, car rebutés par le recrutement d'auxiliaires et d'individus, qui n'étaient pas de leur rang. Les gens du pays enrôlés comme interprètes n'étaient pas fiables ni capables de traduire. Le service était mal fait en tous points. C'était la phase de décadence pour le corps. L'auteur estime que l'influence et l'autorité de l'armée sur la population durant les premières années se sont dissipées à cause de l'incompétence des interprètes. Devant cette situation, et suite aux plaintes menées contre les agents qui ne répondaient pas aux critères du poste d'interprète, le ministre de la guerre chargea en 1840 une commission pour réformer le corps. Enfin l'auteur révèle que les interprètes de l'expédition d'Algérie, à l'instar de ceux d'Égypte, ont mené des études, des travaux scientifiques pour faire connaître l'Algérie et les contrées avoisinantes. Ils dressèrent des archives sur les traditions, les usages et les mœurs du pays. En outre les interprètes ont participé activement aux conseils de guerre, aux bureaux arabes et rendirent compte sur les causes, les événements, par leur capacité à démêler les situations et leurs contacts permanents avec les populations du pays conquis. Les interprètes sont considérés comme des agents dévoués capables d'être utilisés dans l'administration algérienne de l'époque et comme représentants de la France dans les états Barbaresques.

---

<sup>1</sup> M. Bacha Mohamed, Le prétexte du coup d'éventail -1827- «ou prise de la Régence d'Alger» (Récit d'un indigène), Edition El-Amel, Alger, 2010, p. 9, 10, 45, 50, 77.

**PREAMBULE**  
**FORMATION ET ACTIVITES DES INTERPRETES LORS DE LA CONQUÊTE COLONIALE**  
**DE L'ALGERIE**

---

L'avant propos nous fournit donc un aperçu sur le développement du corps des interprètes, sur ses difficultés et ses objectifs. Cependant son intégration au corps expéditionnaire pour l'offensive contre la régence d'Alger et les préparatifs de la conquête nous dévoilent, que l'Algérie était un état organisé dont la prise n'était pas aisée. Cette attaque avait pour objectif l'expropriation, par la force militaire d'un état indépendant. La prise d'Alger, comme nous l'avons dit, était justifiée par de nombreux facteurs, dont les problèmes politiques internes de la France, et pour des raisons de suprématie qui caractérisait le principe de main mise coloniale sur l'Afrique par les nations européennes de l'époque.

**CHAPITRE I : CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA  
CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION  
MILITAIRE DE L'ALGERIE**

Introduction .....	16
I.1 De la traduction .....	19
I.2 La traduction en occident .....	20
I.3 La traduction en orient .....	26
I.4 De l'orientalisme et des orientalistes .....	36
I.4.1 L'orientalisme français .....	40
I.4.2 Orientalisme et prédication chrétienne .....	44
I.5 Données historiques sur les interprètes .....	50
I.6 Les interprètes de la campagne d'Egypte .....	53
I.6.1 L'expédition de Napoléon Bonaparte contre l'Egypte .....	53
I.6.2 La situation de l'Egypte avant la campagne .....	54
I.6.3 Buts stratégiques de l'expédition .....	55
I.6.4 Préparatifs relatifs au corps des interprètes .....	57
I.6.5 Relation entre savants de la campagne militaire et les oulémas.....	58
I.6.6 La traduction officielle au cours de la campagne .....	60
I.6.7 Biographie des interprètes de la campagne d'Egypte .....	61
I.7 Interprètes d'avant-garde de la campagne d'Algérie .....	69
I.7.1 Les interprètes d'origine syrienne .....	69
I.7.2 Les interprètes d'origine égyptienne .....	71
I.8 La traduction scientifique au cours de la campagne d'Egypte .....	73
I.9 Les écoles de traduction et d'interprétariat .....	75
I.9.1 Chronologie des faits historiques de la traduction .....	79
I Conclusion.....	82

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

## **INTRODUCTION**

Dans ce premier chapitre, nous exposerons des données générales sur la traduction. Sans entrer dans ses aspects techniques, nous mentionnerons son utilité et son rôle dans les relations interhumaines. Ensuite nous examinerons la traduction en occident et l'impulsion qu'elle donna aux langues parlées de façon générale. D'autre part, la traduction a permis aux pays occidentaux d'accéder aux connaissances universelles, à partir de divers documents, et particulièrement ceux de l'orient islamique.

En orient la traduction dans les contrées musulmanes, était florissante à Baghdâd, ensuite en Ahdalousie. Dans le présent chapitre qui traite de l'orientalisme et des orientaux, nous rappellerons succinctement le rôle et les activités de ces derniers. Nous évoquerons les événements en relation avec ces les interprètes. Si la traduction a été naturellement usitée par diverses communautés, à travers les siècles passés, il reste qu'elle a connu un développement indéniable, valorisé, particulièrement par les savants de la campagne d'Egypte, menée par Napoléon Bonaparte en 1798.

Afin d'étudier les caractéristiques et les particularités de la civilisation égyptienne, l'Empereur français érigea le fameux Institut d'Egypte. Il lança également des commissions chargées de traduire les divers documents. Quant à la biographie des interprètes de la campagne d'Egypte, elle nous éclaire sur leurs parcours et leurs travaux. Quelques uns participèrent à l'expédition d'Alger et eurent aussi pour tâche d'encadrer les interprètes militaires de l'Armée d'Afrique ; d'autres assurèrent des cours d'arabe à la communauté européenne. On évoquera également les écoles de traduction et d'interprétariat.

Enfin, nous présenterons une chronologie des faits historiques de la traduction. Ainsi ce premier chapitre est une préparation à la lecture des autres chapitres, car l'expédition militaire sur Alger, ne s'est pas faite de manière impulsive, mais plutôt la suite des événements historiques qui régissaient les rapports entre l'Europe et la Régence algérienne, qu'elle fut décidée et on verra que les motifs étaient pluriels, d'ordre politique, économique, et aussi religieux. Les rôles des interprètes et des orientalistes, dans presque

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

tous les domaines, étaient déterminants dans la conquête coloniale de l'Algérie et plus tard dans le maintien et la continuité de la dépendance du pays vis-à-vis de la puissance coloniale française. Comme nous l'avons signalé au préambule, l'interprète principal de l'Armée d'Afrique, L.C.Férand a écrit un mémoire sur les interprètes militaires de l'expédition sur Alger, intitulé : Les interprètes de l'Armée d'Afrique, ouvrage à partir duquel nous avons puisé les données nécessaires pour élaborer le présent travail.

#### I.1. DE LA TRADUCTION

En traitant le présent thème sur les interprètes, il nous est difficile de contourner la définition de la traduction et son histoire, en tant qu'activité intellectuelle humaine. Dans le contexte du présent travail, les interprètes étaient soit des personnes chargées de traduire des documents, donc ayant acquis une formation, ou encore de simples agents servant d'intermédiaires entre les Français et la population algérienne. Par définition l'interprète est la personne qui sert d'intermédiaire entre deux personnes parlant des langues différentes. En tout cas, le patrimoine des civilisations de l'humanité a été transmis, en partie, aux générations, grâce aux travaux de traduction et par l'intermédiaire des interprètes, mandataires incontournables pour la communication entre les peuples, en temps de paix ou de guerre.

La traduction a été définie de plusieurs manières, mais la plupart de ces définitions comportait une ou plusieurs des notions suivantes :

*Le transfert du sens ou du contenu d'une langue à une autre, la détermination des équivalents et le transcodage ou la transformation des symboles. La traduction se rapporte à des textes parlés ou écrits en deux ou plusieurs langues ; c'est un processus qui n'est pas réversible et qui permet de passer d'une langue, « la langue départ », à une autre langue, « la Langue d'arrivée . »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup>B. Boumédiène, Linguistique contrastive et traduction, Al-Mutargim, Revue de Traduction et d'interprétariat N°03, Dar-El-Gharb, Oran, octobre-décembre, 2001, p.13.

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

Une autre signification complémentaire de la traduction est explicitée ainsi :

*La traduction est une activité linguistique qui permet le passage du sens d'une langue à une autre. On appelle conventionnellement la première « la langue de départ ou de base » et la seconde « la langue d'arrivée ou cible ».*

Cependant, ce passage ne va pas sans poser de problèmes épistémologiques et critiques. En se référant à la sémiotique, théorie générale des signes, c'est-à-dire à l'étude des pratiques signifiantes, dans les divers domaines de la communication, et à la linguistique, science qui a pour objet l'étude du langage et des langues, la traduction semble avoir pour centre d'intérêt ces deux disciplines et leur fournit les matériaux nécessaires pour leur développement. Ainsi le but essentiel de la traduction est d'établir le contact entre deux langues différentes ayant chacune ses propres catégories grammaticales et ses propres modes d'expression.<sup>1</sup> De ce fait, elle paraît comme produit linguistique de premier degré et ne peut être appréhendée que par les sciences du langage, c'est-à-dire que toute opération de traduction comporte à la base une série d'analyses et d'opérations qui relèvent spécifiquement de la linguistique.<sup>2</sup>

Mais la traduction a ses limites, et comme toute activité mentale humaine, elle dépend de divers facteurs, à savoir la capacité intellectuelle, la culture du traducteur, et les buts recherchés. En principe, l'interprète doit maîtriser les références socioculturelles de chaque langue. La connaissance de la syntaxe, relative aux règles grammaticales, liée à la rhétorique, ou éloquence du langage, facilitera la signification des mots et de leur connotation dans le discours, c'est-à-dire de la maîtrise spécifique des systèmes littéraires et de leur signification symbolique. Mais on lit dans l'ouvrage de Jean-Claude Margot, intitulé : Traduire sans Trahir :

*Malgré l'importance des principes énoncés et pratiqués par des hommes comme Luther et Dolet, la théorie de la traduction ne progressa guère durant les siècles suivants et ne se*

---

<sup>1</sup>G. Mounin, Les problèmes théoriques de la traduction, Edition Gallimard, Paris, 1963, p.4.

<sup>2</sup>Kh. Houcine, Sémiotique et Poétique de la traduction, Al- Mutargim, N° 08, Université de Constantine, Juillet-Décembre. 2003, p.5.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

*dégagea pas d'un empirisme qui oscillait entre le littéralisme le plus strict et une liberté excessive à l'égard des textes.*

C'est donc une opinion de réserve sur ce sujet. On ne peut qu'apprécier à ce propos le jugement des spécialistes actuels de la traduction. Si la traduction est une fonction linguistique de tous les temps, elle n'en est pas pour autant considérée comme un sujet digne d'intérêt par la majorité des grammairiens, philosophes et linguistiques. Pendant des siècles, la traduction a été considérée comme un exercice littéraire, et ce qu'on pouvait dire de ses principes et de ses techniques ressortissait à la rhétorique et à la stylistique, qui est l'étude systématique du style selon des critères lexicaux, phonétiques, syntaxiques et rhétoriques, très marginalement d'ailleurs.<sup>1</sup>

Mais malgré ses imperfections, la traduction est un outil nécessaire pour les états, car dans tous les domaines, dans tous les pays, elle joue un rôle croissant depuis quelques dizaines d'années ;il serait inconcevable pour une nation quelconque de vouloir vivre dans une espèce d'autarcie intellectuelle, scientifique ou technique, où l'on se contenterait d'ouvrages originaux écrits dans la langue du pays. Edmond Cary s'exprime ainsi à ce sujet :

*L'époque actuelle est la première à faire systématiquement appel à la traduction sous les formes les plus diverses, dans les domaines : commercial, technique, politique, artistique ou littéraire, alors qu'autrefois la traduction concernait presque exclusivement ce dernier domaine.*<sup>2</sup>

On notera, cependant que la traduction en tant que matière didactique, a acquis ses lettres de noblesse, avec Ladmiral, Jean-René, en 1979, qui lui a conféré ses propres règles.<sup>3</sup> En fait il y aurait beaucoup à discuter sur l'efficacité de la traduction. Les chercheurs dans ce domaine ont essayé de trouver un juste milieu pour continuer à traduire. On a révélé que la traduction relève du domaine de la linguistique appliquée, qui

---

<sup>1</sup> J. C. Margot, Traduire sans Trahir, La Théorie de la Traduction et son Application aux textes Bibliques, p.16

<sup>2</sup> Ibidem, p.12.

<sup>3</sup> جميل أبو نصري-ادوار مرقس- بهاء الدين محمد حسن، المتقن في فن الترجمة من الفرنسية إلى العربية ، دار الراتب الجامعية، بيروت، الطبعة الأولى، 2007، ص. 13.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

permet une meilleure communication, grâce à ses propres outils conceptuels. Mais pour continuer à traduire, c'est une nécessité d'ailleurs, il faut dépasser les polémiques civilisationnelles, le repli sur soi et rester humble par une large ouverture d'esprit, afin de saisir partiellement les idées, les écrits et le langage d'autrui. Georges Mounin, dans la l'introduction de son livre titré : Les problèmes théoriques de la traduction, écrit à juste titre :

*Une langue nous oblige à voir le monde d'une certaine manière. Au lieu de dire, comme les anciens praticiens de la traduction, que la traduction est toujours possible ou toujours impossible, toujours totale ou toujours incomplète, la linguistique contemporaine aboutit à définir la traduction comme une opération relative dans son succès, variable dans les niveaux de la communication qu'elle atteint.*

Il ajoute en conclusion :

*La traduction peut toujours commencer, par les situations les plus claires, les messages les plus concrets, les universaux les plus élémentaires. Mais s'il s'agit d'une matière considérée dans son ensemble-y compris ses messages les plus subjectifs-à travers la recherche de situations communes, et la multiplication des contacts susceptibles d'éclairer, sans doute la communication par la traduction n'est-elle jamais vraiment finie, ce qui signifie en même temps qu'elle n'est jamais inexorablement impossible.<sup>1</sup>*

En définitive quelques soient les difficultés rencontrées pour traduire, on peut affirmer que la traduction met à la disposition des hommes un univers de concertation et d'échanges fructueux et donne ainsi l'occasion aux uns et aux autres de mieux communiquer et de se connaître. Indéniablement, la traduction trouve son application dans tous les domaines, culturel, technique, scientifique, politique, d'où son intérêt universel.

#### I. 2. LA TRADUCTION EN OCCIDENT

L'histoire des interprètes se confond avec celle de la traduction. La traduction en occident s'est accomplie lors des croisades, des voyages, des échanges commerciaux, et aussi par l'intermédiaire des relations diplomatiques entre états. Ainsi le transfert des sciences, de la culture d'une civilisation à une autre, a pour support la traduction,

---

<sup>1</sup>G. Mounin, Op.cit, p. 279.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

s'affectua jusqu'à nos jours par divers moyens et suivant des circonstances d'échanges que nous avons mentionné.<sup>1</sup>

Au début, les traducteurs religieux, dont Saint Jérôme, ont procédé à la vulgarisation de la religion chrétienne grâce à la transcription des textes sacrés, en une langue plus accessible. Ainsi à travers les époques, les traducteurs ont participé à l'amélioration des langues parlées, notamment le français, l'anglais, le suédois, l'allemand, l'hébreu et d'autres langues. En effet la traduction n'est pas une activité isolée du milieu social, servant tout juste à transmettre passivement des pensées, mais elle s'inscrit en tant qu'outil de communication dans plusieurs domaines : religieux, scientifique, culturel. Aussi est-elle supportée par les tenants du pouvoir politique et par l'aristocratie.

En plus clair, la simplification et la transcription idiomatique des langues parlées étaient des démarches soutenues par les rois, particulièrement en Angleterre et en France, ce qui a permis d'affirmer et d'affiner les langues usitées couramment dans ces pays. En Suède, avec l'évangélisation du pays à la fin du moyen âge, un lieu religieux : Vadstena, était un centre où fut accomplie la majorité des traductions. De ce foyer est née la langue suédoise parlée jusqu'à nos jours.<sup>2</sup> La traduction de l'évangile, ensemble des quatre livres où sont consignées la vie et les paroles de Jésus-Christ,<sup>3</sup> se poursuivit sans cesse, ce qui avait permis d'affermir les langages des pays occidentaux. En Allemagne également, la traduction des livres religieux, contribua à l'enrichissement de la langue commune. On signalera aussi le rôle de Martin Luther (1483-1546) dans l'épanouissement de la littérature allemande. Luther était moine augustin et écrivain, initiateur d'un grand mouvement religieux ; ses œuvres et principalement sa traduction de la Bible, (1521-1534), font de lui un des premiers grands prosateurs de l'allemand moderne.<sup>4</sup> La Bible est le recueil de textes sacrés dont une partie, l'Ancien Testament, est commune aux juifs et aux chrétiens et l'autre, le Nouveau Testament propre aux seuls

---

<sup>1</sup> جمال الدين الشيبان تاريخ الترجمة في مصر في عهد الحملة الفرنسية، مكتبة الثقافة الدينية، مصر، الطبعة الأولى -2000-ص23  
<sup>2</sup> جميل ابونصري-ادوار مرقس- بهاء الدين- المتقن في فن الترجمة من الفرنسية إلى العربية دار الراتب الجامعية بيروت لبنان2007.ص9-10.

<sup>3</sup> Petit Larousse Illustré, 1989, p, 396

<sup>4</sup> Petit Larousse 2008- Op.cit, p, 1485.

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

Chrétiens.<sup>1</sup>Cet ouvrage sacré a fait l'objet de traductions limitées par le passé, car au début du 19<sup>ème</sup> siècle, il fut traduit en totalité ou en partie, que dans 71 langues, et à la fin de 1977 on arrive à un total de 1631 langues :

*Des milliers de traducteurs sont actuellement à l'œuvre dans le monde, soit pour traduire la Bible dans de nouvelles langues, soit pour compléter la traduction là où la Bible n'est que partiellement traduite, soit encore pour préparer des révisions de versions existantes.*<sup>2</sup>

On peut souligner, après ces révélations historiques que la traduction n'est pas seulement une activité de transcription d'une langue à une autre, mais qu'elle a contribué non seulement à créer des liens culturels entre les nations et aussi à dynamiser la linguistique et les langues parlées. L'Europe avait opéré par le passé la traduction des ouvrages arabes, de plusieurs disciplines : la philosophie, la chimie, la physique, les mathématiques, l'astronomie, la géologie, l'histoire naturelle, et également des œuvres littéraires, les arts, la musique, la géographie, particulièrement la cartographie et la navigation. En outre les savants musulmans tels El-Kindi, El-Farabi, Ibn-Sina- Avicenne, El-Ghazali, Ibn-Rochd, Ibn-Tofel, Jaber Ibn Hayane, El-Khaouarizmi, étaient une référence incontournable pour les penseurs européens et cela durant plusieurs siècles.<sup>3</sup>

Quant à l'interprète Charles Féraud, à propos de la traduction en occident, il rapporte dans son ouvrage déjà cité :

*Ce sont les juifs et les maures convertis au christianisme, qui firent les premières traductions des latins, de 1130 à 1150, attaqués de front les études théologiques, qui dominaient en Europe des livres orientaux. Ce fut par leur intermédiaire que la philosophie arabe, en pénétrant chez nous avant le XIIIe siècle. La propagation des notions aristotéliques, dues aux relations des chrétiens avec les Arabes d'Espagne et de Sicile, fut le signal d'une révolution dans les études. La transmission des sciences aux Européens, par les Arabes, substituait les recherches rationnelles, aux croyances de l'Eglise orthodoxe. Les théologiens, pour soutenir la lutte, furent obligés, comme leurs adversaires, de se faire orientalistes. On désignait alors, sous ce*

---

<sup>1</sup>Petit Larousse 2008- Op.cit, p, 1170

<sup>2</sup>Jean-Claude Margot, Op.cit., 14

<sup>3</sup>R. Machlab, the Professionnel Translator, de l'arabe vers l'anglais, Dar El-Rateb, Janvier 2001,p. 14

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

*nom, ceux qui s'occupaient de l'étude des langues sémitiques, ainsi nommées, comme ayant été parlées par la race du fils aîné de Noé, Sem ; l'hébreu et l'arabe en forment les deux principales branches.*

L'auteur rapporte que l'intérêt pour les langues orientales, surtout la langue arabe, était évident depuis les siècles passés. Il cite les traductions de l'arabe en latin du célèbre et fécond Gérard de Crémone, né en 1114. Un moine anglais, Michel Scot, était en 1217 à Tolède, une ville d'Espagne, où il acquit la connaissance de la langue arabe et fit sa traduction. Le français Roger Bacon, et après lui le dominicain Raymond Lulle, appelaient au XIIe siècle l'attention de leurs contemporains sur l'importance des études orientales pour la philosophie et pour les sciences.

Il ajoute que François<sup>1er</sup> en 1530, fonda le collège de France, et établit des chaires de grec et d'hébreu. Guillaume Postel, contemporain de ce roi, réalisa un ouvrage de grammaire des langues orientales. Cet orientaliste, apprit la langue arabe lors de ses voyages en Afrique et en Asie. En 1587, Henri III, fonda une chaire d'arabe au collège de France.<sup>1</sup> Mais la traduction en Occident ne se relégua pas aux siècles passés ; au contraire elle connut une continuité et une production soutenue au fur et à mesure des avancées scientifiques et techniques. C'est ainsi que les recherches sur la méthodologie et les techniques de la traduction, à travers le temps, aboutirent à plusieurs options selon les textes à traduire. A titre d'indication, d'abord « la traduction-appropriation » est le résultat d'un détournement du sens général, d'une œuvre étrangère. Ici, le traducteur va opérer de profondes transformations sur le texte original. Le but de cette opération c'est de l'utiliser aux fins d'un projet collectif ou pour la reconnaissance d'une langue donnée et pour mieux l'affirmer au détriment de la source initiale ;<sup>2</sup> c'est ce qui a été fait par exemple en Espagne sous Alphonse X, dit le sage, (Tolède 1221-Séville 1248), roi de Castille et de Léon (1252-1284) et empereur germanique (1257-1272). Il fit dresser des tables astronomiques dites tables Alphonsines, et composa des cantiques à la Vierge.<sup>3</sup>

Ensuite « La traduction dépaysante », qui consiste à transférer dans la langue cible les composantes et caractéristiques de la langue source de même que les annotations

---

<sup>1</sup> L C Féraud, op.cit. p-9-13

<sup>2</sup> جميل أبو نصري-ادوار مرقس- بهاء الدين، المرجع السابق، ص.191.

<sup>3</sup> Petit Larousse 2008, op.cit. p 1111.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

culturelles ou civilisationnelles de l'œuvre originelle. Il y a également « la traduction éloignante » qui consiste à adopter un juste milieu entre deux extrêmes, grâce à l'utilisation de la syntaxe, pour rapprocher les unités linguistiques et solutionner en quelque sorte les contradictions internes de la traduction. On citera rapidement d'autres modes de traduction, notamment « la traduction libre », où il s'agit là, de s'éloigner de la conformité de l'œuvre originale avec des omissions et des ajouts, voir une disposition différente de l'ordre des idées. « La traduction littérale », dans ce cas les traductions sont correctes au plan grammatical, selon une étroite conformité au texte original, c'est une sorte de « traduction calque », qui adopte les mots (mot à mot) au détriment de leur sens. Cette forme de littéralisme, théologico-bibliste est utilisée en traduction biblique, estime Jean-René Ladmiral (1981).<sup>1</sup> Il ya encore les néologismes dits « sourcier et cibliste », révélés par Jean René Ladmiral en 1983. On entend par « sourcier » le traducteur qui attribue de l'intérêt au signifiant de la langue du texte source et « cibliste » celui qui respecte le sens et la valeur d'une parole qui doit intervenir dans la langue cible.<sup>2</sup>

En fait l'acquisition et l'assimilation de la langue arabe et des autres langues orientales reflétaient le souci des Européens pour comprendre tout ce qui se rapporte à la culture orientale. Dans son ouvrage: Méthodologie du traducteur, entre l'écriture, l'équivalence, le loisir et le professionnalisme, Mohamed El-Didaoui, écrit que l'édition des ouvrages scientifiques, s'est effectuée grâce à l'intérêt porté aux écrits des érudits musulmans. De même, les hommes de science européens avaient acquis des connaissances et s'inspiraient des découvertes inscrites dans les ouvrages légués par les auteurs arabes. Parmi ces scientifiques, on citera le moine Thomas d'Aquin et plus tard Descartes. En outre la poésie espagnole était composée selon l'agencement poétique des vers arabes.

L'école de Tolède avait traduit de nombreux ouvrages scientifiques de l'arabe à la langue espagnole. Les traducteurs travaillaient généralement en commun. L'un d'eux traduisait de l'arabe à la langue espagnole vulgaire, un autre transposait cette traduction en latin. Mais on nota cependant que les ouvrages étaient mal traduits à cette langue et difficiles à comprendre. Certaines œuvres furent transposées directement au latin. Un autre

---

<sup>1</sup> جميل أبو نصري-ادوار مرقس- بهاء الدين، المرجع السابق، ص.177- 179.  
<sup>2</sup> نفسه، ص 177 à 181

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

point est soulevé, c'est l'intérêt que portaient les traducteurs aux œuvres des auteurs arabes, dans l'esprit d'assimiler la culture arabo-islamique et d'étudier ses points faibles pour contrecarrer la divulgation de ses fondements, et en même temps pour infirmer ses préceptes.<sup>1</sup> Parmi les contradicteurs, on citera le moine Raymond Lulle, qui avec ses coreligionnaires, se faisaient passer pour des musulmans et écrivaient à la manière des philosophes musulmans. L C Férand, a évoqué auparavant ce moine. En même temps, ils s'inspiraient des savoirs légués par les érudits musulmans, pour conforter leurs propres écritures. Ils publièrent les romans des Milles et une nuits ainsi que Kalila et Dimna.

Dante s'est inspiré de l'ascension nocturne de notre messager, Mohammed, (paix et salut sur le prophète), et aussi de l'ouvrage : La lettre du pardon, d'Abou-El-Ala-El-Maari ; il réalisa alors son œuvre : La divine Comédie.<sup>2</sup> Dans le domaine de la politique, les Espagnols acquirent un savoir faire, à partir de textes arabes.

Plus récemment, la formation de traducteur est assurée pendant une durée de 3 à 4 ans, par des Instituts universitaires comme l'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (E.S.I.T.) à Paris et à l'Ecole d'Interprètes de Genève. Il existe aussi des établissements privés qui assurent la formation dans cette matière.

Concernant l'évolution de la traduction en occident, la découverte de l'imprimerie par Gutenberg (Johannes Gensfleisch 1394/99 décédé à Mayence le 3 II 1468), imprimeur allemand, donna un essor prodigieux à l'édition des ouvrages. Il termina en 1455 la fameuse : Bible latine à quarante deux lignes, dite Bible de Gutenberg.<sup>3</sup> Au 15<sup>ème</sup> siècle, cette découverte impulsât les travaux de traduction. De même l'avènement de la révolution industrielle avait permis des échanges dans tous les domaines et influa sur la production des ouvrages traduits. En Angleterre, les activités de traduction étaient particulièrement encouragées et suivis personnellement par la reine Elisabeth.<sup>4</sup> En

---

<sup>1</sup>أنخبالنتيا 1955 تاريخ الفكر الأندلسي ترجمة من الامبانية حسين مؤنس، مكتبة الثقافة الإسلامية، ص347. و محمد الديدواي منهاج المترجم بين الكتابة و الاصطلاح و الهواية و الاحتراف المركز الثقافي العربي الدار البيضاء المغرب، المركز الثقافي العربي، الدار البيضاء، المغرب، ط الأولى، 2005.

<sup>2</sup>نفسه، ص.535-540-551.

<sup>3</sup>M. Mourre, Dictionnaire Encyclopédique D'histoire, Edition. Bardos, Paris, 1978, p. 2128.

<sup>4</sup>Savory, The art of translation, Edition. Jonathan .Cape, London, 1968, p.23.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

Allemagne, on considérait que la traduction était une composante du patrimoine intellectuel humain et même que toute

Ecriture était estimée comme un élément apte à être traduit. Les tenants de cette idée sont : Novalis (1772-1801), Schlegel (1772-1829), Von Humboldt (1816) et Goethe (1819).<sup>1</sup>

En France, Napoléon Bonaparte, en 1798, ordonna la construction d'une haute école de traduction, avec une bibliothèque, où des commissions étaient chargées de l'impression, et de la traduction. Par ailleurs, il intégra dans l'Armée d'Égypte des interprètes officiels, dont Venture de Paradis, Amédée Jaubert, Bracevich, Delaporte.<sup>2</sup> En fait si nous avons donné un bref aperçu sur les étapes de la traduction, sans être exhaustif, c'est pour montrer l'intérêt porté à cette matière et à son évolution méthodologique à travers le temps puis son déroulement et son développement dans les pays occidentaux.

#### I. 3. LA TRADUCTION EN ORIENT

On entend par la traduction en orient, les travaux accomplis par les traducteurs de l'orient islamique.

Depuis les temps reculés, de l'ancienne Égypte (3000 ans A.J.C.), jusqu'à l'Espagne, et de nos jours, la traduction était et continue à être le moyen de transmission des connaissances entre les peuples et les civilisations. Les nations accordent à cette discipline un rang élevé dans la stratégie de développement. Son rôle est prééminent dans le transfert des données internationales, culturelles, littéraires et scientifiques, surtout à notre époque, où les informations dans tous les domaines, et dans plusieurs langues, s'avèrent nécessaires pour le progrès des états.

A l'époque dite Djahilite, ou de polythéisme, au tout début de l'Islam, c'est Al-Harith Ibn Kilda, contemporain du prophète Mohammed, ( paix et salut sur le prophète), qui entreprit la traduction d'ouvrages grecs, traitant de la médecine, acquis à partir de Gondé-Shapour (Perse). Au début de l'avènement de l'islam, Il est rapporté que le prophète, que le salut et la prière divine soient sur lui, a créé un véritable office de messagerie. Ce qui constituait une réelle révolution dans l'histoire de l'écriture de la langue arabe. Dans ce bureau, il y avait plus de quarante secrétaires ainsi que des

---

<sup>1</sup>Hellal Yamina ; La Théorie de la Traduction, Office Des Publications Universitaires Alger, 1986, N°1, p 35.

<sup>2</sup>L. Ch. Féraud, Op.cit, p.21.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

traducteurs, compagnons du prophète, qui traduisaient dans les langues assyrienne, grecque, hébraïque et éthiopienne.<sup>1</sup>

Ainsi la traduction était un des moyens de communication entre la nation arabe et les autres peuples. Il faut souligner que le coran et les Hadiths, recueils des paroles et actes du prophète Mohamed, étaient le véritable moteur qui poussait et motivait les musulmans à s'intéresser aux sciences et à la culture en général.<sup>2</sup>Toujours dans ce contexte, on rapporte que le compagnon du prophète, Saad Ibn-Abi-Wakas, voulait entreprendre la traduction des sciences persanes, lors de la conquête de la Perse par les armées musulmanes ; malheureusement, il n'obtint pas l'accord d'Omar-Ibn-Al-Khattab, second calife de l'islam. Les manuscrits persans furent jetés à l'eau ou brûlés.<sup>3</sup>Après le prophète, le calife Omar Ibn-Al- khattab ordonna à ses gouverneurs de laisser l'administration des pays nouvellement islamisés, la Syrie, la Perse, l'Égypte, fonctionner dans leurs langues respectives, à savoir le romain, le persan, et le copte. Plus tard les Omeyyades, notamment l'émir Khaled Ibn Yazid ibn Mouaouia et Abdelmalik Ibn Marwan, procédèrent à l'arabisation progressive de ces administrations.<sup>4</sup> On rapporte aussi que l'émir khaled chargea un groupe de philosophes grecs, résidant en Egypte et maîtrisant l'arabe, de traduire des ouvrages grecs vers l'arabe.<sup>5</sup>

Le relais sera pris par un centre de traduction de portée internationale pour l'époque. Il s'agit de Beit-El-Hikma à Baghdâd, fondée vers 217H/832, par le second khalife Abbasside, El-Mamoun, fils d'Haroun Rachid (766-833). Sous son impulsion, la traduction connût un essor remarquable. Le khalife confia la direction de Beit-El-Hikma à Yahya Ibn Moussaweyh, puis à son disciple et prolifique Honein Ibn Ishak. Ces deux érudits étaient de confession chrétienne. Durant un siècle des équipes de traducteurs se relayèrent sans cesse pour traduire en arabe des œuvres syriaques, grecques, persanes. Des milliers de termes, de notions philosophiques, scientifiques, artistiques, théologiques furent arabisés.

---

<sup>1</sup>الدروبي ، سمير ، الترجمة والتعريب بين العصرين العباسي والمملوكي منشورات الملك فيصل للبحوث والدراسات، السعودية، الطبعة الأولى، 2007، ص. 11 .

<sup>2</sup>الجميلي، رشيد، حركة الترجمة في المشرق الإسلامي في القرنين الثالث والرابع للهجرة، دار الشؤون الثقافية، بغداد، الطبعة الأولى، 1986، ص. 60.

<sup>3</sup>ابن خلدون، عبد الرحمن، المقدمة، مكتبة المتنى، بغداد، 1970، ص. 479- 480.

<sup>4</sup>الجميلي رشيد، المرجع السابق، ص.305-306.

<sup>5</sup>سليمان العيسى ، الترجمة في خدمة الثقافة الشعبية ، اتحاد الكتب العرب ، دمشق ، 1999 ، ص.13-14.

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

Des familles de traducteurs se succédèrent de père en fils. On citera entre autres, les Ibn-Ishak, les Ibn-Quorra, les Al-Kindi, les Ibn-Louqua, les Ibn-El-Batriq, les Bakhtaichoue, les Yakoub Ibn-Tarek, les Fazzari. Parmi les œuvres étudiées, commentées puis traduites, on évoquera celles de Platon, d'Aristote, de Plotin, de Galien, de Plutarque de Ptolémée, d'Alexandre.<sup>1</sup>

Lorsque Baghdâd, minaret de la culture arabo-islamique, chancela sous les coups de l'infortune de l'histoire, c'est à Tolède en Espagne, qu'eut lieu la reprise des travaux de traduction et de transmission de l'héritage des connaissances universelles vers l'Europe. C'est donc grâce aux efforts incessants et réitérés des grammairiens et linguistiques arabes ou arabisés que le flambeau de la civilisation et de la culture humaine continua à éclairer la voie du savoir. La philosophie, les mathématiques, la chimie, (de l'arabe el-kimia), la physique, l'astronomie, la géométrie, la mécanique, la poésie, la musique, pour ne citer que quelques disciplines, furent non seulement traduites, mais aussi enrichies, commentées et adaptées.<sup>2</sup>

La traduction en arabe de l'héritage grec, persan, hindou, et latin a contribué au développement des Arabes, qui devinrent par la suite les civilisateurs et les maîtres du monde aux X<sup>ème</sup>, XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles. C'est grâce à la traduction arabe du contenu des livres de l'héritage universel gréco-latin, conservé dans des livres arabes, que l'Europe a traduit à son tour, en latin et catalan, puis qu'elle a utilisé pour sortir de l'ignorance et de l'intolérance. C'est à la faveur de la traduction que la langue arabe est devenue la langue de la transmission des savoirs les plus divers de l'Antiquité, de l'Orient ancien, et du monde musulman, au profit du Moyen Age occidental.

On trouvera de plus amples données sur l'apport des traducteurs musulmans dans trois ouvrages de spécialistes de renommée mondiale de la culture et de la civilisation arabe ; il s'agit des ouvrages titrés : Ce que la culture doit aux Arabes d'Espagne de Juan

---

<sup>1</sup>B. Hammana, Traduction et quête de l'universalité (le cas de Beit-Al-Hikma Baghdad) *Al-Moutargim*, N°1, revue de traduction et d'interprétation, université d'Oran janvier-juin 2001, p.60-64.

<sup>2</sup>D.O'Leary, *Arabic Thought and its place in History*, Kegan. Paul. Trench Trubner, London, 1922, p. 123.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

Vernet, La civilisation des Arabes de Gustave Lebon, L'époque d'El-Mamoun, en trois volumes.<sup>1</sup>Dans le livre intitulé : L'époque d'El Mamoun, on trouve des ouvrages traduits du grec et des autres langues en arabe, dont , huit livres de philosophie et de littérature, de Platon, dix-neuf livres d'Aristote, dix-livres de sciences médicales d'Hippocrate, quarante livres de Gallien, les mathématiques d'Euclide, des livres d'astrologie, de mécanique, de calcul, de musique.<sup>2</sup>

Les connaissances scientifiques de l'antiquité se sont transmises ainsi : quand les Nestoriens furent exilés de l'empire d'orient, ils fondèrent à Edesse, en Mésopotamie, une école qui propageait le savoir grec essentiellement en Perse et en Syrie. Cette école fut détruite sous Zénon l'Isaurien, empereur romain d'orient de 474 à 491. Son édit d'union avec les Monophysites, provoqua avec Rome un schisme qui durera jusqu'à Justinien, (482-565) empereur Byzantin, qui en Orient a pu maintenir les Perses à distance.<sup>3</sup>

Afin de mieux saisir cette phase de transmission des connaissances de l'antiquité, acquises par les érudits musulmans ; il est opportun de clarifier les données sur la signification des termes rapportés dans ce passage.

Le Nestorianisme était la doctrine de Nestorius, prêtre d'Antioche (380-451), déclarée hérétique par le concile d'Ephèse en 431. Le Concile est une assemblée régulière d'évêques et de théologiens, qui décident des questions de doctrine ou de discipline ecclésiastiques. Nestorius enseignait qu'en Jésus-Christ coexistaient deux personnes, l'une divine, l'autre humaine. La pensée de Nestorius survit dans l'église nestorienne, qui prospère au XIIIème siècle. Elle est réduite maintenant à quelques communautés regroupées la plupart au nord de l'Irak.<sup>4</sup>

Le Monophysisme, était une doctrine déclarée hérétique par le concile de Chalcédoine-(451). Elle ne reconnaît qu'une seule nature divine en Jésus-Christ.

---

<sup>1</sup>B.Hassan, Le rôle de la traduction dans le rayonnement culturel, Al-Mutargim, N°4, Janvier-Juin 2002, p.33-36.

<sup>2</sup> أحمد فريد رفاعي ، عصر المأمون، مج 2 ، دار الكتب المصرية، 1927 ، ص.381.

<sup>3</sup> Dictionnaire Petit Larousse, 2008, p.1780

<sup>4</sup>Ibidem, p. 686.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

Son principal représentant est Eutychés. Le monophysisme survit, sous une forme atténuée, dans quelques églises orientales et ses professeurs furent bien accueillis par les rois Sassanides, dynastie Perse qui régna en Iran de 224 à 651, après les Parthes Arsacides, et avant l'invasion arabe.<sup>1</sup>C'est alors que les savants des écoles d'Athènes et d'Alexandrie, devant cet accueil, rejoignirent la Perse. Les auteurs grecs tels qu'Aristote, Galien et Dioscoride, médecin grec, connaisseur en botanique, furent traduits dans les langues les plus répandues de l'orient à savoir le syriaque, et le babylonien.<sup>2</sup>

Quand les musulmans conquièrent la Perse et la Syrie, ils trouvèrent une partie du legs de la science grecque ; ils traduisirent les versions syriaques en arabe. Les anciens auteurs non encore traduits le furent par la suite. Les études littéraires et scientifiques connurent aussi une vive impulsion. En Espagne, les Arabes poursuivirent la lecture et la traduction des anciens auteurs notamment grecs, dans leur propre langue, et apprirent aussi le latin et le castillan. Gustave Le Bon, écrit que la bibliothèque de l'Escurial, contient des dictionnaires arabe-grec, arabe-latin, arabe-espagnol, dont les auteurs étaient des musulmans.<sup>3</sup>

Les traducteurs arabes s'attachèrent à transcrire dans leur langue les meilleures et les plus importantes productions grecques, d'où l'abondance de textes philosophiques grecs déjà traduits en arabe à la fin du VIIIème siècle.<sup>4</sup>

La persévérance des traducteurs arabes était soutenue moralement et matériellement par les califes qui les récompensaient généreusement.

Autres traductions des auteurs arabes : en littérature, l'ouvrage : Kalila wa Dimna, signalé auparavant, qui est un recueil de contes et fables, dont s'est inspiré Jean de la Fontaine, né à château Thierry-1621 et mort à Paris en 1695, poète français, auteur des Fables de la Fontaine. L'ouvrage en question, fut traduit du persan.

A partir de la langue hindoue, le sanscrit, des spicilégés de médecine, de mathématiques, d'astrologie, d'histoire et des contes étaient traduits en arabe. Des

---

<sup>1</sup> Dictionnaire. Petit Larousse, 2008, p. 659, 1669.

<sup>2</sup> Gustave Le Bon. La civilisation des Arabes, p 454 et site [http// Gustave Le Bon.com](http://GustaveLeBon.com)

<sup>3</sup> G. Le Bon, La civilisation des Arabes, Edition. Firmin .Didot, Paris, 1884 p. 454.

<sup>4</sup> J. Vernet, Ce que la culture doit aux arabes d'Espagne, Edition. Sindbad. Paris, 1985, p.92.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

disciplines, telle la philosophie, l'histoire du droit, étaient également transposées du latin à la langue arabe, et la chimie à partir du copte.

On pourrait disserter sans fin sur les siècles antérieurs à propos du rôle des interprètes et traducteurs arabes ; ainsi l'Europe, aux XIème et XIIème siècles, puise dans les ouvrages arabes et à la traduction de leurs livres. Gustave le Bon, écrit :

*De la même façon que les arabes firent preuve d'un intérêt inégal pour l'héritage reçu de l'antiquité, les traducteurs latins médiévaux marquèrent à leur tour leurs préférences dans le legs reçu du monde arabe.<sup>1</sup>*

Par ailleurs ce n'est pas par l'intermédiaire des croisades que la science pénétra en Europe. Juan Vernet, rapporte que :

*Dès 1130 un collège de traducteurs établi à Tolède et patronné par l'archevêque Raymond commença la traduction en latin des plus célèbres auteurs arabes. Le succès de ces traducteurs fut considérable ; un monde nouveau était révélé à l'occident et dans tout le courant des XIIème, XIIIème et XIVème siècles. Non seulement les auteurs arabes comme Avicenne, Averroès, furent traduits, mais encore les auteurs grecs tels Galien, Hippocrate, Platon, Aristote, Euclide, Archimède, Ptolémée, que nous avons signalé plus haut, étaient traduits par les musulmans, dans leur propre langue. Dans son histoire de la médecine arabe, le docteur Leclerc porte à plus de trois cents le nombre des ouvrages arabes traduits en latin. Le moyen âge ne connût l'antiquité grecque qu'après qu'elle eut passé d'abord parla langue des disciples de Mohamed. C'est grâce à ces traductions que d'anciens auteurs dont les ouvrages originaux sont perdus, en partie, ont été conservés jusqu'à nous. C'est aux arabes seuls et non aux moines du moyen âge, qui ignoraient jusqu'à l'existence du grec, qu'est due la connaissance de l'antiquité et le monde leur doit une reconnaissance éternelle pour avoir sauvé ce précieux dépôt. Effacez les arabes de l'histoire, écrit M. Libri et la renaissance des lettres sera retardée de plusieurs siècles en Europe.<sup>2</sup>*

Pour conclure, on est en droit d'affirmer que les anciens arabes, tout conquérants qu'ils étaient, c'est par l'ouverture d'esprit conjuguée à leur curiosité scientifique et leur

---

<sup>1</sup>G. Lebon, Op.cit, p.345.

<sup>2</sup>J. Vernet, Op.cit. p. 95.

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

soif du savoir qu'ils assimilèrent la culture des civilisations antérieures à leur époque. Mais il nous semble que le levain et l'ardeur que portaient les savants musulmans pour les connaissances scientifiques, trouvent leur motivation dans la parfaite connaissance du saint livre, le Coran. N'est-il pas dit dans le livre sacré :

*Il est, dans la création des cieux et de la terre et l'opposition de la nuit et du jour, des preuves pour les biens pensants, ceux qui évoquent Allah, debout, assis et sur leurs flancs, et ceux qui réfléchissent sur la création des cieux et de la terre, notre Dieu, tu n'as pas créé cela outrageusement, soit loué, prévient nous du supplice du feu de l'enfer.<sup>1</sup>*

Il est également dit dans les « hadiths », ou recueil des paroles et actes du prophète Mohamed, que le salut et la prière divine soient sur lui :

*Demandez la science, du berceau jusqu'au cercueil », c'est-à-dire tout le long de la vie et « allez chercher la science même jusqu'en chine ».*

Finalement, les avancées scientifiques ne sont pas l'exclusivité d'une civilisation, mais le résultat du brassage culturel entre les différentes nations. Tous les hommes doivent échanger leurs expériences, car nul, ne peut prétendre détenir, à lui seul, la vérité. Recevoir et donner, comme le dit Montesquieu, « *frotter et limer sa cervelle contre celle d'autrui* », est une des règles du progrès. C'est donc par le contact, l'échange des connaissances, la tolérance, le respect de la différence, la considération de « l'autre », c'est grâce à ces valeurs intrinsèques que l'humanité peut aller de l'avant de manière positive. Les résultats scientifiques le prouvent. Mais la science est une arme à double tranchant ; mal utilisée, elle est alors la source de malheurs ; l'exemple en est donné par l'utilisation de l'arsenal nucléaire dans les conflits entre états.

Toujours à propos de la traduction des œuvres arabes vers le latin, voici ce que l'interprète principal L. Charles Féraud rapporte comme nous l'avons précédemment cité :

*Les traductions de l'arabe en latin commencèrent à devenir sérieuses à partir du célèbre et*

---

<sup>1</sup> - سورة آل عمران. الآيات رقم ، 189 - 191190.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

*fécond Gérard de Crémone, né en 1114. Le dominicain, Albert le Grand, né en Souabe en 1193, qui vint expliquer Aristote à Paris, habillé à la manière arabe, quand il écrivit sur la philosophie rationnelle, avait entre les mains les traités ou les commentaires d'Al-Farabi, d'Avicenne et d'El-Ghazali. Le moine anglais Michel Scot était à Tolède, en 1217 ; c'est là où il acquit, sans doute, la connaissance de la langue arabe et qu'il fit ses traductions. Le franciscain Roger Bacon, et, après lui, le dominicain Raymond Lulle, appelaient, au XIII<sup>e</sup> siècle, l'attention de leurs contemporains sur l'importance des études orientales pour la philosophie et pour les sciences.<sup>1</sup>*

L'interprète principal L. Charles Féraud qui a écrit son ouvrage sur les interprètes de l'armée d'Afrique, en 1876, confirme donc ce qui a été dit au sujet des travaux de traduction des principaux livres rédigés par les auteurs arabes. Par ailleurs, l'apport des anciens savants et érudits arabes est d'actualité. En effet, nous rapportons un passage à ce sujet, parut au journal le quotidien d'Oran du 17 aout 2011,<sup>2</sup> sous la plume de Mohamed Alioui. Il écrit :

*L'histoire nous témoigne un peu plus de cinq cent astronomes, des centaines de médecins, de physiciens, de philosophes qui ont consacré leur vie à la recherche, à la transmission du savoir aux autres contrées du monde.*

L'écrivain Espagnol Blasco Ibanez, dans son livre : l'ombre de la cathédrale-1957, précise qu'en Espagne, l'essor n'est pas venu du nord avec la horde barbare, il est venu du midi avec les arabo-musulmans conquérants, affirmant que c'est une expédition civilisatrice beaucoup plus qu'une conquête. Il ajoute dans son œuvre, Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, que Voltaire a écrit :

*« Nous leurs devons de nouveaux remèdes qu'on nomme les minoratifs, plus doux et plus salutaires que ceux qui étaient auparavant en usage dans l'école d'Hippocrate et de Galien ».*

René Talion, dans : la Science Antique et Médiévale, des Origines à 1450, écrit :

---

<sup>1</sup> L. Ch. Féraud, Op.cit, p. 10,11.

<sup>2</sup>A. Mohamed, T'as vu ce qu'on fait les frères Béni Moussa? Le Quotidien d'Oran 17 Aout 2011 N°5083, p.15.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

*Si nous réunissons les conditions religieuses et humaines, nous comprendrons la situation des savants musulmans et la poussée qu'ils ont donnée aux savants de toutes les confessions et de toutes races, en les mobilisant pour une œuvre commune en langue arabe. La science est effectivement une des institutions de la cité musulmane.*

Zigrid Hunke, une chercheuse Allemande dans son œuvre : le soleil des Arabes brille sur l'occident, rend hommage à ces inventeurs de génie, trop longtemps ignorés des manuels scolaires occidentaux et aujourd'hui encore souvent réduits au rôle de simples traducteurs des textes des Anciens.<sup>1</sup> Zigrid, commente un fait sur les raisons de la traduction du patrimoine étranger lors du règne des Omeiyades. Le prince Khaled Ibn-Yazid a encouragé la traduction des sciences. Elle le compare à un anneau d'une longue chaîne, parmi ceux qui ont stimulé l'activité scientifique, car ce prince a commencé par inviter les hommes de sciences connaisseurs de la langue grecque et les arabes d'Alexandrie, et il les a chargés de traduire des travaux grecs et égyptiens à une langue différente, voulant de cette façon traiter les différentes cultures par sa langue.<sup>2</sup>

Ainsi, un tournant décisif s'est produit dans la transmission des connaissances universelles grâce aux érudits et traducteurs arabes. Cependant en orient, après l'âge d'or de la traduction, au temps des califats Omeiyade et Abbasside, les états du moyen orient connurent une léthargie dans le domaine des sciences pragmatiques. Ainsi par exemple, en Egypte bien que les invasions des croisés puis des tartares furent repoussées par les Mamelouks, le pays demeura dans l'immobilisme dans presque tous les domaines.

A la fin du 9<sup>ème</sup> siècle de l'hégire, soit le 15<sup>ème</sup> siècle a.p. J.C, le pays passa sous l'emprise de l'empire Ottoman. Cette période est caractérisée par la lutte pour le pouvoir entre le pacha, le cabinet et les mamelouks. Le pays entra dans la léthargie à tous les niveaux. Cette situation de stagnation serait en partie due au manque de contact entre le pouvoir turc qui gouvernait l'Egypte, et la civilisation occidentale. Cette image de la situation de ce pays musulman au cours du 15<sup>ème</sup> siècle, illustre le retard de progrès du moyen orient et en conséquence le retard de la traduction à cette époque.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> زيغريد هونكه، شمس العرب تسطع على الغرب، " اثر الحضارة العربية على أوروبا"، نقله عن الألمانية فاروق بيضون- كمال دسوقي، دار الجيل، بيروت، الطبعة الثامنة، 1993، ص. 504-505.

<sup>2</sup> نفسه، ص. 505.

<sup>3</sup> جمال الدين الشيال، المرجع السابق، ص6-9.

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

Cependant, nous ne pouvons occulter la période de Mehemet Ali (Mohamed Ali), fondateur de l’Egypte moderne. Il est né à Cavalla-Macédoine (1769), mort au château de Choubra, près du Nil, le 2 aout 1845. Vice-roi d’Egypte (1805/1849), il était d’origine albanaise. Il combattit avec un corps albanais, les Français en Egypte et se distingua à Aboukir (1799). Mohamed Ali était un chef énergique et ambitieux. En 1804, il s’empara du pouvoir et devint Pacha d’Egypte, reconnu par la Grande Porte (le gouvernement turc).

Il força les Mamelouks à l’obéissance en les combattants, et mit à mort 480 de leurs chefs (1<sup>e</sup> mars 1811). Par cette action il devint le maître incontesté de l’Egypte. En 1814, il nationalisa toutes les terres et obligea les anciens propriétaires à devenir de simples fermiers. Il lança la construction de routes, de canaux et d’ateliers. Il développa la culture du coton et introduisit celle de la canne à sucre. Sous son impulsion le système scolaire est transformé, et il envoya des étudiants en Europe. Il fit participer des spécialistes français, civils et militaires pour lancer des réformes. Il créa aussi une armée moderne. Sous sa gouvernance, l’Egypte connut plusieurs victoires militaires.

Mais la maladie, le poussa à céder la régence à son fils Ibrahim. Mohamed Ali est considéré comme le fondateur de l’Egypte moderne et le précurseur du réveil du monde musulman.<sup>1</sup>Mais, on peut se demander qu’elle fût la situation de la traduction au temps de Mohamed Ali, en Egypte.

On rapporte que la traduction était exécutée par des Syriens. Cependant selon les chercheurs, ces derniers n’avaient pas une connaissance suffisante des langues à traduire ni même de la langue arabe. En fait leur savoir était limité au dialecte parlé, et ils n’avaient pas une formation pédagogique. En outre, ils étaient de confession chrétienne et méconnaissaient le Coran et les sciences religieuses du culte musulman.<sup>2</sup>Quant à Rifâat El-Tahtaoui, il entreprit lui-même la révision et la correction des ouvrages traduits ; mais dépassé par la besogne, il associa quelques enseignants de langues, et des cheikhs, ou érudits musulmans, pour l’aider.<sup>3</sup>On signalera que la traduction des termes, par certains

---

<sup>1</sup>M. Mourre, op.cit. p 2918.

<sup>2</sup> جمال الدين الشيبان، المرجع السابق، ص. 172.

<sup>3</sup> محمد النيداوي، منهاج المترجم بين الكتابة و الاصطلاح و الهواية و الاحتراف، المركز الثقافي العربي، بيروت، الطبعة الأولى، 2005، ص. 834.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

traducteurs lors de la campagne militaire française sur l'Égypte, était imprécise, d'où l'intérêt de la réalisation de lexiques bilingues. En fait la traduction de la terminologie en Égypte était, à cette époque, exécutée par des individualités et cela jusqu'à la fin de l'ère Ottomane.

Parmi les ouvrages réalisés on citera celui de Tadj-El- Arrous de Mortadha Zabidi, où sont consignés des milliers de termes traduits, ce qui reflète l'utilité des dictionnaires. Toujours en Égypte, pour plus d'efficacité, on retourna aux anciens glossaires écrits en arabe, pour réviser et revoir les glossaires traduits dans les autres langues. Cette révision est illustrée par les ouvrages suivants : El-Tahdib, d'El-Azhari, El-Jamhara, d'Ibn-Darid et, El-Mouhkem, d'Ibn-Saïdi, El-Assas, d'El-Zamakhchari, Tahdib-Etahdib, d'El-Tanoukhi, El-misbah, d'El-Fayoumi. De cette façon, la langue arabe a bénéficié directement des connaissances grâce à la traduction en même temps que la réalisation de lexiques de différentes langues. Il s'en est suivi de cette activité, le lancement d'imprimeries<sup>1</sup>, et l'édition de livres traduits. L'apport indirect, est que le style de la langue arabe s'est libéré en quelque sorte des anciens modes d'écriture et devint plus compréhensible et plus « souple ». Ainsi la traduction du temps de Mohamed Ali, au cours de 20 années, a connu une apogée mais avec peu d'édition. L'école des langues, réalisée en 1835, produisit des travaux en sociologie, en littérature, en géographie, en histoire, travaux qui étaient accessibles au lectorat. Cependant, l'influence de cette école ne dura pas longtemps, car elle fermât après la mort de Mohamed Ali ; toutefois, les élèves de cet établissement continuèrent à produire des œuvres du temps d'Ismail, en Égypte. La renaissance culturelle était alors lancée grâce aux efforts des intellectuels Égyptiens.<sup>2</sup>

#### I. 4. DE L'ORIENTALISME ET DES ORIENTALISTES

On ne peut saisir les réalités sur les interprètes, si on ne parle pas de l'orientalisme et des orientalistes. Le passé historique qui caractérise les échanges, les influences, les intérêts de divers ordres entre l'occident et l'orient islamique, ne peut être compris si l'on passe outre ces notions. C'est un passage obligé.

---

<sup>1</sup>جمال الدين الشيبان، المرجع السابق، ص.224.

<sup>2</sup>محمد الديدواوي، المرجع السابق ، ص348-349

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

L'orient en tant qu'entité géographique, existe bien avant les notions d'orientalisme et d'orientalistes. Il est le lieu d'émergence des civilisations humaines. A l'aube de l'histoire, il était aussi la terre où sont nées les religions monothéistes :le jndaïsme, le christianisme et l'islam. L'orient qui a été étudié dans sa culture et son patrimoine, par les spécialistes occidentaux, c'est l'étendue géographique située à l'est de la mer méditerranée, ou Moyen orient, et par extension, la zone qui va des frontières de la Chine jusqu'à la Mauritanie au sud. Il comprend également l'Irak et la Turquie au nord, jusqu'à l'Indonésie au sud.<sup>1</sup>

Dans l'esprit des orientalistes, l'orient ne se limite pas aux pays situés géographiquement dans son aire tels la Russie, la Chine, le Japon, mais ce sont les états de la civilisation islamique. Ainsi l'Andalousie, les pays maghrébins, sont considérés comme appartenant au Moyen Orient du fait de leur religion.

L'étude du Moyen Orient dans toutes ses composantes, par les Européens, a donné naissance à la science de l'orientalisme, ayant pour finalité, la connaissance profonde des données civilisationnelles, culturelles et religieuses de cet espace géographique. Les études menées sur l'orientalisme étaient, et le sont encore, complètes, précises, au plan historique, géographique, culturel, social et économique. A ce sujet, Edouard Saïd s'exprime ainsi : « Il faut mettre l'orientalisme dans la salle d'étude, afin de saisir pleinement tous ses aspects et ses spécificité.<sup>2</sup> »

Bien que les orientalistes se soient intéressés au Moyen Orient et ont étudié ses domaines, la notion littérale du mot « orientaliste » est apparue en premier lieu en Angleterre, en 1779 et c'est seulement vingt années après que ce terme fut utilisé en France, soit en 1799, pour s'élargir par la suite au reste des pays Européens.

Quant au terme« orientalisme », il est apparu plus tardivement en Angleterre, en 1811, et c'est seulement en 1830 qu'il est usité en France, puis inscrit officiellement dans le dictionnaire de l'académie française, en 1838.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> سعيد عبد الرحمن الأعظمي و آخرون، الإسلام و المستشرقون ، عالم المعرفة للنشر و التوزيع ، جدة ، الطبعة الأولى ، 1985 ص 125-126

<sup>2</sup> إدوارد سعيد، الاستشراق - المعرفة - السلطة - الإنشاء ، ترجمة كمال أبو ديب، مؤسسة الأبحاث العربية، بيروت، 1978، ص.17.

<sup>3</sup> سعيد عبد الرحمان الأعظمي و آخرون ، المرجع السابق،ص.79

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

Les relations entre le monde occidental et l'orient, sont anciennes. C'était des relations surtout d'ordre commercial. La route de la soie à destination de l'Inde et de la Chine offrait des opportunités d'échanges commerciaux lucratifs. Mais l'histoire nous apprend que ces relations étaient également conflictuelles surtout au plan religieux. L'intérêt porté par les nations européennes à l'orient était également justifié par le souci des pautés successives de propager la civilisation chrétienne en orient. Au XIII<sup>ème</sup> siècle, à Paris, la papauté initia vingt clercs, originaires d'orient pour leur inculquer des connaissances sur la religion chrétienne. Leur mission était de répandre, en Asie les principes de la religion chrétienne.<sup>1</sup>

Mais tous ces efforts et cette mobilisation pour connaître ce qui se rapporte à l'orient, découlent, aussi en partie, des rivalités historiques entre l'islam et la chrétienté.

Dés le VIII<sup>ème</sup> siècle, la France, en particulier, était face à l'histoire. Les armées musulmanes prirent l'Andalousie et avancèrent sur le sud de la France et ses villes : Carcassonne, Nîmes, Lyon, Avignon, Bordeaux, et jusqu'aux portes de Poitiers en 732.

Devant l'impétuosité des musulmans, les tours et barricades tombèrent, aucune force ne pouvait les contenir ; c'est alors qu'un chef français, Charles Martel s'opposa à leurs progressions guerrières ; de ce fait il émergea comme le héros national qui sauva la France et la chrétienté. Il stoppa l'avancée de l'armée musulmane, sur l'Europe. Dans la bataille, le commandant des musulmans, Abdou Rahmane El-Ghafak, tomba au champ d'honneur, et la victoire de Charles Martel, ajouta du prestige à son auréole. La France, la Papauté, l'Europe, lui furent reconnaissant. Il devint un héros légendaire, loué par tous. Le Pape Grégoire III, demanda et bénéficia de l'aide de Charles Martel, afin d'affermir son autorité contre ses ennemis et détracteurs. L'alliance entre l'église et l'état Français était plus d'ordre historique que religieux. Les Papes commencèrent à considérer la France comme étant leur protectrice vis-à-vis de leurs adversaires internes, tout en assurant leurs intérêts. Le Pape Etienne II, successeur de Grégoire III, fit de même auprès du roi Pépin le Bref, fils de Charles Martel, qui lui fournit son appui. Lors du règne du roi Charlemagne, l'alliance entre les deux autorités politique et religieuse se renforça davantage. La

---

<sup>1</sup>L.Ch. Féraud, Op.cit, p.10.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

convenance et la concorde entre l'autorité religieuse représentée par les papes de l'église catholique et l'autorité politique figurée par les rois de France, permettaient aux deux forces de maintenir leurs prérogatives mutuelles et leur hégémonie.

La papauté menaçait les contradicteurs des monarchies par le retrait de confiance de l'église ou leur éviction, et les rois de leur côté, soutenaient la papauté contre ses Adversaires avérés.<sup>1</sup> Ainsi l'alliance entre l'église et la royauté devint plus forte d'autant que la France symbolisait la puissance protectrice de la chrétienté.

Ceci pour dire que la France était sur le plan géographique, stratégique, historique, l'état d'Europe le plus concerné et motivé par les guerres de croisades ; d'autant que son territoire fut investi par les armées musulmanes. La menace pointait également sur ses frontières du sud, par l'existence d'un état islamique en Andalousie.<sup>2</sup>

Donc, toutes ces considérations, à savoir les conflits historiques, les recherches scientifiques, la traduction d'ouvrages orientaux, la volonté de répandre la religion chrétienne, la recherche de vastes territoires hors métropole, avaient entraîné, des missionnaires, des marins, des savants, des aventuriers, à connaître l'orient. Les langues, les coutumes, les mœurs, la sociologie, la composition ethnique de ce vaste territoire furent décryptés. Depuis des siècles durant, la curiosité pour l'orient a alimenté la création d'écoles de langues orientales, la formation d'orientalistes et d'interprètes, qui tous, eurent à prendre des missions et des fonctions, au service de leurs états.

Les premiers pionniers de l'orientalisme, étaient des moines qui se rendirent aux écoles de l'Andalousie. Parmi eux, il y avait le moine français Gerardy Orliac (938-1003).<sup>3</sup> Mais les historiens sont unanimes à considérer que le lancement de l'orientalisme officiel, remonte au congrès des églises tenu à Vienneau début du XIVème siècle, en 1312. Le congrès a décidé, de créer des chaires de langue arabe, grecque, hébraïque et assyrienne, dans les universités de Paris, Boulogne, et Avignon.

Cependant, lors des trois siècles qui précédèrent l'officialisation de l'orientalisme, un nombre important d'orientalistes de différents pays de l'Europe, étudièrent ce sujet, selon leurs langues respectives, leurs propres possibilités et leurs objectifs. D'ailleurs,

---

<sup>1</sup>الطبيب بن إبراهيم، الاستشراف الفرنسي وتعدد مهامه خاصة في الجزائر. دار المنابع، الجزائر 2004 ص55 .

<sup>2</sup>نفسه، ص.54-56.

<sup>3</sup>نجيبالعقيقي، المستشرقون، الجزء الأول، دار المعارف، القاهرة، الطبعة الرابعة، 1980، ص.110.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

Drody Bart, orientaliste contemporain, considère que le début des études de la langue arabe et l'Islam en Europe, date en fait du XIIème siècle.<sup>1</sup>

Si les historiens s'accordent mal sur les débuts de l'orientalisme, de notre part nous soulignerons que les orientalistes étaient des personnes cultivés. Ils étaient aussi bien chercheurs, écrivains, qu'enseignants. Engagés dans la politique de leurs pays, ils activaient en tant que militaires, espions, conseillers, consuls, ambassadeurs et ministres. Najib El-Akiki a écrit dans ce sens :

*Lorsque les états occidentaux voulaient établir des relations politiques avec les pays de l'orient, dans le but de les exploiter, ils impliquaient les orientalistes dans leurs projets. Ils les recrutèrent dans l'armée, où comme diplomates. Ils leur attribuaient les chaires de langues orientales dans les grandes universités. Ils les mettaient également à la tête des écoles spéciales, des bibliothèques et des imprimeries de l'état. Les orientalistes occupaient aussi les postes d'interprètes et de secrétaires confidentiels auprès des rois et des gouverneurs. Ils étaient honorés et admis comme membres d'honneur dans les sociétés scientifiques.<sup>2</sup>*

#### 1. 4. 1 L'ORIENTALISME FRANÇAIS

En dépit de la création de l'école des langues orientales en 1795, la voie « drogmanale » se trouve restaurée et les « jeunes » de langues ne disparaîtront qu'en 1874. L'université française se constitue progressivement mais l'orientalisme n'y trouvera pas sa place forte avant la fin du XIXe siècle. Ses principaux foyers institutionnels seront l'Ecole des Langues Orientales, lieu de formation, l'Académie des Inscriptions, où se retrouvent ses grands professeurs, le Collège de France et à partir des années 1860, l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.

La transition avec le siècle précédent est assurée par l'écrasante personnalité de Silvestre de Sacy, l'un des pères fondateurs de l'Ecole des Langues Orientales et son plus grand représentant. Il porte à son aboutissement ultime la grammaire de Port Royal,

---

<sup>1</sup> سعيد عبد الرحمن الأعظمي و آخرون ، المرجع السابق ، ص.73.

<sup>2</sup> نجيب العقيلي، المرجع السابق، الجزء الثالث، ص. 604.

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

monument qu'est sa grammaire arabe. Il porte à un niveau jamais atteint auparavant la connaissance de la littérature arabe médiévale. Survient l'époque révolutionnaire, il se tient à l'écart du champ politique. Cependant il est conduit à introduire la proclamation de Bonaparte en Egypte dans sa chrestomathie arabe, recueil de textes choisis, utiles à l'enseignement et se trouve être le traducteur de la proclamation de la prise d'Alger en 1830. Il est l'un des interlocuteurs et guides des premiers orientaux venus en France, comme Rifaat- El- Tahtaoui.<sup>1</sup>

Dés la période de Restauration, régime politique de la France sous lequel régnèrent Louis XVIII, (1814-1815,1815-1824) et Charles X,(1824-1830). On distingue la première restauration (avril 1814- mars 1815) et la seconde restauration, après les cents jours (juillet 1815-juillet1830),<sup>2</sup> l'orientalisme connaît un développement avec, à la fois l'extension de la domination européenne sur l'Ancien Monde, l'Europe, l'Asie et l'Afrique, et la découverte de grandes civilisations orientales de l'antiquité.

On appelle ceci la Renaissance orientale, où une nouvelle fois, les littératures orientales du domaine arabe et de l'Inde devinrent source d'inspiration pour la littérature européenne. Significativement, l'ouvrage, les Milles et une nuits est de nouveau traduit. Un orientalisme littéraire et artistique se constitue. Un mot de littérature, cet ouvrage, dont les auteurs sont anonymes, est considéré comme un des ouvrages les plus importants de la littérature mondiale et le sommet du livre de contes.

Les spécialistes affirment que sur un noyan originel, le livre persan, Hazar-afsana , probablement destiné à l'éducation des princes, sont venus se greffer des dizaines de contes populaires issus de l'Orient, de l'Asie, et même du Maghreb. L'ouvrage est également considéré comme un exemple parfait de « la mise en abîme », procédé littéraire par lequel une histoire en contient une autre, et celle-ci une autre encore, etc. Le conte est introduit à chaque nuit, par Shehrazade, la narratrice permanente, qui doit sauver constamment sa vie en captivant le roi. Cette œuvre fut traduite dans des dizaines de langues depuis son introduction en Europe au XVIIIe siècle. Dans plusieurs langues, il a connu plusieurs traductions.

---

<sup>1</sup>www.L'orientalisme français : un parcours historique-open-édition.

<sup>2</sup>Dictionnaire Petit Larousse, 2008, p, 1632.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

En français, la première est celle d'Antoine Galland, publiée à partir de 1707. La dernière, publiée dans la prestigieuse Bibliothèque de la Pléiade, remonte à 1991 et est considérée comme la meilleure en langue française. On la doit à André Miquel et Jamel Eddine Bencheikh, l'homme de lettres algérien.<sup>1</sup>

Au XIXe siècle, la perception croissante, est que l'expansion européenne a pour conséquence inéluctable la destruction des cultures orientales, par la contamination européenne naissante à travers le processus de « civilisation » ou de « modernisation ». Les orientalistes sincères, se doivent de sauver autant qu'il est possible la culture orientale authentique avant sa disparition.

Au cours de la colonisation, elle implique un savoir pragmatique de gestion de population par la connaissance de leurs structures sociales et de leurs modes d'organisation juridique. Au temps de la conquête coloniale de l'Algérie ce sont les drogman, interprètes appelés ainsi dans l'empire Ottoman, qui ont fourni ces informations, mais leurs apports se sont révélés des plus insuffisants.<sup>2</sup>

Par ailleurs, il faut reconnaître aux orientalistes d'avoir largement participé à la restauration de la culture arabo-musulmane, grâce à leur persévérance, leur acharnement dans la recherche de documents. Ils ont redécouvert des centaines de manuscrits dans les « zaouias » où écoles coraniques, et dans les dépôts d'ouvrages, que ce soit dans le monde arabe ou en Europe. A titre illustratif, le docteur Aloys-Spenger rapporte que l'ouvrage écrit sur les compagnons du prophète, que le salut et la prière divine soient sur lui, par Ibn-Hajr-El-Askalani, comporte huit mille noms répertoriés avec leur filiation. Même, leur situation, les conditions de leur vie, leurs poèmes, leurs recueils de prose furent dévoilés.<sup>3</sup>

L'orientaliste allemand Felhelem-Albert, qui s'est donné comme second nom : Ibn-El-Werd, avait établi un annuaire complet et précis des manuscrits orientaux, en dix volumes, gardés à la bibliothèque de Berlin<sup>4</sup>. L'orientaliste Postel se vantait de voyager à

---

<sup>1</sup>Journal quotidien El-Watan-Arts & lettres, du 2 juillet 2011, p. 13.

<sup>2</sup>H. Laurens, L'orientalisme français, Institut français .du proche orient. Etude contemporaine, Beyrouth, 2004, p.103et128.

<sup>3</sup> سعيد عبد الرحمن الأعظمي و آخرون المرجع السابق، ص.130-131.  
<sup>4</sup>نفسه، ص.138.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

travers l'Asie, jusqu'en Chine, sans traducteur, du fait de sa connaissance de plusieurs langues orientales.

Tout cela pour dire que les orientalistes étaient bien sûr, au service de leurs pays, et leur mission était de découvrir et de comprendre davantage la culture de l'orient en général et du monde islamique en particulier. Ils rendaient compte sur les situations politiques, économiques, culturelles, stratégiques du pays où ils étaient affectés ou y exerçaient. Ce faisant, ils rendaient service, indirectement, à ces civilisations par leurs recherches acharnées. Si l'orientalisme était pour l'occident un des moyens pour s'immiscer dans les pays du moyen orient et de l'Afrique, l'orientalisme français était un outil remarquable pour arriver à ce but. Les orientalistes français étudiaient tous les documents et archives concernant le patrimoine culturel ou matériel des pays conquis. Ils assimilaient les langues, la culture la religion, les usages, des peuples colonisés pour atteindre les objectifs tracés par l'administration coloniale. Ces objectifs, nous l'avons mentionné, étaient d'entacher l'islam, de déculturer la population, de faire admettre les réalités de la colonisation. Parmi les orientalistes français, on citera :

**Le général Azan P, (1874-1951)** qui écrivit sur l'Emir Abdelkader et sur l'Armée coloniale de l'Afrique du nord (1830-1852)<sup>1</sup>.

**André du Ryer, (1580-1660)** ancien orientaliste qui se perfectionna dans les langues arabe et turque. Il était consul général au Caire.

**Barbier de Meynard, (1826-1908)** célèbre orientaliste français ; il réalisât plusieurs ouvrages de traduction.

**Barthélémy A, (1859-1949)** orientaliste connu, membre de l'association asiatique, désigné comme ministre en orient pour services rendus.

**Basset René, (1855-1924)** est un des grands orientalistes. Il présidât la 4<sup>ème</sup> conférence des orientalistes en Algérie en 1905, professeur de chaire d'arabe à l'école supérieur de littérature d'Alger, promu consul en Algérie.

**Plantet E, (1855-1934)** il activait au ministère des affaires étrangères. Ses œuvres sont : correspondance des deys d'Alger avec la cour de France, en deux tomes.

---

<sup>1</sup>نجيب العقيقي، المرجع السابق، الجزء الأول، ص.211.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

**Beaussier M, (1821-1873)** interprète traducteur du gouvernement français aux affaires étrangères, il vécut à Alger.

On citera à titre indicatif les autres orientalistes, ce sont : **Becher, Jacquot, Grenard F, Joubert, Georges Colin, Marcel JJ.**<sup>1</sup>

En fait, la liste des orientalistes français est longue. Ce que l'on peut dire sur eux, c'est qu'ils étaient évidemment, au service de la France, soit comme officiers de l'armée ou chercheurs civils ou encore diplomates, et parfois ecclésiastiques. Ainsi le rôle des orientalistes français et des Maronites, dans la colonisation des pays arabes et de l'Algérie fut déterminante, car depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, les relations entre l'église maronite et la Papauté à Rome, avait permis aux uns et aux autres de faire connaître au mieux les divers aspects de la civilisation arabo-islamique, à noter que les Maronites proclamèrent leur communion avec l'église de Rome dès le XII<sup>e</sup> siècle.

Le centre principal de l'église maronite se trouve au Liban où elle joue un rôle important et où réside le Patriarche.<sup>2</sup>

#### 1. 4. 2 ORIENTALISME ET PREDICATION CHRETIENNE

L'engouement pour la connaissance des langues orientales et particulièrement la langue arabe était motivée, comme nous l'avons signalé plus haut, par la volonté de la Papauté de propager la culture chrétienne. Il va s'en dire que l'islam avait rayonné sur l'orient, submergeant l'influence de la chrétienté romaine. Son étendue rapide irritait et inquiétait l'Europe. En effet au cours de dix années seulement, lors du règne du calife Omar, plusieurs villes et hameaux furent convertis à l'islam. La prise de Jérusalem, l'ouverture de Constantinople puis l'Andalousie et d'autres contrées, avaient de quoi inquiéter l'église et les rois de l'Europe. A ce propos, Napoléon Bonaparte, déclara : « Les musulmans ont investi la moitié du monde au cours d'un demi siècle.<sup>3</sup> »

La propagation de la religion chrétienne en orient, était l'objectif recherché des autorités religieuses. Depuis les temps reculés, les conflits religieux existaient entre l'occident chrétien et l'orient islamique. Ces antagonismes nourris par des croyances

---

<sup>1</sup> نجيب العقيقي، المرجع السابق، الجزء الأول، ص. 195-207.

<sup>2</sup>Dictionnaire Petit Larousse-2008-p. 622

<sup>3</sup> الطيب بن إبراهيم، المرجع السابق، ص. 54.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

opposées, perpétuent les rivalités jusqu'à nos jours, alimentant indirectement les convoitises des états les plus nantis, guerre en Afghanistan, en Irak, et plus récemment en Lybie, en Egypte.

Le premier, l'occident était soucieux de garder son influence et son hégémonie, et le second avait pour finalité de répandre le message de l'islam et étendre son autorité.

C'est ainsi que le conflit entre l'orient et l'occident n'est pas seulement d'ordre économique ou social, mais aussi d'ordre religieux. La religion reste à travers les temps le langage existentiel, que les hommes cherchent à discerner.

Cependant comme les humains diffèrent de par leurs langues, leurs dialectes, et la couleur de leurs peaux, ils diffèrent également dans leur religion. Le conflit entre les protestants et les catholiques en Irlande en est un exemple.<sup>1</sup>

Les orientalistes étaient, naturellement au service de leurs pays et bien sûr, missionnaires disposés à concourir efficacement pour la propagande religieuse. En effet, pour transmettre le message religieux il est nécessaire de connaître la langue, les usages, la culture, les besoins des populations visées. En fait, la prédication chrétienne a débuté bien avant l'orientalisme ; en 1294, le moine catalan Raymond Lulle (1234-1316) a présenté au pape Clément V deux livres comprenant une stratégie pour amener les musulmans à adhérer à la religion chrétienne. Tout d'abord, c'est par la connaissance de la langue arabe, puis par le biais de l'éducation, de l'école, que l'on essayera d'arriver à convaincre les jeunes et autres à embrasser la religion chrétienne. Le second livre propose de recourir à la force, en cas d'échec patent de la première démarche.<sup>2</sup>

En outre le congrès apostolique de Vienne tenu en 1312-1313, a ouvert la voie à l'orientalisme et aux orientalistes, qui se sont engagés par centaines dans la mission de divulgation de la religion chrétienne.

Les orientalistes ont laissé leur empreinte dans la culture arabo-islamique par leurs nombreuses recherches dans ce domaine. L'orientalisme est apparu en fait assez tôt, accompagnant même, les croisades, les ayant influencées, et en même temps a subi leur influence ; car les croisades étaient évidemment des guerres saintes menées sous la

---

<sup>1</sup> ادوارد سعيد، المرجع السابق، ص. 186.  
<sup>2</sup> عمر فروخ و مصطفى خالدي، التبشير و الاستعمار في البلاد العربية، صيدا المكتبة العصرية، بيروت، الطبعة الخامسة، 1973 ص. 77.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

prépondérance des autorités religieuses et royales. Mais comme on l'avait signalé, les croisés ne s'intéressaient point à la traduction des anciens ouvrages, au contraire des musulmans.

L'histoire fournit un très bel exemple de tolérance, lorsque le prince Salah Eddine, adversaire de la coalition des rois chrétiens, alla soigner, dans un geste humanitaire, le roi d'Angleterre, Richard cœur de lion.

On notera que c'est la France qui était le premier pays qui a fait appel à la guerre sainte. C'est sur son sol que les armées de croisés se sont regroupées. A la tête des Français était le Pape Urbain II (1088-1099),<sup>1</sup> qui se rendit le 27 novembre 1095 dans les villes et villages de France. Il tint des discours en direction des populations, des princes et des chevaliers, pour les mobiliser à la nécessité des croisades. Il leur dit :

*Ce sont les Français qui sont aimés et choisis par Dieu. C'est une mission céleste, qui doit être particulièrement accomplie par les Français.*

Les contingents de l'armée levée pour la guerre en orient, ont saisi pleinement le message. Les croisés se dirigèrent alors en direction de Jérusalem, en Palestine. Le Pape écrivait le long du parcours vers la ville sainte : « *C'est Dieu qui a voulu cela aux Français* ».

La France avait mobilisé trois corps d'armée pour la première croisade, (1096-1099) afin de « libérer » la ville sainte.<sup>2</sup>

Najib El Akiki dans son livre, les orientalistes, et Abderrahmane Badaoui, rapportent que l'un des premiers orientalistes est le français Jerber-Deoraliac (932-1003) lequel a appris la langue arabe à Cordoue. Il devint le premier Pape français, de l'église catholique à Rome. Il porte le n° 146 dans l'échelle de la papauté. Il créa deux écoles pour l'apprentissage de la langue arabe, la 1<sup>ère</sup> à Rome, terre de la papauté, la seconde en France dans la ville de Reims.<sup>3</sup>

Nous aurons à citer certains orientalistes, évangélistes, prédicateurs, appartenant naturellement à l'église ; ce sont des pères, des moines, des personnes du culte

---

<sup>1</sup> Dictionnaire Petit Larousse, 2008, p, 736

<sup>2</sup> نور الدين حاطوم ، تاريخ العصر الوسيط في أوروبا الجزء الأول ، دار الفكر ، دمشق ، 1982 ، ص. 838.

<sup>3</sup> نجيب العقيلي ، المرجع السابق ، الجزء الأول ، ص. 110.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

évangélique. Ces hommes ont allié, à la fois l'orientalisme par la connaissance de la langue arabe, de l'islam, et les sciences s'y rapportant, et en même temps travaillèrent dans la prédication chrétienne par tous les moyens disponibles. On citera donc :

**Le Père Abougit P.L.** (1819-1895), né à Puy en France. Il entra à l'église et partit au Liban où il y apprit l'arabe. Il laissa des études sur les religions et sur l'enseignement.

**P.E. Amelineau**, orientaliste, homme de culte et archéologue ; parmi ses travaux : Histoire del'Egypte Chrétienne, au 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> siècle.

**P. Barges** (1810-1896), était professeur de langue arabe à Marseille, et de langue hébraïque à la Sorbonne. Parmi ses travaux :

\*Traduction de l'Histoire des Béni-Zianes, rois de Tlemcen, traduit en 1852 de l'œuvre de Mohamed Ben Abdeljalil, le Tunisien.

\*Traduction du livre de Abou Bakr Touati, sur le Grand Sahara et le Soudan.

\*étude sur la biographie de Sidi Abi-Madine, enterré à Tlemcen.

\*il publia également une œuvre de poésie, d'Ibn-El-Faredh.<sup>1</sup>

**P. Barthélémy** (1716-1795), fit des recherches sur la monnaie et les contrats financiers chez les musulmans. Barthélémy Saint Hilaire (1805-1895), écrit des ouvrages dont :

\* Boudha l'Hindou

\* Mohamed, que le salut et la prière divine soient sur lui et le Coran.

\*L'arabe en langue vulgaire

\*Etude de la langue syrienne.

**P. Prier**, orientaliste français, professeur à l'institut catholique de Paris. Parmi ses ouvrages :

\*Les nouvelles règles grammaticales arabes et une œuvre, sur El-Hadjaj Ibnou Youssef El-Thakafi.

**Boidebar A.P.** (1878-1955) a écrit : le Caucase, en guerre et après la guerre.

Nous nous contenterons de cette énumération qui n'est pas exhaustive. Ce que l'on peut affirmer c'est que les orientalistes prédicateurs, ont utilisés divers moyens pour leur propagande religieuse.

---

<sup>1</sup>نفسه، ص. 184.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

Ils sont arrivés à convertir des musulmans de naissance qui étaient en fait pris en charge dès leur enfance, et au cours des années durant, en leur assurant une éducation et une formation au culte catholique, tout en les aidant dans leur vie active.<sup>1</sup>

Dans l'esprit des orientalistes, il y aurait plus d'efficience, concernant la prédication chrétienne, si des autochtones musulmans, se chargeaient d'inculquer les principes de cette religion, auprès de leurs coreligionnaires.<sup>2</sup>

Donc, les prédicateurs orientalistes conseillaient à leurs disciples, un comportement exemplaire vis à vis des musulmans. De même, l'apprentissage de la langue parlée des Algériens était une nécessité du moment. L'étude du Coran, ou du moins son approche servait à épater les musulmans, mais dans le but inavoué de les détourner de leur foi.<sup>3</sup> Ils étudièrent dans ce but aussi, les « hadiths », paroles et actes du messager Mohamed, paix et salut sur le prophète, le « fikh », science de la théologie musulmane, le « djihad » ou guerre sainte, enfin tout ce qui concerne l'islam, dans le but évident d'en donner de faux concepts.<sup>4</sup> Comme le préconisait Louis IX, chef de croisades contre les musulmans, après sa libération puis son retour en France, il conseilla ses concitoyens, en disant ceci :

*Si vous voulez vaincre les musulmans, ne les combattez pas avec les armes seules, vous avez ainsi perdu les batailles, mais combattez les dans leur religion, c'est là que réside leur force.*<sup>5</sup>

A propos de Louis IX, ou Saint Louis, Né à Poissy en, 1214 ou 1215, mort à Tunis, en 1270, roi de France, (1226-1270), de la dynastie capétienne, il réprima des révoltes internes et fit la guerre à l'Angleterre. En 1248, il conduit la septième croisade vers l'Egypte. Battu à Mansourah, il est fait prisonnier (1250), et n'est libéré qu'en échange d'une lourde rançon, puis passe quatre ans en Syrie. En 1270, malgré l'opposition de son

---

<sup>1</sup> الطيب بن إبراهيم ، المرجع السابق ،ص.71.  
<sup>2</sup> نفسه ،ص.77.

<sup>3</sup> A. Le Châtelier, La conquête du Monde Musulman, Revue du Monde Musulman 1911, p. 35-36.

<sup>4</sup> الطيب بن إبراهيم، المرجع السابق، ص. 63.

<sup>5</sup> محمد قطب، واقعنا المعاصر، دار الشروق، مصر، 1999، ص.198.

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

entourage, il entreprend la huitième croisade et fait voile vers Tunis, mais il meurt à peine débarqué devant la ville.<sup>1</sup>

Autres formes de prédication : Il est évident que la France avait mobilisé des centaines, voir des milliers de prédicateurs pour atteindre ses objectifs et préserver ses intérêts, particulièrement dans ses colonies. Elle mit à leur disposition, les écoles, les instituts, les universités, les imprimeries et les maisons de charité chrétienne. En politique étrangère, elle s'appuyait sur les orientalistes, prédicateurs.

Ainsi le Père Meyez, déclarait que la France a gardé longtemps la flamme des croisades, et qu'elle espérait faire revivre cette épopée. La France choisissait fréquemment ses consuls et ambassadeurs parmi les hommes de culte.<sup>2</sup>

Quand l'Algérie était sous l'autorité des Turcs Ottoman, le conflit religieux opposant l'islam aux pays Européens du pourtour de la méditerranée, s'illustrât par les nombreux conflits maritimes. C'est ainsi que la coopération étroite entre les deux marines, celle du Califat Ottoman et du jeune état Algérien avait assuré durant plusieurs siècles, la défense des terres d'Islam du sud et du sud-est de la méditerranée.

Devant l'acharnement de la marine algérienne, les états chrétiens, décidèrent d'abattre cette puissance islamique qui s'opposait à leurs visées expansionnistes.

C'est au cours du congrès de Vienne de 1815, puis celui d'Aix la Chapelle de 1818, qu'ils décidèrent d'éliminer la redoutable flotte algérienne, battant pavillon islamique sur la mer méditerranée.<sup>3</sup>

Plus tard les exactions menées sur la terre d'Islam par l'armée d'occupation française seront motivées par des raisons d'évangélisation des Algériens ; ceci est conforté par les rapports officiels des ministres de la Guerre Français de cette période où l'on trouve de longs passages sur les ennemis des chrétiens et la nécessité de les convertir au christianisme.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup>Dictionnaire petit Larousse 2008, p-1480

<sup>2</sup> عمر فروخ و مصطفى خالدي، المرجع السابق ص.127.

<sup>3</sup> S.Ferkous, Aperçu de l'histoire de l'Algérie. Des Phéniciens à l'indépendance, 814,AV.JC./1962,traduit Par S. Benaamor. Dar-El-Ouloum, Annaba, 2007, p, 134, 135.

<sup>4</sup> محمود علي عامر و محمد خير فارس، تاريخ المغرب العربي الحديث، منشورات جمعية دمشق، الجزائر الطبعة الثانية 2000، ص. 34 .

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

Quant à Charles Féraud, il écrit au sujet des croisades :

*Quand les croisades, qui avaient donné aux Papes l'idée d'établir en Europe, l'étude des langues orientales, eurent avorté devant le fanatisme musulman, les missionnaires n'en continuèrent pas moins leur œuvre de propagande religieuse.<sup>1</sup>*

Ainsi donc au long du passage rapporté ci-dessus, on peut affirmer que la lutte entre l'occident chrétien et l'orient islamique avait, pour motivation entre autres facteurs, la propagation des préceptes religieux ; car la religion, une fois ancrée dans les mœurs d'une société, cette dernière, suivra docilement les usages, les idées, le mode de vie du conquérant. Cette soumission apportera aux vainqueurs, la prospérité, et la paix au détriment de la population colonisée.

Après cet aperçu sur la traduction, et sur les orientalistes, on est en droit de nous poser la question ci-après : Les interprètes de l'armée d'Afrique étaient-ils des traducteurs formés dans des collèges de langues orientales, ou des orientalistes chevronnés, ou bien de simples fantassins enrôlés pour la circonstance et qui s'adaptèrent aux exigences du pays conquis ? C'est ce que nous essayerons d'élucider. Mais auparavant cette proposition, il est intéressant de donner des notions succinctes sur l'histoire des interprètes.

### **I. 5 DONNEES HISTORIQUES SUR LES INTERPRETES**

L'histoire de la traduction se confond avec celle des sociétés humaines. Quant au bilinguisme c'est un aspect linguistique qui existait chez les peuples. On raconte que les descendants de Noé (que le salut divin soit sur lui), parlaient une seule langue ; mais ayant renié le monothéisme, ils décidèrent de construire le palais de Babel, et ériger une tour afin d'explorer le ciel ; cependant, ils furent dispersés par le châtement divin. Ce mythe de la tour de Babel fournit des indications sur l'ancienneté de la traduction.<sup>2</sup>

Du fait de la diversité de leurs parlers, les descendants de Noé, durent recourir à des interprètes pour se faire comprendre mutuellement. Ceci dit, on notera que le mot traduction fut utilisé la première fois au 16ème siècle en 1526. Ainsi le mot « traducere »,

---

<sup>1</sup>L. Ch. Féraud, Op.cit, p.13.

<sup>2</sup>J. R. Ladmiral, Traduire Théorèmes pour la traduction, Editions Gallimard, Paris, 1994, p. 11-12.

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

emprunté du latin, a été adopté par G.Gavieco. Quant au terme « intraduisible », il fut usité au 17<sup>ème</sup> siècle.<sup>1</sup>

Nous avons évoqué auparavant, le rôle sublime des arabes dans le domaine de la traduction. En effet ils traduisirent des ouvrages scientifiques et philosophiques et cela avant l'époque dite moderne.

Les interprètes existent donc depuis les temps immémoriaux. Selon Saint Augustin, les Romains communiquaient avec les autochtones Numides et Maurétaniens par l'intermédiaire des interprètes. Après la conquête musulmane, les Arabes et les Berbères communiquaient avec les chrétiens par le biais des interprètes. De même, les autorités religieuses, dont le Pape Grégoire VII, entretenaient des correspondances avec les princes Hammadites, gouverneurs de la Kalâa et de Bougie, l'actuelle Bejaia. Jusqu'au XIIIème siècle, des évêchés, lieux de culte du christianisme subsistaient encore, notamment à Carthage et Hippone. Les prêtres assuraient l'interprétariat entre musulmans et chrétiens. La religion chrétienne persistait chez les tribus et dans plusieurs villes, au Maroc, à Constantine, à Bône, à Tunis. A Msila, la Kalâa des Béni-Hammad, abritait en 1114, une église dédiée à la sainte vierge Marie. En ces temps là, les musulmans étaient maîtres du pays. La tolérance des princes musulmans, permettait aux chrétiens et aux juifs de pratiquer leur religion respective, d'exercer leur commerce, de jouir de leurs biens. Pour leur protection ils étaient soumis à des impôts dont le montant était déterminé. Il y avait même des chrétiens qui servaient dans les armées musulmanes dans les principautés, au Maroc, en Algérie et en Tunisie. On leur facilitait la libre pratique de leur culte. En Europe, en France, en Espagne, en Italie, l'église et les gouvernements chrétiens, permettaient le recrutement des interprètes.

Les comptoirs commerciaux européens établis sur la côte d'Afrique avaient eux aussi leurs propres interprètes. De même lors des différentes croisades, en Terre Sainte, ou bien en Égypte, à Tunis, les chrétiens eurent assurément besoin d'interprètes pour communiquer avec les musulmans. Dans l'œuvre de M. Gustave Dugat, intitulée : Histoire des orientalistes de l'Europe, il y est rapporté que les juifs et maures convertis au christianisme, furent les premiers traducteurs de livres orientaux, comme l'avait signalé

---

<sup>1</sup>A.D.J.Duboi, Nouveau Dictionnaire Etymologique et Historique, Edition. Larousse, Paris, 1971, p.532.

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

anparavant L C Féraud. C'est par leur intermédiaire que la philosophie arabe pénétra chez les latins de 1130 à 1150 et attaqua de front les études théologiques qui prévalaient en Europe avant le XIIème siècle. C'est par l'intermédiaire des arabes, surtout ceux d'Espagne et de Sicile, qu'eut lieu la transmission des sciences et des notions aristotéliques, aux européens. C'est grâce à ces connaissances qu'une révolution dans les études fut lancée en Europe. Les théologiens, pour être efficaces, étaient obligés, à l'instar de leurs adversaires d'étudier les langues orientales et particulièrement les langues sémitiques, l'hébreu et l'arabe.<sup>1</sup>

Ce passage confirme donc ce qui a été rapporté au sujet du rôle imminent que les auteurs arabes jouèrent dans la traduction et la transmission des connaissances de plusieurs disciplines scientifiques, philosophiques et littéraires.

Au fil de l'histoire, la traduction et l'interprétariat prirent naturellement de l'importance aux yeux des gouvernements. Des écoles de langues orientales étaient ouvertes, en Europe et surtout en France, pour former des orientalistes et des interprètes. Au XIX ème siècle, les philosophes européens accouraient pour apprendre auprès de l'illustre maître de l'école de Paris, Silvestre de Sacy, les règles et les bases des sciences orientales. Ces élèves venaient de l'Allemagne, de l'Italie, de la Suède, de la Finlande et d'autres régions d'Europe pour s'instruire.<sup>2</sup>Même l'empereur de Russie, avait demandé à cette école l'envoi d'élèves qui allèrent créer à Saint Petersburg le premier institut oriental. Sous Napoléon 1<sup>er</sup>, Silvestre de Sacy fonda en Europe l'étude scientifique de la langue arabe.

Parmi les grands orientalistes du XIXème siècle, on citera, Champollion, Chézy, Amédée Jaubert et d'autres interprètes qui activaient dans les ambassades, les consulats, les administrations et les missions aux affaires des relations internationales avec l'Orient.

L. Charles Ferrand, cite le témoignage de Renan. (Renan Ernest, Tréguier, 1823-Paris-1892), écrivain et historien français. Il se détourna de sa vocation ecclésiastique pour se consacrer à l'étude des langues sémitiques et à l'histoire des religions ; ses travaux d'exégèse, consolidèrent ses conceptions rationalistes, qu'il exprima dans : l'avenir de la

---

<sup>1</sup> L. Charles Féraud, Op.cit, p.7- 9.

<sup>2</sup> Ibidem, p. 14 -15.

# CHAPITRE I

## CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

science, (publié en 1890) et dans : l'histoire des origines du christianisme(1863-1881), dont le premier volume : la vie de Jésus , eut un grand retentissement. Ses Souvenirs d'enfance et de jeunesse (1883), dont : la célèbre Prière Sur l'Acropole, relate comment il perdit la foi.<sup>1</sup>

Il avait composé un ouvrage intitulé : l'histoire des langues sémitiques, où il notait :

*La langue arabe est sans contre dit, l'idiome qui a envahi la plus grande étendue de pays. Deux autres langues seulement, le grec et le latin partagent avec elle l'honneur d'être devenues langues universelles. Mais l'étendue des conquêtes du latin et du grec n'approche pas celle de l'arabe.*

Il continua à affirmer :

*L'empire immense de la langue arabe embrasse l'Espagne, l'Afrique jusqu'à l'Equateur, l'Asie méridionale jusqu'à Java, la Russie jusqu'à Kazan.*<sup>2</sup>

L'auteur ajoute que l'ampleur de la diffusion de la langue arabe, et de la religion musulmane à travers de grandes contrées, l'Afrique, l'Asie et le Maghreb, était tellement importante, que l'apprentissage de l'arabe dans tous ses aspects était d'une nécessité absolue pour les autorités françaises et européennes de l'époque ; d'où l'intérêt d'ériger des écoles et des instituts dont l'objectif était d'institutionnaliser la traduction et l'interprétariat comme matières didactiques.

### **I. 6. LES INTERPRETES DE LA CAMPAGNE D'EGYPTE**

#### **I. 6.1 L'EXPEDITION DE NAPOLEON BONAPARTE CONTRE L'EGYPTE**

Afin de saisir les relations entre les interprètes de la campagne d'Egypte menée par Napoléon Ier et par la suite les interprètes de la conquête coloniale en Algérie, il est opportun de donner un aperçu historique sur cette campagne, sur la situation de l'Egypte, sur les rivalités entre l'Angleterre et la France et comment fut entreprise la traduction. Nous développerons d'autres données relatives aux interprètes.

---

<sup>1</sup>Dictionnaire, Petit Larousse, 2008, p, 1629.

<sup>2</sup>L. Charles Féraud, Op.cit, p. 16-18.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

Napoléon Bonaparte, ou Napoléon Ier empereur des Français (1769-1821), grâce à son génie militaire, obtint le commandement de l'armée d'Italie en 1796. A la suite d'une campagne fulgurante contre les Piémontais (ouest de l'Italie) et les Autrichiens, il leur impose la paix de Campoformio, le 17 octobre 1797, détruit la République de Venise et crée la République Cisalpine. Ces victoires assuraient à la France la rive gauche du Rhin. Le Directoire l'éloigna en lui confiant le commandement de l'expédition de l'Egypte (1798-1799).<sup>1</sup>

#### 1-6-2 LA SITUATION DE L'EGYPTE AVANT LA CONQUETE

L'Egypte avait perdu son indépendance à la suite de son occupation par les Turcs Ottomans. Le sultan Selim 1<sup>er</sup> qui avait conquis aussi la Syrie et la Palestine (1516-1517), avait laissé en place trois forces au pouvoir : le Pacha, le Cabinet et les Mamelouks. Chacune de ces trois forces cherchait à affaiblir sa rivale et menait des exactions, des actes de violence contre le peuple égyptien en vue de s'enrichir. L'absence de réformes dans divers domaines, les mauvaises conditions sociales que subissait le peuple mena le pays vers une faiblesse dans tous les secteurs sensibles : militaire, santé, économie et science. Le pays était plongé dans l'immobilisme ce qui a entraîné un arrêt du progrès en général durant trois siècles. L'arrêt du progrès semble dû à la nature du régime Ottoman qui présidait alors aux destinées de l'Egypte. En conséquence le peuple au lieu de s'ouvrir sur le monde, s'est involontairement replié sur lui-même. Les visiteurs occidentaux, tels Volney, Savary, venus en Egypte, en Syrie et dans les provinces ottomanes à la fin du XVIIIe siècle, avaient décrit la situation en disant :

*L'ignorance touche toutes les franges de la société, autant en Egypte qu'en Turquie, on le constate dans la littérature, les sciences naturelles, les beaux arts et les métiers traditionnels. Toutes ces activités reflètent un bas niveau. On ne peut trouver au Caire un horloger pour réparer une montre. Et si on le trouve, c'est un Français.*<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>M. Mourre, Op.cit, tome.6, p. 3094.

<sup>2</sup> جمال الدين الشيبان، المرجع السابق، ص.10.

# CHAPITRE I

## CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

Concernant les sciences, il y avait la grande mosquée d'El-Azhar, qui était une référence pour les étudiants de l'orient islamique, mais au XIIe siècle de l'hégire soit le XVIIIe siècle a.p.J.C. cette mosquée était frappée de léthargie. Certains historiens et chercheurs tel que Chafik Ghorbal Bek qui a écrit un ouvrage intitulé : l'orient islamique dans l'ère contemporaine, et Hocine Moônis, ont interprété cette situation de sous développement par l'absence d'ouverture de l'état Ottoman sur les autres civilisations, particulièrement la civilisation occidentale.<sup>1</sup>

Mais cette prétendue ouverture ne pouvait avoir lieu du fait que les nations occidentales n'étaient point disposées à présenter les fruits de leurs recherches scientifiques et leurs progrès au pays de l'Orient islamique, même si une frange de la population était d'obédience chrétienne.

Sans remonter plus dans l'histoire, on notera que les Mamelouks prirent le pouvoir et leurs chefs se succédèrent souvent par des coups d'états militaires. Ils se distinguèrent cependant par leurs capacités militaires et par leur remarquable administration. Grâce à eux, l'Egypte a été préservée du péril mongol. Cependant les Mamelouks ne purent résister à la supériorité d'armement de l'armée Ottomane.

Réduite en province Ottomane, l'Egypte, fut gouvernée par un pacha nommé annuellement par Constantinople, suite à sa conquête par le sultan Selim 1<sup>er</sup>. Mais à la faveur de l'incurie turque le régime établi était faible et corrompu. Alors l'économie déclina et les révoltes des Mamelouks entretenaient l'anarchie.

Dés le 18<sup>ème</sup> siècle l'Egypte devint l'enjeu des convoitises européennes. C'est Napoléon Bonaparte, qui tout jeune alors, cherchant la gloire en dehors de la France, entreprit la conquête de l'Egypte.<sup>2</sup>

### 1 .6.3 BUTS STRATEGIQUES DE L'EXPEDITION

Napoléon Bonaparte entra en conflit avec certains états européens, l'Italie et la Prusse. En voulant créer l'empire français et ses annexions territoriales, il provoqua l'entrée en guerre avec l'Autriche. Afin d'isoler l'Angleterre, la flotte maritime française

---

<sup>1</sup>نفسه، ص.7-10.

<sup>2</sup>M. Mourre, Op.cit, tome.3, p.1536.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

menaça les forces navales britanniques en méditerranée orientale et sur la route des Indes. Le but était d'arrêter leur passage et d'intercepter le commerce de l'Angleterre avec l'Orient. Cependant la destruction de la flotte maritime française à Aboukir par l'amiral anglais Nelson, le 1<sup>er</sup> aout, coupait à Bonaparte la voie du retour en France et encourageait les Turcs à entrer dans la guerre contre lui.<sup>1</sup>

Afin d'éclaircir davantage la politique de Napoléon Bonaparte en Egypte, nous rapporterons un entretien tenu entre la revue hebdomadaire Le Point et Robert Solé, écrivain et journaliste au quotidien Le Monde. Il y est dit :

*La terre d'Egypte fait rêver le jeune Bonaparte. Avec trente-huit mille soldats et quelques-uns des plus grands savants et artistes français du moment, il se lance à la conquête de l'Egypte en 1798.<sup>2</sup>*

Le Point :

*« Pourquoi conquérir l'Egypte, alors que la France est en guerre avec une partie de l'Europe ? »*

Robert Solé :

*« ... Officiellement, il s'agit de libérer le peuple égyptien de la tyrannie des Mamelouks, ces anciens esclaves devenus les maîtres d'une province à demi-indépendante au sein de l'empire Ottoman... »*

Le Point :

*« Mais cette aventure sert aussi à propos les ambitions personnelles de Bonaparte. »*

R S :

*« ... Bonaparte, qui a pris Alexandre pour modèle, est fasciné par l'Orient, comme beaucoup de ses contemporains... »*

LP :

*« Qu'a-t-il eu le temps d'accomplir sur place en un an, avant de passer les commandes à Kléber ? »*

R S :

---

<sup>1</sup>M. Mourre, Op.cit, tome.3, p.3094.

<sup>2</sup>Les secrets d'une légende, Napoléon Bonaparte, Revue hebdomadaire : Le Point, Hors -Série-Grandes-Biographies n°8, Février- Mars, 2011, Napoléon Bonaparte, p, 23, 25,128,

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

*« Il a réformé la fiscalité locale et l'administration du pays en y associant les notables locaux... »*

Lire l'interview complète de Robert Solé en annexe

Ces assertions devraient faire l'objet de recherches, pour connaître les affinités de Napoléon pour

l'islam. Il donnera également une impulsion à de grands travaux et à des recherches scientifiques. Ainsi il fait étudier le percement de l'isthme de Suez pour relier la mer Rouge à la méditerranée : le fameux canal, qui permettra de réduire de moitié la routes des Indes, verra le jour un demi-siècle plus tard à l'initiative d'un autre Français, Ferdinand de Lesseps.

#### 1.6.4 PREPARATIFS RELATIFS AU CORPS DES INTERPRETES

Au moment où Bonaparte allait entreprendre la campagne d'Egypte, en plus des préparatifs militaires, il organisa à Toulon le 09 Mai 1798 une commission des sciences et des arts afin d'amener avec lui tout un corps de savants qui devaient étudier sur place les antiquités, l'histoire et l'état physique d'une contrée aussi célèbre peu connue en Europe.

Au nombre de ces savants étaient plusieurs orientalistes auxquels on donna le titre d'interprètes de l'armée. Les plus connus étaient Venture de Paradis, Amédée Jaubert, Bracevich, Delaporte, Magallon, Marcel, l'Homaca, Raige, Belleteste, Marcel.<sup>1</sup>

Dans le domaine scientifique, la campagne d'Egypte marqua le début de l'égyptologie moderne grâce à l'importante équipe de savants amenée par Bonaparte.<sup>2</sup>

Venture de Paradis était attaché spécialement à la personne du général Bonaparte et avait le titre d'interprète en chef de l'armée, position qu'il occupa jusqu'à sa mort en revenant de l'expédition de Saint-Jean-D'acre. Il fut alors remplacé par son élève Amédée Jaubert le 20 Aout 1798. Bonaparte fonda au Caire l'institut de l'Egypte dont il était membre, nous l'avions déjà signalé. Parmi ses collègues destinés à laisser un nom scientifique ou politique, on distinguait : Fourier, Monge, Berthollet, Andréossy, Say, Conté, Desgenettes, Kléber, Desaix, Geoffroy et Saint Hilaire.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup>L. Ch. Féraud, Op.cit, p.21- 22.

<sup>2</sup>M. Mourre, Op.cit, tome.3, p.1542- 3094.

<sup>3</sup>L. Ch. Féraud, Op.cit, p. 21- 22.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

Outre les interprètes qui étaient partis de Toulon avec le corps expéditionnaire d'Egypte, d'autres interprètes furent recrutés dans le pays même, après que Bonaparte en eut fait la conquête. On citera Elias Pharaon de Balbek, qui avait rendu d'utiles services au cours de la campagne. Pour cela, Il reçut le titre de comte. Après son entrée en France avec le reste de l'armée, il fut nommé consul général des « Sept Iles » à Marseille.

#### I.6.5 RELATION ENTRE SAVANTS DE LA CAMPAGNE MILITAIRE ET LES OULEMAS

Au cours de l'occupation de l'Egypte par l'armée de Bonaparte, il y avait trois autorités en place : le Pacha, le Cabinet (Eddiouane) et l'armée des Mamelouks. La situation du pays, comme nous l'avions évoquée, était caractérisée par une régression, dans tous les domaines, économique, social, scientifique. Les Mamelouks, chargés de défendre le pays contre les incursions étrangères, comme ils l'ont fait contre les Mongols, se trouvèrent confrontés à une armée occidentale qui était plus puissante. Cet ennemi était mieux structuré, plus organisé, différent des combattants croisés dont les Mamelouks connaissaient leur tactique et leurs faiblesses. Les Mamelouks déclaraient alors que : « si les croisés et l'armée de la France venaient en force, ils les écraseraient sous les sabots de leurs chevaux.<sup>1</sup> »

L'armée de Bonaparte possédait un armement plus efficace et était commandée par un jeune officier déterminé et téméraire. Cependant malgré leur courage, l'arrangement de leur cavalerie qui chargeait promptement l'ennemi, puis se retirait aussitôt, et l'usage de leurs anciennes armes, les Mamelouks furent vaincus. Les soldats fuyaient vers l'est, en direction de la Syrie, et vers le sud de l'Egypte et le Soudan. La victoire sur les Mamelouks n'était pas définitive, car le reste de soldats Mamelouks et le Sultan, réagirent, contre les Français.

En outre, la Grande Bretagne ne pouvait laisser le chemin libre à la France, parce que l'Egypte était le trait d'union entre l'Angleterre et son grand empire colonial en orient. Néanmoins le peuple Egyptien était offusqué de voir les Français se déplacer et faire ce que bon leur semble sur leur sol. Ces formes de résistance et d'autres facteurs, poussèrent Napoléon à quitter l'Egypte après trois années d'occupation.

---

<sup>1</sup>جمال الدين الشيبان، المرجع السابق، ص.16-18.

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

Par ailleurs la présence des orientalistes, et interprètes français, suscita la curiosité de certains érudits égyptiens. Ismail Khachab fut désigné pour écrire l'histoire du cabinet du Pacha. Cheikh Hassan El Attar s'intéressa à la médecine, l'astronomie et les mathématiques.<sup>1</sup>

En 1826, Rafaat Rafii El-Tahtaoui, leader du sursaut scientifique en Egypte s'est rendu en France à la tête d'une délégation. Il consigna ses observations dans un recueil qu'il intitula : **Telkhis El-Ibriz-Ila-Telkhis-Baris.**<sup>2</sup>

Dans la revue, El-Arabi,<sup>3</sup> un commentaire, titré : **Regard au passé et au présent sur la femme arabe,** est rapporté à ce sujet, sous la plume de Iqbal Barakat. Il y est dit :

*La pensée arabe contemporaine commence au 19<sup>e</sup> siècle et on peut dire que les prémices de la libération de la femme arabe de l'ignorance et du chômage, apparurent graduellement au début de ce siècle.*

La date de la publication de l'ouvrage d'El-Tahtaoui, remonte au 2 octobre 1830. Sa première édition est parue en 1834. Dans son livre, l'auteur exprime son admiration pour l'émancipation, la culture et la considération de la femme en France. Il écrit :

*Les femmes ont réalisé des ouvrages intéressants. Parmi elles, on trouve des traductrices ayant traduit des livres d'une langue à une autre.*

La découverte de ces faits pousse l'auteur à reconnaître que la femme en France est considérée non pas seulement sur le plan de l'esthétique, mais aussi sur sa capacité intellectuelle, sa formation, son éducation. Ce qui n'est pas le cas en Egypte ou dans les pays arabes de l'époque.

Ainsi les événements historiques permirent aux deux cultures arabe et française en Egypte, l'échange des connaissances dans divers domaines scientifiques et littéraires.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> جمال الدين الشيبان، المرجع السابق، ص. 18 – 19 .

<sup>2</sup> نفسه، ص. 120-122.

<sup>3</sup> B. Iqbal, Regard au passé et au présent sur la femme arabe, La revue, El-Arabi, n°484, Mars 1999, P, 106-107.

<sup>4</sup> جمال الدين الشيبان تاريخ الترجمة والحركة الثقافية في عصر محمد علي، مكتبة الثقافة الدينية، الطبعة الأولى 1420 هجري/2000م، ص. 121 – 120 .

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

En outre parmi les scientifiques de la campagne militaire, il y avait des spécialistes orientalistes qui avaient travaillé sur des ouvrages en langue française et arabe. De même le matériel de l'imprimerie de l'armée d'Orient basée sur le navire de guerre « l'Orient », servait à éditer des ouvrages dans trois langues : française, arabe et grecque. En somme, la section arabe de l'imprimerie commença à produire des circulaires préparées et signées par Napoléon Bonaparte, destinées aux égyptiens ; ce qui témoignait de l'intérêt porté à la traduction et à la communication, plus particulièrement pour les ordonnances et les édits impériaux.

#### I.6.6 LA TRADUCTION OFFICIELLE AU COURS DE LA CAMPAGNE

Au cours de la campagne française en Egypte, il existait deux types de traduction : la traduction officielle et la traduction scientifique. Au plan officiel, la campagne militaire avait établi une influence certaine sur la traduction en général. Les responsables militaires avaient besoin de traducteurs permanents pour communiquer les ordres et les informations, aux Egyptiens. Au début, la nécessité de la communication, de l'interprétation des textes, circulaires et autres documents entre gouvernants militaires et les représentants du peuple égyptien, avait poussé le pouvoir français à recruter et utiliser comme traducteurs les prisonniers de l'île de Malte qui furent libérés pour cette mission.

Il s'agissait de turcs, d'arabes d'orient et de Maghrébins. Les interprètes et les spécialistes orientalistes de la campagne ont traduit la déclaration rédigée en langue française par Napoléon. Ce document était édité par l'imprimerie du bâtiment de guerre, « L'Orient ». Ils la diffusèrent sur les lieux publics, un à deux jours avant l'arrivée de l'armée. Parmi eux, il y avait bien sûr des observateurs qui notaient la réaction et l'impression du peuple égyptien. EL-Djaberti raconte à propos des ex-prisonniers :

*Lorsque les Français étaient à Alexandrie, ils rédigèrent une circulaire et l'imprimèrent, puis ils adressèrent des copies au pays, où ils avaient l'intention de débarquer, afin de tranquilliser les habitants. Ces écrits arrivèrent avec les prisonniers de Malte, un ou deux jours avant l'arrivée des Français. Il y avait aussi avec eux des Maghrébins et même des espions.<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> عجائب الآثار ، الجبرتي ، الجزء الثالث، ص، 14.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

El-Djaberti a révélé que la traduction en langue arabe de la dite circulaire était de faible qualité. Par contre l'originale écrite en langue française était plus élégante.

Après la défaite des Mamelouks, le peuple égyptien s'est retrouvé sans corps d'armée pour sa défense. Les cheikhs et Oulémas, savants en théologie musulmane, se réunirent alors à la grande mosquée d'El Azhar. Ils adressèrent une correspondance de soumission aux français. Au Caire, l'armée française poursuivit les membres des familles de Mamelouks et s'accapara de leurs richesses. Les interprètes de l'armée et ceux qui venaient de l'île de Malte, servaient bien sûr à traduire et à communiquer les ordres des conquérants. A signaler que les noms de ces interprètes pendant cet intervalle de la conquête ne furent mentionnés sur aucun document.<sup>1</sup>

#### 1.6.7 BIOGRAPHIE DES INTERPRETES DE LA CAMPAGNE D'EGYPTE

##### **Venture De Paradis (Jean Michel).**

Il était le doyen des interprètes militaires. Venture De Paradis naquit à Marseille en 1742. Son père était consul en Crimée et dans d'autres pays de l'Orient. Etudiant au collège

Louis-le Grand, il rejoint ensuite l'école des Jeunes de Langues. C'est là qu'il assimilla l'arabe et le turc. A l'âge de quinze ans, il est détaché à l'ambassade de France à Constantinople. En 1764, il est désigné comme interprète en Syrie, à la ville de Saïd. En 1770, il occupe le poste de second drogman au Caire. Après avoir rendu d'utiles services politiques et commerciaux à son pays, il quitta le pays du Nil en 1776. De retour en France, il rendit compte au cabinet de Versailles sur la situation de division qui prévalait entre les beys en Egypte. Il était le membre le plus âgé de la commission de l'interprétariat d'Egypte. Il passa quarante années de sa vie en Orient. En 1779, il voyagea en Tunisie où il occupa le poste d'interprète-chancelier au consulat de France.

Par la suite il fut envoyé à Alger comme secrétaire interprète afin de rétablir les relations entre la France et la Régence d'Alger pour traiter et régler les problèmes en suspens entre les deux pays. En 1793, il accompagna l'ambassadeur de France à Constantinople comme secrétaire interprète. De retour à nouveau dans son pays, il occupa le poste de professeur de la langue turque à l'école des langues orientales vivantes à Paris.

---

<sup>1</sup>جمال الدين الشيبان، تاريخ الترجمة في مصر في عهد الحملة الفرنسية، المرجع السابق، ص.36-38.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

Cependant, l'heure de retraite n'était pas encore venue, car lors de l'organisation de l'expédition armée pour la campagne de l'Egypte, Napoléon l'avait désigné alors comme premier interprète de l'armée. Cette nomination témoignait de la grande confiance que le Général plaçait en Venture De Paradis. En effet, Napoléon lui demandait conseil sur tout ce qui touche aux problèmes de l'Orient et des orientaux.

Lorsque Napoléon se dirigea vers la Syrie, Venture De Paradis l'accompagna mais il tomba malade durant le voyage.

Après le retrait des troupes françaises de la Syrie et lors du retour vers l'Egypte, Venture De Paradis mourut terrassé par la dysenterie. Son décès attrista le Général.

L'historien El Djeberti déclara que Venture De Paradis était un officier supérieur, interprète intelligent, cultivé, maîtrisant plusieurs langues, la langue turque, arabe, latine et française.<sup>1</sup>

Si Bonaparte eut tant de succès parmi les Oulémas et les notables du Caire avec lesquels il avait de fréquentes conférences pour traiter les questions délicates de la religion, de la politique et de l'administration du pays, une bonne part de ses succès revient à l'interprète Venture, dont la parole séduisante savait si bien rendre les idées de son chef. Ses publications, ses traductions d'ouvrages orientaux, sont nombreuses ; on citera :

- Histoire des règnes de khalifas.
- Des rois et des sultans d'Egypte ; traduction.
- Tableau de l'Egypte ou abrégé de géographique et politique de l'empire des Mamelouks ; traduction
- Grammaire française et berbère.
- Dictionnaire français et berbère.
- Kitab (livre) El Djeman, Abrégé d'histoire universelle, Ghazaouets ou campagnes des deux corsaires Arroudj et Kheir Eddine ou fondation de la domination Turque en Algérie Traduction publiée par Sander-Rang.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> جمال الدين الشيبان، تاريخ الترجمة في مصر في عهد الحملة الفرنسية، المرجع السابق، ص.46.

<sup>2</sup>L. Ch. Féraud, Op.cit. p.22-25.

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

**Antoine Isaac Silvestre de Sacy**

Il n'est pas inscrit dans l'ouvrage de L.C.Férand comme interprète de la campagne d'Egypte, cependant il était le pilier de la formation de certains interprètes, et de cadres de l'état français. Brillant enseignant de langues orientales ayant professé dans divers collèges. C'est le doyen des interprètes français. Il est né à Paris le 21 Septembre 1758. Après la mort de son père : Abraham Jacques Silvestre qui était greffier de justice au Châtelet, c'est sa mère qui entreprit son éducation.

A propos de la formation de Silvestre en tant qu'orientaliste, Hervevegue–Darnebour avait écrit sur la biographie de Sacy, déclara que l'on ne connaît pas les professeurs qui l'avaient encadré et initié aux études des langues orientales. Silvestre habitait au boulevard dit « Fossé - Monsieur le prince » à Saint Germain des prés. Paris 6<sup>e</sup>, non loin des jardins de ce quartier. Il est rapporté que Silvestre rencontrait fréquemment, un homme de religion et un autre personnage d'origine juive, qui l'initiaient à l'hébreu à l'âge de 12 ans. Il rencontra également le moine : Dom–Bertherean qui l'encourageait à étudier les autres langues sémitiques. Il apprit aussi bien les langues : allemande, anglaise, espagnole et italienne. Par ailleurs, afin de s'assurer un emploi pour son avenir, il entra à la faculté de droit. Ses premières recherches concernant la littérature orientale étaient éditées par Eichhorn J.G. Ses travaux de recherche sur ce sujet étaient basés sur des documents d'origine assyrienne (ancien orient) conservés à la bibliothèque nationale. En 1781, il fut désigné comme conseiller à l'office des finances.

La même année, il traduisit et publia deux lettres datant du 16<sup>e</sup> siècle, calligraphiées par les Sumériens,<sup>1</sup> qui furent adressées à Joseph Scaliger. En 1785, il fut promu membre libre permanent à l'académie des arts et lettres, dans laquelle, il exerça durant 53 années.

Silvestre de Sacy s'intéressa à la langue arabe lorsqu'il entreprit l'étude du livre sacré et l'histoire des religions. De Sacy révèle que l'étude des religions a poussé certains savants à faire des efforts pour apprendre la langue arabe avec laquelle furent écrits des documents anciens remontant à des époques reculées de l'histoire humaine. Il fallait donc

---

<sup>1</sup>Sumériens, relatif à Sumer. Le sumérien est une langue ancienne parlée au sud de Babylone au golfe persique, Écrite en caractères cunéiformes.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

l'étudier à côté de l'hébreu, étant donné que ces deux langues étaient écrites et parlées par les peuples sémites. Il était donc important d'enseigner la langue arabe.

Juste après la révolution française, l'institut des langues orientales vivantes fut érigé, en plus du collège de France qui existait depuis le règne de François 1er. De Sacy fut promu ensuite par le roi Louis XVI (1754-1793) comme commissaire général à l'institut des finances, mais il se retira de ce poste pour vivre dans un domicile dans la région de la Brie au village d'Ognès près de Nantueil – Haudouin, lors de son retrait dans le dit village, il écrit et publia en 1793 un livre titré Recherches sur les vestiges de la Perse. Le 30 Mars 1795, l'Assemblée Révolutionnaire appelée encore La Convention Nationale avait décidé de réaliser une école générale pour l'enseignement des langues orientales vivantes, étant donné l'importance de la connaissance de ces langues pour le commerce et la politique. On signalera que l'Assemblée Révolutionnaire avait institué la première république qui dirigea la France du 21 Septembre 1792 jusqu'au 26 Octobre 1795.<sup>1</sup>

De Sacy fut désigné pour enseigner la langue arabe dans cette école, où il excella dans la connaissance de sa grammaire, des préceptes et règles de l'Islam et de son histoire. Après le décès de Rivière, il professa au collège de France, il y était apprécié pour ses connaissances des langues orientales. Mais malgré ses capacités, il fut écarté de la chaire d'enseignement de l'hébreu et ce n'est qu'en 1806 que Silvestre de Sacy fut désigné à la tête de cette chaire au collège de France.

Parmi ses œuvres, On citera :

- ❖ un livre sur la grammaire arabe à l'usage des élèves de l'école spéciale des langues orientales. Choix de textes arabes, dit chrestomathie arabe, avec leur traduction et étude.
- ❖ En 1812, il publia des textes d'El Hariri par ses propres moyens financiers. Cette édition fut diffusée dans les pays européens et également dans les pays arabes.

De Sacy était un orientaliste prolifique ayant écrit plusieurs ouvrages sur les langues orientales. Il occupa également des postes de responsabilité. Ainsi après la chute

---

<sup>1</sup> عبد الرحمن البدوي، موسوعة المستشرقين، دار العلمي للملايين، الطبعة الثالثة، 1993، ص.334-338.

# CHAPITRE I

## CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

de Napoléon et le retour de la royauté en France, Silvestre fut nommé le 24 Octobre 1814 comme censeur royal et le 17 Février 1815, il était désigné membre de la commission de l'enseignement général. Silvestre de Sacy est décédé le 21 Février 1838 à l'âge de 80 ans à la suite d'une apoplexie cérébrale.

Parmi les interprètes les plus connus de l'armée d'Egypte, on citera également : Amédée Jaubert, Jean Joseph Marcel qui était directeur de l'imprimerie de l'armée, Belleteste, Delaporte, Magallon, L'homaca, Raïge. Ces personnalités cumulaient le savoir académique aux qualités d'officiers. Aussi est-il intéressant de connaître les fonctions et parcours de ces interprètes orientalistes afin de révéler leurs efforts consentis pour leurs diverses missions

### **Amédée Jaubert**

Interprète de l'armée d'Egypte, élève de Silvestre de Sacy né le 03 Juin 1779 à Aix en Provence, il prend part à l'expédition de l'Egypte ; nommé à son retour en France professeur de langue turque à l'école des langues orientales vivantes, il quitte sa chaire à plusieurs reprises pour remplir d'importantes missions diplomatiques. Après la bataille d'Aboukir (Egypte) il rejoint Venture qui était malade, et après l'expédition de Syrie il le remplaça comme interprète en chef de l'armée. Il traduisit à Bonaparte les documents et pièces officielles de la langue orientale et des journaux anglais. Après que Bonaparte prit le gouvernement, Jaubert fut appelé dès l'année 1800 aux fonctions de secrétaire interprète au ministère des affaires étrangères et remplaça Venture comme professeur de la langue turque à l'école des langues à Paris. Il remplit aussi les fonctions d'ambassadeur et de missionnaire de Bonaparte à Tripoli, en Egypte et en Syrie. Jaubert était membre de l'institut royal de Hollande et de l'institut royal de Belgique. Il occupa la fonction de correspondant de la société des sciences d'Aix et de la société des antiquaires ; membre de l'académie des Inscriptions et belles lettres. Parmi ses ouvrages, il publia :

- en 1821 : La relation de son voyage en Arménie et en Perse ;
- en 1823 : Les éléments de la grammaire turque ;
- en 1825 : Notice d'un manuscrit turc ;
- en 1826 : Voyage d'Orembourg à Bakhara.

A l'époque de l'expédition il avait recueilli les matériaux d'un intéressant travail sur :

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

- Les tribus arabes de l'Isthme de Suez, qui a été imprimé dans le grand ouvrage de la commission d'Egypte.<sup>1</sup>

- En 1827, il communiqua à la société asiatique une lettre au sujet du traitement de la peste chez les Arabes d'Afrique.

- En 1828, il annonçait à la société qu'il avait découvert un manuscrit arabe d'Idrissi, beaucoup plus complet que toutes les copies connues de cet ouvrage. Il consacra huit années de sa vie à la traduction des travaux de cet auteur lequel fournit d'ineestimables connaissances à la science arabe.

En 1835, il devint vice président de la société de Géographie. Après la mort de Silvestre de Sacy, Amédée Jaubert le remplaça dans certaines tâches.

Le 23 mars 1838, il est nommé membre du comité des impressions gratuites, et inspecteur de la typographie orientale. Il devint président de l'école spéciale des langues vivantes, le 25 avril de la même année ; puis occupa le poste de professeur de langue et de littérature persane, le 13 mai au Collège de France. Etant donné ses capacités et sa large culture, il est nommé président de la Société Asiatique, ensuite fut élu membre honoraire de la Société Asiatique du Bengale. Parmi les mérites auquel il accéda, on signalera « L'ordre du Lion et du Soleil », offert par le Schah de Perse et « L'ordre de l'Aigle-Rouge » octroyé par le roi de Prusse. Officier de la Légion d'Honneur en 1845.

C'était en fait un esprit universel, il s'intéressait à la science en général, à l'astronomie, aux différents dialectes, à la grammaire. A la tête de l'école des langues Orientales, il encourageait ses élèves, et leur apportait tout le concours dont ils avaient besoin, en mettant à leur service sa longue expérience. Amédée Jaubert mourut à Paris le 27 Janvier 1847, parmi les siens, juste âgé de 67 ans, à la suite d'une brève maladie.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>L.Ch. Féraud, Op.cit, p. 25 -34.

<sup>2</sup>Ibidem, p-36-37

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

#### Marcel (Jean-Joseph)

Né à Paris, le 24 Novembre 1776. Marcel était orphelin, et fut élevé par sa mère, qui le poussa à entreprendre des études à l'Université de Paris. A partir de 1790, il assimila la langue arabe et l'hébreu. Il était un studieux élève de Silvestre de Sacy et de Venture de Paradis, interprète en chef de l'armée, qui le désigna comme directeur de l'imprimerie de l'expédition. Il était aussi membre de la Commission scientifique. Il participa à la rédaction du journal « Les informations politiques ». Lors du coup d'état dit du "Fructidor", il fut condamné par les autorités à l'exil. Afin d'échapper à cette condamnation, il se cacha, ce qui lui permit d'étudier à fond les langues orientales.<sup>1</sup>

Marcel était interprète de l'armée d'Egypte. Parmi les nouveaux établissements créés, l'école des langues orientales vivantes assurait une formation assidue aux élèves dans le domaine de la traduction. Silvestre de Sacy et Venture de Paradis y occupaient les chaires des langues orientales. Grâce à ses connaissances de la langue arabe, Marcel fut désigné directeur de l'imprimerie de l'armée d'Egypte. C'est lui-même qui composa à bord du vaisseau l'Orient la première proclamation du Général Bonaparte, destinée à être affichée et diffusée en Egypte au moment du débarquement. Dès son arrivée en Egypte, il lança ses presses et dès leur fonctionnement, il publia : Le courrier de l'Egypte, la Décade égyptienne, qu'il dirigeait avec Desgenettes, et les Rapports de l'Institut d'Egypte. Suivirent encore les rapports et les proclamations, en langue arabe, turque et grecque, qui étaient diffusés chaque jour dans le pays. Il se livra également à des recherches d'archéologie, de littérature et d'histoire ayant trait à l'Egypte.

Il recueillit un nombre considérable de documents de toutes espèces et réunit pour la bibliothèque nationale des manuscrits hébreux, arabes, turcs, persans, et fit paraître au Caire un ouvrage sur : L'exercice de lecture d'arabe littéral à l'usage des débutants. Il réédita en 1803, Les Fables de Lokman et des fables inédites tirées des manuscrits. Il recopia de nombreuses inscriptions et ramassa de nombreuses médailles, des pierres gravées et des antiquités égyptiennes. Pour diffuser la connaissance des caractères orientaux, parmi les ouvriers qu'il dirigeait au Caire, Marcel fit imprimer, dès son arrivée,

---

<sup>1</sup> عبد الرحمن بدوي، المرجع السابق، ص.528.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

en 1798, un alphabet arabe, turc, et persan. Il fit paraître, au Caire, des exercices de lecture d'arabe littéral, à l'usage des débutants, et publia des : Mélanges de littérature orientale.

Les travaux de Marcel sont nombreux, dont : une Grammaire Arabe Vulgaire, destinée aussi bien aux Français qu'aux Arabes, mais son impression fut arrêtée suite au départ de l'armée. De retour en France, Marcel est désigné comme l'un des rédacteurs de la : Description de l'Egypte, œuvre qui comprenait tous les travaux de la commission scientifique, lancée par Bonaparte. Dans ce recueil, il réalisât : la Description historique et paléographique<sup>1</sup> des Mequios de Roudah et la : Description de la mosquée de Touloun, au Caire. Il fournit également à l'ouvrage de Breton, plusieurs notes et un sommaire sur les événements qui ont eu lieu en Egypte et en Syrie, depuis le départ des Français. Etant donné ses compétences, Napoléon 1<sup>er</sup>, le désigna à la tête de l'imprimerie impériale, qu'il dirigea de 1804 à 1815. Tout en continuant d'assumer la direction de l'imprimerie, Marcel continua ses publications sur les langues sémitiques.<sup>2</sup>

Ses services furent dignement appréciés par Bonaparte et les généraux qui lui succédèrent. Marcel était incontestablement un des membres de l'institut de l'Egypte les plus instruits et les plus laborieux. Il s'éteignit à Paris le 11 Mars 1854.<sup>3</sup>

#### **Belleteste**

Né à Orléans en 1778, il suivit l'étude des langues orientales et partit en 1798 comme interprète de l'armée d'Egypte avec son professeur Venture. Au cours des combats, il fut blessé à la tête et dû être détaché au ministère des relations extérieures au titre de secrétaire interprète. Il étudia la culture orientale et les fruits de ses travaux sont : une traduction française d'un recueil moral et politique écrit en turc et intitulé : Les quarante vizirs, une seconde traduction du : Traité des pierres précieuses, composé en arabe. Il était membre de la Commission d'Egypte, et s'occupa à corriger des cartes géographiques. Il composa également quelques mémoires, ses activités furent consignées dans le grand ouvrage sur l'Egypte. Le gouvernement le chargea aussi de traduire en turc les bulletins de la grande armée, pour les campagnes de 1805, 1806 et 1807. Il mourut à Paris le 17 mai 1808.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> La paléographie est la science qui étudie les écritures anciennes

<sup>2</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p.40-41.

<sup>3</sup> Ibidem, p-37 à 42.

<sup>4</sup> Ibidem , p. 43– 44.

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

**1.7 INTERPRETES D'AVANT-GARDE DE LA CAMPAGNE D'ALGERIE**

Ainsi les interprètes, Bracevich et Delaporte, enrichis de leur expérience en Egypte, vont servir plus tard en Algérie. Magallon avait été consul de France au Caire.

Quant à L'homaca et Raige, l'auteur L. Charles Féraud signale le peu de renseignements malgré ses recherches sur leurs états.

Les interprètes cités ci dessus faisaient partie de la grande commission d'interprétariat de la campagne militaire d'Egypte. Ils avaient traduit de nombreux documents. C'est en partie grâce à leurs activités de traduction que le gouvernement français de l'époque a pu réunir une riche documentation sur la politique, le commerce, le domaine militaire, les arts et autres matières scientifiques.<sup>1</sup> Outre les interprètes militaires, recrutés à Toulon et partis avec le corps expéditionnaire d'Egypte, d'autres personnalités furent engagés dans le pays conquis par Bonaparte. Il s'agit des interprètes suivant :

Elias Pharaon de Balbek (récompensé par le titre de comte Elias). Ses deux fils, Joanny Pharaon et son petit fils Florian Pharaon serviront plus tard en Algérie dans l'Armée d'Afrique.<sup>2</sup>

**1.7.1 LES INTERPRETES D'ORIGINE SYRIENNE**

Parmi les peuples du moyen orient, les syriens étaient les plus en contact avec les peuples d'Europe vivants sur les côtes de la mer méditerranée. La Syrie a connu la guerre des croisades. Sur les côtes syriennes des principautés latines furent établies. La guerre des croisades (11<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècle) terminée, une frange de la population embrassa le Catholicisme et reconnaissait comme guide spirituel le Pape de Rome. Les religieux catholiques voyageaient entre la Syrie et Rome pour faire apprendre le catéchisme : ou enseignement de la foi et de la morale chrétienne, en langue française et italienne.

Suite aux mauvais traitements infligés à des chrétiens catholiques et orthodoxes par le pouvoir turc Ottoman, les religieux s'exilèrent en Egypte à Doumiat et en Alexandrie où ils excellèrent dans le commerce et l'artisanat et devinrent prospères.

---

<sup>1</sup>جمال الدين الشيبان، تاريخ الترجمة في مصر في عهد الحملة الفرنسية، المرجع السابق، ص. 25 - 37

<sup>2</sup>L.Ch. Féraud, Op.cit, p. 44-45.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

Par ailleurs, l'échange commercial entre les ports égyptiens et italiens depuis le 15ème siècle a permis aux syriens et italiens une communication et des relations permanentes dans divers domaines.

Napoléon avait ordonné alors au savant Mongel et au Général Dezzy de prendre comme interprète les syriens installés en Italie : Don Elias FakhrAllah, Youcef Messabki et le moine Antoine Maroun, qui a écrit dans ses mémoires, que les Français dans leur route vers l'Egypte, avaient demandé aux interprètes orientaux de les accompagner.<sup>1</sup> Ce que firent ces derniers tout en prenant les armes. Le moine Mechhara a quitté l'habit religieux pour s'engager après de l'expédition militaire française d'Egypte. Lorsque les Français commencèrent à installer leur administration en Egypte, il y avait parmi le cabinet érigé par Napoléon deux Syriens : Youssef Ferhat et Michael Kahil.<sup>2</sup>

Nous citerons également le curé Raphaël comme premier interprète et Elias Fakhr comme second interprète, désignés tous deux lors de la reconstitution du cabinet du général Ménou. Quant au père Antoine Raphael, il joua un rôle important dans la traduction officielle lors de la campagne et plus encore lors de la traduction scientifique.

L'érudit El-Djabarti rapporta à son tour le nom d'un autre interprète Syrien, Nasrallah. On citera d'autres interprètes d'origine Syrienne, ce sont Abond et Michael Essabagh. Michael est né à Aka où il y reçut son instruction. Ensuite il partit en Egypte pour compléter son instruction et pris contact avec les Français lors de leur arrivée dans ce pays. Lors du départ des Français cet interprète prit contact avec l'illustre orientaliste De Sacy, à Paris. Il fut alors nommé comme superviseur des ouvrages arabes à l'imprimerie arabe. Il s'occupa aussi des manuscrits orientaux à la bibliothèque locale.

Parmi les traducteurs Syriens, on citera aussi, le curé Gabriel ET-Taouil, qui rejoignit la France lors du retour des troupes françaises à leur pays. Il demeura la bas plusieurs années jusqu'à sa désignation comme professeur de langue arabe à l'école des langues orientales à Paris en remplacement du père Raphaël-Zaccar. Le père Karakli

---

<sup>1</sup>جمال الدين الشيبان، تاريخ الترجمة في مصر في عهد الحملة الفرنسية، المرجع السابق، ص.55 و 65.

<sup>2</sup>الجبرتي، المصدر السابق، ج3، ص38.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

rapporte que parmi les immigrés vers la France, il y avait environ 500 Syriens catholiques, à leur tête leur curé Gabriel, et ils s'installèrent à Marseille.<sup>1</sup>

Comme relaté précédemment, Michael Essabagh qui a contacté le grand orientaliste de Sacy à Paris, devint le second historien de la campagne en langue arabe. A citer également Jacob Benyoucef. Ainsi les interprètes d'origine syrienne et autres, participèrent donc à la traduction officielle lors de l'expédition militaire de Napoléon Bonaparte sur l'Egypte.

#### 1.7.2 LES INTERPRETES D'ORIGINE EGYPTIENNE

La question que l'on doit se poser est de savoir si parmi les Egyptiens, il y avait des personnalités qui avaient traduit pour les Français ? Or la situation de l'enseignement, en Egypte, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle ne leur permettait pas d'accomplir cette tâche. En effet, avant l'entrée des français en Egypte, le système éducatif du pays, ne s'intéressait point à l'apprentissage des langues occidentales. Ni les écoles musulmanes ou coptes, ne prodiguaient l'enseignement de la langue française. La majorité des Egyptiens était musulmane. Une minorité d'entre eux était copte. Ni les écoles, ni les instituts des uns et des autres ne prodiguaient l'apprentissage de la langue française ou une autre langue occidentale. A cela s'ajoutait la divergence de religion entre les Français et la majorité des Egyptiens. Ainsi aucun étudiant ou enseignant ne tenta de nouer des relations avec les Français à cette époque. De même les érudits égyptiens qui étaient en contact avec les Français et qui leur portaient une admiration, ne purent appréhender leur langue du fait de leur âge ou de la difficulté à assimiler pleinement cette langue.

Les coptes égyptiens par contre ont noué des relations étroites avec les français. Parmi eux le maître Yaakoub qui a été nommé chef militaire à la tête des coptes. Il rassembla les jeunes coptes, leur ordonna de raser leurs barbes et de s'habiller à la manière des Français. Ensuite il les rassembla, pour constituer ses soldats. De plus il détruisit les quelques vestiges d'habitations, entourant l'enceinte chrétienne, derrière la « mosquée rouge ». Il construisit alors une garnison entourée de fortifications et scellée par une grande porte. Il éleva aussi des guérites autour de cette garnison et assura la sécurité par des hommes armés, qui étaient de faction de jour et de nuit, à l'image de l'organisation

---

<sup>1</sup>جمال الدين الشيال، تاريخ الترجمة في مصر في عهد الحملة الفرنسية، المرجع السابق، ص. 56-60-61.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

militaire des Français. Lors du départ des soldats Français, Yaakoub partit avec eux entraînant avec lui ses troupes coptes ; il mourut au cours du voyage sur mer.<sup>1</sup>

Quant à ses compagnons, certains d'entre eux retournèrent au pays après quelque temps, d'autres demeurèrent en Europe, où ils y rencontrèrent des difficultés et vécurent la misère. Mais le gouvernement Français les prit en charge au plan social. Finalement ils s'intégrèrent à la communauté française. On ne signale à leur rencontre aucune influence de quelque ordre. Après le maître Yaakoub, le copte Ellious Bothor avait 15 ans, lors de l'arrivée des Français en Egypte. Il s'attacha à eux et apprit la langue française. Il travailla alors comme traducteur au profit des autorités militaires de la campagne.

Il réalisa un lexique français arabe puis a rejoint la ville de Marseille en compagnie de ses coreligionnaires, jusqu'en 1812. Il étudia parfaitement la langue française. Il fut appelé à Paris pour participer à la traduction en français de documents arabes, acquis pendant la campagne. Il collabora avec les savants français à définir des mots arabes relatifs à la géographie pour leur transcription sur le livre : Description de l'Egypte.

En 1821, âgé de trente sept ans, il fut désigné comme enseignant de la langue arabe commune, à l'Ecole des Langues Orientales de Paris. Cependant, il décéda cette même année, après avoir achevé son dictionnaire. Cet ouvrage en deux tomes, fut imprimé par le grand orientaliste Caussin de Perceval en 1829, qui remplaça Ellious, comme enseignant à la dite école.<sup>2</sup>

Ainsi lors de la campagne militaire en Egypte, la traduction officielle avait donc sa stratégie, ses moyens matériels et ses traducteurs de différentes nationalités. Malgré cela, El- Djaberti a souligné que la plupart des textes traduits du français à la langue arabe étaient de moyenne qualité sur le plan de la syntaxe et de la linguistique.<sup>3</sup>

#### **Elias Pharaon**

Recruté en Egypte même, après que Bonaparte en eu fait la conquête. Pour ses nombreux services, il fut élevé au rang de comte. Après sa rentrée en France avec le reste de l'armée, il fut nommé comme consul général des sept- Iles à Marseille. Plus tard son fils

---

<sup>1</sup>جمال الدين الشيبان، تاريخ الترجمة في مصر في عهد الحملة الفرنسية، المرجع السابق، ص.62.

<sup>2</sup>نفسه، ص.63.

<sup>3</sup>نفسه، ص. 51 - 64.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

Joanny-Pharaon et son petit-fils Florian-Pharaon, étaient recrutés comme interprètes de l'armée d'Afrique pour servir dans le corps expéditionnaire d'Algérie.<sup>1</sup>

#### Raphaël

Interprète copte d'origine égyptienne, il rejoignit les français pendant la campagne d'Egypte (1798 - 1801) et partit avec eux lors de leur départ le mois d'Août 1801. Quand Napoléon Bonaparte fut proclamé 1<sup>er</sup> consul le 2 Août 1802, il décréta en 1803 une ordonnance pour la création d'une deuxième chaire de la langue arabe à l'Ecole Des Langues Orientales Vivantes de Paris. Il désigna Raphaël sous le nom de Don Raphaël de Monachis comme maître de la dite chaire. Nous rappelons que la première chaire de langue arabe littérale était occupée par Silvestre de Sacy. La seconde chaire fut réservée à l'enseignement de la langue égyptienne dialectale par Raphaël.<sup>2</sup>

#### 1.8 LA TRADUCTION SCIENTIFIQUE AU COURS DE LA CAMPAGNE MILITAIRE D'EGYPTE

Ce sont les spécialistes orientalistes de la campagne militaire d'Egypte avec l'aide des traducteurs syriens qui sont à l'origine de la traduction scientifique. Napoléon avait institué le groupe scientifique égyptien ou l'école des savants d'Egypte.

Parmi ces savants, il y avait des spécialistes de diverses matières : mathématiques, géométrie, astronomie, mécanique géologie, étude des minerais, médecine, géographie, antiquité, littérature et art. Pour ce qui est de la traduction et l'impression des langues arabe et française c'est une commission chargée de la traduction scientifique des différents ouvrages qui s'attela à cette tâche. La commission était composée de noms prestigieux :

Venture, Magallon, L'Homaca, Amédée Jaubert, Delaporte, Raïge, Bracevitch, Belleteste. Une seconde commission chargée de l'impression-édition était composée de Marcel, Puntis, Galland, Baudouin, Besson.

---

<sup>1</sup> عمير اوي أحميده، قضايا مختصرة في تاريخ الجزائر الحديث، دار الهدى، الجزائر، 2005، ص. 132-133.  
<sup>2</sup> عبد الرحمن بدوي، المرجع السابق، ص. 280.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

La bibliothèque de ce groupe scientifique recelait des milliers d'ouvrages, des livres d'auteurs musulmans et d'autres langues de manière que les scientifiques disposaient des moyens didactiques pour traduire et transposer avec célérité, le contenu de ces œuvres à la langue française.

Le groupe scientifique fut institué par l'ordonnance du 22 Août 1798. Ses objectifs visaient à l'épanouissement des sciences et des connaissances en Egypte : l'étude des sciences naturelles et de l'industrie, l'étude de l'histoire de l'Egypte, l'édition et la diffusion des travaux scientifiques. Ce groupe devait rendre compte au gouvernement au sujet des questions relatives à divers problèmes.

Les sections du groupe scientifique étaient séparées en quatre divisions : mathématiques, sciences naturelles, économie politique, littérature et arts.<sup>1</sup>

En plus de l'ouvrage : Description de l'Egypte, d'autres livres furent édités dans les domaines : militaire, médecine et autres sciences, et afin d'encourager les chercheurs, le groupe scientifique offrait des prix aux meilleurs travaux. Le groupe scientifique décida d'offrir deux récompenses, tous les deux ans, au meilleur travail sur l'évolution de la civilisation égyptienne. Le second prix est réservé à la meilleure recherche sur l'évolution de l'industrie en Egypte.

Ainsi donc, les membres composant les deux commissions, celle de la traduction, et celle de l'impression, ont participé aux travaux de la traduction officielle et scientifique. Cependant, on retient que ce sont deux membres qui activaient le plus dans la commission scientifique ; c'est l'orientaliste français Jean Joseph Marcel, dont nous avons parlé plus haut, et le syrien d'obédience chrétienne, le père Antoine Raphaël Zaccar.

Quant à Jean Joseph Marcel (1776-1854), il était à la tête des orientalistes de la campagne, et était le plus actif. On rapporte que son grand père était un ancien consul de France en Orient.

On rappellera au passage que l'émulation et les récompenses concrètes des traducteurs étaient également une pratique courante lors du règne Abbasside, sous l'autorité du prince des croyants Abdellah Ibnou Harroun (786-833), lequel offrait pour

---

<sup>1</sup> جمال الدين الشيبان، جمال الدين الشيبان، تاريخ الترجمة في مصر في عهد الحملة الفرنسية، المرجع السابق، ص. 65 – 68.

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

chaque ouvrage traduit son pesant d'or.<sup>1</sup> C'est souligner l'importance suprême que les Abbassides donnaient aux travaux de traduction. Les commissions installées par l'Empereur français, firent de même.

### **1.9 LES ECOLES DE TRADUCTION ET D'INTERPRETARIAT**

Dans son ouvrage intitulé : *Les interprètes de l'armée de l'Afrique*, L. Charles Féraud (1876), souligne l'esprit de tolérance des chefs musulmans vis-à-vis des religions, chrétienne et juive. Il écrit :

*La bonne entente existant entre les princes indigènes et le Saint-Siège, donnait une entière sécurité aux sujets chrétiens résidants en Afrique.*

Il ajouta :

*Jusqu'au XIII siècle des chrétiens servaient dans l'armée des princes africains des régions du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie.*

Dans l'œuvre de M. Gustave Dugat, concernant l'histoire des orientalistes de l'Europe, il est noté que c'est par l'intermédiaire des juifs et des maures convertis au christianisme que la philosophie arabe pénétra chez les latins en 1130 -1150. Ce que nous avons signalé. Cette philosophie avait remis en cause les études théologiques qui dominaient en Europe avant le XIII siècle, la propagation des notions aristotéliques dues aux relations des chrétiens avec les arabes d'Espagne et de Sicile, fut le signal d'une révolution dans les études. La transmission des sciences aux européens par les arabes substituait les recherches rationnelles aux croyances de l'église orthodoxe.

Ainsi l'étude des langues sémitiques, l'arabe et l'hébreu, nommées ainsi car parlées par les descendants du fils aîné de Noé, Sem, était d'une importance capitale pour la compréhension et la traduction des sciences, pour l'accès au progrès, sans omettre, bien sur, la connaissance des autres langues orientales, telles les langues persane et turque. Depuis les temps reculés, l'Europe avait recouru aux orientalistes pour traduire les travaux scientifiques, l'art et les éléments de la culture des pays musulmans du moyen orient et de

---

<sup>1</sup>R. Machlab Op.cit, p.12.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

l'Andalousie. En effet les arabes occupèrent l'Andalousie, qui est une région du sud de l'Espagne, de 711 à 1492 et y créèrent une brillante civilisation.

Dans ces temps là, la civilisation arabo-musulmane était bien avancée au plan culturel par rapport à l'Europe. Les propres travaux des savants musulmans et leurs activités de traduction des ouvrages grecs, persans, hindous, en matière de médecine, de chimie, de mathématiques, de textes littéraires et autres branches de la connaissance, avaient incité les chefs religieux de l'église et les rois de l'Europe à acquérir les bases fondamentales des langues orientales, par l'intermédiaire de missionnaires et plus tard par la création d'écoles.<sup>1</sup>

Parmi les savants musulmans qui avaient influencé la pensée et les recherches des européens, on citera :

**Abou-Walid Ibn-Rouchd** dit **Averroès**, médecin et philosophe né à Cordoue (1126-1198). Son interprétation de la métaphysique d'Aristote à la lumière du coran a exercé une profonde influence sur la pensée du moyen âge.

**Ibn-Sina**, dit **Avicenne**, médecin et philosophe d'origine iranienne, né à Achfana près de Boukhara (980-1037), fut l'un des savants les plus remarquables de l'orient. Son canon de la médecine et son interprétation d'Aristote jouèrent un rôle considérable jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle.

**Abou-Marouane Ibn-Zohr**, connu en France sous le nom **d'Avenzoar**, né à Penafior près de Séville (1073-1162), fut le maître d'Ibn-Rochd, en matière de médecine. Nous citerons également les savants suivants :

**Ibn El-Haytem**, né à Bassora (965-1039), mathématicien et physicien, auteur de nombreux ouvrages de mathématiques, d'astronomie, de médecine et de physique.

**Ibn-El-Mouquafaâ-Abdallah**, écrivain Irano-Arabe, né à Djur-Firuzabad. Il était l'un des créateurs de la prose littéraire arabe. Il aurait participé à l'écriture du livre de Kalila et Dimna.

**Ibn Batouta Mohamed** : voyageur et géographe arabe né à Tanger le 24 Février 1304, décédé à Fès en 1368. Il partit du Maroc en 1325 pour faire le pèlerinage de la Mecque. Il retourna à Fès en 1354, et écrivit pour le souverain marocain le récit de ses voyages qui fut

---

<sup>1</sup>L.Ch. Féraud, Op.cit, p.8 -14.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

publié pour la première fois en édition complète arabe avec la traduction française exécutée par Defrémery et Sanguinetti en 1853-1859.<sup>1</sup>

**Ibn Khaldoun Abderrahmane** : historien et sociologue, né à Tunis (1332-1406). Il a laissé une immense chronique universelle précédée de prolégomènes, c'est-à-dire une longue introduction dite El-Mokadima, en tête de son ouvrage, où il expose sa philosophie sociale et historique.

Si nous avons énuméré quelques savants musulmans c'est juste à titre illustratif pour souligner qu'aux siècles passés de l'humanité, ils avaient joué un rôle imminent dans la diffusion des connaissances universelles. En conséquence les européens avaient donc tout mis en œuvre pour s'imprégner de la culture des pays musulmans. Plus tard l'humanité a vécu des périodes marquées par la suprématie des nations occidentales.

Au cours de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, l'Angleterre, la France et de façon moindre, l'Italie, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne ont créé des empires coloniaux en Afrique et en Asie. Cependant ces nations menaient entre elles des luttes armées pour conquérir davantage de colonies et pour dominer et assurer le passage de leurs flottes maritimes en mer et de leurs colonnes militaires sur terre. La grande Bretagne avait quant à elle gagné plus de territoires coloniaux que la France ou les autres états occidentaux.

La France étendit son pouvoir sur de nombreuses colonies en Afrique du nord, en Afrique noire, en Asie, mais elle donna une importance particulière au phénomène de l'orientalisme, c'est-à-dire à ce qui touche à l'apprentissage des langues orientales et à la culture en général des pays de l'orient. On révèle dans les ouvrages de Najib-El-Akiki et d'Abderrahmane Badaoui, selon le livre de Tayeb-Ben-Ibrahim sur l'orientalisme français, que le nombre des orientalistes français était important. Ils se rendaient dans les pays musulmans pour s'imprégner de leur culture soit à titre personnel ou suite aux directives de l'église ou des autorités.

Au début du 14<sup>ème</sup> siècle lors de l'assemblée des églises à Vienne en 1311-1312, l'Europe reconnut officiellement la culture et les sciences arabes, cela bien sûr après les échanges pratiques et scientifiques avec ces pays.

Cette reconnaissance, une fois approuvée par le pape Clément V, permit une intensification des échanges culturels entre la France et les pays musulmans. De nombreux

---

<sup>1</sup>M. Mourre, Op.cit. Tome IV, p. 2256.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

étudiants et des hommes de religion se rendirent en orient pour y étudier les sciences et les fondements de la culture islamique dans les établissements et écoles islamiques.

Mais étant donné l'importance de la question, la France décida alors d'ériger des instituts et des écoles pour enseigner toutes les connaissances se rapportant à la culture arabo-musulmane.

Au 12<sup>ème</sup> siècle elle réalisa l'Ecole de Reims par ordre du pape Silvestre II et l'Ecole de Chartre qui connût la célébrité.<sup>1</sup> L'Ecole de Médecine de Montpellier fut réalisée par des résidents Maghrébins en 1220. L'université de Toulouse quant à elle fut érigée par les hommes de religion en 1217.

L'Université de Paris créa la chaire des langues sémitiques puis une chaire pour les études islamiques, puis la réalisation de l'Institut des Etudes Islamiques. De même un autre institut de Littérature de Langue Arabe et de l'Urbanisme fut édifié. A Reims, on institua une chaire pour la langue arabe et l'hébreu sous les ordres du roi François 1<sup>er</sup> en 1519.

En 1587, on lança la chaire de la langue arabe et de la langue assyrienne, à l'Institut de France. En 1795, l'Ecole Nationale des Langues Orientales, assurait les cours et leçons aux étudiants européens venus d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, de Suède, d'Espagne, du temps de Silvestre de Sacy imminent orientaliste. Cette école était renommée et n'avait point d'égale en Europe.

En 1808, l'Université de Lyon dispensait des études de langue arabe et celles relatives aux antiquités d'Egypte.

On citera aussi l'Ecole des Hautes Etudes Pratiques à Paris en 1868. L'Institut Catholique à Paris en 1875 assurait l'enseignement des langues arabe et assyrienne.

L'énumération des instituts et écoles qui prodiguaient des cours sur la culture orientale, démontre tout l'intérêt que la France portait à la civilisation arabo-musulmane.

Cet intéressement est encore plus évident, étant donné que hors du territoire français, d'autres instituts étaient érigés pour approfondir davantage les connaissances sur la culture musulmane. Ainsi l'institut d'Egypte a été réalisé sous les ordres de Napoléon Bonaparte en 1798, comme déjà signalé.

---

<sup>1</sup>الطبيب بن إبراهيم، المرجع السابق، ص.132-134.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

L'école orientale a été réalisée à Constantinople en 1802. En Egypte encore, l'institut français des antiquités orientales a été édifié au Caire en 1880. A Alger en 1881, fut lancée la haute école littéraire.

Réalisation également en 1895 d'un institut à Tunis. En 1922, réalisation de l'institut de Damas, en Syrie et au Maroc l'institut des études marocaines en 1931.

En 1945, réalisation de l'institut des hautes études à Tunis. A Téhéran l'institut Français Iranien a été édifié en 1948.<sup>1</sup>

C'est ainsi qu'au début du 19<sup>ème</sup> siècle, l'orientalisme est devenu un outil ayant une importance évidente de par ses institutions, en France et à travers d'autres pays. Son épanouissement accompagnait les expansions coloniales.

La politique de colonisation s'inspirait des travaux des orientalistes. Pour conquérir des contrées inconnues, il fallait donc connaître la langue, les mœurs, les coutumes des autres peuples et tirer avantage des études menées sur leurs sociétés.<sup>2</sup>

#### 1.6.13 CHRONOLOGIE DES FAITS HISTORIQUES DE LA TRADUCTION

La traduction des langues a connu des étapes selon les temps et les évènements historiques et sociaux. En premier, ce sont les hommes de religion qui s'intéressaient à la traduction dans le but de répandre et divulguer la religion chrétienne. L Charles Férand

cite les traductions de l'arabe en latin de Gérard de Crémone qui est né en 1114, c'est dire l'ancienneté de cette activité intellectuelle.

Le dominicain Albert le Grand né en Souabe en 1193, écrivait sur la philosophie rationnelle et traduisait les commentaires d'El Fa Rabi, d'Avicenne et d'El Ghazali. L'étude des langues sémitiques commença en fait depuis 1311 en Europe : à Rome, à Paris, à Bologne, à Oxford et à Salamanque. Le roi de France, François 1<sup>er</sup> fonda le collège de France et c'est Guillaume de Pastel qui entreprit de voyager en Afrique et en Asie pour

---

<sup>1</sup>الطبيب بن إبراهيم، المرجع السابق، ص. 134

<sup>2</sup>Ph. Lucos - J. C. Vatin, l'Algérie des anthropologues, Edition .François Mespéro, Paris, 1979, p.13.

## CHAPITRE I

### CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

apprendre la langue arabe à ses propres frais. Il publia un ouvrage des langues orientales et une grammaire entière pour la langue arabe au collège de France.

En 1587, Henri III fonda une chaire d'arabe au collège de France. Sous le règne de Louis XIII, l'imprimerie en langues orientales dépassa en perfection toutes les imprimeries de l'Europe, même celle de Rome où la langue arabe était éditée avec un grand succès.

En 1691, sous le règne de Louis XIV, l'imprimerie royale continuait de produire des œuvres traduites. De plus, il envoya en orient des savants et des missionnaires pour rassembler des manuscrits. On citera, Joseph Baptiste du Val, mort en 1634, qui était l'un des interprètes royaux.

En 1669, en 1718 puis en 1820, la formation de jeunes de souche française et arménienne, dans le couvent des Capucins de Constantinople et au collège des Jésuites de Paris avait pour finalité une double mission : d'interpréter pour les relations diplomatiques et l'envoi de missionnaires pour la propagation du catholicisme.

L'ordonnance du 29 Juillet 1729, remplaça les arméniens par des jeunes gens dont les parents étaient de souche française. Après des études de langues orientales à Paris, ces élèves étaient envoyés au couvent de Constantinople pour complément d'instruction.

L'école spéciale des langues orientales vivantes fut instituée par le décret du 02 Avril 1797 ; l'enseignement de l'école portait sur la connaissance des rapports politiques et commerciaux de la France avec les nations orientales, principalement arabe et turque.

Au XIX siècle, les philosophes européens accouraient pour apprendre auprès de l'illustre maître de l'école de Paris, Silvestre de Sacy, les préceptes et les bases des sciences orientales. Ces élèves venaient de l'Allemagne, de l'Italie, de la Suède, de la Finlande et d'autres régions d'Europe pour s'instruire. Même l'empereur de Russie, avait demandé à cette école l'envoi d'élèves qui allèrent créer à Saint-Petersbourg le premier institut oriental. Sous Napoléon 1<sup>er</sup>, Silvestre de Sacy fonda en Europe l'étude scientifique de la langue arabe.

Parmi les grands orientalistes du XIX siècle on citera, Champollion, Chézy, Abel, Amédée Jaubert et d'autres interprètes qui activaient dans les ambassades, les consulats, les administrations et les missions aux affaires des relations internationales avec l'Orient.

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

L. Charles Férand cite le témoignage de Renan qui avait composé un ouvrage intitulé L'histoire des langues sémitiques<sup>1</sup>:

*La langue arabe est sans contredit, l'idiome qui a envahi la plus grande étendue de pays. Deux autres langues seulement, le grec et le latin partagent avec elle l'honneur d'être devenues langues universelles. Mais l'étendue des conquêtes du latin et du grec n'approche pas celle de l'arabe. Il continua à affirmer « L'empire immense de la langue arabe embrasse l'Espagne, l'Afrique jusqu'à l'Equateur, l'Asie méridionale jusqu'à Java, la Russie jusqu'à Kazan.*

L'auteur ajoute que l'ampleur de la diffusion de la langue arabe et de la religion musulmane à travers de grandes contrées : l'Afrique, l'Asie et le Maghreb était tellement importante que l'apprentissage de l'arabe dans tous ses aspects était d'une nécessité absolue pour les autorités françaises et européennes de l'époque, d'où l'intérêt d'ériger des écoles et des instituts dont l'objectif était d'institutionnaliser la traduction et l'interprétariat comme matières didactiques. L'acquisition et l'assimilation de la langue arabe et des autres langues orientales reflétaient le souci des européens pour comprendre tout ce qui se rapporte à la culture orientale, cela dans le but de maîtriser les échanges économiques, commerciaux et aussi pour dominer le secteur militaire.

---

<sup>1</sup>Renan, Orientaliste et philosophe français Il s'intéressa surtout à l'étude de l'histoire du christianisme et celle du peuple d'Israël. En 1855, il publia le tome I, le tome II en 1858 et le dernier tome en 1863.

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

**CONCLUSION**

Avant l'expédition militaire menée par Napoléon Bonaparte en Egypte, la traduction des œuvres littéraires, scientifiques ainsi que les ouvrages d'ordre militaire était le fait de diplomates, de missionnaires religieux, voir d'aventuriers européens.

A l'apogée de l'islam et au cours du règne Abbasside, la traduction de différentes langues : grecque, persane et hindou à la langue arabe a connu une véritable révolution.

Frédéric Schlegel s'exclame en 1800 « c'est en orient que nous devons chercher le suprême Romantisme ». Anquetil-Duperron en 1700, alla en Hollande pour y apprendre l'arabe et le persan. De même, Louis XIV a introduit l'un des chefs-d'œuvre du classicisme Les milles et une nuits qu'il a recueilli lui même lors de ses voyages et c'est Antoine Galland (orientaliste français, né à rollot, près de Mont Didier, (1646-1715) qui a traduit et publié les histoires de cette œuvre orientale, en 1704-1717.

Antoine Galland encore, publia en 1707 La bibliothèque orientale riche inventaire de l'islam, que d'Herbelot a laissé inachevé.

Les voyages, les expéditions, les échanges commerciaux, les guerres de croisades, en bref, les relations des européens avec l'orient ont finalement produit une littérature abondante et c'est ainsi que dans la deuxième moitié du 17ème siècle, l'Europe commença à connaître la littérature, la poésie, les textes fondamentaux de l'Islam et des structures sociales du monde musulman.<sup>1</sup>

Au cours de la campagne d'Egypte, les égyptiens avaient découvert des aspects organisationnels de la gestion administrative de la vie publique des citoyens : création de l'état civil avec inscription des naissances, des décès et des mariages. Etablissement des impôts sur les différentes activités commerciales, artisanales, industrielles et agricoles.

Cela pour dire que l'expédition avait bouleversé en quelque sorte les mœurs et habitudes des égyptiens et leur a fit connaître l'organisation administrative des collectivités locales.

---

<sup>1</sup> Pierre Brunet, Claude Pichois, André Michel Rousseau, Qu'est ce que la littérature comparée ? Deuxième édition, Armand Colin, Masson, Paris, 1983 – 1996, p.38.

# CHAPITRE I

## CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE

---

Par ailleurs, au cours des trois années d'occupation militaire française de l'Égypte, tous les moyens, matériels et humains furent mis en œuvre pour étudier les différents aspects de la civilisation égyptienne.

C'est donc grâce à ces recherches scientifiques passionnantes qu'une multitude d'ouvrages furent traduits dans différentes langues. L'ensemble de ces travaux : littéraires, linguistiques et de traduction, a finalement servi à épanouir les connaissances et les particularités sur les civilisations occidentale et orientale.

Toutes ces activités intellectuelles, ainsi que les travaux des savants de la campagne d'Égypte, menés dans plusieurs secteurs, ont permis un réel progrès dans la connaissance scientifique avec des bénéfices certains sur la culture universelle.

Cependant, nous avons découvert dans les différents documents que le corps des interprètes destinés à contribuer à la conquête de la Régence d'Alger n'avait pas les mêmes buts que ceux des savants orientalistes qui avaient participé à la campagne de l'Égypte, car les interprètes de l'armée française ont eu des rôles importants, dans l'organisation administrative et juridique juste après la prise d'Alger et cela à des fins militaires.

Fort de ces expériences, la France a compris tout l'intérêt qu'elle devrait porter aux interprètes et à leur formation, ainsi que leur prise en charge totale dans le but de les préparer en parallèle aux expéditions des troupes militaires, à la conquête de l'Afrique, du Maghreb et surtout pour mettre fin à la guerre de Course menée par la Régence d'Alger qui soumettait les bâtiments et navires européens à payer les droits de passage maritime en méditerranée. Tout en soulignant qu'en réalité la guerre de course était en fait pratiquée aussi par les nations européennes.

L'histoire des interprètes, remonte à des époques reculées et se confond avec les événements de l'humanité, dans ce qu'elle a de bon et de mauvais. Nous terminons cette conclusion par des appréciations de l'interprète principal, L.C.Féraud, sur la langue arabe :

*Ô interprètes ! concevez la grandeur de votre mission ! Vous surtout qui parlez la langue arabe, pauvre malgré sa richesse, stérile malgré sa fécondité, pleine de mots susceptibles de sens divers et même opposés, embarrassée d'idiomes variés comme le pays où elle est née et*

**CHAPITRE I**  
**CONTRIBUTION DES ORIENTALISTES FRANÇAIS A LA CAMPAGNE D'EGYPTE ET**  
**LEUR PREPARATION A L'EXPEDITION MILITAIRE DE L'ALGERIE**

---

*où elle s'est imposée avec la victoire. De vos lèvres intelligentes ou ignorantes, sincères ou déloyales, ardentes ou glacées, passionnées ou indifférentes peuvent descendre, à votre gré, des arrêts sévères ou indulgents, des sentences d'acquiescement ou de condamnation, des oracles de vie ou de mort. Une nuance, un rien par vous, librement et sans contrôle, reproduit ou non reproduit, et c'est assez.<sup>1</sup>*

Voilà des paroles qui dénotent à notre sens, une part hantement subjective, sur la langue arabe, celle du Coran, celle de tous les érudits musulmans, qui à une certaine époque de l'humanité, étaient les maîtres penseurs incontestables des connaissances scientifiques, littéraires, artistiques, universelles, en un mot c'est le jugement du vainqueur sur la culture du vaincu. Ce vaincu qui sera libéré du joug de l'injustice un certain novembre 1954.

L.C.Féraud, ajoute à juste titre que l'interprétation et la traduction, sont des armes à double tranchant ; l'interprète possède cette arme en quelque sorte, et peut en user pour le bien ou pour le mal, en son âme et conscience.

---

<sup>1</sup>L.Ch. Féraud. Op.cit, p.451-452.

**CHAPITRE II : ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS,  
ET FORMATION DES INTERPRETES DE L'EXPEDITION  
MILITAIRE SUR ALGER**

II	Introduction .....	86
II.1	Expéditions guerrières contre Alger .....	87
II.2	Participation des Orientalistes et Interprètes de la campagne d’Egypte à l’expédition d’Alger .....	90
II.3	Création et composition du corps d’interprètes de l’armée d’Algérie .....	97
II.3.1	Composition du corps des interprètes .....	97
II.4	Délégation de gestion administrative à certains interprètes .....	101
II.5	Réforme du corps des interprètes .....	103
II.6	Notes et décrets Impériaux .....	106
II.6.1	Abstract de la première note .....	107
II.6.2	Propositions de mesures incitatives .....	108
II.7	Actions et missions de certains interprètes de l’armée d’Afrique au début de la conquête d’Alger .....	115
II.8	Les interprètes d’origine Juive .....	141
II.9	Assimilation et création des écoles d’interprétariat .....	152
II.10	Enseignement et culture .....	156
II.11	Les interprètes et la politique d’intégration .....	164
II.12	Bref rappel sur l’évolution du corps des interprètes militaires .....	175
II	Conclusion .....	179

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

## INTRODUCTION

Au premier chapitre du présent travail sur la formation et les activités des interprètes lors de la conquête coloniale, nous avons traité de l'importance de la traduction, qui est un mode de communication entre les individus, les sociétés et les nations. La nécessité de transmettre ou recevoir des connaissances, pour traduire des pensées, des ouvrages, ou encore pour traiter des thèmes économiques, politiques, militaires ou religieux a donc permis le développement de cette activité intellectuelle. Toutes ces raisons ont naturellement incité les pays de l'occident à créer dans le passé des écoles de langues orientales, à l'image de l'école dirigée par Silvestre de Sacy (1758-1838). Actuellement la traduction est passée à l'ère de la technologie rapide, de l'information et de l'informatique. Aujourd'hui, les écoles de langues et d'interprétariat sont nombreuses surtout dans les pays développés. Il suffit pour s'en convaincre, de consulter leurs sites sur internet. A titre illustratif on citera en France, les universités de Provence-Aix-Marseille, de Bretagne occidentale-Brest, de Mirail-Toulouse, celles de Montpellier, de Grenoble, d'Orléans, d'Angers, de Metz, de Pau, de Strasbourg, de Lyon, de Paris II- Sorbonne-Nouvelle. A Genève, en Suisse, signalons l'Ecole de traduction et d'interprétariat.

En Algérie on citera l'Institut français, l'Institut Cerventès, pour l'espagnol. The British Center pour l'anglais. Le Goethe Institut Algiers. L'institut Italiano Di Culturo. Au Maroc, les écoles de traduction marocaines, Ecole Supérieure Roi Fahd de traduction, à Tanger. En fait, l'énumération de ces institutions n'est pas exhaustive, mais c'est surtout pour montrer l'intérêt porté par les nations à la traduction. Dans notre pays à part certaines facultés qui s'y intéressent, il y a un manque en la matière. En effet, selon différentes sources, le mouvement de la traduction en Algérie est à la traîne. L'Algérie ne produit pas plus de 20 livres par an, contre une moyenne de 80 à 100 traductions au Maroc et de 60 à 70 en Tunisie. Ceci étant dit sur la réalité de la traduction en Algérie, nous traitons dans ce second chapitre, un volet historique, afin de situer le contexte temporel et événementiel dans lesquels a évolué le corps des interprètes.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Par ailleurs, le courant de l'orientalisme et l'intérêt porté à l'orient islamique par les pays occidentaux avaient engendré un engouement parmi les savants s'intéressant aux langues orientales, d'où le nombre important d'orientalistes à diverses époques. Cet intérêt était impulsé par les raisons politiques, religieuses et économiques. Les orientalistes, les traducteurs interprètes sont sortis de ces écoles, pour servir dans les armées, ou dans les postes diplomatiques et administratifs. Leurs rôles dans toutes les étapes des conquêtes coloniales furent déterminants. Ainsi aurons-nous à traiter dans ce second chapitre les sujets suivants : Les expéditions guerrières contre Alger, la participation des Orientalistes et interprètes de la campagne d'Egypte à l'expédition d'Alger. Nous rapportons ensuite la création, la composition du corps des interprètes ainsi que d'autres thèmes relatifs aux interprètes.

**II.1 EXPEDITIONS GUERRIERES CONTRE ALGER**

Si nous rapportons des faits historiques, c'est parce que toutes les guerres ou invasions hors des frontières des états en conflit nécessitent la présence de traducteurs et d'interprètes. Avant de parler de l'expédition de l'armée française sur la régence en 1830, et sur les interprètes de l'armée d'Afrique, il est opportun de remonter bien avant cette date.

Les rois de France : Louis XI (1423-1483), Louis XIII dit le juste (1601-1643), menaient une politique d'entente avec les états islamiques. Le Maghreb central était un allié de fait. François 1<sup>er</sup>, menacé par Charles Quint, roi d'Espagne (1500-1558) se rapprocha des Algériens. La lutte contre un ennemi commun l'exigeait. Henri II (1547-1559), Henri IV, tenaient au renforcement des rapports d'amitié et d'alliance. Plusieurs traités de paix furent signés entre les deux pays. Pachas et Deys échangeaient avec les souverains et les princes de France des présents et des lettres amicales. Cependant, avec Louis XIV, dit le grand (1638-1715) les relations se tendirent de plus en plus. Ce souverain avide de gloire, obsédé par la grandeur de son règne voulut imposer à

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

l'extérieur la prédominance française. Il mena la guerre contre les Pays Bas, l'Espagne et la Hollande et renonça à l'entente avec l'Islam.<sup>1</sup>

En 1660, l'expédition organisée et engagée contre Jijel par l'armée de Louis XIV, avait pour motif de mettre fin à la piraterie des corsaires algériens en méditerranée et le besoin de combattre les ennemis du christianisme. En outre l'objectif de cette expédition était aussi de faire main basse sur l'Algérie et ses richesses. La flotte navale était composée de soixante trois voiles et présentait un effectif de près de cinq mille hommes. La flotte en question s'ébranla de Toulon le 2 juillet 1664 sous le commandement du Duc de Beaufort, chef et surintendant de la navigation et du commerce de France. Elle arriva devant Jijel le 22 septembre 1664.<sup>2</sup>

Cependant l'histoire nous révèle qu'il n'y avait pas que la France qui convoitait la terre algérienne. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle les rois chrétiens voulaient étendre leur domination sur le Maghreb et plus particulièrement sur l'Algérie.

- ❖ En 1510, le roi Ferdinand d'Espagne, avait bombardé Alger. N'ayant pas réussi à la prendre, il édifia le fort du Penon, et pointa ses canons face à la Casbah.
- ❖ Autres offensives :
- ❖ En 1535 attaque par l'empereur Charles Quint d'Espagne.
- ❖ En 1541 nouvelle attaque par le même Charles Quint.
- ❖ En 1621, l'amiral anglais Mansell, attaqua Alger.
- ❖ En 1671, un autre amiral anglais Hollande Rayter, mena une offensive.
- ❖ En 1682, attaque par l'amiral français Duquesne.
- ❖ En 1783, attaque par l'amiral espagnol Barcelo.
- ❖ En 1784 offensive de nouveau par le même amiral espagnol Barcelo.
- ❖ En 1816, par l'amiral anglais Exmouth qui détruisit une grande partie de la grande mosquée d'Alger, par un bombardement intensif.

---

<sup>1</sup> M. Belhamissi, *Marine et Marins d'Alger (1518-1830) face à l'Europe*, bibliothèque nationale d'Algérie, Alger, 1996, Tome II, p. 85-87.

<sup>2</sup> Ibidem, p.98.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

❖ En 1824, par l'amiral anglais Sir Neal.<sup>1</sup>

Mais pourquoi un tel acharnement de la part des nations européennes, à vouloir coûte que coûte briser la combativité d'Alger. Les raisons sont multiples:

- la puissance maritime de la régence imposait son autorité sur les pays du pourtour de la méditerranée. (Flotte de 60 navires de 25 à 80 canons).

- Alger imposait des impôts et taxes pour le passage de leurs navires.

La Papauté voulait à tout prix propager la religion chrétienne dans les contrées éloignées de l'Europe. La France quant à elle, avait cédé des possessions; défaite de Louis XV (1710-1774), et perte du Canada. Révolte et indépendance de Saint-Domingue ; vente de la Louisiane aux Etats-Unis. La France ayant perdue ses concessions, voulait étendre sa domination coloniale vers l'Afrique. A l'instar de l'expansion commerciale de l'Europe, elle aspirait à la création d'autres colonies. Finalement, c'est au congrès de Vienne en 1815 puis en 1818 au congrès d'Ex la Chapelle que la France obtint l'accord des états européens pour la conquête de l'Algérie. Ce qu'elle fit en 1830.<sup>2</sup>

**En résumé :**

Les raisons de l'occupation française de l'Algérie sont d'ordre :

- **Religieux :** Le conflit qui opposait les états chrétiens à l'état Ottoman, est illustré par le prolongement des confrontations entre ces états et par les fulgurantes conquêtes de l'islam. En effet à un moment de l'histoire, l'islam a failli intégrer l'Europe. Cependant l'implosion du califat, puis la chute de l'Andalousie musulmane, avec la poursuite et l'harcèlement des musulmans par les croisés d'Espagne, freinèrent l'expansion islamique.
- **Politique et Economique :**

On notera que la gouvernance turque a évité à l'Algérie d'être occupée par l'Espagne. Cependant à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les troubles et les rivalités pour le pouvoir avaient engagé le pays dans des cycles de complots et d'assassinats politiques. Les

---

<sup>1</sup> M. B. Mohamed, Le prétexte du coup d'éventail 1827- ou prise de la régence d'Alger récit d'un indigène, Edition. El-Amel, Alger, 2010. p. 51.

<sup>2</sup> M. Belhamissi, Op.cit, p. 11 et 32.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

historiens expliquent que les relations entre la France et l'Algérie étaient souvent tendues, pour de nombreuses causes, dont : le désir de la France d'obtenir de larges privilèges en Algérie. Le recours systématique de la France à la force lors des conflits entre les deux marines. La société Lenche du centre commercial français, établie sur les côtes d'El-Kala et Annaba, était une source de confrontation car elle ne respectait pas les conventions bilatérales entre les deux états.

La campagne menée contre le Dey avait pour but d'accaparer un butin de guerre de l'ordre de 150 millions de francs amassés dans son trésor. La France avait fondé la première société française d'exploitation du corail algérien, la société Lench. Lors de la révolution française de 1789, la France est placée sous embargo politique, militaire et économique par les monarchies occidentales hostiles à la révolution ; c'est alors que le consul général à Alger, M. Valiar, fut chargé d'acheter à l'Algérie de grandes quantités de blé. La famine menaçait le peuple français, alors le Dey Hussein mit à la disposition du consul français, l'excédent de blé algérien et accorde à la France un prêt sans intérêt de un quart de million de francs pour acheter d'autres quantités de blé. Ce sont les deux commerçants juifs, venus à Alger en 1770, Bekiri et Bouchnak qui réussirent à obtenir du Dey le monopole du commerce extérieur du blé. Ces deux commerçants vont jouer un rôle premier dans la préparation de l'envahissement de l'Algérie par la France.<sup>1</sup>

## **II.2 PARTICIPATION DES ORIENTALISTES ET INTERPRETES DE LA CAMPAGNE D'EGYPTE A L'EXPEDITION D'ALGER**

La participation des interprètes de la campagne d'Egypte à l'expédition d'Alger est motivée par plusieurs raisons : Tout d'abord l'expédition en elle-même avait un but de vengeance et de punition ; laver l'outrage de la France, suite au coup d'éventail, porté au consul Deval, par le Dey Hussein pacha. L. Charles Féraud rapporte dans son ouvrage : Les Interprètes de l'armée d'Afrique, que :

---

<sup>1</sup> S. Ferkous, Op.cit, p.134- 136, 140.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

*La France ayant donc à venger sa dignité doublement outragée par un repaire de forbans, résolut d'entreprendre la glorieuse campagne qui devait affranchir les nations chrétiennes de l'humiliant tribut, payé, depuis trois siècles, aux pirates d'Alger.<sup>1</sup>*

On est en droit de répondre à cet officier, que les véritables motivations de la campagne d'Alger ne se résument pas au seul désir de vengeance. En effet la planification de la conquête de l'Algérie ne date pas seulement de 1830. L'expédition sur Alger était depuis longtemps envisagée et souhaitée. Nous avons évoqué plus haut les tentatives de certains états européens et plus particulièrement la France, pour briser la résistance de la marine algérienne.

En 1801, Charles Maurice de Talleyrand (1754-1838), homme politique français, ministre de l'empire napoléonien, dans un important mémoire, « se montre favorable au débarquement d'une armée de terre contre Alger ».<sup>2</sup>

Pour ce qui est du motif religieux, nous avons précédemment écrit que la France à l'époque, se posait en championne pour la défense de la religion chrétienne.

*Elle voulait punir les corsaires algériens, traités de pillards, de brigands, de larrons impitoyables, écumeurs des mers.<sup>3</sup>*

En définitive, les motifs de la prise de la Régence ne sont pas dus seulement à l'affront subi par la France ou au différent pécuniaire entre les deux états. Cette assertion est clairement exposée par Rachid Ben Bilal, avocat à la cour d'Oran. Il rapporte que L.M. Rouire, qui était avocat à Oran et ancien bâtonnier de l'ordre, avait écrit à ce propos dans la Revue Des deux Mondes :

---

<sup>1</sup> L. Ch. Ferraud, Op.cit, p, 48.

<sup>2</sup> Ch. A. Julien, Histoire de l'Algérie contemporaine La conquête et les débuts de la colonisation 1827-1871. Editions. Presses Universitaires de France, Paris, 1964, Tome I, p.22.

<sup>3</sup> M. Belhamissi, Op.cit, p.72.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

*En envoyant un corps expéditionnaire prendre pied sur la terre africaine, le gouvernement du roi Charles X, n'obéissait pas seulement, comme on l'a dit à la nécessité de mettre fin à des considérations pécuniaires pendantes entre la France et le Dey d'Algérie et à la tactique politique qui consiste à détourner les esprits des difficultés intérieures par une diversion à l'extérieur. Il y avait aussi la légitime ambition qu'on ne craignait pas d'exposer avec une courageuse franchise au gouvernement anglais, de donner à la France, sortie affaiblie et diminuée des grandes guerres du commencement du siècle, un territoire qui fut une compensation aux prodigieux accroissements de l'Angleterre dans le monde et des autres grandes puissances sur le continent. Il entendait créer par de là la méditerranée, une France nouvelle qui augmenta les richesses et la puissance de la mère patrie. Son intention arrêtée était d'implanter la race française sur le sol africain, en un mot de coloniser l'Algérie.*

Mais implanter la race française en Algérie, fait remarquer Rouire n'était pas chose facile, parce que dit-il, le peuple algérien avait pris contact depuis des siècles avec l'Europe et l'avait dominé en partie. Il avait une civilisation avancée se rapprochant de celle de la France, une religion à laquelle il était attaché, avait conscience de sa nationalité et répugnait par ses mœurs et ses idées à toute assimilation ou fusion.<sup>1</sup>

Ainsi donc, les motivations, les raisons, les conditions étaient enfin réunies pour attaquer la régence d'Alger et réaliser les aspirations politiques de la France. On ajoutera que le Dey d'Alger, Hussein Pacha, était un mauvais tacticien. Au lieu de s'appuyer sur une armée forte et entraînée, il se contenta de compter sur ses proches et sur un groupe restreint de soldats à son service, tout en attendant un éventuel renfort qu'il sollicita auprès du gouvernement turc de l'époque. Quant aux algériens, ils vivaient dans un isolement total et n'avaient pas de responsabilité dans l'état ; ils n'étaient donc pas motivés pour aider et défendre le Dey.

---

<sup>1</sup> Rouire, Revue des Deux Mondes, Tome V-1901-P, 341-342. R.Ben Bilal, Journal El-Watan du 06 juillet 2006. p, 11.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Par ailleurs, le souverain d'Alger voulait constituer une fortune personnelle. Il se contentait de rémunérer ses soldats, sans pour autant renforcer ses contingents par le recrutement des algériens, ni créer des rentrées fiscales pour l'état. On rappellera que le Dey avait des contrats qui le liaient à deux juifs, Bouchnak et Békiri. Il leur donnât son accord pour l'achat et la livraison de céréales aux armées française et anglaise, cantonnées à l'île de Malte et à Djibraltar (Djebel Tarek). C'est pour cette raison, entre autres, que l'armée française n'a pas trouvé une forte opposition militaire organisée, capable de la combattre et de la repousser.<sup>1</sup>

Après avoir rappelé les circonstances historiques de l'expédition française sur Alger, voyons maintenant comment ont contribué les orientalistes et les interprètes à cette campagne. La question qui se pose est celle-ci : la connaissance de l'Algérie, porte de l'Afrique, contrée jusque-là encore vierge et inconnue, débutât-elle avec l'expédition française du 05 juillet 1830 ? En fait la connaissance de l'Algérie remontait à plus loin.

En effet, c'est grâce aux écrits de certains européens, que l'Algérie était révélée. Parmi ces personnages, le géographe Nicolai qui visita Alger en 1551 lors du règne d'Henri II. Il avait décrit les villes d'Alger, de Bejaia et Annaba. Entre 1720 et 1732, un anglais, le docteur Shaw qui voyagea à Alger, présenta un ouvrage intitulé : Voyage dans la régence d'Alger. Jean André Peyssonel et Desfontaines, avaient écrit un ouvrage titré : Relation d'un voyage dans les régences de Tunis et d'Alger (1724-1725). Un espagnol, Fray Diégo de Heda avait écrit un ouvrage en espagnol en 1608, traduit en français : Topographie et histoire générale d'Alger, où il révéla de nombreuses informations sur cette ville. L'abbé Poiret avait présenté un recueil intitulé : Voyage en Barbarie, lors de son exploration de la région- Est de l'Algérie. Un prisonnier allemand, Simon Pfeifer, détenu durant cinq années à Alger et qui occupa la fonction de « Khaznadar », ou intendant du Bey du Titeri, écrivit des Notes Mémoires relatives à son incarcération en Algérie, cela après sa libération le 16 septembre 1830. Ces notes mémoires sont

---

<sup>1</sup> A. Bouhouche, Histoire politique de l'Algérie du début à 1962, Edition, 2005, Alger, p.90.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

considérées comme des sources historiques sur la fin du règne des Ottomans et le début de l'invasion d'Alger par l'armée française.

On citera également les écrits Mémoires de Thédenat Duvent qui fut capturé par les corsaires Ottomans le 02 avril 1779, puis acheté au marché des esclaves par le Bey de Mascara qui l'employa à gérer les affaires administratives. En effet, Thédenat jouissait d'une culture générale ; il était interprète du Bey qui lui faisait confiance et le nomma comme « Khaznadar ». Il accompagnait le Bey dans tous ses déplacements et laissa par conséquent des écrits historiques importants. Il fut libéré en 1783 et écrivit ses mémoires en 1785. Ainsi Thédenat par ses notes, avait fourni des renseignements aux autorités françaises sur la régence. En 1802, il présenta un rapport au sujet du mode d'administration du Dey et des Beys ainsi que leur organisation militaire. Il proposa donc l'envoi des troupes militaires au port de Ténès et le siège d'Alger par la marine française afin de forcer le Dey à abdiquer ; de même qu'il avait résumé la situation politique, militaire et sociale sur la régence d'Alger.<sup>1</sup>

### **A propos de l'agent Boutin**

Le 09 mai 1808, le chef de bataillon du génie Vincent Yves Boutin, se rend à Alger pour soi-disant rendre visite à son cousin M. Thainville, le consul français à Alger. Boutin consulte les archives du consulat et se met en quête de renseignements sur Alger, sa population, ses enceintes, ses fortifications, et ses vaisseaux. Boutin entreprit un travail prodigieux d'agent secret durant les cinquante trois jours de son séjour à Alger.<sup>2</sup> A la fin de son enquête et à son retour en France, il se fit prendre dans les rets des anglais. Mais il a jeté tous ses documents à la mer et n'a gardé que son petit carnet dont il fit un volumineux rapport intitulé :

Reconnaissance de la ville et des forts d'Alger. Ce document rappelle par quelques traits le rapport : Reconnaissance au Maroc, que Charles de Foucaud a composé à la fin de son

---

<sup>1</sup> عمير اوي حميدة، الجزائر في أدبيات الرحلة والأسر خلال العهد العثماني (مذكرات تيدنا أنموذجاً)، دار الهدى، الجزائر، 2003، ص. 9-13.

<sup>2</sup> - M .B. Mohamed, Op.cit, p.54-55.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

exploration entreprise au Maroc. Le rapport de Boutin conclut que c'est à Sidi Fredj qu'il faudra débarquer.

*Lorsque le corps expéditionnaire français débarque en Alger en juillet 1830, il ne s'agit que d'une opération ponctuelle d'intimidation et nul ne peut prévoir qu'un siècle plus tard, la zone contrôlée par la France s'étendra de Tunis et de Dakar à Brazzaville. Si la côte sud de la Méditerranée est bien connue depuis l'Antiquité, il en existe peu de cartes fiables, et l'intérieur du continent africain est à peu près inconnu. Cependant, Napoléon s'y était intéressé quelque peu. Une dizaine d'années après l'expédition d'Égypte, qui avait permis l'établissement de la première carte scientifique du pays, il avait envoyé en Afrique du nord deux officiers du génie dont l'un avait parcouru une partie du Maroc et l'autre les environs d'Alger. C'est à partir des documents établis en 1808 par ce dernier, le capitaine Boutin, que le point de débarquement choisi fut le port de Sidi Ferruch qui permet d'atteindre Alger par le seul côté vulnérable, celui de la terre.<sup>1</sup>*

Boutin écrit dans son rapport :

*Dans l'espace compris entre le cap Caxine, Sidi Ferruch et au dessous, et c'est vraiment là qu'il faut opérer, (...) en débarquant à Sidi Ferruch on aurait ni batteries à combattre ni probablement d'ennemis en présence, ni de hauteur à gravir. On suivait un chemin d'une pente presque imperceptible, tout à la fois éloigné de la vue des forts et de la plaine où la cavalerie est à craindre et qui conduit droit à l'emplacement du pont qu'il faut attaquer le premier. La période favorable pour l'expédition était de Mai à Juin, en un mois on serait maître d'Alger.*

Le 21 Février 1809, Boutin est reçu aux Tuileries par Napoléon 1<sup>er</sup>. Son rapport est très apprécié, mais l'expédition contre Alger fut remise à plus tard au motif que les

---

<sup>1</sup> M.A .DE Villèle -C. Ponnu, A la découverte d'un territoire. Publié par le service historique de la défense, Vincennes, 2010. p.9.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

préoccupations de la guerre d'Espagne et la faiblesse de la marine ne permettaient pas d'assurer le transport et la protection d'un corps expéditionnaire. <sup>1</sup>

Le 14 juin 1830, soit vingt et un ans plus tard, c'est précisément à Sidi Fredj que la flotte de l'amiral Duperré et l'armée de terre du maréchal De Bourmont débarquèrent. Pour la première fois de son histoire, Alger la brave guerrière, capitula. Ce fut le commencement d'une histoire terrifiante et douloureuse au cours de laquelle le peuple algérien refusa de passer sous les fourches caudines durant cent trente deux ans et ne lâcha pied que le jour où il reconquit sa liberté et son indépendance.

Quant à Venture de Paradis, interprète principal de l'armée d'Egypte, il visita Alger en 1789, donc bien avant l'expédition d'Egypte et présenta un ouvrage intitulé : Notes sur Alger, qui fut publié en 1896 à la Revue Africaine. Le recueil en question fournit d'innombrables renseignements sur Alger. Ainsi il répertoria un nombre de 1600 vergers dans cette ville, 5000 demeures dont 180 appartenant aux juifs, de même qu'il estima le nombre de ses habitants à environ 50 000 habitants. <sup>2</sup>

De ce qui précède nous pouvons affirmer qu'avant l'occupation de l'Algérie, les informations sur ce pays étaient fournies par des écrivains relevant d'aventuriers, de prisonniers ou d'explorateurs agissant pour leur propre compte ou pour renseigner discrètement les autorités de certains états.

Au sujet des orientalistes et interprètes de la campagne d'Egypte ayant participé aux étapes de l'occupation de la terre algérienne, par l'armée française, on trouve la plupart d'entre-eux, consignés dans l'ouvrage de L. Charles Féraud, intitulé : Les interprètes de l'armée d'Afrique, comme nous l'avions évoqué au chapitre premier. Les interprètes de l'armée d'Egypte, étaient au nombre de neuf. C'étaient **Venture de**

---

<sup>1</sup> R. Ben Bilal, Op.cit, p.11.

<sup>2</sup> V. De Paradis, Alger au 18<sup>e</sup> siècle, Revue Africaine, t.39, 1895. P.265.et314. Et Revue Africaine, t.40, 1896, p .33-78 et 256-277.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

**Paradis, Amédée Jaubert, Bracevich, Delaporte, Magallon, L'Homaca, Raige, Belleteste, Marcel.**

Les interprètes et guides de l'armée d'Afrique de l'expédition d'Alger étaient au nombre de 23, répartis en trois classes (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> classes et guides interprètes)

### **II.3 CREATION ET COMPOSITION DU CORPS DES INTERPETES DE L'ARMEE D'ALGERIE**

L. Charles Féraud rapporte dans son ouvrage que c'est le colonel d'Etat-major-marquis de Clermont-Tonnerre, qui avait été chargé sous la haute direction du général Loverdo, de préparer les états nécessaires pour l'expédition d'Alger. C'est au mois de janvier 1830 que cet officier ouvrit un bureau pour l'étude et l'exécution des plans et des cartes pour préparer la campagne militaire. Il prit également les dispositions nécessaires pour le recrutement du personnel qui devait composer la brigade des interprètes et guides. Fort de l'expérience du rôle joué par les orientalistes et interprètes de la campagne d'Egypte, on leur fit appel. Bracevich, interprète de Bonaparte, lors de la campagne d'Egypte, répondit en premier. Silvestre de Sacy, maître illustre de l'école des langues orientales fit inscrire le nom de ses meilleurs élèves. Jacob Habaïby, colonel des mamelouks, de l'ex-garde impériale se présenta lui-même avec ses anciens compagnons d'armes, pour servir au corps d'interprètes nouvellement créé.<sup>1</sup>

#### **II.3.1 COMPOSITION DU CORPS DES INTERPRETES**

Concernant la composition et la nomination des interprètes, on se référera aux données inscrites à ce sujet dans l'ouvrage de l'interprète L. Charles Féraud. Il écrit :

*Au mois de mars 1830, le lieutenant général Desprès, chef d'état-major-général et le marquis de Clermont-Tonnerre, avaient désigné au Ministère de la Guerre, les interprètes et*

---

<sup>1</sup> L. Ch. Féraud, Op.cit, p. 20 et 49.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

*guides qui seraient attachés à l'armée d'expédition d'Afrique. Selon l'importance du rang, la répartition de ce personnel était établie par classes, comme suit<sup>1</sup> :*

### **II.3.2 INTERPRETES DE 1<sup>ère</sup> CLASSE**

MM : Gérardin et D'Aubignosc

Le père Zaccar, prêtre catholique Syrien

M. Bracevich, ancien interprète de Bonaparte, en Egypte.

M. Jacob Habaïby, ancien colonel des mamelouks, en retraite à Paris.

### **II.3.3 INTERPRETES DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

M. Vincent, élève de l'école royale des langues orientales, à Paris.

M. Muller, ancien secrétaire interprète.

M. Eusèbe De Salle, élève de l'école royale des langues orientales, à Paris, docteur en médecine.

### **II.3.4 INTERPRETES DE 3<sup>ème</sup> CLASSE**

M. Abi Tebal, natif de Gibraltar, recommandé par M. le Baron Hanssez, ministre de la marine, parlait l'arabe, l'anglais, l'espagnol et le français.

M. Boyer, chef de bataillon, ancien élève de l'école des langues.

M. Abdelal, recommandé particulièrement par M. le général duc d'Escars.

M. Abd'Allah D'Hasboun, ancien chef d'escadron des mamelouks.

MM. Dumesnil, Gauthier et Bourget, orientalistes.

### **II.3.5 GUIDES-INTERPRETES**

M. Salem, déjà employé comme guide en Morée, présenté par M. le marquis de Clermont Tonnerre.

M. Mouty-Nathan, ancien mamelouk

---

<sup>1</sup> L. Ch. Féraud, Op.cit, p 47.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

M. Joseph Habaïby, fils aîné du colonel, déjà employé en Morée.

M. Daoud Habaïby, neveu du colonel Habaïby.

M. Soliman, ancien officier de mamelouks de la garde.

M. Azaria, ancien officier de mamelouks de la garde.

M. De Soutzos, ancien officier de mamelouks de la garde.

M. Abdel-Malek, ancien officier de mamelouks de la garde<sup>1</sup>.

Nous avons reproduit délibérément la liste des interprètes et guides inscrits par L. Charles Féraud dans son recueil et cela pour répertorier les personnes qui avaient participé au corps des interprètes, lors de l'ultime décision du gouvernement français de l'époque, pour occuper Alger, l'indomptable. Nous remarquons également que la liste est composée de personnes de haut rang, un docteur et des orientalistes compétents au nombre de quatre, ainsi que des ex-officiers de mamelouks ayant déjà acquis une large expérience dans le domaine de l'interprétariat. L. Charles Féraud écrit à ce propos :

*Quelque fut la précipitation avec laquelle eut lieu le choix des personnes qui devaient former le noyau de ce nouveau corps, toujours est-il que nous voyons, d'après sa composition et son organisation, arrêtées au ministère de la guerre, au mois d'avril 1830, que l'on dut garder certains ménagements envers tous ses membres, et assurer une situation convenable à des individualités d'élite, occupant déjà, pour la plupart, des positions lucratives, que l'on allait déranger de leurs travaux ou de leurs habitudes, pour entrer en campagne.*<sup>2</sup>

Cela pour dire que les autorités françaises de cette époque avaient bien saisi le rôle et l'importance des interprètes au moment du contact avec le peuple algérien.

Ainsi, au 1er mai 1830, trois divisions et la brigade des interprètes étaient rassemblées pour l'embarquement imminent à partir de Toulon et Marseille. La flotte armée se dirigea vers la côte algéroise, Le débarquement des troupes françaises se fera à Sidi-Fredj, là où l'avait fort recommandé l'officier Boutin. Cet événement, cette date, allaient engager le peuple algérien dans l'histoire de la longue et mortelle nuit coloniale.

---

<sup>1</sup> L. Ch. Féraud, Op.cit, p. 50-52.

<sup>2</sup> Ibidem p.48.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

La répartition des interprètes a été faite sous les ordres du lieutenant-général-Després, chef d'Etat-major général. Les interprètes et orientalistes : Bracevich et le père Zaccar, étaient sous l'autorité du général en chef. Le colonel Jacob Habaiby, le commandant Abd'Allah d'Hasboun, Chahin et Boyer, à l'Etat-major-général, de même que Gerardin, d'Aubignosc et Raimbert. Chaque lieutenant général eut deux interprètes ; les maréchaux de camp, un, et on décida bientôt qu'un guide interprète serait mis à la disposition de chaque colonel de régiment et de chaque chef isolé, de détachement.<sup>1</sup>

Cependant, on constatât que l'effectif dégagé, de quarante personnes était insuffisant pour combler les besoins, on décida sur les lieux, à Toulon et à Marseille de recruter des jeunes Levantins, c'est-à-dire originaires de la méditerranée orientale, ainsi que des « indigènes » Algériens, qui se présentaient à l'Etat-major pour être recrutés. Le 25 mai 1830, la flotte s'ébranla en direction d'Alger.

A la lecture du passage sur la préparation de la brigade des interprètes, on comprend que ce corps avait une importance capitale pour le succès de l'expédition armée. Le personnel de cette brigade était doté d'uniformes distinctifs selon les grades. La solde et le ravitaillement alloués aux interprètes et guides, étaient fixés par une commission compétente.

Ainsi donc, le corps des interprètes et guides était bien organisé et structuré. Il bénéficiait d'une logistique à l'instar des troupes des trois divisions composant le corps d'armée expéditionnaire. Ses éléments percevaient une solde étudiée selon le grade. Les uniformes étaient distinctifs selon le rang. Les équipements nécessaires aux activités du corps: vivres, montures, chauffage, étaient disponibles. Cela démontre en tout cas l'intérêt que les chefs militaires portaient à la prise en charge adéquate des interprètes.

---

<sup>1</sup> L. Ch. Féraud, Op.cit, p. 54-56.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

## **II.4 DELEGATION DE GESTION ADMINISTRATIVE A CERTAINS**

### **INTERPRETES**

Dans le chapitre précédent, nous avons mis en relief les activités des interprètes, particulièrement dans le domaine de la traduction et de la communication. Cependant les interprètes n'étaient pas seulement des soldats chargés de la traduction des textes. En effet, parmi-eux, il y avait des personnalités dont les capacités de gestion administrative étaient évidentes et les autorités leur confièrent l'administration de la ville d'Alger.

Après la prise de la ville, soit le 05 juillet 1830, le général de Bourmont créa, le 6 juillet, juste le lendemain de l'entrée à Alger, une commission de gouvernement, composée d'un consul et de deux interprètes, sur huit membres. Le corps des interprètes fournit encore de précieux éléments pour constituer les divers services et assurer leur fonctionnement régulier. Ainsi l'interprète d'Aubignosc était nommé lieutenant général de police pour surveiller une nombreuse population indigène. Gérardin était mis à la tête du service chargé de recenser et reconnaître les biens et immeubles urbains et ruraux. Il était désigné pour la direction de ce service le 15 juillet 1830, soit 10 jours après le début de la prise d'Alger.

Eusèbe de Salle et Vincent étaient chargés d'étudier et évaluer les ressources et revenus du pays conquis. Plus tard Vincent devint l'un des premiers magistrats, installés à Alger. Le service des douanes, de la santé et du port étaient également confiés à des interprètes. Grâce à leur connaissance des langues, à leur expérience et leur culture, les interprètes étaient des auxiliaires incontournables pour l'état major de l'expédition.<sup>1</sup>

C'était donc là les prémices de l'organisation administrative coloniale de la ville d'Alger qui se réalisait grâce au concours des interprètes. On ajoutera qu'au cours de la phase préparatoire de la conquête, le général de Bourmont confiait l'édition et la publication de trois ordonnances en langue arabe dialectale parlée en Algérie à Clermont-Tonnerre et à Silvestre de Sacy. Des milliers de copies furent remises au Baron

---

<sup>1</sup> L. Ch. Féraud, Op.cit, p. 58-59.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

d'Aubignosc; ce dernier se rendit à Tunis le 30 Avril 1830 avec ces documents et là, il réunit un certain nombre d'interprètes compétents afin de parfaire la traduction des textes en langues dialectales dans les pays du Maghreb. Par cette action psychologique, on tentait de calmer l'esprit guerrier des tribus algériennes, qui acceptaient très mal l'occupation de leur sol.<sup>1</sup>

C'est donc au lendemain de la prise d'Alger que les interprètes de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> classe étaient choisis pour remplir les fonctions suivantes :

- ❖ Premier président : MM. Vincent
- ❖ Lieutenant-général de police : d'Aubignosc
- ❖ Directeur des Domaines : Gérardin
- ❖ Professeur à la chaire publique d'arabe : Pharaon
- ❖ Commissaire général de police : Lauxérois
- ❖ Négociateur politique : Brahemscha
- ❖ Consul français à Mascara : Abdallah d'Hasboun
- ❖ Professeur d'arabe à la chaire de Marseille : Eusébe de Salles.
- ❖ Un Bey : Le Lt. Colonel Youssouf.
- ❖ Des Consuls du Levant: Régis Varagnat et Rousseau.

Parmi ces interprètes qui étaient en position d'officiers sans troupes, on citera certains qui devinrent officiers de troupes. Ce sont :

- ❖ Le lieutenant-colonel : Youssouf
- ❖ Un chef d'escadron : Boyer
- ❖ Un capitaine de cavalerie : Soliman

Sous-lieutenants de cavalerie : Allegro, Habaiby, Salem, Margueritte, Abdelal.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> حمدان عثمان خوجة، المرأة ، تقديم محمد العربي الزبيري، الشركة الوطنية للنشر والتوزيع ، الجزائر، 1982، ص.7-8.

<sup>2</sup> L. Ch. Féraud, Op.cit. p.74-75.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

## **II.5 REFORME DU CORPS DES INTERPRETES**

Il faut noter que l'état de services du corps des interprètes était lui aussi tributaire de la politique. En effet après les premiers temps de la conquête, l'avis sur la continuité de l'occupation de l'Algérie était partagé entre le retrait des troupes ou le prolongement de la colonisation du pays conquis. « Il s'était formé de bonne heure, dans les chambres, un parti anti-algérien, qui, regardant l'expédition d'Alger comme une entreprise sans motif, refusait d'admettre qu'elle pût être féconde en résultats utiles. Le mieux, pensaient les partisans de cette idée, était d'abandonner l'Algérie. (...). Cette incertitude préoccupait surtout les interprètes.

Lors de l'organisation faite au ministère, au mois d'avril, le gouvernement n'ayant pas d'idée arrêtée pour l'avenir, n'avait pris naturellement aucun engagement envers eux « On ignorait même s'il fallait les traiter comme militaires ou comme civils.»<sup>1</sup>

Un autre fait : Les anciens interprètes, orientalistes de renom, ne pouvaient accepter que des guides interprètes incompetents, incorporés au début de l'embarquement sur les quais de Toulon, soient admis dans le corps. En effet ces derniers avaient des comportements indignes et commettaient des fautes préjudiciables à la renommée du corps. Ainsi après la capitulation d'Alger, l'interprète Bracevich était mort, le colonel Habeiby et les anciens officiers de Mamelouks étaient partis. Il ne restait auprès du commandant en chef que le père Zaccar et quelques uns de ses camarades, attachés à divers services. Le 31 décembre 1830, le chef d'état major général, fixa la liste des interprètes qui devaient rester à Alger. Au mois de février 1831, c'est le général Berthézene qui prit le commandement de l'armée d'Afrique. Cet officier modifia l'état de service, les soldes et le classement des interprètes. Cette modification était en défaveur du corps. Ensuite, les autorités militaires supprimèrent la classe des guides interprètes et créèrent à leur place, les gendarmes interprètes d'origine maure. Le recrutement de ces

---

<sup>1</sup> L. Ch. Féraud, Op.cit, p.61.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

personnes incompétentes, était une méprise pour le corps. En fait, le recrutement d'un personnel de souche algérienne était inadmissible, il fallait maintenir les algériens dans des tâches subalternes. Car, il était possible à notre sens, de fournir une formation de base pour ce personnel auxiliaire ; mais on se méfiait probablement des autochtones.

Le général Berthézene, trouva cependant une résistance populaire au moment de son commandement. Il succéda à Clanzel le 20 février 1831, qui avait placé à la tête de Médéa, un collaborateur : Le Bey Mostafa Ben Hadj Omar, assisté par une garnison de l'armée française. Berthézene, accourut aussitôt au secours de ce Bey, qui était encerclé et harcelé par la résistance populaire, conduite par Ben Zaâmour, lequel réussit à libérer Médéa et attaquer la ferme pilote créée par Clauzel. Pour l'histoire, Clauzel avait remplacé Bourmont, qui était le chef suprême de l'armée française en Algérie et ministre de la guerre du roi Charles X. Le 13 août 1830, l'armée française tente de prendre la ville d'Oran et son port ; une forte résistance populaire repoussa cette offensive. Le commandant de cette expédition, Amédée est le fils de Bourmont ; il sera décapité sur les portes d'Oran. Clanzel remplaça donc Bourmont, le 20 août 1830 et fut nommé Gouverneur général d'Algérie.

La politique de Clauzel consistait à remplacer l'autorité turque par celle des Français.<sup>1</sup> Il donna les terres agricoles aux premiers colons. Il s'empara de Houch-El-Dey, une vaste ferme de 1000 hectares, près d'Oued-El-Harrach, et la baptisa « La ferme Pilote Africaine ». Marseille devient peu de temps plus tard un port et un centre de commerce des plus prospères, grâce aux richesses qui y déferlent à partir de l'Algérie.<sup>2</sup>

Berthézene essuya à son tour une défaite lorsqu'il tenta, en septembre 1831, d'occuper la ville d'Annaba. La résistance populaire réussit à mettre en déroute l'expédition, tuant ses deux officiers le commandant, Haidart et le capitaine, Bigot, occasionnant de lourdes pertes en vie et en matériel.<sup>3</sup> Berthézene chercha alors un

---

<sup>1</sup> محمد علي عمار، تاريخ المغرب المعاصر، دمشق 1977، ص 29.

<sup>2</sup> عمار بوحوش، التاريخ السياسي للجزائر من البداية إلى غاية 1962، دار الغرب الإسلامي، بيروت، الطبعة الأولى، 1997، ص 103.

<sup>3</sup> P. Azan, l'Armée d'Afrique de 1830 à 1852, Edition .Plon, Paris, 1936, p. 62-63.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

intermédiaire local, fidèle, pour lui assurer la pacification de la population. Il nomma un agha des Arabes, en la personne de Mohieddine Essaghir Ben Mobarek. Mais contrairement à ce qu'espérait Berthézene, Mohieddine se retourna contre l'occupation, déversant sa colère contre les pratiques de l'armée expéditionnaire.<sup>1</sup>

On voit bien que l'expédition armée trouvait donc une opposition farouche de la part des populations algériennes d'où la nécessité des missions et rôles que devaient accomplir les interprètes, auprès de ces dernières.

Avec l'arrivée du Duc de Rovigo à Alger en 1831, le service des interprètes était renforcé par des personnes de qualité. Il fit venir Joanny- Pharaon, le fils d'un ancien interprète de Bonaparte, qui écrivait et parlait aisément l'arabe et le français. Toujours sur son instance, on fit venir à Alger l'interprète Delaporte, qui était consul de France à Tanger. Cet ancien interprète de Bonaparte était désigné à Alger comme interprète en chef.<sup>2</sup>

Pour l'histoire, le Duc de Rovigo, ordonna le 5 Avril 1832, le massacre collectif, pendant la nuit, de la tribu des Ouafia, dont certains membres auraient assassinés deux émissaires envoyés à Rovigo par le collaborateur Farhat Ben Saïd, qui était alors opposé à Hadj Ahmed, Bey de Constantine. Le cheikh des Ouafia est capturé et exécuté. Hadj Ahmed Bey, a opposé une résistance farouche aux Français.<sup>3</sup>

Le Duc de Rovigo insista davantage auprès du ministre des affaires étrangères pour faire un appel en Orient, auprès des consuls et des fils de consuls ; aussitôt des jeunes gens dont Martin, les frères Rousseau, Beaussier, qui réunissaient toutes les conditions désirables, répondirent et vinrent en Algérie pour contribuer et régénérer le corps. Le Duc de Rovigo estimait à un haut point les services que les interprètes pouvaient rendre. Après le départ de ce chef vers le mois de mars 1832, son intérimaire, le général Voirol,

---

<sup>1</sup> X. Yacono, Les bureaux arabes et l'évolution des genres vie indigène dans l'ouest du telle Algérois, Dahra Chélif Ouarsenis Sarsou, Edition. La rose, Paris, 1953, p.10-11.

<sup>2</sup> L. Ch. Féraud, Op.cit, p .59 -62.

<sup>3</sup> S. Ferkous, Op.cit, p.158.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

constitua une commission, qui après examen fit révoquer ou mettre en non activité un certain nombre d'interprètes. Ensuite, le gouvernement du Comte d'Erlon, en 1834 et 1835, se montra indifférent aux interprètes. Avec le gouvernement du Comte Denys de Damrémont, le commandant Pelissier de Raynand était à la tête des affaires arabes.

Cet officier reconnaissait l'importance des services que pouvaient rendre les interprètes. Il fit détacher six de l'état major général pour composer son propre service. Entretemps la domination de l'Algérie avait pris plus d'ampleur, mais l'effectif du corps n'était plus en rapport avec les besoins du service.<sup>1</sup>

Nous voyons donc que la composition et l'organisation des services des interprètes fluctuaient selon les événements politiques, suite à des directives, ou à l'appréciation des chefs militaires et de la situation sur le terrain. Il fallait donc une réforme pour une reconstitution de ce corps.

Au risque de nous répéter, on rappellera que parmi les motifs qui poussèrent les interprètes à exiger une réforme du corps c'est la présence de guides interprètes, puis les gendarmes auxiliaires d'origine maure. Ce personnel n'avait aucune formation, ni une culture des langues ; de plus selon les rapports sur leur comportement, ils ne respectaient ni les bons usages, ni l'uniforme.<sup>2</sup> C'est souligner encore une fois l'exigence d'un personnel compétent, capable de traiter avec les Algériens tout en assurant le prestige pour l'armée d'occupation.

**II.6 NOTES ET DECRETS IMPERIAUX**

Ainsi, trois notes formulées par les interprètes de l'armée d'Afrique, ont exposé les sujets de mécontentement du corps et par lesquelles une réforme est sollicitée instamment. Suite aux travaux de la commission et des interventions de personnalités influentes du corps, les autorités françaises de l'époque promulguèrent des arrêtés et des décrets qui allaient réorganiser les interprètes: En 1845, parut dans le bulletin officiel des actes du

---

<sup>1</sup> L. Ch. Féraud, Op.cit, p. 66-69.

<sup>2</sup> Ibidem, p.72-73.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

gouvernement, le N°215, un arrêté ministériel dont les articles avaient défini et déterminé les aspects de la réorganisation du corps. Cet arrêté au titre I, comprenait les modalités réglementaires des attributions des interprètes titulaires et de leur classification. Le titre II, de l'arrêté concernait le fonctionnement des interprètes auxiliaires. Les dispositions générales de l'arrêté ont déterminé l'aspect réglementaire au sujet du port du costume, de l'armement et des soldes. Le programme pour l'examen des interprètes de l'armée parut officiellement en 1847, au bulletin officiel des actes de gouvernement N°258.<sup>1</sup>

### **II.6.1 ABSTRACT DE LA PREMIERE NOTE**

L'état lamentable du corps sur tous les plans est signalé : grade, avancement, solde, fournitures et vivres, doivent faire l'objet de révision. La note dénonce les interprètes dont la formation et la mauvaise conduite est patente :

*Ce sont de semblables erreurs qui ont fait supposer à quelques uns que les fonctions d'interprète étaient purement mécaniques, et que l'on pourrait les remplacer par des hommes sans intelligence et sans dignité. Quelques uns ont été jusqu'à croire qu'il leur suffisait d'articuler quelques notes d'arabe, de baragouiner quelques paroles usuelles, pour que l'on pût à jamais se passer d'interprètes.*<sup>2</sup>

La note rappelle que les interprètes doivent être des personnes de haut niveau.

Citation :

*Nous nous bornerons seulement à évoquer les souvenirs des rares héros d'Héliopolis (ville de l'Egypte ancienne à l'extrémité sud du Delta du Nil) qui vivent encore. Ceux là sauront bien dire, n'en douter pas, que les interprètes d'alors, en mettant en titre l'illustre Venture de Paradis, composaient un corps savant, dont les membres étaient tous, ou presque tous, fondateurs de l'Institut d'Egypte, Institut qui, comme on le sait, comptait à sa tête les généraux Bonaparte et Desoux, les citoyens Monge, Bertholet et Jomard, on concevra facilement, qu'avec de tels collègues, chaque interprète était entouré d'assez de considérations, d'ailleurs, pour se passer de toute autre espèce de titre et d'assimilation.*

---

<sup>1</sup> L C Féraud Op.cit. p. 72-73.

<sup>2</sup> Ibidem, p.73, 86-108.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Au point de vue de l'avenir, la note souligne l'intérêt de l'établissement des écoles que le gouvernement se propose de créer, dans l'espoir de « la formation de nombreux candidats, moraux et intelligents »

## **II.6.2 PROPOSITIONS DE MESURES INCITATIVES,<sup>1</sup> à savoir :**

### **II.6.2.1 ALLOCATIONS**

Les rations de vivres, pour les interprètes, les fourrages destinés aux chevaux, leurs sont alloués après décision de l'Etat Major Général, selon les circonstances.

### **II.6.2.2 ASSIMILATION**

Il s'agit d'assimiler les drogmans à des officiers de l'armée. Ainsi le Drogman serait assimilé au grade de chef de bataillon de l'armée. Ceux de 1<sup>o</sup> classe au grade de capitaine. Le Drogman de 2<sup>o</sup> classe à celui de lieutenant. Les Drogmans bénéficieront de la retraite selon le grade. Quant aux élèves interprètes, ils ne sont pas proposés à cette assimilation.

### **II.6.2.3 COSTUMES**

Des uniformes sont proposés aux Drogmans militaires. Les élèves interprètes ont eux aussi un uniforme qui les distinguent.<sup>2</sup>

### **II.6.2.4 ABSTRACT DE LA 2<sup>ème</sup> NOTE**

Cette note réitère le mode d'admission au corps ; à savoir que le candidat doit être élève interprète ou ayant suivi déjà une école préparatoire. Un examen est ensuite organisé, afin de se former au dialecte de l'Algérie. La nomination de ces élèves sera faite par le Drogman principal de la province, sur la présentation du chef d'Etat Major Général

---

<sup>1</sup> L .Ch. Féraud, Op.cit, p. 95.

<sup>2</sup> Ibidem, p. 86-97.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

de l'armée, par le Gouverneur Général de l'Algérie. Le même processus de nomination est de mise pour les interprètes auxiliaires. La note propose d'élever les appointements des interprètes, car, « Dans les autres corps, les officiers, exemptés les chefs, ne sont assujettis à aucun frais de représentation ; un Drogman qui se respecte y est absolument obligé. La nature de ses fonctions le met en rapport continu avec des Arabes ; il ne peut sans les blesser, refuser leurs invitations. Eh bien, il ne faut pas qu'il reste en arrière, il faut qu'il rende politesse pour politesse. C'est le seul moyen de conserver à ces agents la considération dont doivent être entourés leurs fonctions ». Donc il s'agit de revaloriser et reconsidérer les Drogmans-interprètes, afin qu'ils soient pris en considération par la population Algérienne.

*Les Drogmans ressortiront de l'Etat Major Général par la nature même de leurs fonctions, qui les attachent aux généraux et commandants militaires auprès desquels ils remplissent, en ce qui regarde les Arabes, les fonctions analogues à celles d'un officier d'Etat Major, aide de camp d'un commandant supérieur. Un Drogman ne peut être attaché qu'à un officier qui sera d'un grade au moins supérieur à celui que lui donne son assimilation.<sup>1</sup>*

#### **II.6.2.5 ABSTRACT DE LA 3<sup>e</sup> NOTE:**

La troisième note traite de la nécessité de créer une Ecole Spéciale d'interprètes, car : « pour remplir dignement et avec intelligence des fonctions très importantes en réalité, il faut une somme d'instruction que très peu de ces employés possèdent. Il faut outre la connaissance de l'arabe vulgaire et celle de l'arabe littéral, des notions générales, mais exactes sur l'histoire, la géographie, la législation et même la littérature arabe ».

Donc cette note souligne l'importance de l'apprentissage de la langue arabe, pour des raisons évidentes de domination. La note propose que l'école spéciale d'interprètes soit établie à Alger. Les élèves d'origine « indigène » seront admis, afin qu'ils assimilent le français et pour que leurs vis-à-vis européens apprennent à leur contact l'arabe parlé ;

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p. 97-100.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

c'est en sorte un apprentissage pratique et direct, pour les élèves Européens. Cette note insiste aussi sur la nécessité des études poussées et une fois le nombre d'interprètes atteint, le personnel illettré sera remplacé. A partir de ce moment l'état définitif des interprètes sera constitué « et ce corps devenu aussi honorable qu'il est nécessaire pourra rendre à l'administration tous les services qu'elle a droit d'en attendre.<sup>1</sup> »

Une note datée à Alger du 15 décembre 1840, résume ces doléances. Elle est signée par les interprètes dont les noms suivent :

- ❖ Joanny-Pharaon
- ❖ Zaccar
- ❖ Remusat
- ❖ Julien
- ❖ Rousseau
- ❖ Rosetti

A dater de ce jour « on s'occupa sérieusement de la reconstitution du corps des interprètes ». Une commission fut constituée dans ce but, elle se composait de :

- M.M : Daumas, chef d'escadron au 4<sup>e</sup> chasseur, directeur des affaires arabes,  
président
- Roches, interprète principal auprès du gouverneur.
- Rivet, capitaine d'artillerie
- Bresnier, professeur d'arabe
- Berbrugger, conservateur de la bibliothèque

Les directives de la commission étaient la formulation d'un programme qui renferme les conditions d'admission, en plus de l'aptitude et la moralité. Les futurs interprètes devaient être des diplômés universitaires, appartenir à des familles capables de les subvenir financièrement. Ces conditions étaient difficiles à trouver en Algérie, c'est

---

<sup>1</sup> L .Ch. Féraud, Op.cit, p. 128

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

pour cela que le département de la guerre songea à la création à Paris d'une école d'interprètes, comme annexe du collège arabe, institué par décision royale du 11 mai 1839. Dans cette école, les élèves admis étaient des français et des « indigènes » ramenés d'Algérie, pourvu qu'ils appartenissent à des familles considérables et qu'ils se destinaient à la carrière d'interprètes. <sup>1</sup>

Dans les passages écrits précédemment, nous avons relaté et évoqué les travaux des interprètes les plus en vue, ayant des hautes qualités professionnelles. Cependant à chaque fois que le gouvernement avait besoin d'hommes pour remplir des fonctions délicates il puisait les compétences dans ce corps d'où la nécessité de le régénérer par une organisation ou une réforme, que nous avons signalée plus haut.

C'est ainsi qu'en premier lieu la commission avait formulé un programme contenant les conditions d'examen, l'aptitude et la moralité des recrues. Le recrutement ne se fera plus au hasard. Les candidats devaient être de niveau universitaire, leurs familles devaient être capables de leur venir en aide par des subventions.

On notera au passage que les auxiliaires interprètes étaient recrutés parmi la population locale, seulement, ils furent taxés de toutes les taxes et leur comportement semble t-il nuisait à la réputation du corps.

Au vu de ces remarques, il fut décidé de diviser les interprètes en catégories. La première catégorie de haut rang, où les interprètes étaient désignés sous l'appellation de Drogmans, était nommée par brevet royal et les candidats auraient le rang d'officiers. Elle se subdivise en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> classes. La seconde catégorie dont les employés étaient nommés par le gouverneur général et n'étaient pas considérés comme officiers, elle se divise en deux classes: celle des élèves interprètes de 1<sup>ère</sup> classe et celle de la 2<sup>ème</sup> classe. C'est à partir de cette catégorie que les nominations auront lieu pour accéder à la première catégorie susmentionnée, quant à la seconde subdivision elle était composée des

---

<sup>1</sup> L. Ch. Féraud, Op.cit, p. 86.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

interprètes selon les besoins pour des tâches subalternes. Tous les interprètes percevaient outre une solde, des allocations de vivres et fourrages. Des costumes distinctifs étaient portés par les uns et les autres selon le rang hiérarchique.

Dans le cadre de la formation des interprètes on avait pensé aussi à la création d'une école spéciale d'interprète, afin que les candidats remplissent dignement des fonctions très importantes. Il fallait donc leur inculquer les connaissances de l'arabe dialectal, de l'arabe littéral, des notions générales de géographie, d'histoire, de législation, de littérature musulmane. Il fallait aussi que les interprètes s'accommodent et comprennent l'organisation sociale des tribus. L'école en question devait être établie à Alger et les élèves jouiraient d'une formation théorique et pratique. L'admission d'élèves algériens à cette école avait pour but le côté pratique didactique, car les élèves français tout en côtoyant les algériens assimilaient donc la langue arabe et vice versa.

Les propositions furent avancées quant au choix et la rigueur avec laquelle, dorénavant, se fera le recrutement des interprètes, tout en exigeant, une formation culturelle solide, et des connaissances linguistiques sérieuses. Donc en plus de leurs activités administratives relevant de leurs compétences, les interprètes de l'armée d'Afrique servaient les officiers de l'expédition par la communication de renseignements de grande importance sur tout ce qui se passait en territoire algérien.

On voit combien les interprètes étaient impliqués dans le processus de colonisation de l'Algérie, au point où ils déployèrent tous leurs efforts pour renforcer et rendre la crédibilité à leur corps, dans tous les domaines, et particulièrement celui de la formation. Au passage on peut assurer que pour la pérennité, la viabilité, l'efficacité, d'un état digne de ce nom, la formation de ses cadres, le contrôle objectif à tous les niveaux, le sérieux, sont des atouts qui permettent, entre autres facteurs, une réelle efficacité, dans la gestion des affaires de l'état. La conquête de l'Algérie s'est faite par les stratégies politiques et militaires ; ils avaient dominé le pays par le feu et le fer mais aussi par les tentatives d'acculturation, et d'assimilation. Les interprètes étaient naturellement associés

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

à cette entreprise, car leur instruction bilingue leur permettait de saisir toutes les informations sur l'état d'esprit de la population arabo-amazighe.

Ainsi toute décision militaire, pénale, psychologique, sociale ne pouvait être réalisée sans leur précieux concours. Comme nous l'avions évoquée, la politique de francisation, par les écoles, par l'intermédiaire des interprètes, qui occupaient des fonctions stratégiques, par l'apprentissage des mœurs et usages français, était un objectif ultime pour l'administration coloniale. L'action coloniale tente sur le plan culturel d'imposer la vision du vainqueur foncièrement différente de celle de la société algérienne. Son objectif consistait à franciser l'Algérie et à amenuiser les constantes culturelles des algériens. Son moyen, selon un rapport français sur la question, est d'œuvrer à familiariser les jeunes algériens avec la civilisation de l'occupant, à s'imprégner de ses traditions et assimiler ses connaissances, en vue de transformer ces jeunes en éléments utiles et intermédiaires entre leurs coreligionnaires et les Français. Le Duc de Rovigo explicite cette entreprise par ces termes : « Le vrai miracle qui pourrait être accompli en Algérie serait de remplacer progressivement la langue arabe par la langue française.<sup>1</sup> »

Finally, the reform allowed the establishment of two categories of interpreters, called from now on military drogman, with the rank of officer, breveted by the king. They were classified in three classes. The 1<sup>st</sup> category is constituted by :

- ❖ Les Drogmans Principaux
- ❖ Les Drogmans de 1<sup>ère</sup> classe
- ❖ Les Drogmans de 2<sup>ème</sup> classe

The 2<sup>ème</sup> category is divided into 2 subdivisions. The personnel of this category is named by the governor general, on presentation of the chief of State Major, and would not have the rank of officers.

---

<sup>1</sup> S. Ferkous, Op.cit, p.217

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

La 1<sup>ère</sup> subdivision est appelée : élèves interprètes ou simplement interprètes de 1<sup>er</sup> classe, puis la 2<sup>ème</sup> subdivision est dite élèves interprètes de 2<sup>ème</sup> classe. Ce procédé a permis de déclasser les guides interprètes, tout en leur assurant un emploi.

**Tableau approximatif du personnel des Drogmans militaires pour toute l'Algérie.<sup>1</sup>**

Un Drogman principal auprès de M. le Gouverneur Général.....01  
Un Drogman, principal pour chaque province, chargé en chef du service....03

**Drogman de 1<sup>ère</sup> classe** : Province d'Alger..... 04  
Province de Constantine....02  
Province d'Oran.....02

**Drogman de 2<sup>ème</sup> classe**  
Province d'Alger.....08  
Province de Constantine....06  
Province d'Oran..... 06

**A propos des soldes**

Elles sont fixées comme suit : Drogmans principaux :... 4.000 fr.  
Drogmans de 1<sup>ère</sup> classe... 3.000 fr.  
Drogmans de 2<sup>ème</sup> classe... 2400 fr.  
Elèves interprètes de 1<sup>ère</sup> classe..1800 fr.  
Interprètes de 2<sup>ème</sup> classe....1200 fr.  
Interprètes auxiliaires....600 à 900 fr.

Il a été prévu également des suppléments d'allocation annuelle pour chaque classe d'interprètes. De plus, les interprètes bénéficient d'allocation, de vivres, de fourrage (pour les bêtes de somme) et de chauffage (literie).

---

<sup>1</sup> L .Ch. Féraud, Op.cit, p. I06.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

En définitive, les autorités répondirent par des décisions administratives en faveur du corps : en 1845 parut dans le Bulletin officiel des actes du Gouvernement, N°215, « arrêté ministériel A /S de la création du corps des Interprètes Militaires spécialement affectés au service de l'Algérie.»

### **Parution de décrets Impériaux (Napoléon III)**

Décret Impérial, portant organisation du cadre des Interprètes de l'Armée d'Algérie, paru le 04/02/1854.

Décret Impérial, qui maintient et confirme dans leurs grades respectifs, les Interprètes titulaires de l'Armée d'Algérie, (Paris le 04/02/1854).<sup>1</sup>

Décret Impérial, portant réorganisation du corps des Interprètes de l'Armée, Journal Militaire, année 1862, N° 18, Paris le (04 juin 1862).<sup>2</sup>

## **II.7 ACTIONS ET MISSIONS DE CERTAINS INTERPRETES DE L'ARMEE D'AFRIQUE AU DEBUT DE LA CONQUETE D'ALGER**

Comme nous l'avons souligné dans les précédents écrits, les interprètes de l'Armée d'Afrique ont accompli des actions et des missions de la plus grande importance, au péril de leur vie, pour certains d'entre-eux. Cela pour dire que leur rôle au début de la conquête et plus tard encore, était déterminant pour le maintien et la continuité de la colonisation de l'Algérie. Avant de relater les activités et missions des interprètes, nous présentons un passage écrit à ce sujet par Amiraoui Ahmida, dans son ouvrage intitulé : Recueils brefs sur l'Histoire contemporaine de l'Algérie.

L'auteur écrit que :

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p. 159.

<sup>2</sup> Ibidem p.128-159.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

*C'est pour la nécessité des relations entre Algériens et Français, la volonté manifeste d'imposer la politique d'assimilation aux Algériens, la détermination patente à continuer la conquête, que la France a utilisé la traduction par l'intermédiaire des interprètes, afin de parvenir à ses objectifs.<sup>1</sup>*

Au cours des premières étapes de l'occupation, la France a eu recours à des Syriens, à des Egyptiens et à des orientalistes compétents pour accomplir cette tâche. C'est ainsi que les interprètes effectuèrent la traduction des correspondances entre les Français et les Algériens et aussi avec des états arabes. Les interprètes ont également dirigé les bureaux des affaires arabes et tout ce qui se rapportait aux activités de l'armée, notamment l'édition et la publication de documents divers. Parmi les nombreux noms des interprètes, on citera Elias Pharaon qui est considéré comme le premier enseignant de la langue arabe en Algérie.

Il est parmi les interprètes qui avaient opéré la traduction de l'arabe au français et l'inverse. Il entreprit aussi la traduction du courrier officiel échangé entre les chefs militaires et les cheikhs arabes. C'est grâce aux rôles des interprètes qu'il y a eu l'ouverture d'écoles de français et d'arabe, pour l'apprentissage de l'arabe usuel aux Français et le français aux Algériens. Les interprètes éditérent et publièrent en arabe, des revues et des journaux à caractère colonial. Ils étaient également à la tête des bureaux des affaires arabes et encouragèrent les jeunes Algériens à se rendre en France pour les études. Par ailleurs, Masse-Henri a fourni d'importantes informations sur l'intéressement des autorités françaises pour la langue parlée en Algérie, et cela depuis les premiers moments de l'occupation française.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> عمير اوي حميدة ، قضايا مختصرة في تاريخ الجزائر الحديث، دار الهدى للطباعة والنشر، الجزائر، 2005، ص.130.

<sup>2</sup> M. Henri, Les Etudes Arabes, en Algérie (1830-1930), Revue Africaine. N°74. Edition. CNRS. Paris, 1933, p. 209, et.258.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Comme nous l'avons signalé, l'armée d'occupation comprenait un ensemble d'interprètes et parmi ceux là, on citera Georges Garoué, Syrien d'origine, qui entreprit de contacter les Algériens pour les sensibiliser à la culture et à la civilisation française.

Cependant cet interprète paya de sa vie son audace ; le Dey d'Alger l'exécuta. Mais selon Abou-El-Kacem Sadallah, la mise à mort de Garoué reste sans preuve, car les usages diplomatiques interdisaient l'exécution des émissaires. Il ajoute qu'il aurait pu être tué lors de son retour.<sup>1</sup> Ensuite c'est l'interprète Ayas Léon natif de Marseille qui interpella les Algériens en arabe pour leur proposer de se soumettre et de collaborer avec les troupes conquérantes contre l'armée du Dey.

Quant à l'interprète Louis de Bracevitch, malgré son âge avancé, il fut chargé par le commandant en chef de l'armée, de Bourmont, à présenter au Dey les clauses de la capitulation. Ces interprètes ne se limitaient pas au rôle d'intermédiaires, mais de plus, ils éditèrent deux dictionnaires en langue arabe parlée, qu'ils mirent à la disposition des officiers de la campagne militaire. Le premier dictionnaire a été édité par Benjamin Vincent, sous l'ordre du Ministre de la guerre. Le second ouvrage fut réalisé par Abraham Daninos, né à Alger en 1797. De plus, il y avait des Algériens interprètes, sortis des écoles françaises, qui avaient participé de manière efficace à la traduction.

On citera parmi-eux : Bakir Khodja qui avait réalisé un dictionnaire français-arabe de 809 pages, en 1906.<sup>2</sup> Quant à Jean-Charles Zaccar, natif de Damas, né en 1789, il collaborait avec l'orientaliste Silvestre de Sacy et avec Bianchi, secrétaire-interprète du roi. C'était lui qui avait traduit la majorité des déclarations destinées aux Algériens par de Bourmont, commandant en chef de l'armée d'Afrique, aidé en cela par d'autres interprètes dont, Asselin Riche. En outre, les interprètes rassemblèrent des documents divers, des livres et ouvrirent une bibliothèque à Alger, dès les premiers moments de

---

<sup>1</sup> أبو القاسم سعد الله ، تاريخ الجزائر الثقافي 1830-1954 ، الجزء السادس ، دار الغرب الإسلامي ، بيروت ، الطبعة الأولى ، 1998 ، ص. 145.

<sup>2</sup> B. Khodja, Ammar ben Hassein, Dictionnaire pratique français-arabe, Edition Maurice .Boët, Constantine 1906.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

l'occupation. Leur rôle étant d'inculquer leur langue à la population, ils enseignèrent le français aux Algériens et aux Israélites, et l'arabe aux officiers Français. C'est Joanny Pharaon, fils d'Elias Pharaon, cité plus haut, qui enseignait l'arabe dialectal aux Français. Il publia un premier livre didactique, édité grâce à l'imprimerie nouvelle gouvernementale.<sup>1</sup> Sa famille était originaire de Baalbek. Il est né au Caire en 1803, interprète de l'Armée d'Egypte, élève de l'Ecole des Langues Orientales, puis professeur d'italien, ensuite, enseignant de français à l'Institut d'Egypte, à Paris en 1825. Il est devenu interprète de l'Armée d'Afrique en 1832, et enseigna la langue arabe à Alger. Les interprètes réussirent à pousser les autorités à créer une chaire de langue arabe.<sup>2</sup>

Toujours dans le contexte des missions des interprètes nous rapportons les activités de certains d'entre-eux

### II.7.1 L'INTERPRETE GARROUE

L'interprète Garroué<sup>3</sup> se chargea de lire et transmettre la proclamation du général De Bourmont aux soldats turcs et à la population arabe. George Garroué était sous l'autorité du général de Bourmont. Il se proposa pour parlementer au nom des français, avec les chefs des tribus arabes. Il était syrien de naissance, autre fois trésorier du pacha de Damas. Il demanda au général en chef la permission de faire auprès des arabes, une démarche de conciliation.

*Les français dit-il, ont été calomniés dans l'esprit des tribus; on les a dépeint comme les ennemis jurés de leur pays et de l'islam. Il faut donc les détromper et amener les arabes à faire cause commune avec nous, à servir les intérêts de la France contre les turcs, leurs oppresseurs. Elevé parmi les arabes, je connais leur langue, leurs mœurs, leurs usages; je parviendrai à les persuader. Mais vous êtes fou, lui dit-on, c'est la mort que vous demandez malheureux. Il*

---

<sup>1</sup> أبو القاسم سعد الله، تاريخ الجزائر الثقافي 1830-1954، الجزء السادس، المرجع السابق، ص.147.

<sup>2</sup> عمير اوي حميدة، قضايا مختصرة في تاريخ الجزائر الحديث، المرجع السابق، ص.131-134.

<sup>3</sup> وقد ذكر المستشرقين (Ayas, G. Garoué, Bracevitch)، دور هؤلاء الثلاث في دفع الجزائريين للاستسلام، ينظر: عمير اوي حميدة، قضايا مختصرة في تاريخ الجزائر الحديث، المرجع السابق، ص.132.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

*répondit qu'importe si cette mort vous épargne des milliers de soldats, Je suis vieux, ma vie est peu de chose et ce sera pour moi, une occasion de payer ma dette à ma patrie adoptive, à la France hospitalière, où fugitif et sans ressources, j'ai trouvé sympathie, protection, assistance .*

Garroué après avoir recommandé sa famille, restée à Marseille, à la sollicitude du gouvernement, partit pour accomplir sa périlleuse mission et distribua des proclamations aux arabes des tribus. Reconnu à son accent syrien, il est bientôt arrêté et conduit à la Casbah devant le Dey. Il reprocha à Hussain Pacha son imprudence et la témérité de vouloir se mesurer avec les troupes françaises. Il osa lui proposer de capituler en présence du divan, ou assemblée. Sa tête, livrée au bourreau, lequel la fit roulée sur les bords de la fontaine des lions. La fontaine des lions était située dans la cour de la Casbah où se trouvaient des cages où les pachas tenaient les lions destinés à être envoyés en hommage, au sultan de Constantinople.<sup>1</sup>

Cette anecdote démontre combien certains interprètes étaient dévoués, au péril de leur vie pour accomplir leur mission. Garroué, avait lu une proclamation aux arabes avant d'être arrêté par les turcs. Le contenu de la dite déclaration rédigée en arabe porte un intérêt historique, elle était rédigée comme suit<sup>2</sup> :

*Au nom de Dieu qui crée et fait retourner la vie, c'est de lui que nous implorons notre secours. Mes seigneurs les cadis, chérifs ou nobles, oulémas chefs et notables, agréer de ma part le plus complet salut et les vœux les plus empressés de mon cœur, avec des hommages multipliés. Sachez que Dieu vous garde vers la justice et le bien, que sa majesté le sultan de France, que je sers, puisse Dieu rendre ses victoires de plus en plus éclatantes, m'a fait la faveur de me nommer général en chef Ô vous, les plus chers de nos sincères amis, habitants d'Alger et de toutes les tribus de l'Afrique occidentale dépendant de vous, sachez que le pacha, votre chef a eu l'audace d'insulter le drapeau de la France, qui mérite toutes sortes de respects, et a osé la traiter avec mépris. Par cet acte d'inconvenance, il est devenu la cause de toutes les calamités, de tous les maux qui sont prêts à fondre sur vous, car il a appelé contre vous la guerre de notre*

---

<sup>1</sup> L .Ch. Féraud, Op.cit, p.58.

<sup>2</sup> Ibidem, p. 161.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

*part. Dieu a enlevé du cœur de sa majesté le sultan de France, que le seigneur perpétue son règne, la longanimité et la miséricorde qui lui sont habituelles et qui sont universellement reconnues. Ce pacha, votre maître, par son peu de prudence et l'aveuglement de son cœur a attiré sur lui-même, ma terrible vengeance. Le destin qui le menace va s'accomplir et bientôt, il va subir l'humiliant châtement qui l'attend.*

*Quant à vous, tribus de l'Afrique occidentale, arabes et kabyles de l'Algérie, sachez bien et soyez pleinement convaincus que je ne viens pas pour vous faire la guerre. Ne cessez point d'être en toute sécurité, en pleine confiance, dans vos demeures, continuez vos affaires, exercez vos industries en toute assurance. Je vous donne la certitude qu'il n'est personne, parmi nous qui désire vous nuire dans vos biens ni dans vos familles. Je vous garantis que votre pays, vos terres, vos jardins, vos magasins, en un mot, tout ce qui vous appartient, d'une importance minime ou considérable, restera dans l'état où il se trouve. Nul d'entre nous n'entrave la jouissance ou l'exercice d'aucune de ces choses, qui resteront toujours entre vos mains. Croyez à la sincérité de mes paroles.*

*Je vous garantis également et vous fais la promesse formelle, et solennelle et inaltérable, que vos mosquées grandes et petites, ne cesseront d'être fréquentées comme elles sont maintenant et plus encore, et personne ne vous empêchera d'exercer votre religion et votre culte.*

*Notre présence chez vous n'est pas pour vous combattre; notre but est seulement de faire la guerre à votre pacha, qui, le premier a manifesté contre nous des sentiments d'hostilité et de haine.*

*Vous n'ignorez pas les excès de sa tyrannie, la dépravation de sa mauvaise nature et nous n'avons pas besoin de vous exposer ses mauvaises qualités et ses actes honteux; car il est évident, pour vous, qu'il ne marche qu'à la ruine et à la destruction de votre pays ainsi qu'à la perte de biens et de vos personnes. On sait qu'il n'a d'autre désir que de vous rendre pauvres, misérables, plus vils que ceux que la malédiction divine a frappée.*

*Un fait des plus étrange, c'est que vous ne comprenez pas que votre pacha n'a en vue que son bien-être personnel et la preuve, c'est que les plus beaux des domaines, des terres, des chevaux, des armes, des vêtements, des bijoux etc., sont pour lui seul. Ô mes amis les arabes, Dieu, qu'il soit glorifié n'a permis ce qui a lieu, de la part de votre inique pacha, que par un acte de sa divine bonté envers vous, afin que vous puissiez atteindre une prospérité complète par la ruine de votre tyran et la chute de son pouvoir et pour vous délivrer des inquiétudes et de la misère qui vous accablent.*

*Hâtez-vous donc de saisir l'occasion. Que vos yeux ne soient pas aveuglés à l'éclat lumineux du*

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

*bien être et de la délivrance que Dieu fait briller devant vous. Ne soyez pas indifférents à ce qui renferme pour vous un sérieux avantage, éveillez-vous, au contraire, pour abandonner votre pacha et pour suivre un conseil que nous vous donnons dans votre intérêt. Soyez certain que Dieu ne cherche jamais le malheur de ses créatures, et qu'il veut que chacun jouisse de la part spéciale des nombreux bienfaits que sa divine bonté a répandus sur les habitants de la terre.*

*Musulmans, les paroles, que nous vous adressons, viennent d'une entière amitié et renferment des sentiments pacifiques et affectueux. Si vous envoyez vos parlementaires à notre camp, nous nous entretiendrons avec eux.*

*Nous espérons, Dieu aidant, que nos conférences amèneront des conséquences avantageuses et profitables pour vous. Dieu nous donne la confiance que, lorsque vous seraiiez convaincus que notre but unique est votre bien et votre intérêt, vous nous enverrez, avec vos parlementaires, toutes les provisions dont notre armée victorieuse a besoin: farine, beurre, veaux, moutons, chevaux, orge etc. Lorsque vos convois nous seront parvenus, nous vous en remettrons immédiatement, en argent comptant, le prix que vous en désirerez et même plus encore. Mais à Dieu ne plaise, s'il arrivait que vous agissiez contrairement à ce que nous vous avons dit et que vous préfaciez nous résister et combattre, sachez que tout le mal et tous les désordres, qui en résulteront, viendront de votre fait; ne vous en prenez qu'à vous-même et soyez certains que ce sera contre notre volonté. Soyez convaincus que nos troupes vous envelopperont facilement et que Dieu vous mettra bientôt en leur pouvoir. De même que le seigneur recommande de l'indulgence et la miséricorde pour les faibles et les opprimés, de même aussi il inflige les plus rigoureux châtiments à ceux qui commettent le mal sur terre et qui ruinent les pays et les habitants. Si donc vous vous opposez à nous par des hostilités vous périrez tous jusqu'au dernier. Telles sont mes seigneurs, les paroles que j'ai cru devoir vous adresser. C'est un conseil bien vaillant que je vous donne; ne le négligez pas. Sachez que votre intérêt est de l'accepter et de vous y confirmer. Personne ne pourra détourner de dessus vous la destruction, si vous ne tenez aucun compte de mes avis et de mes menaces. Ayez la certitude la plus positive que notre sultan victorieux et gardé par le Dieu très haut ne peut lui-même les modifier, car c'est un arrêt du destin et l'arrêt du destin doit fatalement s'accomplir. Salut à celui qui entend et se soumet.<sup>1</sup>*

Cette déclaration du général de Bourmont, adressée aux habitants d'Alger, arabes, kabyles et autres avait pour but d'écartier le soutien des tribus arabes au Dey Hussein

---

<sup>1</sup> L. Ch. Féraud, Op.cit, p.163.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Pacha, afin d'affaiblir son autorité. Par ailleurs, la connotation religieuse de la proclamation, démontre l'intérêt porté au respect de la religion, afin de prévenir des réactions hostiles de la part des habitants. On notera de même des promesses de paix et d'amitié, pourvu que les habitants ne prennent pas les armes contre l'armée française. D'autre part la proclamation insiste que si les hostilités s'engagent entre les deux parties, la réprobation et le châtement seront sévères. Ainsi, le contenu de la déclaration reconnaît implicitement, de manière indirecte, que le pays avec son patrimoine humain, culturel et matériel, appartient aux diverses ethnies algériennes: arabe, kabyle et autres, vivant sur son sol, depuis des millénaires.

La déclaration ne fait que confirmer le caractère envahisseur de l'expédition militaire sur un pays qui jouit de ses propres caractéristiques et valeurs, bien différentes en tout points aux autres nations. Donc tous les moyens furent mis en œuvre pour assurer la conquête d'Alger et de la Régence. Se référant à l'œuvre de Louis Bertrand, Belamri Rabah rapporte ce qui suit:

*La conquête d'Alger, les victoires militaires remportées sur les résistants de la Régence et la main mise progressive des colons sur les terres gratifièrent la conscience bourgeoise française qui s'empessa de nier l'ancien possesseur des terres.*<sup>1</sup>

.Etant donné l'importance des rôles joués par les interprètes lors de la colonisation de l'Algérie et grâce aux documents disponibles, nous continuons à évoquer les tâches de certains d'entre eux, afin de mettre en valeur leurs missions et leurs buts au profit de l'expédition militaire d'Alger et de la colonisation en générale.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> R. Belamri, L'œuvre de Louis Bertrand, Miroir de l'idéologie colonialiste, Édition. O.P.U, Alger, 1989, p.80, 95.

<sup>2</sup> L .Ch. Féraud, Op.cit, p.161-170.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

### **II.7.3 L'INTERPRETE AYAS-LEON**

Né à Marseille le 18 Septembre 1807, d'origine juive, guide-interprète en 1830. Interprète de 3<sup>ème</sup> classe en 1840. Interprète de 2<sup>ème</sup> classe en 1845.

Après la bataille de Staouéli, Ayas parvint à entrer en pourparlers avec les arabes. Il se rendit à un douar et en revint sans mal avec des promesses de soumission ; il acheta des bœufs pour l'armée, on lui assure que les arabes ne voulaient pas de guerre et qu'ils étaient disposés à venir approvisionner les marchés pourvu qu'on leur promette justice et protection. Le général de Bourmont fut satisfait de la tournure de cette négociation, il prescrivait aux soldats d'user des plus grands égards et de plus de probité dans leurs relations avec les habitants. L'interprète Ayas, contribua à des faits de guerre lors des expéditions de la province d'Oran. Il fut cité en 1845 dans un rapport officiel pour avoir tué cinq arabes. Il est mort en 1846 des suites d'une blessure reçue d'un coup de feu à la cuisse, dans un combat contre Boumazaa. Nous rappelons pour l'histoire, que la révolte de Boumazaa, à Chêlif et à Ouncharis contre l'armée française, se situe entre 1846 et 1847.

*Cette révolte suscite l'affolement au sein de l'armée d'occupation au point que le général Herbillon est chargé de commander une puissante expédition qui se lance à la poursuite de la tribu des Ouled Naïl, ravivée par les appels au djihad au service de la foi et au bannissement de l'infidèle de la terre de l'Islam, ce sursaut patriotique figurera dans les annales françaises d'histoire sur le registre du fanatisme religieux.<sup>1</sup>*

### **II.7.4 L'INTERPRETE DE BRACEVICH**

Né à Rayux en 1772, Ancien interprète de l'armée d'Egypte, il reprit son service en 1830. Le Fort l'empereur qui domine la ville d'Alger, venait de sauter et les troupes

---

<sup>1</sup> S .Ferkous, Op.cit, p.189. F80.494, Rapports des Cercles de : Constantine, Batna, Sétif, 1<sup>ère</sup> quinzaine de Janvier.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

françaises en occupaient déjà les ruines encore fumantes. Le général de Bourmont y était établi avec son état major, vint alors un parlementaire envoyé par le Dey et se présenta aux avant-postes. Ce parlementaire était Sidi Mustapha, premier secrétaire du Dey Hussein. Le général en chef le reçut au milieu des décombres. Un interprète fut chargé de traduire ses paroles.

*Hocine pacha embrasse la poussière de tes pieds et se repent d'avoir rompu ses anciennes relations avec le grand et puissant Charles X. Il reconnaît aujourd'hui, que quand les algériens sont en guerre avec le roi de France, ils ne doivent pas faire la prière du soir avant d'avoir obtenu la paix. Il fait amende honorable contre l'insulte commise sur la personne de son consul, il renonce malgré la pauvreté de son trésor à ses anciennes créances sur la France; bien plus, il paiera tous les frais de la guerre. Moyennant ces satisfactions, notre maître espère que tu lui laisseras la vie sauve, le trône d'Alger et que de plus, tu retireras ton armée de la terre d'Afrique et tes vaisseaux de ses côtes.*

Ce langage fut loin de satisfaire le général en chef. Monsieur Bracevitch, dit-il en s'adressant à son interprète :

*Recommandez à ce parlementaire de rapporter fidèlement à son maître la réponse que je vais faire à ses propositions :*

*Le sort de la ville d'Alger et de la Casbah est entre mes mains, car je suis maître de Fort l'Empereur et de toutes les positions voisines. En quelques heures, les pièces de canon de l'armée française et celles que j'ai enlevées aux algériens auront fait de la Casbah et de la ville un monceau de ruines et alors Hussein pacha et les algériens auront le sort des populations et des troupes qui se trouvent dans les villes prises d'assaut. Si Hussein veut avoir la vie sauve, pour lui, les Turcs et les habitants de la ville, qu'ils se rendent tous à notre merci et remettent sur le champ aux troupes françaises, la Casbah, tous les forts de la ville et les extérieurs.*

En entendant cette fatale réponse, l'envoyé du Dey parut consterné et déclara que sa bouche n'oserait jamais transmettre à Hussein pacha de si dures conditions. Mr De

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Bourmont fit rédiger cette réponse et opposa son cachet. Sidi Mustapha <sup>1</sup> avait demandé deux heures pour rapporter la réponse du Dey. Il retourna au quartier général accompagné de deux autres maures, les plus riches d'Alger qui avaient voulu se rendre au près du général en chef, pour le prier de bien vouloir adoucir les conditions qu'il voulait imposer. L'un d'eux Bonderba <sup>1</sup> fit aisément comprendre à Mr De Bourmont qu'il fallait abandonner cette demande de reddition à merci. En effet, les premières conditions dictées par Mr De Bourmont avaient causé une grande fermentation dans Alger, ainsi qu'à la Casbah. On pensait que les français avaient l'intention de se livrer aux actes les plus barbares. Mr De Bourmont rédigea une nouvelle convention en ayant soin d'adoucir les conditions qui avaient jeté tant d'alarmes parmi les populations de la milice algérienne, puis il remit cette pièce revêtue de sa signature aux envoyés d'Hussein. En même temps pour être plus sûr que son ultimatum serait fidèlement traduit au Pacha, il proposa au plus ancien des interprètes: Bracevitch, de se rendre à Alger et de lire au Dey les conditions qui lui étaient imposées. Bracevitch avait fait trente deux ans auparavant, la campagne d'Egypte, en qualité de premier interprète de France. Sans se dissimuler le péril qu'il allait courir, il accepta la mission qui lui était confiée. Bracevitch interprète de Bonaparte savait le danger de la mission, car son expérience lui avait appris, ce qu'un parlementaire peut redouter de la colère des Turcs, lorsqu'il est porteur de dépêches contraire à leurs idées et à leurs intérêts. Bracevitch fit lui-même le récit de sa mission à Mr. Merle, secrétaire de Mr. le comte de Bourmont. La conversation avait lieu dans les galeries de la casbah.

*Vous êtes étonné dit Bracevitch à son ami, de me voir dans cet état d'irritation nerveuse. Vous ne savez peut être pas que c'est moi qui ai fait la capitulation au péril de ma vie. J'étais auprès du général en chef quand Boudierba et Sidi Mustapha vinrent lui demander à traiter au nom du Dey. On ne s'accordait pas sur l'ultimatum du général en chef, il fallait quelqu'un,*

---

<sup>1</sup> M.Keddach, Dj. Sari, « l'Algérie dans l'histoire », au lendemain de la perte d'Alger, des notables Hdars cherchèrent à défendre leurs coreligionnaires. Se distinguèrent surtout Boudierba, Hamdane Benothman Khoudja, Stambouli, Ibrahim Ben Mustapha Pacha, Hamid Bouguendoura, Hadj Mohamed Amine Sakka. p.13.

<sup>1</sup> حمدان بن عثمان خوجة، المصدر السابق، ص.10.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

*qui se dévouât, pour aller l'intimer au Dey, au milieu de son divan. Si c'eût été une mission militaire, on n'eût pas manqué d'officiers pour la solliciter; mais il fallait un interprète et personne ne s'offrait: on jouait sa tête dans cette ambassade. J'avais traité avec Mourad Bey, dans la campagne d'Egypte, je trouvais piquant de traiter avec Hussein, dans celle d'Afrique; je m'offris et on m'accepta. Une fois parvenus aux remparts de la citadelle, Sidi Mustapha, qui marchait devant moi, s'en fit ouvrir les portes et elles furent, après notre entrée, aussitôt refermées sur les flots de la populace qui les assiégeait. La cour du divan où je fus conduit était remplie de janissaires; Hussein était assis à sa place accoutumée; il avait debout autour de lui, ses ministres et quelques consuls étrangers. L'irritation était violente. Le Dey me parût calme mais triste. J'avais à la main les conditions du général en chef qui avaient été copiées par Mr Déné, sur la minute du général Desprès, écrite sous la dictée de Mr de Bourmont. Après avoir salué le Dey et lui avoir adressé quelques mots respectueux sur la mission dont j'étais chargé, je lus en arabe les articles suivants, avec un ton de voix que je m'efforçais de rendre le plus rassuré possible.<sup>1</sup>*

*1°- L'armée française prendra possession de la ville d'Alger, de la Casbah et de tous les forts qui en dépendent, ainsi que de toutes les propriétés publiques, demain, 5 juillet 1830, à neuf heures du matin, heure française. Je continuais".*

*"2°- La religion et les coutumes des Algériens seront respectées, aucun militaire de l'armée ne pourra entrer dans les mosquées. Cet article excita une satisfaction générale. Le Dey apprécia et me fit signe de continuer".*

*"3°- Le Dey et les Turcs devront quitter Alger dans les plus brefs délais. A ces mots, un cri de rage retentit de toutes parts. Le Dey pâlit, se leva et jeta autour de lui des regards inquiets. On n'entendait que ces mots "el- mout, el- mout!": la mort, la mort".*

*Je me retournais au bruit des yatagans et des poignards qu'on tirait des fourreaux et je vis leurs lames briller au dessus de ma tête. Je m'efforçais de conserver une contenance ferme et je regardais fixement le Dey. Il comprit l'expression de mon regard prévoyant les malheurs qui allaient arriver, il descendit de son divan, s'avança d'un air furieux vers cette multitude effrénée, ordonna le silence d'une voix forte et me fit signe de continuer. Ce ne fut pas sans peine que je fis entendre la suite de l'article, qui ramena un peu de calme: "On leur garantit la*

---

<sup>1</sup> L. Ch. Féraud, Op.cit, p171-176.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

*conservation de leurs richesses personnelles ; ils seront libres de choisir le lieu de leur retraite.<sup>1</sup>*

*Les groupes se formèrent dans la cour du divan. Des discussions vives et animées avaient lieu entre les officiers turcs: les plus jeunes demandaient à défendre la ville. Ce ne fut pas sans peine que l'ordre fut rétabli et que l'Agha, les membres les plus influents du divan et le Dey lui-même les persuadèrent que la défense était impossible et qu'elle ne pouvait amener que la destruction totale d'Alger et le massacre de la population. Le Dey donna l'ordre que les galeries de la Casbah fussent évacuées et je restais seul avec lui et ses ministres. L'altération de ces traits était visible. Sidi Mustapha lui montra alors la minute de la convention que le général en chef nous avait remise et dont presque tous les articles lui étaient personnels et réglaient des affaires particulières. Elle devait être échangée et ratifiée le lendemain matin avant dix heures. Cette convention fut longuement discutée par le Dey et ses ministres. Sidi Mustapha copia en langue arabe la convention et la remit au Dey, avec le double en langue française, que j'avais apporté. Je pris congé du Dey, il m'adressa des paroles affectueuses et me fit conduire jusqu'aux portes de la Casbah par le Bach Chaouch et par Sidi Mustapha, son secrétaire. Je revins au quartier général avec une fièvre nerveuse, suite des émotions violentes que je venais d'éprouver pendant plus de deux heures.*

Bracevitch ne participa pas aux derniers arrangements de la reddition des portes de la ville, des forts et de la citadelle.

Bracevitch était encore ému vu les dangers qu'il avait courus, mais ce qui augmenta surtout son irritation c'était la contrariété, de se voir en quelque sorte oublié. Il avait vu organiser tous les services à Alger, sans qu'on eût songé à récompenser son zèle et son dévouement. Le chagrin s'empara de lui et vint augmenter sa névralgie. Il succomba quinze jours après son acte héroïque dans un hôpital, oublié et presque sans secours. Au cimetière de Bab El-Oued, dans le carré des consuls on voit encore une tombe, sur laquelle on lit cette épitaphe gravée sur une dalle de marbre "Ici repose Louis de Bracevitch – premier secrétaire interprète des armées françaises en Egypte et à Alger, décédé à la Casbah le 19 Juillet 1830, âgé de 58 ans.<sup>1</sup>»

---

<sup>1</sup> M. Keddache, Dj. Sari, Op.cit, p.14.

<sup>1</sup> L .Ch. Féraud, Op.cit, p.177-181.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

### **II.7.5 L'INTERPRETE ZACCAR-JEAN-CHARLES**

Né à Damas en Syrie, le 10 janvier 1789. Naturalisé. Elevé dans un couvent au Liban, il devint prêtre puis se réfugia à Marseille à la suite de troubles politiques de son pays. A Marseille il était vicaire, exerçant son ministère sous la dépendance d'un curé de l'église Saint Nicholas de Myre ; étant donné qu'il maîtrisait parfaitement la langue arabe, le gouvernement le chargea de rédiger la proclamation qui devait être adressée aux algériens lors de l'entrée en campagne, comme nous l'avons signalé plus haut.

Zaccar fut nommé interprète de 1<sup>ère</sup> classe le 03 Avril 1830 auprès du général De Bourmont; interprète principal le 17 Avril 1839 au gouvernement général. Il a travaillé en coordination avec l'orientaliste Silvestre de Sacy et Mr Bianchi et c'est lui qui a traduit la plupart des ordonnances adressées par De Bourmont aux algériens. Il fut aidé par d'autres interprètes tels Asselin Riche, et avaient réunis plusieurs manuscrits et ouvrages. Ils ont ouvert une bibliothèque à Alger dès le 1<sup>er</sup> mois de la colonisation, ont aussi donné des cours en langue française aux algériens, des cours de langue arabe aux officiers de l'armée française et aux juifs. C'est Joanny Pharaon, né en Egypte en 1803, comme nous l'avons mentionné, qui s'est chargé des cours d'arabe, il est le fils d'Elias Pharaon, interprète dans l'armée française en Egypte.<sup>1</sup>

La proclamation susmentionnée, est un document historique, rédigée en collaboration entre Silvestre de Sacy, de Bianchi, secrétaire-interprète du roi et Zaccar, qui contribua le plus à sa rédaction. Le général de Bourmont lui confia également de traduire en arabe le texte de la capitulation du Pacha Hussein. Malgré tous les services rendus, Zaccar mourut, à Alger dans la pauvreté, le 22 février 1852.<sup>2</sup>

### **II.7.6 L'INTERPRETE RAIMBERT**

Il fut attaché en qualité d'interprète auprès du général De Bourmont. Il accomplit une mission importante en Tunisie et après la prise d'Alger, il accompagna le général

<sup>1</sup> عمير اوي حميدة، قضايا مختصرة في تاريخ الجزائر الحديث، المرجع السابق، ص.132-133.

<sup>2</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p.182-184.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Damrémont, qui avec sa brigade, alla occuper Annaba (Bône). Raimbert connaissant la langue du pays, fournit de nombreux et précieux renseignements sur la province de Constantine. En fait, Raimbert ne partit pas seul en Tunisie, il était accompagné par deux autres interprètes français, Gérardin et Danbignosc. Le gouvernement français les envoya en Tunisie pour assurer la neutralité des gouvernements du Maroc et de la Tunisie lors de l'offensive sur Alger d'une part, et d'autre part pour leur participation à la logistique de guerre, et l'influence sur leurs peuples et afin d'isoler la Régence à l'intérieur et à l'extérieur de l'Algérie par les états voisins.<sup>1</sup>

### **II.7.7 L'INTERPRETE D'AUBIGNOSC**

Interprète de première classe à l'expédition d'Alger, en 1830. Il effectua de nombreuses missions au Levant, il avait présenté dès la mi-février 1830 au Comte De Bourmont un rapport sur le moment adéquat pour accomplir l'expédition avant le mauvais temps. Le rapport en question était divisé en trois parties : politique, économie et statistique.<sup>2</sup>

Comme nous l'avions précédemment cité il fut désigné par le commandant de l'expédition comme chef de la police de la capitale – Alger. Cependant il abusa de son autorité. Il relata son expérience en Algérie après le retour dans son pays en 1832. Il était suspecté d'avoir usuré des fonds du trésor de l'état algérien.<sup>3</sup>

### **II.7.8 L'INTERPRETE GERADIN**

Interprète de première classe en 1830, Gérardin fut nommé membre de la commission du gouvernement d'Alger, par arrêté du général De Bourmont, le 6 Juillet 1830.

---

<sup>1</sup> أبو القاسم سعد الله تاريخ الجزائر الثقافي 1830-1954، الجزء السادس، المرجع السابق، ص. 149.

<sup>2</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p.185-187.

<sup>3</sup> أبو القاسم سعد الله تاريخ الجزائر الثقافي 1830-1954، الجزء السادس، المرجع السابق ص. 149.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Gèrardin connaissait bien l'Algérie, pour cela, il fut nommé par le chef de l'expédition militaire, comme directeur des domaines. Il occupa ce poste jusqu'en 1833 ; après cela il fut désigné comme directeur de la poste à Alexandrie Egypte.<sup>1</sup>

### **II.7.9 L'INTERPRETE BOTTARI-ANTOINE**

Né à Bizerte – Tunisie en 1796, fils de l'agent consulaire de France à Bizerte, guide interprète en 1830, le 15 novembre 1830, cet interprète fut attaché au tribunal civil d'Alger qui venait d'être créé.<sup>2</sup>

### **II.7.10 L'INTERPRETE DANINOS-ABRAHAM**

Né à Alger en 1797, naturalisé français, interprète traducteur assermenté auprès du tribunal de commerce de la Seine, Daninos est de plus, membre de la société asiatique de Paris. Il avait écrit divers ouvrages en langue française et arabe, notamment un petit vocabulaire en langue dialectale qui fut distribué aux officiers qui firent partie de l'expédition d'Alger en 1830. Il fournit au ministère de la guerre tous les renseignements sur la ville d'Alger, renseignements qui étaient distribués aux officiers et aux troupes faisant partie de l'expédition. Nommé guide interprète en 1830, Abraham Daninos était un auxiliaire de premier ordre de M. Torpin, commandant de la frégate pilote. C'est grâce à ses connaissances approfondies et à son zèle que le commandant Torpin a réussi à mouiller devant certains points et à éviter les courants d'eau dangereux. En 1833, il accompagna de Paris à Alger la commission d'enquête en qualité d'interprète. Quatre années plus tard, par ordre du ministre de la guerre, il accompagnait en France l'envoyé de l'Emir Abdelkader.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> أبو القاسم سعد الله تاريخ الجزائر الثقافي 1830-1954، الجزء السادس، المرجع السابق ص. 149.

<sup>2</sup> L .Ch. Féraud, Op.cit, p. 190.

<sup>3</sup> Ibidem, p.190-191.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

### **II.7.11 L'INTERPRETE REMUSAT-HENRY**

Né le 26 Mars 1798 à Alep – Syrie, de parents français. Il entra de bonne heure dans le personnel du consulat de France de Syrie, où il occupa le poste de confiance de drogman. En 1830 dès qu'il fut question de diriger une expédition contre Alger, Rémusat offrit ses services au général en chef à Toulon, où il reçut le 10 Mai son brevet de guide interprète de l'une des divisions de l'armée expéditionnaire, avec laquelle il débarqua quelques jours après sur la plage de Sidi Fredj. Attaché à l'état major du maréchal Clanzel, du général Berthézene et du Duc de Rovigo, qui se succédèrent dans le commandement en chef des possessions africaines. Il rendit d'utiles services notamment pendant l'expédition de Médéa.

En 1832, on le chargea de la mission délicate et dangereuse de se rendre d'abord à Bône, (Annaba) puis à Bougie (Béjaia) en 1835 et enfin à Mostaganem en 1836, auprès du Bey Brahim, pour traiter de la pacification du pays. En 1839, on lui confiait la direction des affaires arabes de la province d'Alger et comme récompense des bons services rendus dans ces fonctions, on l'élevait à la deuxième classe le 01 Avril 1840. Il assista à plusieurs combats à Rechgoun et Tlemcen, sous le commandement du général Bugeand. Il participa au combat de la Sikkak. L'année suivante lors de l'invasion des Zouatnas par l'Emir Abdelkader, il contribua au combat et fut blessé d'un coup de feu. Promu de première classe le 01 Août 1843, attaché aux affaires arabes, au conseil de guerre où employé à l'état major général, il rendit de très utiles services jusqu'en 1863 époque de sa retraite.

L'interprète Rémusat est le traducteur de l'histoire de l'Afrique, de Kairouani, œuvre publiée par Pélissier de Reynauld collection des ouvrages de la commission scientifique algérienne. Il a fourni par ses notices et ses traductions de documents arabes,

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

une bonne partie des matériaux qui ont servi au général Daumas à publier divers livres sur l'Algérie. Rémusat est mort à Alger le 12 Avril 1874.<sup>1</sup>

Nous citerons pour mémoire les noms des autres interprètes qui eurent des responsabilités lors de l'expédition d'Alger et bien plus tard.

#### **II.7.12 L'INTERPRETE HUDER**

Huder, avait le grade de chef de bataillon dans l'armée. Il était attaché au général Guillemot, qui était ambassadeur à Constantinople. Il étudia les langues arabe et turque et arriva à les posséder parfaitement. En 1830 il faisait partie de la brigade des interprètes de l'armée expéditionnaire, et au mois d'octobre de la même année, il allait à bord du brick le "rusé"<sup>2</sup> accomplir une mission auprès du bey d'Oran. Quelque temps après, il était chargé d'une mission diplomatique à Tunis, puis en 1831 il était envoyé à Bône pour combattre les troupes du bey de Constantine. Il débarqua à Bône en compagnie de zouaves indigènes, sous la direction du capitaine Bigot. Une révolte éclata dans la casbah de cette ville. Huder, en s'embarquant dans une chaloupe fut tué en compagnie des zouaves et du capitaine Bigot.<sup>3</sup>

#### **II.7.13 L'INTERPRETE PALMA PAOLODI**

Capitaine marin génois, faisait déjà vers 1815, de fréquents voyages à Bône pour y échanger des marchandises contre des grains. Il s'établit, ensuite à Constantinople, où les beys l'autorisaient à ouvrir une maison de commerce, dans laquelle les algériens trouvaient à acheter toutes sortes de produits européens. Selon Féraud, Palma avait de très bonnes relations avec le bey de Constantine, El-Hadj Ahmed. Il demanda au bey de traiter

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p.193.

<sup>2</sup> Le brick le Rusé, commandé par M. Brindejenc-Treglodé, capitaine de corvette, est parti de Toulon le 2 Octobre ce bâtiment se rend à Bonne. Annales coloniales 1834, p.298- 304.

<sup>3</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p.195.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

avec la France, le bey accepta mais le Khalifa Ben Aïssa avec ses compagnons, s'opposèrent à ces démarches. Dans ces tractations, deux Juifs Ben Badjou et Boujenah, servirent également d'intermédiaires entre les Français et le bey, et d'après l'auteur, ces derniers entravèrent en fait les pourparlers. Paolodi était constamment en contact avec Raimbert, lequel était aussi le directeur de l'établissement commercial, la « Calle », et qui était chargé de fournir des renseignements sur Constantine. Les correspondances de Paolo di Palma donnèrent d'utiles informations à l'autorité coloniale sur l'état d'esprit de la population autochtone, et également en matière de topographie. Le maréchal Valée, qui était l'officier responsable de Constantine, nomma Paolo, interprète militaire, fonction qu'il occupa des années durant, jusqu'à sa mort à Constantine.<sup>1</sup>

En fait la liste des interprètes est longue, parmi eux on évoquera : **Léon Roches**, dont on aura à parler, fut interprète principal, ensuite consul général à Tunis. Le maréchal Bugeand disait de lui: « il se distingue en toute occasion de guerre, pour laquelle la nature l'avait fait; » **Noël-Victor, Moraly-Ephraïm, Demitry-Nazo, Lauxerois, Muller-Frederik, Daboussy-Nicolas, Eusèbe De Salle**: élève de l'école royale des langues orientales de Paris, docteur en médecine, interprète de 2<sup>ème</sup> classe à l'expédition d'Alger en 1830. Après la prise d'Alger, M de Salle fut chargé de faire à la commission du gouvernement un rapport sur les revenus de la ville d'Alger et de la Régence, sous la domination turque. Ce travail important fut imprimé et publié. De Salle, rentré en France fut nommé professeur d'une chaire de langue arabe à Marseille. Il a publié sur l'Algérie, diverses notices fortes intéressantes.<sup>2</sup>

**L'interprète Habaiby-Jacob.** Comme cité précédemment, l'interprète Habaiby – Jacob est né en Egypte, dernier des colonels des mamelouks de la garde impériale, officier de la légion d'honneur, il était en retraite à Paris, lorsqu'il fut nommé en 1830, interprète de 1<sup>ère</sup> classe à l'état major du général en chef de Bourmont, il rentra en France après la

---

<sup>1</sup> L .Ch. Féraud, Op.cit, p .199-200.

<sup>2</sup> Ibidem, p.201 et 209.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

prise d'Alger, avec ses deux fils, Joseph et Daoud, Habaiby qui avaient fait campagne avec le grade de guide interprète. L'un d'eux a été plus tard, officier de spahis en Algérie.<sup>1</sup>

#### **II.7.14 L'INTERPRETE ABDALLAH D'HASBOUNE**

D'origine Syrienne, chef d'escadron de mamelouks. Chevalier de la légion d'honneur, en retraite, il fut nommé interprète de 3<sup>ème</sup> classe en 1830. En 1834, Abdallah d'Hasboune, alors détaché à Oran, fut envoyé par le général Desmichels, auprès de l'Emir Abdelkader, pour traiter de la paix. Les conditions de ce traité sont bien connues. Immédiatement après les avoir conclues, l'interprète Abdallah d'Hasboune était placé à Mascara, auprès de l'émir, en qualité de consul, pour représenter les intérêts de la France. Il occupa cette position jusqu'au moment de la rupture et de la reprise des hostilités.<sup>2</sup>

#### **II.7.15 L'INTERPRETE DELAPORTE (Jacques-Denis)**

C'est un ancien interprète de l'armée d'Egypte. Interprète en chef à Alger en 1832. Né à Paris le 14 avril 1777. Elève de l'école des langues orientales, il suivit Bonaparte en Egypte, avec d'autres savants et hommes de lettres. Nommé membre de la Commission des sciences et arts d'Egypte, Delaporte collabora à la réalisation du grand ouvrage sur l'Egypte, dans lequel il publia : L'abrégé chronologique de l'Histoire des Mamelouks d'Egypte, tiré et extrait des historiens arabes. Il dirigea le consulat de France à Tanger et contribua ainsi à la gestion des affaires pendantes entre l'autorité locale et les sujets étrangers.

Au moment de la conquête d'Alger par la France, les connaissances spéciales de Delaporte marquaient sa place dans l'administration de la nouvelle colonie, ainsi il fut appelé, sur les instances du duc de Rovigo, à la tête d'un service important, celui de l'organisation du corps des interprètes de l'armée. Il était chargé de purger le corps mis

---

<sup>1</sup> L .Ch. Féraud, Op.cit, p.184.

<sup>2</sup> Ibidem, p .184 et 209.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

sous ses ordres, des éléments qui le déshonoraient, il y réussit en partie mais son intégrité éveilla certaines susceptibilités bien difficiles à convaincre. Etant donné ces circonstances défavorables, il se retira de cette tâche. Delaporte était aussi désigné par le commandant De Lamoricière comme directeur des Affaires Arabes. Il occupa un poste consulaire à Mogador (Maroc). Il se consacra à l'étude de la langue berbère, alors peu connue. Le nom de Delaporte est lié à la création du bureau arabe de la circonscription d'Alger. Fils d'un consul de France, sa famille joua un grand rôle dans les relations entre son pays et les états islamiques<sup>1</sup>. En 1841, il rentre en France et consacra les dernières années de sa vie à l'étude de la langue copte. Il s'éteint à Paris le 23 janvier 1861.<sup>2</sup>

#### **II.7.16 L'INTERPRETE LAURENT-CHARLES-PERAUD**

Il est l'auteur de l'ouvrage : « Les Interprètes de l'Armée d'Afrique-Archives du corps », édité en 1876. Cet ouvrage rapporte des informations sur les interprètes de l'Armée d'Egypte ayant accompagné Napoléon Bonaparte (1798) et ceux de l'expédition armée contre la Régence d'Alger (1830). Il contient la biographie de la plupart des interprètes, des éléments de l'histoire de l'occupation de l'Algérie, et retrace toutes les étapes d'organisation du corps. On y trouve aussi des documents relatifs à sa gestion, tels que les décrets impériaux, des notes, des ordonnances et beaucoup de données qui intéressent les interprètes. L. C.Férand est né à Nice 'Alpes-Maritimes, le 5 février 1829.

Ses titres : Interprète militaire de 2<sup>e</sup> classe, puis de 1<sup>e</sup> classe ; interprète titulaire de 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, et 1<sup>e</sup> classe ; chevalier de la légion d'honneur, attaché au général Mac-Mahon, commandant de la province de Constantine en 1854 et maintenu à ce poste jusqu'en 1872, sous les généraux Maissiat, Gasth, Desvau, Périgot, Faidherbe, Dargent, Augeraud et Delacroix. Nommé auprès du gouverneur général de l'Algérie, amiral de Gueydon, au mois de mai 1872, et auprès du général Chanzy en juin 1873. Cet interprète participa à plusieurs expéditions militaires : en mai 1851, combat sous Bougie (Béjaïa) contre le

<sup>1</sup> عمر اوي حميدة، قضايا مختصرة في تاريخ الجزائر الحديث، المرجع السابق، ص. 117 - 118.

<sup>2</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p .195 et 198

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

chérif BouBaghla. En 1852, colonne d'hiver du général Bosquet dans les montagnes de Bougie. Il contribua à plusieurs expéditions en grande Kabylie, aux Bibans, aux Zibans, à Toghourt, Ouargla et le Souf, auprès du général De Lacroix, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Vice-président de la Société Historique Algérienne ; membre de la Société Archéologique de Constantine et de l'Académie d'Hippone (ancienne ville de Numidie, près d'Annaba-ruines Romaines).

Ses Publications : Histoire des villes de Bougie, Gigelli (Jijel), Sétif, Bône (Annaba), La Calle, Boussadâ, Bordj-Bou-Aréridj, Aïn-Béïda, Tébessa et Phillippe-Ville (Skikda). Société Archéologique de Constantine. Histoire des tribus de la subdivision de Constantine. Traduction du Kitab-El-Adouani ou traditions arabes sur le Sahara de Constantine et de Tunis. Mouvements dits Celtiques ou Mégallitiques en Algérie<sup>1</sup>.

Nous nous contenterons de cette énumération qui n'est pas exhaustive, car la plupart des interprètes avait effectué des recherches sur le patrimoine de l'Algérie, au plan social, économique, militaire, religieux et au sujet d'autres aspects de notre pays.

### **II.7.17 L'INTERPRETE LEON ROCHES**

Nous nous sommes posé la question, comment cet homme français, probablement chrétien, appartenant aux adversaires de l'Emir, converti à l'islam par tactique, a pu devenir un homme de confiance du prince algérien. Ce qui nous a poussé à investiguer sur la personnalité de cet homme.

Roches est cité dans l'ouvrage d'Adib Harb intitulé : L'histoire militaire et administrative de l'Emir Abdelkader, 1808-1847, tome II. Au cours de l'affrontement de l'Emir Abdelkader, basé à Taghdemt, avec Tidjini, qui était basé à Ain Madhi, le prince Algérien envoya son émissaire Léon Roches connu sous le nom de Omar afin de parlementer avec Tidjini, avec des conditions d'obtempérer aux ordres de l'Emir.<sup>2</sup> C'est à

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p .330-333.

<sup>2</sup> أديب حرب، التاريخ العسكري والإداري للأمير عبد القادر (1808-1847)، الجزء الثاني، الشركة الوطنية للنشر والتوزيع، الجزائر، 1983، ص.28.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

partir de cette révélation historique importante, du fait que Léon Roches embrassa l'islam, qu'il acquit la confiance de l'Emir.

Léon, Michel, Jules, Marie Roches, est né à Grenoble le 27 septembre 1809, (en 1810, selon L. C. Féraud). Il est le fils d'Alphonse et de Clémentine Champagneux. Son père avait été attaché aux services de l'intendance militaire lors de l'expédition d'Alger. Il s'était établi à Alger et monta des entreprises agricoles. Le 12 juillet 1832, Léon rejoignait son père. Il étudia l'arabe avec son professeur Abdel Rezek Ben Basse.<sup>1</sup>

Malgré toutes les vaines tentatives du général Bugeaud pour amener l'Emir à la capitulation, ce dernier continua à le braver, il chargea alors Léon Roches à l'insu de l'Emir, de convaincre certains savants en théologie musulmane, des Imams, de prescrire et diffuser des « Fatwas », ou décrets religieux, pour que les Algériens cessent les combats et se soumettent à l'armée française. Léon Roches, réussit dans sa démarche et de plus il persuada certains hommes de culte musulman d'Egypte et du Hedjaz (Médine). Ces derniers approuvèrent et renforcèrent ces allégations religieuses. Léon Roches parvint donc à accomplir sa mission au détriment de l'Emir, trompant sa confiance ; cela s'est passé en 1832.<sup>2</sup>

Autre témoignage privilégié : Léon Roches, l'ancien secrétaire de l'Emir Abdelkader, rédige fin 1839 pour le gouvernement, avec l'aide de son ami l'orientaliste Berbrugger, une « biographie » de l'Emir qu'il vient de trahir. Elle lui vaudra une spectaculaire promotion.<sup>3</sup> Quant à L. Charles Féraud, il écrit que Léon Roches est un interprète hors pair et un soldat intrépide. Lors de la marche sur Médéa, au mois d'avril, de rudes combats étaient livrés aux arabes défendant les positions au col des Teniet Mouzaïa. Les colonnes de l'armée française étaient sous l'autorité du maréchal Clauzel. Au cours des combats, le capitaine de spahis, Gastu était blessé et abandonné par ses soldats, c'est là que L. Roches intervint en le délivrant des arabes, puis le chargea sur sa monture. En 1837, Roches s'engagea comme simple volontaire dans les spahis.

---

<sup>1</sup> L. Roches. Dix ans à travers l'islam (1834 – 1844), Edition .Nouvelle, Paris, 1861, p. 1-2.

<sup>2</sup> أديب حرب، المرجع السابق، ص. 350.

<sup>3</sup> Abdelkader et la modernité. [www.studiaislamica.com](http://www.studiaislamica.com).

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

C'était l'époque où les combattants arabes entreprenaient une guerre acharnée faite d'embuscades, contre les colonnes de l'occupant. Lors du traité de la Tafna conclu entre le général Bugeaud et l'Emir, Roches se rendit chez l'Emir pour l'espionner. En arrivant à Mascara, il adressait au capitaine Daumas une lettre dans laquelle il lui expliquait les motifs de son séjour auprès d'Abdelkader et sa résolution formelle de le quitter, le jour où il cesserait d'être en paix avec la France. Cette lettre était envoyée par Daumas au ministre de la guerre.

Quant au maréchal Soult, parlant d'Abdelkader, s'exprimait en ces termes, en 1834 :

*Il n'y a présentement dans le monde, que trois hommes auxquels on puisse accorder légitimement la qualification de grands, et tous trois appartiennent à l'islamisme. Ce sont : Abdelkader, Méhemet Ali et Schamil. <sup>1</sup>*

Voilà donc un témoignage de qualité sur l'Emir, alors que ces ennemis étaient tout à fait perfides, soit dans leurs traités soit dans leurs comportements guerriers. Dans le mémoire écrit par Léon Roches, titré : Dix Ans a travers l'islam, on lit dans la préface écrite par E.Carraby :

*Il ya dans le musée de Versailles des salles consacrées aux combats de l'armée d'Afrique. La France, dans une pensée de gratitude, a voulu que ces glorieux souvenirs fussent mieux qu'inscrits en lettre d'or et qu'il eût, par des grands tableaux, une évocation de ces vieilles troupes obéissant à des chefs qu'elles auraient suivis jusqu'au bout du monde. Les noms de Bugeaud, de Lamoricière, de Changarmier ne sont pas seulement restés célèbres dans l'armée, ils sont populaires.*

Du côté algérien, l'évocation des chefs militaires de l'armée coloniale est plutôt synonyme de crimes et d'injustices. L'auteur ajoute à propos de L. Roches : « A côté de tels hommes, il y eut, dans une sorte de demi-ombre, des serviteurs passionnés pour leur

---

<sup>1</sup> L .Ch. Féraud, Op.cit, p .235, et 240.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

pays et qui, en dehors des champs de batailles, ont rendu des services inoubliables. Léon Roches, fut de ceux-ci. On lit par la suite : « En France la renommée d'Abdelkader était non moins grande qu'en Afrique (...). Mais nos armées tenues en échec, nos généraux presque désorientés, que pouvait-on faire, se demandait-on dans la période où, malgré un traité d'alliance qui venait d'être signé entre la France et Abdelkader, chacun avait le sentiment qu'il ne s'agissait que d'une trêve et que la lutte allait reprendre»(...). Léon Roches apparaît. « En vivant à Alger, il a étudié l'arabe qu'il sait lire et écrire comme l'indigène le mieux instruit. Reconnaîtrait-on un Français sous le burnous qui le couvre et le turban qui le coiffe? » Il changea de nom, et se fit appeler, Sidi Omar (...) Il se déguisa si bien qu'on le croyait mahométan. Cette conversion apparente lui permit d'arriver jusqu'à la tente de l'Emir. Ainsi donc cet interprète pénétra dans le camp d'Abdelkader par une simulation digne d'un film d'Hollywood. Cependant les combats reprirent en 1840, et Roches avoua à l'Emir toute la vérité, au péril de sa vie. Le passage sur cette scène doit être consigné, pour révéler la noblesse d'esprit d'Abdelkader : « La scène fut terrible et grandiose. Elle montre tout le courage de Roches en même temps que la magnanimité d'Abdelkader. Roches a décrit cette scène. Il déclare à l'Emir qu'il est Français et chrétien. Il confesse hautement sa foi, comme un martyr marchant au supplice. Si Abdelkader n'eut pas été un grand caractère, si son cœur n'eût pas été inaccessible à la clémence, s'il n'eût pas eu pour Roches autant d'admiration que d'amitié, s'il eût agi comme eût agi tout autre musulman, c'en était fait de Roches. Sur un signe, le bourreau serait entré dans la tente où avait lieu l'entrevue de l'Emir et de Roches. L'exécution eût été immédiate. Après avoir donné libre cours à sa colère, Abdelkader fit entendre de terribles imprécations. Il dit à Roches :

*Va-t'en ! Que ton corps disparaisse de ma présence ! Puis il s'éloigna. » Il le laissa seul !  
C'était lui laisser la vie. Roches ne devait plus le revoir. Plus tard ils se firent la guerre  
comme de nobles adversaires. <sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> L. Roche, Interprète en chef de l'Armée d'Afrique, ancien secrétaire intime de l'Emir Abdelkader, Ministre plénipotentiaire-1834-1844, Op.cit, p.3- 6.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Dans cette préface dédiée à l'interprète Roches, E. Carraby tente de mettre à un même niveau de noblesse Roches et l'Emir Algérien, mais peut-on comparer un espion à un chef de guerre qui combat pour la libération de sa patrie ?

### **II.7.18 L'INTERPRETE CHANCEBEAU**

Frederick Nicholas Chancebeau du Danemark, son père était un savant en botanique et consul de son pays à Tanger là où Frederick y est né et y a vécu, il apprit donc le français et l'arabe. Lorsqu'il se rallia aux français il devint interprète auprès de plusieurs généraux. Il débuta avec la légion étrangère qui fût formée par les français en 1834, ce corps comprenait des condamnés à mort et des européens fugitifs ayant des comptes à rendre à la justice. Il obtint donc la nationalité française et participa à plusieurs expéditions contre les algériens comme interprète. Il occupa un poste administratif pendant plus de 25 ans. Il prit sa retraite en 1872 et mourut en 1876.

L.C Ferrand, se chargea de lire une oraison funèbre à sa mémoire, en présence du gouverneur général Chanzy. Lors de la défaite de l'Emir Abdelkader en 1847, Lamoricière le choisit pour accompagner l'Emir et lui ordonna de ne pas le perdre de vue jusqu'à son embarquement pour la France.

Et c'est justement **Chancebeau** qui remplaça Léon Roches à l'administration en 1848, car Roches devint consul à Tanger, poste de récompense après avoir bien accompli sa mission de trahison envers l'Emir. En plus de son rôle d'interprète à l'administration, Chancebeau occupa aussi le poste de secrétaire interprète auprès de la commission de la recherche scientifique en Algérie<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p .230-232.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

## **II.8 LES INTERPRETES D'ORIGINE JUIVE**

Avant d'entamer la question sur les interprètes juifs lors de la conquête de l'Algérie, on notera que les historiens révèlent que la présence des juifs en Algérie remonte à environ trois milles ans, soit depuis la venue des Phéniciens en Afrique du Nord. Les Phéniciens pratiquaient le commerce et édifièrent la ville de Carthage en 814 AV. J.C. Au cours de l'époque Romaine, en l'an 323, Ptolémée, roi d'Egypte (av.-360-280-av. JC.), attaqua la ville sainte, Jérusalem et la brûla ; les habitants juifs s'enfuirent vers Alexandrie, et vers l'Espagne. Au temps d'Auguste, empereur romain, les juifs se trouvant en Afrique du Nord étaient riches, considérés et même protégés par le pouvoir romain.<sup>1</sup>

La situation des Juifs au cours de l'époque romaine fluctuait entre le bien être, l'asservissement ou la révolte ; cela dépendait de leurs relations avec les gouverneurs romains. Ils firent plusieurs émigrations, vers Alexandrie, l'Afrique du Nord, le Yémen, la Péninsule arabique, le Sahara. En Afrique du Nord, ils trouvèrent des conditions favorables pour le commerce et la vente des esclaves.<sup>2</sup>

Dans son ouvrage, Garrot note la bonne tolérance de l'Espagne envers les immigrés Juifs, mais il note que ces derniers réussirent à posséder des biens publics, puis devenus riches, ils occupèrent des postes de ministres ; leur prépondérance sur le commerce, leur pouvoir sur l'état, menèrent les habitants espagnols à la panpérisation.<sup>3</sup>

Concernant le nombre de la population Juive en Algérie, les diverses sources sont contradictoires ; Masson, rapporte qu'en 1621 la population totale à Alger était de 160.000 habitants, dont, 97000 autochtones, 30.000 Turcs et 10.000 juifs.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> عبد الوهاب المصيري، موسوعة اليهود و اليهودية و الصهيونية، الجزء الرابع، دار الشروق، مصر. 1999. ص315.

<sup>2</sup> H. Garrot, Les Juifs Algériens leurs origines, Edition. Librairie .Louis. Relin , Alger, 1989, p.10.

<sup>3</sup> - Ibidem, p.62.

<sup>4</sup> P. Masson, Histoire des établissements français dans l'Afrique Barbaresque (1560-1793), Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Maroc, Edition. Hachette, Paris, 1903, p.154.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Eisenbeth note dans les « Archives françaises, Archives de la Mission », qu'entre 1616 et 1660, le nombre des juifs à Alger était compris entre 8000 et 9000.<sup>1</sup> Ainsi donc, la communauté juive était présente en Algérie, exerçant le commerce et les métiers divers ; et quelques soient ses rapports avec les autres strates de la société algérienne, ses membres jouissaient de leurs biens et pratiquaient leurs professions. Il ya certains auteurs occidentaux qui avancent que les juifs versaient des impôts abusifs; or au temps du pouvoir Turc, toutes les catégories sociales étaient soumises à l'impôt, en nature ou en espèces. Ferkous écrit à ce propos :

*L'essentiel des revenus provient toutefois des lourdes taxes imposées aux populations des villes et campagnes qui souvent, ripostent par de violents soulèvements. Des expéditions récurrentes sont engagées par les gouvernants Turcs pour rétablir le calme et contraindre les tribus à s'acquitter des impôts dus. Le rôle de l'expédition annuelle d'El\_mahala fait partie intégrante de ce dispositif de dissuasion et de collecte de l'impôt.*<sup>2</sup>

Cependant l'histoire révèle que les juifs exerçaient une influence certaine sur les gouvernants et cela grâce à leur hégémonie sur le commerce, leur connaissance des langues, forgée par les voyages, leurs relations diplomatiques, leurs rapports avec d'autres états. Bien que les juifs s'étaient enrichis en Algérie, du moins la plupart d'entre-eux, ils tournèrent le dos aux Turcs et aux autres citoyens algériens, ne considérant que leur propre intérêt et se rallièrent carrément aux forces d'occupation françaises.

Dans ce contexte les deux juifs Békiri et Bouchnak montèrent une organisation chargée de leur fournir des renseignements divers, sur la politique, le commerce, et sur tout ce qui intéressait les gradés de l'armée coloniale. On notera qu'auparavant ces deux commerçants étaient des agents de renseignements du Dey d'Alger, Hussein Pacha, ils gagnèrent ainsi sa confiance<sup>3</sup>. Lors des événements de 1805, période d'instabilité

---

<sup>1</sup> M. Eisenbeth, Les juifs en Algérie et en Tunisie, Revue Africaine, Tome.1, 1952, p.150.

<sup>2</sup> S. Ferkous, Op.cit, p.5 et 129.

<sup>3</sup> كمال بن صحراوي الدور الدبلوماسي ليهود الجزائر في أواخر عهد الدايات، ماجستير جامعة معسكر الجزائر. جويلية 2011، ص.116.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

politique, les juifs regagnèrent la France. Au cours de l'offensive sur Alger, en 1830, certains d'entre-deux retournèrent en Algérie, comme interprètes, avec l'armée.

Quant aux juifs autochtones, ils accueillirent les soldats français avec enthousiasme. Leurs représentants dont Békiri et Ben Duran, se mirent spontanément sous la disposition du général Bourmont. Ben Duran occupait auparavant le poste de traducteur officiel du Dey Hussein, mais après la pénétration des Français en Algérie, il se rapprocha du général en chef pour gagner sa confiance. Il mit à toute heure, son palais à la disposition de cet officier et une amitié rapprochée lia les deux hommes.<sup>1</sup> Une fois que les juifs s'étaient assurés que la victoire était du côté des français, ils menèrent des opérations de vengeance sur les Turcs, tuant les uns et forçant les autres autochtones à vendre leurs biens à des prix dérisoires.<sup>2</sup>

Toujours au sujet des engagements des Juifs auprès de l'armée française, Hubert Zakine, rapporte ce qui suit dans un article sur Internet :

*Une fois la ville d'Alger prise, la question du statut des interprètes se pose. Doivent-ils ou non être considérés comme des militaires ou comme des civils ? Le pouvoir militaire tergiverse sans prendre de décision. Cette hésitation et l'incertitude quant à leur avenir poussent certains interprètes à retourner en France assez rapidement ou à changer de voie. Les meilleurs sujets formés depuis la conquête s'en allaient journellement, préférant s'engager aux spahis ou aux chasseurs d'Afrique, qui leur offraient un tout autre avenir.*<sup>3</sup>

A cela s'ajoute un recrutement totalement laissé à l'abandon. Le recours à la population locale apparaît comme une solution: « Sauf quelques personnalités recommandables, la masse sans exception, était d'une nullité révoltante. Sous prétexte

---

<sup>1</sup> Bonnafont, Douze ans en Algérie 1830 à 1842, Edition. Librairie de la Société des gens de lettres, Paris, 1880, p.190.

<sup>2</sup> فوزي سعد الله، يهود الجزائر هؤلاء المجهولون، الجزء الثاني، دار الأمة للطباعة و النشر و التوزيع، الجزائر. 1995ص.275.

<sup>3</sup> H. Zakine, les interprètes Juifs durant la conquête de l'Algérie, Article parut le 04 Mars 2011. [hubertzakine.blogspot.com](http://hubertzakine.blogspot.com).

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

d'avoir des dictionnaires vivants, on avait admis, dans le cadre des interprètes, des indigènes ne sachant ni lire ni écrire, et ne parlant que le patois sabir du bassin de la Méditerranée. Leur moralité laissait également beaucoup à désirer. »La correspondance du général Savary, duc de Rovigo, commandant en chef du corps d'occupation d'Afrique, abonde dans ce sens : au ministre de la Guerre, il se plaint de ne pas avoir suffisamment d'interprètes, ce qui l'empêche d'obtenir les renseignements qu'il désire. Il considère d'ailleurs tous ces interprètes comme ni sûrs, ni discrets.

Quand il reçoit des lettres en arabe, il est forcé « d'emprunter le secours d'hommes du pays pour les lire à ses interprètes qui les écrivent en français ». Cet exemple est assez représentatif de la situation paradoxale dans laquelle se trouvent les officiers français, une situation qui ne fait qu'aggraver le problème de communication avec la population et les autorités locales. La question des interprètes devient problématique. L'Etat français tente de mettre en place une réforme qui ne voit le jour qu'en 1845. Dorénavant, pour être interprète, il faut passer un examen. Le pouvoir se tourne vers la communauté juive. Pourquoi elle ? Parce que le pouvoir a déjà tissé des liens commerciaux et diplomatiques dans le cadre de la Régence. Mais aussi parce que les juifs par leur fonction de commerçants et de voyageurs ont su acquérir des connaissances en langues. Roger Bensadoun, dans « Les Juifs de la République en Algérie et au Maroc » écrit :

*Négociants et voyageurs de commerce par vocation, les Juifs se déplaçaient très facilement au-delà des mers, notamment en France, en Italie, en Angleterre et en Espagne. La connaissance des langues des pays qu'ils visitaient régulièrement leur permit de faire le lien, souvent comme interprètes officiels, entre les bureaux militaires français et la population arabo-judéo-espagnole.*

Les Juifs ont aux yeux des Français, le double avantage de connaître le dialecte et surtout le pays à l'inverse des militaires comme l'explique Claude Martin :

*L'emploi d'intermédiaires indigènes était une nécessité, personne dans l'armée d'occupation n'ayant une connaissance suffisante de la langue, des hommes et des mœurs du pays pour mener des négociations délicates. Les Interprètes qu'on avait recrutés un peu au hasard (...)*

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

*ne se faisaient comprendre qu'après beaucoup d'efforts. Seuls les Levantins et les Juifs comme Léon Ayas et Abraham Daninos, pouvaient servir utilement.*

Les Juifs deviennent des interprètes privilégiés comme le souligne Paul Azan, militaire et historien colonial du début du XXème siècle, auteur de l'Armée d'Afrique de 1830 à 1852.<sup>1</sup>

*Ainsi le Juif Ben Duran, nom francisé de Ben Dran, commençait à jouer à Alger un rôle assez important. A Oran, les Juifs Mouchy Busnach et Mardochee Amar furent employés par le général Desmichels, commandant de la région d'Oran, lors du traité qu'il conclut avec Abdel Kader le 26 février 1834.*

Ce choix n'est pas anodin. Les autorités françaises préfèrent collaborer avec des Juifs plutôt qu'avec des Musulmans plus susceptibles dans le contexte de l'occupation d'aider l'adversaire. De plus, les militaires ont pensé qu'ils pouvaient tirer partie de l'animosité ou du ressentiment des Juifs envers les Musulmans. Ces idées s'expliquent par les conditions de vie de la communauté juive. Sous les princes musulmans, les juifs ont le statut de dhimmis (protégés). Ils sont victimes de nombreuses mesures discriminatoires. Ils peuvent pratiquer leur religion librement à condition d'accepter la domination du conquérant et de payer, en échange de la sauvegarde de leur vie et de leurs biens, des taxes spécifiques. Ils ne peuvent vivre que dans le quartier qui leur est assigné, et leur habillement est strictement réglementé.

Les Français sont donc persuadés d'être accueillis comme des sauveurs et par conséquent de s'assurer l'aide et la fidélité des juifs. La France se voit comme une nation libérant les peuples et luttant contre les tyrannies comme c'est le cas, selon eux, pour la communauté juive.

---

<sup>1</sup> P. Azan, Op.cit, p. 123.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Nous retrouvons cette idée de reconnaissance dans certains écrits juifs comme l'article de Lévi-Bram : Histoire des Juifs d'Algérie, dans le Bulletin de la Société de Conférences Juives :

*Les Juifs avaient toutes raisons de se réjouir de la chute de la domination turque. Chassés d'Alger par le dey Hussein, ils accueillent favorablement les Français. <sup>1</sup>*

Ainsi comme nous l'avons déjà signalé, le service des interprètes au début de l'occupation, manquait de compétences. Le recours aux Juifs est justifié, par cette insuffisance et par le manque de confiance à l'égard des musulmans. L'avantage de ce choix est multiple ; les Juifs connaissaient plusieurs dialectes, ils gardent de l'animosité envers tout ce qui se rapporte à l'Islam, ils connaissent le pays et les mœurs de ses habitants ; c'est pour ces raisons qu'ils rallièrent aussitôt l'adversaire. On ajoutera que les Juifs sont calculateurs, ils avaient rallié l'armée conquérante pour leurs intérêts. S. Ferkous, écrit à ce sujet :

*Liesse des juifs d'Algérie. La communauté juive de la ville d'Alger ne cache pas alors sa grande liesse et joie. Lors du tumulte des spoliations, vols et tuerie, des membres de cette communauté se proposent de creuser les fosses communes pour enterrer les algériens tués lors de la mise à sac de leur capitale. Un service à l'occupant pour cacher ses crimes, et un signe de bienvenue. <sup>2</sup>*

L'article justifie l'engagement des Juifs auprès des occupants parce qu'ils étaient opprimés par le pouvoir turc ; ils voyaient les militaires français comme des libérateurs. Mais l'auteur de l'article en question a délibérément omis de souligner le caractère oppressif, dominateur, de l'armée d'occupation qui n'a pas respectée ses engagements, lors de la reddition du Dey d'Alger. Tout au contraire, elle détruisit les mosquées, tua les Algériens et spolia leurs biens. En effet « L'armée française s'empare du trésor public de

---

<sup>1</sup> H. Zakine , Op.cit.

<sup>2</sup> S Ferkous, Op.cit., p,I52

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

la ville et s'adonne à un pillage sauvage des richesses trouvées sur son chemin. Les français ont officiellement estimé ce butin à 55.684.527 francs répartis comme suit <sup>1</sup> :

- ❖ 48.684.527 francs en or, argent et bijoux.
- ❖ 3.000.000 francs en laine et autres marchandises
- ❖ 4.000.000 francs qui sont la valeur de canons envoyés vers la France.

Les officiels français d'alors s'échangeront mutuellement les accusations de détournement et de spoliation d'objets précieux. Selon certaines informations, les officiers français se sont emparés pour leur propre compte de 50 millions de francs français. Bourmont en personne a pris part à cette rapine, à grande échelle. <sup>2</sup>

Les soldats français poursuivront leur entreprise civilisatrice en semant sur leur route mort et ravage, pillant villas et palais, démolissant maisons et aqueducs. La seule explosion des stocks de poudre fera plusieurs blessés parmi la population. Durant la seule journée du 24 juillet, 2500 malades civils sont admis aux hôpitaux de la ville qui s'était pourtant rendue sans combat. Il était évident que le motif réel de cet acharnement sauvage était la rapine et la punition de ce peuple musulman qui avait trop longtemps freiné les visées expansionnistes occidentales. Les pires exactions sont commises. Les mosquées sont profanées et transformées en étables, casernes ou en cathédrales et églises. Toutes les garanties faites dans la convention de capitulation de la ville sont piétinées sans vergogne.<sup>3</sup> Malgré tous ces crimes, les auteurs, Hubert Zakine et Sabrina Dufourmont diffusent sur internet, le mérite des juifs qui se sont alliés aux forces du mal, sans la moindre illusion aux violences commises à l'égard de la population algérienne.

---

<sup>1</sup> أبو القاسم سعد الله الحركة الوطنية الجزائرية، الجزء الأول، دار الغرب الإسلامي، بيروت، الطبعة الأولى، 1992، ص. 22.

<sup>2</sup> عبد الرحمن الجيلالي، تاريخ الجزائر العام، الجزء الأول، ديوان المطبوعات الجامعية، الجزائر، ص. 420.

<sup>3</sup> S. Ferkous, Op.cit., p, I52

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

De même, Claude Martin écrit dans : Les Israélites algériens de 1830 à 1902<sup>1</sup> :

*Au pays des Turcs, les notables israélites avaient servi d'intermédiaires entre le gouvernement d'Alger et ceux des provinces. Ils continuaient avec les Français. Pendant les dix premières années de la domination française, ils allaient participer à tous les actes diplomatiques. La plupart du temps, ils servaient les deux camps à la fois. Dans ces conditions, compter des sympathies parmi les Algériens semblait précieux. On pensa pour cela aux Juifs, dont quelques-uns, réfugiés à Marseille, avaient été pris comme interprètes.*

### **II.8.1 L'INTERPRETE AMRAM DARMON**

Il est né à Oran en juillet 1815. La famille Darmon est une famille de notables de la région d'Oran, respectée par les membres de la communauté israélite mais aussi par les autorités étrangères. Amram Darmon est entré au service de la France en 1834 à l'âge de 18 ans comme interprète auxiliaire. Il a dès le début marqué un profond attachement pour la France et ses valeurs d'où cette volonté, très jeune, de participer à l'action militaire. Sa carrière se poursuit dans toute la province d'Oran, à Tlemcen, Mascara, Mostaganem..., et au service de plusieurs militaires. Ses compétences et ses connaissances font qu'il gravit assez rapidement les différents échelons du corps des interprètes. Ainsi, en 1840, il devient interprète de 3ème classe ; en 1845, de 2ème classe et en 1852, interprète de 1ère classe.

Il a occupé la fonction de consul et à ce titre, il a participé à tous les combats et aux tractations entre la France et l'Emir Abdel-Kader. Les deux parties lui reconnaissent d'ailleurs des qualités humaines. Des liens d'amitié se sont tissés entre lui et l'Emir Abdel Kader comme l'atteste l'extrait d'une lettre de l'Emir, « Lettre qu'Abdel-Kader écrivit de Damas, en 1876, à Amram, deux ans avant la mort de son ami« (...) A notre ami et le plus cher de notre opinion, l'honorable Amram, interprète principal, Je vous offre le salut qui convient à votre haute notabilité (...) ».

---

<sup>1</sup> C .Martin, Les Israélites Algériens de 1830 à 1902, Editions Herakles, Paris. 1936, p.40 et .53.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

L'événement le plus marquant dans sa carrière est la prise de Laghouat, nom de l'oasis établissant la liaison entre le Sud oranais et le Sud constantinois, en décembre 1852. Il est à ce moment-là au service du général Bouscaren. Ce dernier est blessé durant la bataille. Avant de mourir, il demande au général Pélissier de donner comme récompense à Amram Darmon la croix de la Légion d'Honneur. Amram Darmon est fait Chevalier le 22 décembre 1852, le couronnement d'une carrière jugée exemplaire. En 1870, Amram Darmon prend sa retraite. Il décède le 9 octobre 1878 à Mascara.<sup>1</sup>

Le dernier point que je vais aborder est l'ambiguïté du statut des Juifs aux yeux des militaires. Même si leur aide s'avère plus que nécessaire dans le contexte de la conquête, les interprètes juifs restent avant tout des Juifs. Charles-André Julien écrit:

*Les soldats et les officiers de l'armée d'Afrique (...) en vinrent à porter sur les Juifs des jugements aussi sévères que ceux des Turcs et des Maures. La littérature militaire est beaucoup plus dure, à tout le moins plus méprisante, à l'égard des Juifs que des Arabes.<sup>2</sup>*

De même, Richard Ayoun et Bernard Cohen écrivent dans leur ouvrage<sup>3</sup> :

*L'administration militaire française exprima cependant une constante animosité à l'égard des israélites locaux. Elle reproche ainsi aux médiateurs juifs, qui ont l'oreille d'Abdel Kader (Amar, Busnach, Duran, Lasry) ou d'Ahmed Bey (Busnach, Ben Bajou, Ben Djennah), leur duplicité. Les négociations, il est vrai, ne sont pas des plus claires, les dignitaires israéliens ne perdant jamais de vue leurs propres affaires durant les entretiens. Mais les historiens coloniaux taisent aussi, que les généraux français ne sont guère incorruptibles.*

---

<sup>1</sup> S. Dufourmont, Le rôle historique et social des interprètes juifs auprès de l'armée d'Alger (1830-1870). Article parut en 2010, [www.these.fr](http://www.these.fr)

<sup>2</sup> Ch.A.Julien, Op.cit, p.13.

<sup>3</sup> R. Ayoun - B.Cohen, Les juifs d'Algérie 2000 ans d'histoire, Edition.J.C. Lattès, Paris, 1982, p.120-121.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

C'est le cas pour Paul Azan. Nous pouvons lire sous sa plume :

*Les Maures et les Juifs dont ils firent leurs porte-parole, étaient méprisés par les Indigènes algériens, et causèrent beaucoup plus de tort aux Français qu'ils ne leur rendirent de services.*

Même dans la presse, la question du rôle des Juifs comme interprètes, fait polémique. Voici un passage d'une lettre publiée dans le Journal des Débats le 9 août 1881:

*Nous avons besoin des Juifs dans nos rapports avec l'Algérie musulmane, parce qu'ils connaissent sa langue, ses lois, ses traditions, et que nous les connaissons à peine. Assimilons les musulmans le plus tôt possible avec les Français, et nous passer des Juifs. Fin de l'article.<sup>1</sup>*

L'article de Sabrina Dufourmont, comme celui de Hubert Zakine, met en valeur, à notre avis, les aptitudes des interprètes Juifs, leur capacité dans la compréhension de la langue et des usages de la population algérienne, d'où l'intérêt qui leur est porté par les militaires français ; il trace la carrière militaire, des uns ou administrative des autres.

Cependant, il n'y a aucune citation sur l'état et la situation du peuple Algérien ; sur ce qu'il endure, sur sa combattivité face à l'occupant, exception pour l'Emir Abdelkader, qui est mentionné, juste pour relever les mérites de l'interprète Amram Darmon. Néanmoins, l'article reconnaît que certains officiers et même la presse française, jugent de manière négative le comportement des Juifs en service, ou en parlementaires, du fait de leur souci de préserver leurs intérêts matériels avant tout.

---

<sup>1</sup> P. Azan, Op.cit, p. 115.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Enfin le rôle des juifs sur le plan social et relationnel était apprécié de manière négative par certains responsables français; justement voici ce que F. Gourgeot avait écrit dans son recueil Domination juive en Algérie<sup>1</sup> :

*Les juifs tiennent de l'esclave nègre, quand ils sont pauvres, ils commettent les actions les plus viles pour se procurer de l'or. Mais dès qu'ils deviennent riches, ils sont insolents et il faut qu'ils dominent. Alors ils s'insurgent contre leurs protecteurs. Leur histoire n'est qu'une suite non interrompue de platitudes et de révoltes. Que n'ont-ils pas fait, contre les égyptiens, contre les romains, contre les arabes, contre eux-mêmes?*

Sur ce même sujet, Ferdinand-Hugonnet, ex capitaine, rapporte ce qui suit dans son ouvrage titré Français et arabes en Algérie :

*L'autorité administrative de la province d'Oran qui n'eut pas aussitôt son bureau arabe, mit plus longtemps à se débarrasser d'intermédiaire d'individus dont le commerce habituel ne faisait pas honneur au commandement. Là des juifs cupides et méprisés des arabes donnèrent à nos relations avec les indigènes un cachet de mesquinerie de sordide avidité qui nuisit singulièrement à l'ascendant moral que nous prétendions exercer.*<sup>2</sup>

En conclusion, nous dirons que les interprètes et notables Juifs, s'étaient engagés pleinement aux côtés des forces d'occupation françaises, ils avaient choisi leur camp. Le cours de l'histoire plus tard, avec les événements de la formidable révolution de novembre 1954, a fait que le peuple algérien les confondra à raison avec leurs alliés ; ils perdirent leurs biens et s'enfuirent ailleurs loin de la terre qui les avait naguère abritée.

Quoi qu'il en soit, les résultats des activités des uns et des autres avaient fourni une documentation importante pour le patrimoine culturel, et physique de l'Algérie. Une partie de cette documentation fut publiée plus tard et garde donc sa valeur historique. L'attaque

---

<sup>1</sup> F.Gougeau, Interprète principal de l'Armée d'Afrique, officier de la légion d'honneur-Domination Juive en Algérie, Edition. Imprimerie .Pierre. Fontana, Paris, 1894 p.157- 160.

<sup>2</sup> F. Hugonnet, Français et Arabes en Algérie, Edition F.Sartorius Paris, 1860, p.190.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

menée en 1830 contre Alger, forteresse de résistance et de l'islam au Maghreb, semblait être comme le coup de grâce final porté à la fierté des arabes maghrébins.

## **II.9 ASSIMILATION ET CREATION DES ECOLES D'INTERPRETARIAT**

Le mot « assimilation » dérive du verbe assimiler, en latin, *assimilera*: rendre semblable, considérer comme semblable ; fondre des personnes dans un groupe social ; les doter des caractères communs à ce groupe. Assimiler des connaissances, des idées, c'est les comprendre et les intégrer.<sup>1</sup>

Au plan historique, la colonisation française comme la colonisation anglaise n'a pas consisté seulement dans l'acquisition de nouveaux territoires. Des problèmes d'organisation ont exigé des solutions. On peut à cet égard, distinguer les problèmes locaux, propres aux divers territoires et les problèmes d'organisation générale de l'ensemble du domaine colonial. Le problème de l'organisation de l'Algérie fut quant à lui, tout autant économique et humain qu'administratif. Il s'est présenté, durant toute la période, sous la forme d'une alternative : fallait-il considérer l'Algérie comme un pays ayant ses caractères particuliers ? Fallait-il la traiter comme un simple prolongement de la France métropolitaine ? La première conception, dite de l'association fut l'objet de deux essais de réalisation : l'un qui prit une forme extrême de 1860 à 1870 ; l'autre, ou l'application fut plus nuancée, de 1896 à 1914. La seconde conception – qualifiée d'assimilation- fut pareillement expérimentée à deux reprises : de 1852 à 1860. En vérité, ni l'une ni l'autre conception ne donnèrent satisfaction l'hésitation persistait encore en 1914. La première expérience d'assimilation --de 1852 à 1860 – consiste à donner des préfets comme administrateurs à l'Algérie et à encourager le plus possible la colonisation européenne d'où l'opposition des militaires et l'irritation des indigènes, que l'on avait dépossédés d'une partie de leurs terres.

---

<sup>1</sup> Le petit Larousse 2008, Op.cit, p. 72.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Napoléon III en vint alors à l'idée de l'association. Il la formula, en 1863, dans une lettre fameuse :

*L'Algérie n'est pas une colonie proprement dite, mais un royaume Arabe. Les indigènes ont, comme les colons ; un droit égal à ma protection. Je suis aussi bien l'empereur des arabes que l'Empereur des français.*<sup>1</sup>

La colonisation européenne fut à peu près complètement arrêtée ; l'administration fut rendue aux militaires. Le retour au régime de l'assimilation fut accompli dès octobre 1870, lorsqu'un décret du gouvernement de la Défense Nationale rétablit l'administration préfectorale ; puis on s'attacha à « franciser l'Algérie », notamment en encourageant de nouveau vivement l'immigration et la colonisation européenne.<sup>2</sup>

Dans l'ouvrage de Claude Collot, on note que :

*Au cours de la période d'organisation (1830-1900), après la, prise d'Alger, un régime purement militaire concentra tous les pouvoirs, en Algérie. C'est la Monarchie de juillet qui le mit en place après avoir renversé Charles X, trois semaines après la prise d'Alger. Ce régime va durer jusqu'en 1845. En 1834, le 22 juillet, une ordonnance fera distinguer l'administration du haut commandement. Un gouverneur général dépendant du ministre de la Guerre et aidé par un intendant civil, un procureur général et un directeur des Finances sont nommés à la tête des différents services. Mais c'est un général, Drouet d'Erlon qui continue à centraliser le pouvoir civil et militaire. Toutefois, la conquête à demi terminée par Bugeaud, les lacunes du régime militaire se font sentir. La majorité des chambres Considère l'Algérie comme une annexe de la France tandis que les Français d'Algérie commencent à réclamer droits et garanties et à demander l'assimilation entre la France et l'Algérie. Dès lors à compter de 1845, on esquisse une politique d'assimilation administrative. En 1844, recettes et dépenses de l'Algérie sont intégrées au budget de l'état.*<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> C. Collot, Les Institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962) Ed du CNRS.Paris,1987, p.5-6.

<sup>2</sup> A. Mallet et J. Isaac, Histoire de l'Europe de 1848 à 1914. Edition Hachette. p.399-400-401.

<sup>3</sup> C. Collot, Op cit, p. 7- 8.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

La politique d'assimilation est traitée dans plusieurs écrits relatifs à la colonisation de l'Algérie. Claude Collot encore, dans son ouvrage, rapporte ce qui suit :

A compter de 1870, commence une période pendant laquelle l'organisation judiciaire algérienne est de plus en plus étroitement calquée sur celle de la France. Cette assimilation résulte de différentes mesures.», concernant l'organisation de la justice à cette époque.

Mais la politique d'assimilation a rencontré une opposition naturelle de la part de la population algérienne. Les autorités coloniales faisaient tout pour déculturer les masses. Ils détruisirent les lieux de culte : mosquées et zaouïas. Ils visaient à réduire l'instruction coranique. De 1846-48, le recul est qualifié de considérable par Ageron<sup>1</sup>. (Charles-Robert Ageron, (1923-2008) historien français, spécialiste de l'Algérie coloniale.)

En effet Mahfoud Kaddache et Djillali Sari, rapportent dans leur livre, que :

*C'est toute une génération qui échappe à l'instruction coranique. En exemple, à Constantine, le nombre des effectifs des élèves tombent de 600 à 60 et celui des écoles de 86 à 30.*

Un autre facteur de déculturation est représenté par l'émigration des familles de lettrés, soit dans les pays voisins soit en Syrie et en Palestine. Cependant en milieu rural, dans les régions montagneuses, les structures sont encore en place mosquées zaouïas, et la culture coranique se poursuit grâce à la vigilance et la discipline des ordres maraboutiques. Mais la politique d'assimilation et de déculturation se poursuit par la création de collèges arabe-français, d'écoles professionnelles, de médersas à Tlemcen et Médéa.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Ch. R. Agéron, Les Algériens musulmans et la France (1871-1919). Edition. P.U.F, Paris, 1968, Tome 1, p. 318.

<sup>2</sup> M. Kaddache - Dj.Sari, L'Algérie dans l'histoire, O.P.U, Alger, 1989, p. 235-237.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Dans l'ouvrage de Mohamed Ben Hamou (1989), écrit en langue arabe et titré : Rôle de la prédication chrétienne et de l'orientalisme dans la culture arabo-musulmane en Algérie, il y est dit :

*Au plan culturel, l'assimilation consistait à imposer la culture française aux algériens par différents procédés. Selon des observations faites par des orientalistes de l'époque, les algériens étaient des primitifs, incapables de gérer leur vie et inaptes à ériger un état.*

Cet argument, entre autres, justifiait donc la conquête de leur terre. Cependant au cours des vingt premières années d'occupation, les anthropologues notaient que ces hommes « primitifs » avaient en réalité leurs propres traditions et coutumes. En fait leur organisation sociale, leur culture constituaient des éléments structurels qui les distinguaient, leur permettant d'opposer une résistance à toute occupation étrangère. Devant cette réalité sociale, l'administration coloniale devait changer de stratégie. Tout d'abord, entreprendre la déculturation du peuple, en s'attaquant aux écoles coraniques, aux zaouïas et au culte musulman. Il fallait donc éliminer les constituants de la mémoire culturelle collective des Algériens ; faire apparaître la culture Arabo-musulmane comme étant archaïque et arriérée.<sup>1</sup>

Cette opération de déculturation que nous avons évoquée sera suivie obligatoirement par des actions socio-éducatives par l'entremise d'écoles, d'instituts, d'universités, réservées cependant à une élite minoritaire. L'objectif de cette politique consistait donc à semer l'analphabétisme dans les milieux populaires Algériens, d'une part et renforcer d'autre part la prépondérance des écoles françaises. A propos toujours de déculturation des masses Algériennes, Abdallah Laroui , note pour le Maghreb <sup>2</sup> :

*On fit tout pour gagner les chefs de Zaouïas et l'on y réussit dans une large mesure, en même temps, on essaya d'encourager les particularismes, même les plus aberrants, pour donner à la religiosité populaire un caractère local, naturaliste et primitif; on laissa dépérir*

---

<sup>1</sup> M. Kenaneche, *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale*, Entreprise nationale du livre, 1983, p.33.

<sup>2</sup> A. Laroui, *L'histoire du Maghreb*, Édition. Maspero, Paris, 1975, Tome II, p. 116-117.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

*le vieux système des écoles coraniques qui n'étaient plus financées par des habous de plus en plus revendiqués par l'administration ; ce n'est pas un hasard si l'on fait volontiers appel, dans la littérature du temps à la mentalité primitive. L'idéal aurait été d'avoir devant soit un peuple sans écriture .*

Et l'on prit des dispositions pour y arriver ; on laissa périr des écoles musulmanes, parfois on les ferma, et l'on ne fit aucun effort sérieux pour l'ouverture d'écoles françaises. La proportion des enfants maghrébins scolarisés ne dépassait pas 2% des enfants scolarisables, selon Mohamed Téguia.<sup>1</sup> La politique d'assimilation, et d'acculturation était prônée depuis le 19<sup>e</sup> siècle et sera poursuivie lors de la guerre de libération menée par le peuple Algérien. En effet l'administration coloniale continua à enseigner la culture française aux enfants Algériens mais jusqu'au niveau du certificat de fin d'études pour une minorité.

Parallèlement ; les adultes bénéficiaient de cours du soir et de formations professionnelles ciblées telles la maçonnerie, la menuiserie ou plus tard la mécanique auto. Le but évident de cette formation était de disposer de main-d'œuvre bon marché.

## **II.10 ENSEIGNEMENT ET CULTURE**

La culture et l'enseignement avant l'époque du pouvoir des Ottomans et jusqu'à la veille de la conquête française étaient caractérisés par l'existence à travers les principales villes, de mosquées, d'écoles coraniques, de Zaouïas c'est-à-dire des confréries religieuses, conformément aux préceptes de l'Islam. Les institutions religieuses échangeaient les connaissances, par les lettres, les divers écrits, les rencontres avec les autres pôles religieux des pays musulmans. On citera le rôle efficient des grandes mosquées du Caire: El Azhar, de Tunis: El Kairouan , celle de Fès au Maroc, de Bagdad en Irak, ceux de la Mecque et de Médine. Les théologiens des villes algériennes à savoir

---

<sup>1</sup> M.Teguaia, l'Algérie en guerre, Edition .O.P.U, Alger, 2007, p. 22.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Tiaret, M'sila, El Kalaa, Bejaia, Oran, Tlemcen, Biskra, Ouargla et Alger, étaient constamment en contact avec ceux de l'orient musulman; des échanges culturels réguliers entre les savants algériens du culte et ceux des autres pays musulman, s'effectuaient régulièrement malgré les barrières élevées par les autorités françaises afin d'isoler l'Algérie du reste des pays frères. Ainsi le peuple algérien résista et conserva à travers l'histoire son identité culturelle et religieuse malgré la formidable pression des interdits exercés par le pouvoir des autorités françaises dans le but de propager la religion chrétienne.

Tous les moyens de pression, économiques, politiques, sociaux ou par les armes furent appliqués et mis en œuvre, mais en vain.

Par ailleurs il faut également souligner que l'expansion de l'islam a été le fait des commerçants algériens qui acheminaient les denrées alimentaires : dattes, sel, grains d'orge et de blé, produits de l'artisanat, poudre pour fusils, avec les populations des pays du sud de l'Afrique noire. Les caravanes de dromadaires partaient des villes sahariennes : Adrar, Igli, Aoulef, Timiaouine, Ain Salah, vers les cités africaines : Djaneé, Kanoo, Tombouctou, Gao. Les institutions religieuses : mosquées, médersas, zaouïas, dispensaient l'enseignement religieux selon le rite malékite suivant les dogmes d'Ibn Achir, de Khalil Ben Ishak, de Cheikh Sahnoun et de celui d'El Mouataâ de l'Imam Malek. A cette époque, par le génie populaire, à travers ses poètes et chanteurs, s'organisaient des rencontres à l'occasion des fêtes religieuses ou lors de la célébration des mérites des Cheikhs de zaouïas, pour relater divers thèmes culturels.<sup>1</sup>

En somme avant la date de la conquête de l'Algérie par la France, le pays comportait les composantes d'un état souverain. Ses forces navales et terrestres lui conféraient une indépendance politique et économique grâce notamment à une production

---

1 بن حمو محمد، دور التبشير و الاستشراق في الثقافة العربية الإسلامية في الجزائر، رسالة ماجستير في الأدب العربي، تحت إشراف، جامعة عين شمس، مصر، 1989، ص. 32-41.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

conséquence en grains et à l'épanouissement des divers élevages d'ovins, caprins et camelins. Le commerce avec les états voisins assurait l'échange de diverses marchandises.

**Au plan culturel :** le pays faisait partie des nations musulmanes avec ses particularités, son enseignement coranique et ses traditions populaires. Toutes ces données évoquées sur l'Algérie réfutent les fausses allégations et affirmations avancées par les partisans de la colonisation lesquels déclaraient que l'Algérie ne constituait pas avant l'expédition d'Alger, un état indépendant qui fonctionnait grâce à ses propres institutions.

En définitive y avait-il une politique de l'enseignement en Algérie lors du règne de la Régence Turque ? En réponse à cette question, les études révèlent que l'enseignement n'était pas du ressort de l'état turc mais dépendait des initiatives individuelles des parents, de la famille, voir des associations de personnes.

En effet le rôle de l'état Ottoman demeurerait marginal dans ce domaine. Il n'y avait pas comme actuellement un ministère de l'enseignement, des directions administratives ou des établissements officiels chargés de l'organisation des structures scolaires. Cependant, l'état Ottoman acceptait naturellement ce type d'apprentissage scolaire dans les mosquées, les zaouïas et confréries religieuses. Les autorités françaises, tout au contraire, s'opposaient de manière forte et continue à ce type de scolarité de la langue arabe et du coran. Le financement des infrastructures, mosquées, médersas, zaouïas se faisait grâce aux dons individuels, ou par le biais des biens Habous et Aoukaf, c'est-à-dire à partir des sommes versées en argent ou en nature aux différentes institutions chargées d'enseigner la langue et les préceptes de l'islam.

Au sujet de la réalité de l'enseignement dont il est question, Pellissier de Reynaud qui était gouverneur général d'Alger de Novembre 1860 à Mai 1864, avait écrit en 1836 que l'enseignement primaire en Algérie était dispensé autant qu'en France. Il révéla que dans la plupart des villages et communes, il existait des écoles pour apprendre aux enfants la lecture, l'écriture et le calcul arithmétique.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Dans chaque circonscription, on comptait deux milles à trois milles élèves et entre six cent à huit cent dans les grandes villes et douars environnants. Les élèves bénéficiaient d'un enseignement sur les sciences de la langue arabe et la théologie. Au terme de leurs études, ils parvenaient au titre de "Alem", ou savant en sciences de la religion. Cependant, il faut reconnaître que les branches scientifiques de façon générale, n'étaient guère enseignées. Afin d'étayer ce qui a été dit précédemment, on citera les propos d'Eugène Camps qui avait adressé au sénat français le 02/02/1894, un rapport confirmant le nombre important des médersas, mosquées et Zaouïas à travers le pays, qui étaient chargés de la scolarisation des enfants du peuple et cela avant 1830.

Il souligna en outre que l'enseignement était organisé en paliers : primaire, secondaire et supérieur. Il rapporta qu'il existait plus de 2000 écoles de différents niveaux et que la situation en matière d'enseignement était nettement meilleure dans le pays, mieux qu'en 1894. Il révéla l'existence de centaines de mosquées où l'apprentissage de la langue arabe et l'étude des sciences islamiques étaient donnés aux étudiants <sup>1</sup> Tel était le tableau de l'enseignement avant et au cours de l'ère des turcs Ottomans.

Juste après l'occupation d'Alger, les autorités militaires françaises réfléchirent puis lancèrent l'organisation d'un enseignement particulier pour les Algériens dans l'idée de les faire rallier à la politique d'intégration de la langue et des mœurs de la métropole. Ils instituèrent des écoles mixtes où étaient enseignés le français et l'arabe. De plus, ils exercèrent des contrôles sur les établissements et écoles coraniques.

L'enseignement mixte en question était réservé à une minorité choisie de la société, alors que la majorité de la population fut contrainte par divers moyens à vivre dans une ignorance culturelle. Ainsi jusqu'en 1882 le taux moyen des jeunes algériens scolarisés était de un élève pour mille. Cette politique adoptée en fait depuis l'époque de

---

<sup>1</sup> عبد القادر حلوش، سياسة فرنسا التعليمية في الجزائر، دار الأمة للطباعة والنشر والتوزيع، الجزائر، الطبعة الأولى، 1999، ص. 25-30.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

l'empire visait à abolir tout simplement, les particularités et les aspects de la culture nationale pour les remplacer par ceux de la culture française.

La stratégie et le but de cette politique visaient évidemment la transformation, voire la mutation de la société algérienne en une société qui devait absolument assimiler la culture de la métropole. En somme il fallait arriver à faire oublier la mémoire culturelle collective de la population algérienne et essayer de lui inculquer les préceptes de la culture française. Dans ce contexte, le Duc D'Aumale qui était le gouverneur général, du mois d'octobre-1847 au mois de mars-1848, avait déclaré :

*La construction d'une école est nettement meilleure qu'un bataillon militaire pour assurer la sécurité.*

La vision globale de la politique coloniale de l'enseignement, visait à mélanger les composantes sociales, arabes, kabyles, israéliennes et françaises depuis l'âge de la scolarité, dans une même école sur les mêmes bancs afin de parvenir à une parfaite cohésion entre les uns et les autres. Poursuivant cette stratégie le gouvernement français a créé des écoles supérieures et des instituts notamment à Paris, qui recevaient en même temps des algériens et des européens pour leur formation. Une fois leurs études terminées, ces cadres retournaient en Algérie pour des postes et des missions définies, mais surtout afin de gagner la confiance et l'adhésion de la population aux vues et visées coloniales.<sup>1</sup>

Il fallait donc intégrer également les couches sociales de la population à cette politique, qui visait à conforter la langue et la culture françaises et en même temps assimiler et comprendre davantage la langue écrite et parlée du pays conquis. Ainsi les autorités coloniales décidèrent de former des jeunes indigènes, recrutés comme étudiants par la voie d'un concours comportant un minimum indispensable de connaissances arabomusulmanes et françaises en vue de former un corps de fonctionnaires indigènes instruits

---

<sup>1</sup> - عبد القادر حلوش، المرجع السابق، ص. 47-55.

<sup>1</sup> A. Bel, les bibliothèques des Médersas Algériennes. Editeur Ernest Leroux. Paris, 1917, p.1-3.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

et une sorte de classe dirigeante musulmane, capable d'exercer une action utile sur la société indigène d'Algérie.

Cette formation avait lieu dans des Médersas, pour une durée de quatre années. Les fonctionnaires formés sont les khoudjas ou secrétaires interprètes. Pour l'enseignement du culte musulman, des chefs religieux muftis et imams étaient chargés de diriger et encadrer les mosquées, afin d'assurer leur contrôle. Quant aux magistrats, câdis, bachadels, adels, ils avaient pour tâche d'interpréter et d'expliquer la loi musulmane, tout en annihilant la notion de « djihad », ou guerre sainte.

Selon Alfred Bel, directeur de la Médersa de Tlemcen les bibliothèques des Médersas Algériennes furent instituées en 1850. Elles étaient au nombre de trois, à Médéa, Constantine et Tlemcen. Le siège de la Médersa de Médéa du département d'Alger fut transféré d'abord à Blida (1855) puis à Alger (1859).<sup>1</sup>

En instituant ces Médersas les autorités françaises de l'époque avaient repris en fait une ancienne tradition des souverains musulmans de la Berbérie (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle). , mais la réhabilitation de ces lieux de culture avait pour objectif, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, de former des fonctionnaires pour l'administration, des magistrats pour la justice, et des chefs religieux pour le culte.

Alfred Bel ajoute que la restauration des bibliothèques et le lancement de ces Médersas dans les villes importantes du pays n'était pas justifié par l'absence des anciennes universités du Maghreb central, c'est-à-dire d'Algérie, notamment celles de Tlemcen et de Bougie qui furent importantes, aucune n'a survécu à l'occupation Turque, selon l'auteur, alors que la mosquée d'Alquaraouiyyine à Fès et la Zitouna à Tunis ont gardé jusqu'ici leur rôle et leur réputation (dans l'enseignement) des sciences islamiques. toutefois ce n'est pas seulement cette absence, lors de l'occupation française, d'un ou plusieurs centres d'études juridico-religieuses qui a provoqué la création de trois

---

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Médersas, c'est aussi la nécessité nouvelle de former des corps de fonctionnaires indigènes musulmans, capables de comprendre l'administration française et ses méthodes, et de seconder utilement la France dans ce pays pour amener les indigènes à une collaboration confiante avec elle, dans l'œuvre entreprise.<sup>1</sup> Cette allégation confirme clairement, si besoin est, les actions entreprises en matière de politique culturelle par l'administration coloniale.

Sur ce même sujet, on rapportera l'avis de Mejdoub Ben Kelafat dans l'ouvrage intitulé De l'instruction des indigènes, il est dit:

*Le problème de l'enseignement occupait l'esprit des algériens; car l'avenir de la colonisation dépendait de cette épineuse question; mais le manque de confiance, le mépris entre les natifs et les conquérants, empêchaient en fait une cohésion entre les uns et les autres, les sentiments religieux partagés, tous ces facteurs font que la population arabe demeurera arriérée sur le plan de l'instruction. Alors il est souhaitable que la république agisse pour relever le niveau intellectuel et civique du peuple arabe vaincu.*<sup>1</sup>

Afin d'étayer les propos rapportés au sujet de l'enseignement et ses buts politiques nous citerons les données rédigées par l'interprète Ismaël Hamet :

*L'instruction, en 1830, était fort peu répandue hors des villes, sauf dans quelques familles fortunées et dans les groupes dépendant de certaines Zaouïas, où les enfants apprenaient à lire et à écrire jusqu'au jour où ils étaient en âge de faire la guerre. Grâce à des restes de bibliothèques et par tradition, on arrivait à former quelques " savants", on peut dire que le pays vivait dans l'ignorance.*<sup>2</sup>

Voilà donc une assertion qui était contraire à la réalité dans la mesure où des écrits et des rapports, soit de hauts responsables, ou des interprètes, qui témoignaient en fait de

---

<sup>1</sup> A. Bel, Op.cit, p.4-7.

<sup>1</sup> جمال قنّان، نصوص سياسية جزائرية في القرن التاسع عشر، 1830-191 ، ديوان المطبوعات الجامعية ، الجزائر، 2007، ص. 194.

<sup>2</sup> 1. Hamat, Officier interprète principal à l'état major de l'armée, Les musulmans français du nord de l'Afrique, Edition. Armand .Colin, Paris 1906, p.182-183.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

l'existence des institutions islamiques partout dans les villes et qui apprenaient aux enfants à lire et à écrire. George Hardy, auteur de l'ouvrage: "Histoire de la colonisation française", avait écrit à ce sujet:

*S'il est des régions, comme l'Indochine et l'Afrique du nord, où nous avons trouvé un enseignement traditionnel assez développé, il en est d'autres qui sont tout à fait frustes.*<sup>3</sup>

A propos de la création d'écoles pour la formation des algériens, Ismaël Hamet ajoutait : « Dès l'année 1836, le gouvernement avait songé à créer à Alger une école "Maure française", dans le but de rapprocher les " indigènes" des français, en apprenant la langue française à leurs enfants ; et en 1837 fut ouverte une école d'adultes. Enfin en 1844, les écoles fondées à Alger, Bône et Oran recevaient 1029 élèves juifs et musulmans. L'instruction française commença à se répandre de cette façon, parmi la jeunesse indigène des villes à qui la connaissance des deux langues donnait du prestige et ouvrait des carrières lucratives. En 1857, on créa deux collèges arabe-français à Alger et à Constantine. "Beaucoup de jeunes gens s'en furent dans les écoles militaires de Saint-Cyr et de Saumur. Il y eu la formation de commandants militaires, quelques médecins, pharmaciens, interprètes et instituteurs.

A Fort National, une école des arts et métiers fut créée, mais elle a été saccagée lors de l'insurrection de 1871." Comme nous l'avons signalé plus haut, on songea après 1870 à mieux encadrer la population par le moyen psychologique apte à modifier leur façon de penser, en vue de les rapprocher des européens, on décida donc de répandre l'instruction dans les couches profondes du peuple musulman, à mêler sur les bancs de l'école primaire des enfants de cultivateurs et ceux des artisans européens et indigènes.<sup>1</sup>

---

<sup>3</sup> G. Hardy, Histoire de la colonisation française. *Éditions de l'Encyclopédie de l'Empire Français. Paris. 1947, p.332.*

<sup>1</sup> I. Hamat, Op.cit, p.183-189.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Le but avoué de cette politique était de substituer progressivement la langue française à la langue arabe et pour ce faire, il fallait agir sur le langage, sur la langue écrite, sur les termes utilisés dans les corps de métier, dans les diverses professions, l'administration, bref dans toutes les activités où il y'a un contact des européens avec les algériens. Dans ce sens, le commandant J-A. Ordioni écrit :

*Nous devons donc faire la conquête morale de la race arabe, après avoir fait la conquête matérielle du pays. Cette conquête nous la ferons facilement.*

1. *Par l'enfance – au moyen de l'école et du travail manuel.*
2. *Par la jeunesse – au moyen des régiments et des naturalisations complètes ou restreintes.*
3. *Par l'âge adulte – au moyen des retraites, des œuvres de prévoyance sociale et enfin par la femme.*<sup>2</sup>

En définitive, la conception de cette politique et son application, telles que décrites plus haut, apportèrent leurs fruits dans divers domaines.

Au sujet de ce qui nous intéresse dans le présent travail, à savoir la relation entre l'enseignement du français et la formation des interprètes, on relèvera dans l'ouvrage d'Ismail Hamat : Les musulmans français du nord de l'Afrique, une biographie sommaire sur les interprètes ayant bénéficié de cet enseignement, et qui rendirent d'heureux services au gouvernement français

## **II.11 LES INTERPRETES ET LA POLITIQUE D'INTEGRATION**

La création des écoles a donc permis la formation d'une élite de cadres. Ces cadres devaient être le fer de lance qui va entraîner derrière lui l'adhésion des algériens de diverses classes sociales, à la politique menée en matière d'enseignement, réservée aux - franges de la population encore indécises. Le résultat du contact des français dans divers

---

<sup>2</sup> J-A. Ordioni, La question indigène dans l'Afrique du nord, Editeur. A. Calmus, 1911, p.18.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

secteurs avec les jeunes algériens, l'apprentissage de la langue française, l'ouverture des premières écoles à la jeunesse musulmane donnaient selon l'interprète Ismail Hamet, "des auxiliaires entièrement ralliés, dont le concours précieux largement récompensé et la fidélité soutenue ne furent pas sans impressionner favorablement le reste de la population "indigène".<sup>1</sup>

L'auteur donne à titre d'exemple une liste sur les interprètes qui furent formés, pour illustrer les conséquences positives de la politique décidée auparavant. On citera dans ce sens:

**M. Hassan Ben Mohamed**, né à Alger vers 1810, qui fut nommé interprète militaire en 1840 et mourut en retraite.

**M. Ahmed Ben Rouila**, fils d'un secrétaire de l'émir qui fut pris à Taguin avec la Smala en 1844 et élève au lycée Louis-Le Grand à Paris. Interprète militaire en 1850, passé au Spahis en 1854, il fut tué comme lieutenant pendant l'insurrection de 1864.

**M. Ali Chérif**, fils du secrétaire et parent de sidi Embarak, khalifa de l'émir. Comme Ahmed Ben Rouila, il fut pris avec la Smala et envoyé au lycée Louis-Le Grand. Interprète militaire en 1850, passé aux spahis en 1854. Retraité en 1863 comme capitaine adjudant major.

**M. Ali Ben Mohamed**, né à Alger en 1818. Interprète militaire en 1839. Mort d'insolation en 1868.

**M. Ahmed Khatry**, né à Bougie en 1826. Cavalier guide en 1847. Interprète militaire en 1853, démissionnaire en 1868. Brillants états de service; a guidé les colonnes en Kabylie, notamment pendant l'insurrection du Chérif Bou Baghla.

---

<sup>1</sup> I Hamat, Op.cit, p.188.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

**M. Tahar Ben Neggad** de Constantine, interprète militaire en 1855, décédé en activité de service en 1863. A publié des dialogues français–arabes très estimés.

**M. Ismail Ben Mahdi de Bougie**, nommé interprète militaire en 1870. Puis est devenu interprète judiciaire.

**M. Ibrahim Ben Brihmat**, né à Alger en 1848, ancien élève du collège arabe d'Alger. Interprète militaire en 1868. Mort des suites d'une chute de cheval en 1875<sup>1</sup>.

**M. Ismail BouDerba**, fils de Si BouDerba qui traita de la capitulation d'Alger avec le général De Bourmont. Né le 25 Janvier 1823 à Marseille où son père était consul chargé d'affaires du Dey. Elève au collège Louis Le Grand à Paris. Interprète militaire en 1853. Interprète principal en 1872. Décédé en activité de service à Constantine. Brillants services de guerre; a exploré les contrées qui séparent Ouargla de R'at. (Voyage publié par la revue algérienne et coloniale de décembre 1859). En 1862-1863, a été attaché à la commission présidée par le commandant Mircher, dans son voyage à Ghadamès. Chevalier de la légion d'honneur.

**M Ahmed Ben Hefgoun** né à Constantine en 1829, de la famille des Hefgoun, « Cheikhs- el- Islam " de Constantine sous les turcs. Interprète militaire en 1850. Retraité comme interprète militaire de la 1<sup>ère</sup> classe. Chevalier de la légion d'honneur, a traduit en arabe plusieurs ouvrages de la littérature française.

**M. Ahmed ben Mohamed Tounsi** Né en 1820 à Bougie, simple cavalier du Makhzen en 1849. Interprète militaire en 1853, retraité comme interprète de 2<sup>ème</sup> classe en 1879. Il a écrit une brochure sur la fameuse expédition dite " Colonne de neige".Chevalier de la légion d'honneur.

---

<sup>1</sup> I Hamat, Op.cit, p.189.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

**M. Mustapha Belkacem** " Si Saleh", né à Djidjeli en 1844; ancien élève du collège arabe de Constantine. Interprète militaire de 1<sup>ère</sup> classe en retraite. Chevalier de la légion d'honneur.

**M. Ahmed Ben Brihmat** né à Alger en 1854; ancien élève du collège arabe d'Alger. Frère de l'interprète Ibrahim ben Brihmat, nommé interprète militaire en 1873, démissionnaire en 1877.

**M. Mohamed Aklouch** né en 1856 à Blida. Interprète militaire en 1876, tué aux côtés du colonel Bonnier, aux environs de Tombouctou, le 9 janvier 1855<sup>1</sup>.

**M. le colonel Mohamed Ben Daoued** ancien élève du collège arabe d'Alger et de l'école militaire de Saint-Cyr, ancien officier d'ordonnance du général Deligny, ancien commandant supérieur du cercle de Sebdou, retraité comme colonel commandant le 1<sup>er</sup> régiment de Spahis. Grand officier de la légion d'honneur; retiré à Oran où il dépense? comme grand propriétaire agriculteur, la même activité qu'il déployait autrefois à la tête de son régiment. Le colonel Ben daoued est originaire des fameuses tribus makhzens: Douairs et Zmélas qui aidèrent si puissamment l'armée à pacifier la province d'Oran; d'ailleurs son nom a été donné à une polyclinique réalisé par le gouvernement français à l'époque dans la ville nouvelle et les oranais continuent jusqu'à ce jour à appeler cet établissement: hôpital Ben Daoued.

**Commandant Omar Guellaty d'Alger**, ancien élève du collège arabe d'Alger, entré à Saint Cyr en 1870, blessé pendant la campagne contre les allemands. Il a servi longtemps en France, comme capitaine au 85<sup>ème</sup> de ligne et comme major au 88<sup>ème</sup> de ligne. Retraité comme chef de bataillon du 2<sup>ème</sup> tirailleurs algérien puis devint directeur d'une école d'agriculture à Tunis, officier de la légion d'honneur.

---

<sup>1</sup> 1 Hamat, Op.cit, p.190-191.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

**M. le commandant Mustapha de Sétif**, ancien élève du collège arabe de Constantine, ancien élève de Saint-Cyr; décédé en 1894 étant chef de bataillon aux 2èmes tirailleurs et chevalier de la légion d'honneur.

**M. le capitaine Tounsi**, Fils de l'interprète militaire, ancien élève du collège arabe d'Alger, ancien élève de Saint-Cyr. Mort à Constantine comme capitaine au 3<sup>ème</sup> Zouaves vers 1880.

**M. l'aide vétérinaire Mohamed Aouchen de Bougie**, Ancien élève du collège arabe de Constantine et de l'école d'Alfort. Etant détaché aux spahis sénégalais, vers 1880, il a trouvé la mort dans une rencontre où son escadron commandé par le capitaine Badenhuyer, a été presque entièrement décimé<sup>1</sup>.

**M. le capitaine Bouayed (Si Ahmed) de Tlemcen**, a fait toute sa carrière aux 2èmes tirailleurs algériens et à la mission française au Maroc. En retraite à Alger, chevalier de la légion d'honneur

**M. le capitaine Cadi (Si Chérif ben El-arbi)**, ancien élève du lycée d'Alger et de l'école polytechnique, capitaine commandant au 3<sup>ème</sup> bataillon d'artillerie à Bizerte. Issu d'une famille arabe hilalienne, dont l'un des membres, Sidi Embarek ben kablout, a fondé une Zaouïa où il est enterré, près de Khenchela (Constantine). Son tombeau est l'objet d'une grande vénération dans le pays.

**M. le capitaine Ben Khouty Mohamed**, Azzedine de Mostaganem. Ancien élève du lycée d'Alger de Saint-Cyr et de l'école de cavalerie de Saumur, capitaine aux 2èmes spahis, chevalier de la légion d'honneur.

**M. Taghzout (Mohamed ben Tayeb)**, Capitaine au 3<sup>ème</sup> régiment de spahis, chevalier de la légion d'honneur.

---

<sup>1</sup> I Hamat, Op.cit, p.192-193.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

**M. Ben Chérif (Mohamed ben si Ahmed)**, Fils de l'agha si Ahmed ben Chérif ben Lahrèch, de Djelfa. Ancien élève du lycée d'Alger, de Saint Cyr et de l'école de cavalerie de Saumur, lieutenant au 1<sup>er</sup> spahis, attaché comme officier d'ordonnance à la maison militaire de M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie.

**M. Bakir-Khodja**, Ancien élève du collège arabe de Constantine, officier interprète de 1<sup>ère</sup> classe, chevalier de la légion d'honneur, auteur d'un important dictionnaire français-arabe.

**M. Mohamed ben Saïd De Biskra**, ancien élève du collège arabe- français de Constantine, officier interprète de 1<sup>ère</sup> classe, chevalier de la légion d'honneur<sup>1</sup>.

**M. Hammou ben Boudiaf De la Calle**, ancien élève du collège arabe- français de Constantine, officier interprète de 1<sup>ère</sup> classe, chevalier de la légion d'honneur.

**M. Déambrogio (Essid Kaddour ben El-Arbi)** de Biskra, Ancien élève du collège arabe français de Constantine, officier interprète de 1<sup>ère</sup> classe.

**M. Saïd ben Mohamed Cid Kaoui**, né en 1859 à Bougie. Ancien élève du collège arabe français de Constantine, officier interprète de 1<sup>ère</sup> classe. Chevalier de la légion d'honneur, auteur d'un dictionnaire français-tamâheq et d'un dictionnaire tamâheq-français (langue des touaregs) et d'un dictionnaire français- tachelhit et tamazight (dialecte berbère du Maroc). A obtenu une médaille d'argent à l'exposition universelle de 1900, pour les deux premiers ouvrages; l'ensemble de ses travaux lui a valu la rosette de l'instruction publique. Etait examinateur à la préfecture d'Alger depuis 1887, pour les primes et diplômes de la langue berbère.

**M. Mustapha ben Daoued**, neveu du colonel Ben Daoued. Ancien élève de l'école de Saumur, lieutenant aux 1ers chasseurs d'Afrique.

---

<sup>1</sup> I. Hamat, Op.cit, p.194-195.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

**M. Ibrahim Khazandar** de Sidi Bel-Abbés. Ancien élève de Saint-Cyr, promu lieutenant au 13<sup>ème</sup> régiment de chasseurs à Béziers. <sup>1</sup>

La liste des interprètes militaires recensés par Ismaël-Hamet n'est pas exhaustive; elle n'est qu'un indice de l'importance donnée à ce corps. Par ailleurs, on connaît l'interrelation de l'orientalisme et de l'interprétariat; le premier servant de support au second. Dans un cadre plus large, **les orientalistes français** ont accompli des travaux sur l'interprétation, la traduction des ouvrages, des études sur des documents et manuscrits, voir des études menées sur le terrain, aux fins de reléguer le rôle et l'influence de la langue et la culture arabo-islamique. Les activités de recherches littéraires, linguistiques et ethnologiques avaient pour objectif de remplacer graduellement les éléments de la culture islamique par les langues dialectales et la langue française.

**L'orientalisme** est défini comme l'ensemble des disciplines qui ont pour objet l'étude des civilisations orientales. Dans ce sens nous évoquerons le rôle joué par certains orientalistes dans le domaine de la culture et de l'enseignement au profit de la politique des autorités françaises de l'époque. En effet les orientalistes se sont intéressés à l'étude de la langue littéraire classique, pour entre autres, démontrer les difficultés de son enseignement, de son ancienneté et ses difficultés grammaticales.

Par contre ils louaient la facilité d'utilisation de la langue populaire et les dialectes parlés en Algérie et l'aisance de leur emploi pour la communication. Les dialectes berbères, ceux du Sud de l'Oranie, de l'Algérois, furent étudiés avec sérieux. De nombreux orientalistes se sont engagés pour la politique culturelle telle que préconisée par les autorités françaises en Algérie et aussi pour celle de l'enseignement.

Dans ce sens, ils ont enseigné dans les écoles, les instituts et universités d'Algérie. De même qu'ils ont écrit et publié des études sur la population, sur les coutumes, les traditions et les dialectes. Ils ont également conçu des programmes scolaires et ont dirigé

---

<sup>1</sup> I. Hamat, Op.cit. p.196.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

des institutions culturelles, et celles de l'enseignement à tous les niveaux, sur tous les plans, administratif, politique et culturel.

L'implication des orientalistes dans les divers domaines de la connaissance, était parmi les facteurs importants de la lutte culturelle, et de la prédominance sur l'enseignement, et l'orientation des programmes de ce secteur avec le choix des matières à enseigner; car l'enseignement est le garant de la culture des peuples et de leur originalité. De là, la compétitivité à propos de l'enseignement et de son omnipotence entre les cultures et les civilisations; car les facteurs culturels et religieux représentent donc les spécificités et particularités des peuples et sont parmi les éléments éminents de résistance aux civilisations étrangères. Afin d'illustrer ce que nous avons écrit à propos du rôle des orientalistes, nous citerons certains d'entre eux et évoquerons une partie de leurs travaux.<sup>1</sup>

**Alfred Le Chatelier 1855-1929**, Orientaliste français, il s'intéressa aux situations sociale, culturelle et politique du monde musulman et surtout à l'islam en Afrique et au Maghreb arabe. Il publia la revue du monde musulman en 1907. Son but était de rechercher une méthode comportementale avec le monde musulman et voir comment le dominer. Le Chatelier était spécialisé dans l'étude de la sociologie islamique. Il conseilla d'utiliser les concepts de culture, pour aboutir à une maîtrise de la société musulmane. Parmi ses ouvrages on énumérera:

- ❖ L'islam au 19<sup>ème</sup> siècle. Les musulmans en Afrique
- ❖ L'islam occidental. La politique islamique

**Henry-Basset 1895-1956**, Orientaliste, spécialiste de l'étude du peuple berbère en Afrique du nord. Il avait écrit sur la langue des berbères, sur leurs territoires géographiques, leur histoire, leurs traditions, leurs croyances. Parmi ses ouvrages: Locutions arabes dans la langue berbère, La langue des berbères dans les territoires du Sud. L'actuel dans la langue berbère, L'approche linguistique et la langue berbère. Avis

---

<sup>1</sup> الطيب بن إبراهيم، المرجع السابق، ص168-169.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

sur la langue berbère. Il publia dans la revue des études Maghrébines et berbères connue sous l'appellation de "Hispiris- 1921 ". L'histoire de la littérature berbère, Les influences des phéniciens sur les berbères.

**Aug-Bernard 1865-1947**; était professeur à l'université d'Alger, laissa des titres: Evolution du nomadisme en Algérie. Littérature berbère<sup>1</sup>.

**Dr Perron 1805-1876**, docteur de l'école de Paris, désigné comme directeur de l'école de médecine au Caire. Il voyagea à travers de nombreux pays arabes. Il écrivit Les règles grammaticales de la langue arabe, La langue populaire en Algérie. Abrégé des sciences de la religion musulmane ou Fikh de Khalil Ben Ishaak, références et traduction en sept tomes. Il faut signaler que le ministre de la guerre de France avait assuré la publication de cet ouvrage, pour qu'il soit utilisé par les algériens lors de leurs références relatives aux faits de guerre.<sup>2</sup>

**H.Beuno 1888-1948**, Né à Cherchell, près d'Alger a étudié à l'université d'Alger et de Paris. Il assumait des postes de responsabilité en Algérie. Il était le représentant des avocats. Il laissa des ouvrages dont L'organisation financière dans le droit musulman. Les coutumes des berbères du Maghreb. Loi des traditions chez les berbères. Il fit de nombreuses études en droit, en sciences islamiques en Algérie.

**Bel Alfred (1873-1945)**, orientaliste ayant pris résidence en Algérie, était directeur d'école à Tlemcen durant plusieurs années et là il enseigna l'histoire et la géographie de cette ville. Il décrivit les vestiges historiques et les modèles d'architecture de Tlemcen. Il tenta d'élucider les symboles des inscriptions des monuments.

**Octave Pelle (1889-1947)**, né en Algérie, sorti de l'école algérienne, il fut désigné comme directeur de l'institut des études supérieures d'Alger.

---

<sup>1</sup> نفسه، ص 170-172.

<sup>2</sup> الطيب بن إبراهيم، المرجع السابق، ص 173-174.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

**G-H. Bousquet**, professeur de la faculté de droit et de sociologie à Alger. Il écrivit un ouvrage avec l'aide d'Henri-Peres. Coutumes, Mœurs et Croyances des habitants d'Alger, le tome I est paru en 1939 et parmi ses ouvrages: Le droit musulman en Afrique du Nord, Les enfants naturels en Algérie, Acte de mariage de Tlemcen, L'éducation religieuse des filles dans le centre d'Alger.

**Auguste-Berque : (1884-1946)**, parmi ses ouvrages : Les habitants d'Alger Les hommes de culture Algériens, La bourgeoisie algérienne, Passage sur l'histoire de la campagne en Algérie.

Nous citerons également les orientalistes suivants<sup>1</sup>:

**Charles-Pellât (1914)**, né en 1914 dans la ville de Saint Augustin (Souk –Ahras), il soutena à la faculté des lettres de l'université d'Alger sur Le thème de la langue berbère, en 1938. Il devint l'un des orientalistes les plus en vue, il occupa le poste de directeur de la chaire des sciences islamiques dans sa partie française en 1956. Il publia 260 textes dans cette spécialité en 1956.

**Denis-Gril (1949)**, cet orientaliste acquit une licence en littérature arabe en 1970 et devint professeur suite à un travail intitulé: "De la compréhension de la littérature en islam et du soufisme ou l'ascétisme religieux". Il fut nommé professeur de la langue arabe au lycée Descartes à Alger de 1974 à 1976.

Nous poursuivrons l'énumération des orientalistes par les noms de certains d'entre eux tels Ef- Gautier, M.Demerghem, G.Dezphin, Ed. Dotte., Desparmet, j.Despois E. Destaing, Maurice, G. Demonbyne, J. Cherbonneau, P. Ricard, René Basset- Sonneckg. Sans Omettre J. Cherbon (1818-1882), élève de Sacy, qui exerça dans un collège à Constantine et réorganisa certaines écoles de cette ville. Il laissa des écrits sur la langue populaire en Algérie.

---

<sup>1</sup> الطيب بن إبراهيم، المرجع السابق، ص. 174.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

**O. Houdas (1840-1916)**, c'était l'un des grands orientalistes résidant en Algérie. Il enseigna la langue arabe et fut promu comme inspecteur général de l'éducation en Algérie. Il publia plusieurs ouvrages pour l'enseignement de l'arabe.<sup>1</sup>

Etant donné le nombre important de ces orientalistes, il serait fastidieux de rappeler leurs biographies. Toujours est-il que les orientalistes ont occupé des postes sensibles et importants pour rendre de précieux services à leur nation; ils étaient conseillers, rapporteurs spécialistes dans leur domaine, consuls, ambassadeurs, ministres et officiers de l'état français. Dans le secteur de l'enseignement et celui de la culture, ils étaient des professeurs, des enseignants voir des gestionnaires.

Ils avaient occupé des chaires de langues orientales et de la langue arabe, et dirigeaient la chaire des sciences islamiques. Ils étaient devenus des membres des conseils scientifiques arabes et également des directeurs d'instituts, d'universités et chefs de missions scientifiques par leurs travaux, par leurs publications leur activité littéraire, ils submergèrent la scène de la culture orientale par de nouvelles pensées, de nouvelles idéologies, voir la tentative de lancer une nouvelle culture en parallèle à celle originale et originelle de la culture arabo-islamique. Tout cela pour l'intérêt du gouvernement français et pour la colonisation de l'Algérie.

**Louis Jacques-Bresnier**, orientaliste élève de Silvestre de Sacy lequel le recommanda en 1836 pour l'enseignement de la langue arabe aux militaires français et aux européens résidant en Algérie. Il forma un groupe d'interprètes pour la connaissance de la langue arabe. Ces interprètes furent mis au service de l'administration française en Algérie. Bresnier se spécialisa dans l'écriture des ouvrages pédagogiques et didactiques dont les titres suivent: " Cours pratiques et théoriques dans la langue arabe " (Algérie 1835) ou ontologie arabe élémentaire ou recueil de textes utiles à l'enseignement.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> نفسه، ص. 176-178.

<sup>1</sup> عبد الرحمن بدوي، المرجع السابق، ص. 97.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

## **II.12 BREF RAPPEL SUR L'EVOLUTION DU CORPS DES INTERPRETES MILITAIRES**

Avant de conclure nous donnons un bref rappel sur l'évolution de l'organisation du corps des interprètes militaires. Comme nous l'avions signalé c'est Napoléon Bonaparte qui a créé le corps des interprètes de l'Armée d'Egypte (1798-1830). Un ouvrage intitulé : Honneur à l'Armée d'Afrique, hors série du bulletin publié au printemps 2007 par « l'Association Nationale Souvenir de l'Armée d'Afrique (ANSA) », sous la direction de son président, le général de corps d'Armée (-2s-), André Sciard, rappelle les étapes successives de l'organisation du corps des interprètes.<sup>1</sup> Trois périodes historiques sont énumérées : 1798-1830, étape des héritiers de l'Armée d'Egypte. 1830-1938, étape des interprètes de l'Armée d'Afrique. 1938-1964, étape du corps des Officiers des Affaires Militaires Musulmanes (AMM).

Chacune de ces étapes avait en fait sa propre histoire, ses officiers, son organisation. Mais, les buts étaient semblables : rendre service à l'armée, dans les domaines de la traduction, du renseignement et de la recherche scientifique sur tous les aspects et les données des pays conquis.

Dans le texte rédigé par le groupe d'anciens officiers du corps des AMM,<sup>2</sup> à l'occasion de la célébration du deuxième centenaire de l'expédition d'Egypte, tenue en 1998, un rappel est fait sur la création du corps des interprètes de l'Armée d'Egypte par Napoléon Bonaparte, le 9 mai 1798, comprenait neuf orientalistes dont, Jean Michel Venture de Paradis et son adjoint Amédée Jaubert, élèves et disciples du célèbre Baron Antoine Silvestre de Sacy, illustre orientaliste, professeur à l'école des langues orientales vivantes et auteur d'un ouvrage de grammaire arabe moderne, édité une première fois en 1810, sous l'ordre de l'empereur.

---

<sup>1</sup> M.BEHM, J.BUTEL, A. BOUDOT-LAMOTTE, Ch. JEANTELOT, E.EALET, Texte rédigé par un groupe d'anciens Officiers du corps des AMM. P .I-5.

<sup>2</sup> Affaires Militaires Musulmanes

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Comme nous l'avons cité plus haut, ces orientalistes furent parmi les membres fondateurs de l'Institut d'Egypte, créé par Bonaparte au Caire, le 20 août 1798 et participèrent donc à assurer le rayonnement de la France au Levant. Napoléon avait jugé que :

*Dans une armée, les interprètes doivent être et ne peuvent être que des militaires, attendu qu'en paix comme en guerre, leur place est marquée là où se tient celui qui commande. Ils sont l'âme de la pensée, ils sont parlementaires, ils courent au devant du danger pour le prévenir. En paix, les interprètes sont les secrétaires intimes ; en guerre, ce sont, du général (attendu les connaissances qu'ils doivent avoir) des guides sûrs et courageux.*

La mission était définie de façon sublime pour deux siècles.

Toujours dans ce texte rédigé par le groupe d'officiers AMM, on évoquera la création du corps des interprètes de l'expédition d'Alger, soit trente deux ans plus tard, après la campagne d'Egypte. Les officiers du corps prouvèrent leur rôle irremplaçable durant toute l'occupation de l'Algérie puis lors de l'occupation de la Tunisie, dès 1881, et de la pacification du Maroc à partir de 1901. Ils y prirent une part importante et beaucoup y versèrent leur sang. Le Maréchal Lyautey fit grand cas des officiers interprètes auxquels il confia de nombreuses attributions. Il en avait toujours au moins un près de lui, dans tous ses déplacements, n'hésita jamais à leur confier les missions les plus délicates.

Ensuite, le Gouvernement créa, le 14 juin 1938, le corps des Officiers des Affaires Militaires Musulmanes (AMM), ultime héritier des interprètes de l'Armée d'Egypte et de l'Armée d'Afrique. Ces officiers avaient un rôle bien connu dans les services des affaires indigènes du Maroc ou de Tunisie et des affaires Sahariennes où ils étaient désignés par les administrés sous l'appellation de « Si Torjman », M. l'interprète, le docteur étant « Si Toubib », le capitaine chef d'annexe, « Si l'kobtan ». Ils étaient donc chargés du renseignement politique local et remplissaient aussi les fonctions de commissaires du Gouvernement dans les tribunaux de Pachas et les tribunaux coutumiers. Ils accompagnaient le chef d'annexe dans ses tournées, truchements indispensables pour le

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

contact avec les autochtones, et traduisaient les discours des autorités lors des visites officielles. Dans les corps de troupe, ils assuraient la protection du moral des hommes et leur apportaient un réconfort éventuel permettant au commandement une connaissance profonde de l'unité.

Ils enseignaient également l'arabe dans les écoles militaires. Les officiers supérieurs du corps étaient des conseillers auprès des autorités politiques au plus haut niveau. Quant à la participation des officiers AMM, on notera qu'en septembre 1939, l'armée d'Afrique part une nouvelle fois en Métropole, avec la collaboration de quarante deux AMM ; ils partagèrent le sort commun dans la « drôle de guerre » : combats, replis, parfois captures, évasions etc.

En 1945, ces officiers accompagnèrent les unités nord-africaines, en Indochine, participant à leurs peines et à leurs combats et occupant des postes aux Etats-Majors de Saïgon, Hué et Hanoï. En 1962, le choix fut laissé aux AMM d'opter pour différentes possibilités d'avenir ; certains restant dans l'armée, (armes, cadre spécial, intendance, gendarmerie ou services spéciaux) firent des carrières normales et fournirent plusieurs généraux.

Les services spéciaux accueillirent beaucoup de ces spécialistes du renseignement, en France ou à l'étranger, jusqu'à des postes de directeurs. Le SGDN<sup>1</sup> fut friand de ces érudits pour la « couverture » du monde arabo-musulman. D'autres, partis dans le « civil » devinrent directeurs de sociétés internationales dans les pays arabes. En 1974, on fit appel de nouveau aux derniers officiers AMM encore en service pour les affecter comme professeurs d'arabe dans les écoles militaires.

Cependant ce corps était dissout le 10 octobre 1961 avant d'être totalement supprimé le 1<sup>er</sup> mars 1964 ; mais on s'aperçut tardivement que l'absence d'officiers AMM, causait depuis 1964, un grand vide dans la composition et les missions des armées.

---

<sup>1</sup> Le Secrétariat général de la défense nationale.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

Par ailleurs, les interprètes militaires d'abord, les officiers AMM ensuite, brillants organisateurs et auxiliaires appréciés du commandement, ont aussi été présents sur tous les champs de bataille, depuis la campagne d'Égypte, jusqu'à ces jours, en Algérie, en Tunisie, au Maroc, au cours des guerres mondiales, en Indochine, Madagascar, etc. <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Corps des officiers des affaires militaires musulmanes, [alphacom.unblog.fr/](http://alphacom.unblog.fr/) février 2011.

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

**CONCLUSION**

La formation des interprètes dans divers secteurs, par le gouvernement français et l'armée au cours des étapes successives de la conquête d'Alger, puis de l'Algérie a permis aux institutions administratives et militaires, de pouvoir gérer le pays selon les conceptions et les choix politiques de l'époque. Ceci pour dire que nombreux étaient des Européens et même des Algériens (en nombre restreint), qui avaient bénéficiés de cette formation et qui rendirent en conséquence des services plus qu'appréciables aux autorités françaises, que ce soit par les actes militaires, par les opérations de traduction, ou par les activités de justice. En matière d'enseignement la politique des autorités coloniales avait tout mis en œuvre pour empêcher les institutions islamiques telles les mosquées et les zaouïas de continuer à dispenser les préceptes de l'islam. Il est opportun dans ce sens de rappeler que de Bourmont disait à ses soldats: "Vous avez renoué avec les croisés". Alors ces derniers, oubliant les promesses de leur chef à respecter comme il l'avait déclaré la religion musulmane, ont profané les lieux de culte musulmans. Persuadés d'être chez eux dans la terre de Saint- Augustin, Saint Donat, Tertullien, Saint-Cyprien, ils oublièrent que le pays qu'ils sont venus conquérir a été gagné depuis plus de 13 siècles par l'Islam(...) Quant aux interprètes, ils étaient recrutés parmi aussi bien les européens que les juifs et les arabes, nous l'avons dit. Tous, reçurent donc des formations qui les apprêtés à occuper des postes et des responsabilités de grande importance, pour atteindre des objectifs tracés par la politique coloniale, à savoir l'intégration et l'assimilation des algériens pour les transformer en fin de compte en sujets soumis aux autorités françaises de l'époque.

Les interprètes étaient donc des agents indispensables pour l'armée et l'administration coloniale, employés pour saisir à fond toutes les données sur la population algérienne, avec toutes ses composantes tribales, ses dialectes, son mode de vie, ses forces et ses faiblesses, sa culture, ses mœurs, cela dans le but avéré de l'assujettir, de briser sa combativité, et afin d'exploiter à fond toutes ses richesses. Toutes les institutions établies, les réalisations, tels que hôpitaux, écoles, ponts, routes, administrations diverses, étaient destinés, en fait, à servir les colons et à reléguer les

**ACTIVITES, PARTICIPATION, MISSIONS, ET FORMATION DES INTERPRETES DE  
L'EXPEDITION MILITAIRE SUR ALGER**

---

aspirations de la population algérienne, dont la situation matérielle et morale se dégradait au fur et à mesure que la colonisation s'accaparait du sol et des hommes devenus esclaves sur la terre de leurs ancêtres.

**Chapitre III : ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE  
D'AFRIQUE DANS LES INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES  
COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR ABDELKADER**

III	Introduction.....	182
III.1	Rappel historique .....	183
III.2	Implication des interprètes dans la promotion des bureaux arabes	193
III.3	Relations des interprètes avec l'Emir .....	206
III.3.1	L'œuvre unificatrice de L'Emir.....	208
III.3.2	Rapports des interprètes avec l'Emir .....	210
III.3.3	Réflexion sur les relations des interprètes avec l'Emir .....	216
III.4	Rôle des interprètes militaires dans les institutions de justice.....	217
III.5	L'enseignement et la formation des interprètes .....	228
III.5.2	Formation des interprètes militaires de l'Armée d'Afrique.....	235
III.6	Contribution des interprètes à diverses activités.....	240
III.7	Les interprètes militaires dans le sud algérien.....	258
III.7.1	La pacification et la pénétration saharienne 1852-1930 .....	260
III.7.2	Les grandes figures du Sahara .....	262
III	Conclusion .....	269

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

**INTRODUCTION**

Dans les chapitres précédents nous avons évoqué l'intérêt de la traduction en tant que matière indispensable pour la communication entre les états et les peuples. Nous avons aussi rappelé le rôle des orientalistes et les interprètes de la campagne d'Egypte menée par Napoléon Bonaparte contre ce pays. Nous traiterons dans ce troisième chapitre des différentes activités des interprètes de l'armée coloniale dans certains domaines à savoir celui de l'administration des bureaux arabes, de la justice, et de la relation entre les orientalistes et la traduction. Nous rapporterons également des données sur l'enseignement à l'époque coloniale, ainsi que la participation des interprètes dans ce secteur. La formation de ce corps est aussi évoquée. D'autres données sur leurs activités seront de même développées. Il est également opportun de connaître les rapports entre l'Emir Abdelkader et certains interprètes, c'est à dire leurs liens dans des faits historiques ou anecdotiques. Nous terminerons par la conquête du Sahara et l'intervention de certains interprètes dans cette zone. Avant d'aborder ces sujets, nous brosserons un tableau sur des données générales historiques.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

### III. 1 RAPPEL HISTORIQUE

#### III.1.1 LES COMPOSANTES SOCIALES DU PAYS AVANT L'ARRIVEE DES FRANÇAIS

Avant l'occupation de l'Algérie par les Français, la société algérienne était composée de différentes ethnies, à savoir: La population des noirs, les Soudanais et les Ethiopiens venus en Algérie 8000 ans Av JC. Leur nombre était important. Le second groupe, celui des Berbères qui seraient originaires de l'ancienne Egypte, avaient fuit la tyrannie de l'un des pharaons. Ils se sont installés en Afrique du Nord vers 2200 ans Av JC.<sup>1</sup> Quant aux Juifs, ils se sont fixés en Algérie l'an 717 Av. JC, échappant ainsi à l'invasion de leur royaume par un roi nommé Tetouch.<sup>2</sup> Selon Jules Gérard, Les populations indigènes se distinguent:

*Kabyles et habitants des Oasis 300.000, Arabes agriculteurs 1000.000, Chaouias 500.000, arabes nomades 400.000, soit deux millions deux cent mille, sur lesquels sept cent mille sont pourvus »; il ajoute « puisque nous devons et pouvons prendre des terres que chez les Chaouias et les Arabes agriculteurs.<sup>3</sup>*

Les Koulouglis : Ce sont les descendants Turcs nés en Algérie de père turc et de mère algérienne. Ils formaient une classe privilégiée.<sup>4</sup> Les Européens, peu nombreux, étaient de nationalités différentes, constitués par d'anciens détenus, des commerçants, des marins, des voyageurs, des diplomates ou des lettrés. Certains d'entre eux se sont fixés en Algérie.<sup>5</sup>

#### III. 1. 2 LES CONQUETES MUSULMANES

La première conquête: En l'an 26 de l'Hégire, Abdallah Ibn Saad Ibn Abisareh El Amiri est nommé par le calife Othmane Ibn Afane comme gouverneur de l'Egypte en succession d'Amr Ibn El Ass. Le calife lui intima l'ordre de marcher sur l'Ifriqiya, au mois de Moharrem de l'an 27 de l'hégire (Octobre 647 apr. J.C.),<sup>6</sup> Abdallah quitte l'Egypte en direction de l'Ifriqiya à la tête de 20.000 hommes, avec certains compagnons

---

<sup>1</sup>- محمد بن حمو، المرجع السابق، ص. 14- 15.

<sup>2</sup>- حمدان بن عثمان خوجة، المصدر السابق، ص. 13- 53.

<sup>3</sup>-J. Gérard, l'Afrique du Nord, Edition. Dentu, Paris, 1860, p. 350.

<sup>4</sup>- محمد بن حمو، المرجع السابق، ص. 14- 16.

<sup>5</sup>- نفسه، -22- 23.

<sup>6</sup>- عمر فروخ، العرب و الإسلام في الحوض الغربي من البحر الأبيض المتوسط من فتح المغرب والأندلس إلى عصر الولاية 138هـ- 756م المكتب التجاري، بيروت، 1959، ص. 57.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

du prophète. Les troupes musulmanes retrouvent en face d'eux, une armée de 120.000 hommes de Byzantins et de Berbères. L'armée musulmane remporte une écrasante victoire à cette bataille. La seconde conquête est lancée par le calife Moawiya Ibn Abi Soufiane en l'an 45 de l'Hégire.

Les musulmans parviennent à conquérir Djerba, Sousse, Bizerte, et lancent un assaut naval contre la Sicile avant de retourner en Egypte. La troisième conquête est menée par Okba Ibn Nafi, et c'est le calife Yazid Ibn Moawiya qui lui restitua le gouvernorat de l'Ifriqiya en l'an 62 de l'hégire. Okba renforce et restaure la ville de Kairouan dont il remet l'administration à Zoheir Ibn Kaïs El Balaoui pour se consacrer à la conquête et la diffusion de l'Islam dans les parties occidentales lointaines de l'Afrique du Nord. Okba Ibn Nafi conquiert Bagha, près de Khenchla, assaille les Byzantins retranchés dans le fort de Lambaesis et réussit à les chasser de nombreuses citadelles et bases militaires. Ses cavaliers pénètrent triomphalement les territoires du Maghreb extrême jusqu'à Tanger et l'océan atlantique. Il parvient également à atteindre la région du Sousse extrême et à soumettre les Masmonda du mont Darn.

L'Islam se répandit parmi les Berbères, qui avaient compris ses préceptes d'unité divine, d'égalité, de justice et de fraternité.<sup>1</sup>

Sans entrer dans les méandres de l'histoire, on se contentera de citer les états islamiques qui se sont succédés en Algérie, en indiquant les périodes de leur règne : L'état Rostemide : 160/296 (776/909), l'état Idrisside : 172/311 (788/923), l'état Aghlabide : 184/296 (800/909), l'état Obaidide 296/387 (909/996), l'état Hammadide : 398/547 (1007/1153), l'état Almohade : 515/668 (1121/1269), l'état Zianide : 633/962 (1235/1544). On signalera que les luttes pour le pouvoir dans un même état et entre les provinces ont affaibli les capacités de résistance aux attaques des forces étrangères.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>- يحيى بو عزيز، الموجز في تاريخ الجزائر القديمة والوسيط، الجزء الأول، ديوان المطبوعات الجامعية، الجزائر، 2009، ص. 87.

<sup>2</sup>- صالح فر كوس، المرجع السابق، ص. 57.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

### III. 1. 3 L'OCCUPATION ESPAGNOLE ET L'INTERVENTION TURQUE

Profitant des rivalités intermaghrébines, les Espagnols occupèrent les villes du littoral de l'Afrique du Nord. Ils occupent Oran en 1509, Bejaïa en 1510, Mostaganem en 1511, Delles et Annaba en 1531 et prennent l'Île en face d'Alger où ils bâtissent le Pénon. Les Espagnols commirent d'horribles massacres sous la direction de leur fanatique cardinal Cisneros qui fait tuer 4000 musulmans, réduit 8000 à la captivité et transforme les mosquées en églises.<sup>1</sup> Ces carnages furent accomplis avec la complicité d'Abou Hamou, qui s'allia aux espagnols pour conserver le trône de Tlemcen. Abou Hamou, dit El Akhir ou Eth-thani, (le dernier ou le second) chassa les Mérinides en 1359 et reconstitua la dynastie de ses aïeux. Il la baptisa Ed-doula Ez-Ziania (état Zianide). Devant les crimes des Espagnols, les habitants de Tlemcen demandèrent le secours du turc Arroudj. Ce dernier répondit à l'appel, et parvint à reprendre Ténès à Yahya Ethabiti, allié aux Espagnols. Il reprit aussi Tlemcen en 1517, et avec son frère Kheireddine il reconquit Jijel.

Après la mort d'Arroudj, son frère Kheireddine déclara son obédience au sultan Ottoman ; reconnu par le sultan, il devint le premier gouverneur turc d'Algérie, au titre de Beylierbey, qui signifie le bey des beys.

L'Algérie devenue une province du califat Ottoman, va constituer durant trois siècles une puissance qui tient en respect les puissances navales occidentales<sup>2</sup>, en méditerranée et des fois même en océan atlantique.<sup>3</sup> La gouvernance Ottomane, en Algérie débute en 1518 jusqu'à l'occupation française en 1830. Cette période est divisée en quatre phases : La phase des Beylerbeys (1518-1587), caractérisée par l'unité territoriale, et par la lutte contre l'expansion espagnole. La phase des Pachas (1587-1659). Lors de cette phase le gouvernement central de l'empire Ottoman, Inquiété par les prérogatives du Beylerbey, décide de partager les pouvoirs entre trois Pachas nommés au Maghreb, pour un mandat triennal. Etant donné la courte durée de leur mandat, les Pachas avaient le souci majeur d'amasser une fortune personnelle au détriment de la population,

<sup>1</sup>- محمد خير فارس، تاريخ الجزائر الحديث من الفتح العثماني إلى الاحتلال الفرنسي دراسات في تاريخ شمال إفريقيا الحديث، مكتبة الشروق، بيروت، 1969، ص. 33.

<sup>2</sup>- أحمد توفيق المدني، حرب الثلاثمائة سنة بين الجزائر وإسبانيا 1492-1792، الجزء الثاني، وثائق ودراسات للشركة الوطنية للنشر والتوزيع، الجزائر، 1976، ص. 48.

<sup>3</sup>- صالح فرحوس، المرجع السابق، ص. 81 - 83.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

et portaient peu d'intérêt à la gestion administrative du pays.<sup>1</sup> La phase des Aghas (1659-1671) est également une période d'instabilité pour le pays. Les complots politiques, les assassinats, le soulèvement des militaires privés de leurs soldes, les offensives des forces marines occidentales, toutes ces causes, mettent en péril le pays. La phase des Deys (1671-1830). Là également la politique menée par les Deys, à l'égard des populations algériennes est impopulaire. L'application des dîmes, les impôts de plus en plus élevés entraînent des réactions de révolte. L'oppression du peuple, les conflits, les désordres, et l'instabilité, affaiblissent le pouvoir des Deys. La puissance navale algérienne détruite lors de la bataille de Navarin le 20 octobre 1827, expose Alger aux convoitises occidentales.<sup>2</sup>

### III.1. 4 LE DECOUPAGE ADMINISTRATIF SOUS LES TURCS

Sous les Turcs, l'Algérie est divisée en quatre beyliks. Le beylik d'Alger où réside le dey avec les membres de son gouvernement. Ce beylik, comprend les villes d'Alger, de Blida, de Koléa, Cherchell et Delles. Le beylik du Titeri, avec sa capitale, Médéa. Le beylik El-gharb avec sa Capitale Mascara, puis Oran, une fois libéré des Espagnols. Le quatrième beylik est celui de Constantine.

A la tête de chaque beylik, un bey était désigné pour trois ans et exerçait la souveraineté au nom du dey. Chaque province est divisée en circonscriptions territoriales, les Outhans, à la tête desquels le bey nomme des caïds Turcs dotés de pouvoirs civils, militaires et judiciaires. A son tour le caïd nomme un cheikh chargé de la direction d'un groupe de tribus, de fractions, de groupes de tentes et douars. Les caïds contrôlent les tribus et les cheikhs lèvent l'impôt ou assistent le fonctionnaire spécialisé pour infliger les amendes.

La deuxième particularité de l'administration turque est le découpage de la structure sociale en groupes. On distingue particulièrement les tribus privilégiées, les « Makhzen », qui étaient exemptés des impôts non coraniques et étaient chargées d'aider à lever les impôts sur les tribus « Raïas » Il faut noter que l'administration française garda le

---

<sup>1</sup> - مبارك الملي، تاريخ الجزائر في القديم والحديث، الجزء الثاني، المؤسسة الوطنية للكتاب، الجزائر، 1986، ص.137.  
<sup>2</sup> - محمود علي عامر، المرجع السابق، ص. 34-37.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

même découpage des trois provinces conquises, qui formèrent les trois départements jusqu'en 1955.<sup>1</sup>

On notera cependant que depuis la présence du pouvoir Ottoman en Algérie, les Algériens se sont révoltés aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Des soulèvements armés eurent lieu contre les autorités turques, au centre, à l'est et à l'ouest du pays.

On citera la révolte de Salim Toumi, tué par Arrondj Barberousse; la révolte des Zianis, celle de Ibn El-Kadi émir de la principauté de Koukou; la révolte de la tribu des Souides de la ville de Ténès, celle des Zouaouas en 1158 contre un commandant Ottoman, réputé pour ses crimes ; le soulèvement des Koulouglis à Alger en 1634.<sup>2</sup>

### III. 1. 5 L'ADMINISTRATION FRANCAISE

Après la conquête d'Alger, les Français méconnaissaient les traditions, les mœurs et la langue du pays qu'ils venaient de conquérir. Les informations établies par certains orientalistes ou d'anciens interprètes, étaient insuffisantes, alors ils reprirent, avec quelques adaptations, l'administration turque puis celle de l'Emir Abdelkader.

Au préalable, nous avons évoqué les raisons qui poussèrent la France à occuper l'Algérie. Les raisons religieuses : à savoir auparavant l'avènement de l'Islam et ses fulgurantes conquêtes, puis les conflits opposant les états chrétiens à l'état Ottoman ; ces mêmes états se sont mis d'accord pour abattre les turcs et la marine algérienne, lors du congrès de Vienne en 1815 et celui d'Aix-la-Chapelle en 1818.<sup>3</sup>

Les raisons politiques : L'intervention turque avait sauvé le pays de l'emprise espagnole, Le pays a connu une stabilité durant une longue période mais les rivalités politiciennes liées à la course pour la richesse, l'oligarchie des gouvernants turcs et l'imposition excessive de la population algérienne ; ces faits entre autres sont à l'origine de la fragilité du pays face à la ruée militaire française de 1830. Les raisons économiques : La France était sous un embargo politique, militaire et économique, imposé par les

---

<sup>1</sup> C. Collot, Op.cit, p. 26.

<sup>2</sup> - عمير اوي حميدة، قضايا مختصرة في تاريخ الجزائر، المرجع السابق، ص.78.

<sup>3</sup> - عمار بوحوش، المرجع السابق، ص.85.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

monarchies occidentales en réaction aux changements révolutionnaires intervenus en France.

On avait aussi évoqué l'achat de blé par la France par l'intermédiaire des deux commerçants Juifs, Bakri et Bouchnak, ainsi que l'exploitation du corail algérien par la société Lenche. Devant ces difficultés politiques, économiques, et sociales, la France s'engagea délibérément à envahir l'Algérie pour s'accaparer d'un butin de guerre de quelques 150 millions de francs à prélever de force dans les trésors du Dey et bien sûr pour conquérir de nouveaux territoires coloniaux. L'ambition d'édifier un empire colonial pour assurer l'approvisionnement en ressources naturelles des fabriques et pour garantir des débouchés aux divers produits, poussèrent les autorités françaises de l'époque à entreprendre la campagne militaire sur la Régence d'Alger.<sup>1</sup>

Ainsi, depuis les débuts de la conquête jusqu'à 1848, les Français juxtaposèrent le système administratif turc puis celui de l'Emir Abdelkader. Sur ces deux systèmes, l'armée superposa une administration militaire, celle des bureaux arabes.<sup>2</sup>

### **III. 1. 5. 1 L'ADMINISTRATION MILITAIRE**

Après la chute du Dey et la prise d'Alger, le pays est aussitôt placé sous l'autorité d'un corps de l'armée française appelée « Armée Africaine ». Cette armée avait pour mission d'occuper les terres, d'imposer la colonisation par la force et de collecter par l'oppression, toutes sortes d'impôts de guerre ainsi que la confiscation des biens, par des lois injustes. Toutes les opérations étaient effectuées sous l'autorité d'un gouverneur général militaire sous la tutelle du ministre de la guerre du Gouvernement français qui lui transmettait les instructions et les orientations du pouvoir central de la France. Le gouverneur général est assisté par les commandants des trois départements : le département central dont le siège est Alger, le département oriental siégeant à Constantine et le département occidental à Oran.

<sup>1</sup> محمود علي عامر، المرجع السابق، ص. 18-19.

<sup>2</sup> F. Hugonnet , Op.cit , p.22.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMÉE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Chaque département est à son tour organisé en plusieurs subdivisions dirigées par des officiers qui se font assister par un ensemble de fonctionnaires locaux portant des titres de l'ancienne administration turque comme calife, agha, caïd, cheikh.<sup>1</sup>

Ainsi la création d'un système militaire unifié s'imposait. En fait, l'armée française a eu recours à un découpage territorial complexe. Pour surveiller les chefs algériens, dits chefs indigènes, Bugeand créa des organes de contrôle par le biais de la direction des affaires arabes. Un arrêté du 16 août 1841, rétablit la dite direction de la province d'Alger qui était supprimée en 1839. Le directeur de cet établissement administratif avait autorité sur les caïds, les cheikhs et autres chefs musulmans sous le rapport de la police et de l'administration.<sup>2</sup>

### **III. 1. 5. 2 L'ADMINISTRATION DES VILLES ET DES COMMUNES**

Le rouage de l'administration civile créé dans les villes à majorité européenne, était régi par l'ordonnance de 1834 et par des arrêtés de septembre, de la même année. A la tête d'Alger on nomma un intendant. A Bône (Annaba) et à Oran, des sous-intendants furent affectés à ces villes. L'intendant était doté de pouvoirs équivalents à ceux attribués aux préfets de la France. Cet intendant administrateur avait sous ses ordres les fonctionnaires municipaux, les agents de l'instruction publique, ceux des ponts et chaussées, de la santé ainsi que les fonctionnaires chargés de la colonisation. Les communes du massif d'Alger, de Boufarik, Douéra, Koléa et Blida passèrent sous son contrôle, en 1835. Afin de renforcer l'autorité administrative, on adjoint à l'intendant des commissariats civils, destinés à administrer les enclaves européennes en territoire militaire, dont les communes de Kouba, Douéra, Boufarik et Hamiz.

Le commissaire réunit en sa personne les pouvoirs du maire, du juge, de la police, du procureur et du juge d'instruction. Pour exercer ces nombreuses tâches, il était assisté de secrétaires, d'interprètes et de gardes coloniaux. Ces commissariats civils sont destinés à devenir commune de plein exercice civil, tandis que leurs titulaires vont gérer un

<sup>1</sup> صالح فرکوس، المرجع السابق، ص.204.

<sup>2</sup> C. Collot, Op.cit, p.33.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

nouveau commissariat civil créé sur le territoire militaire. Cette institution demeurera jusqu' en 1875.<sup>1</sup>

### III. 1. 6 REFLEXION SUR LES PRECEDENTES DONNEES HISTORIQUES

Nous avons essayé de donner une esquisse sur, la composition sociale de l'Algérie avant l'arrivée des Français, puis sur la succession des états musulmans, la tentative de l'occupation du pays par les Espagnols, l'intervention des Turcs, dont l'état Ottoman représentait une souveraineté sur les pays arabo musulmans, pour dire que l'Algérie jouissait en fait d'autonomie sous différentes formes de pouvoirs politiques et militaires à travers l'histoire. On a vu qu'après la conquête d'Alger et des territoires limitrophes par l'armée d'Afrique, l'administration coloniale tentait de s'adapter aux données réelles de la structure sociale du pays conquis.

Ainsi donc, l'expédition militaire française de 1830 menée contre l'état algérien, était délibérément menée par la France pour les raisons que nous avons précédemment citées. Nous ne pouvons mieux argumenter ce sujet comme le rapporte un article écrit dans le quotidien national de langue arabe, « El-Chourouk » du 05 juillet 2012, par son auteur A. Mohamed El-Hadi Hasni. Il y est dit en substance :

*Les autorités françaises mentaient quand elles disaient que l'Algérie n'a jamais été un état, historiquement parlant. Si c'est le cas qu'elle réponde à ces questions : pourquoi les rois, les chefs de la révolution française et Napoléon Bonaparte avaient envoyé entre 1534 à 1830, 96 délégués et des envoyés personnels, parmi-eux Gérôme Bonaparte, le frère de Napoléon et plusieurs autres représentants français, ayant parfois plus de prérogatives que des ministres ?<sup>2</sup>*

Si l'Algérie n'était pas un état, pourquoi la France a-t-elle établi des dizaines de protocoles d'accord entre les deux pays, dont : la protection de sa flotte navale en méditerranée, l'aide de l'Algérie contre l'Espagne et l'Angleterre, l'emprunt à l'Algérie de millions de franc-or, l'emprunt qu'elle n'a pas remboursé à ce jour.

---

<sup>1</sup> C. Collot, Op.cit p.36.

<sup>2</sup> M.E. El Hasni, Lavigeri encore en Algérie, Ouotidien . Algérien. El Chourouk , N.7220, 05 Juillet 2012, p.15.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Par ailleurs, au sujet du fameux coup de chasse mouche, voila ce que dit Clément Métrénich, ministre des affaires étrangères de l'Autriche, sur l'expédition française sur Alger : « Il n'est pas crédible que l'expédition française sur Alger soit justifiée par un coup d'éventail. »

En fait les convoitises de la France, pour occuper l'Algérie remontaient loin dans l'histoire ; la preuve est que le consul Pierre Duval a présenté un rapport de trois pages le 28 décembre 1819, soit quatre années après sa désignation comme consul à Alger et huit années avant l'événement du coup de chasse mouche. Ce rapport adressé au ministre des affaires étrangères, insistait sur l'envoi de troupes contre Alger.

Dans ce contexte, l'historien contemporain Charles Robert Ageron<sup>1</sup> reconnaît que l'expédition militaire sur Alger est une ancienne idée qui revenait à la surface en 1827. De même il rapporte qu' Augustin Bernard, professeur d'histoire sur la colonisation de l'Afrique du Nord, déclare que : « La conquête de l'Algérie est le résultat de trois siècles d'efforts continus et méritoires »

En fait les ambitions de la France pour occuper l'Algérie remontent à l'année 1572. Le roi Charles IX a adressé une lettre le 11 Mai de la même année à François Denoé, son ambassadeur à Istanbul, lui ordonnant de proposer au sultan Ottoman de se dessaisir de l'Algérie au profit de la France, moyennant une somme annuelle. Dans le cas où l'offre serait acceptée, le roi désignera son frère le Duc d'Anjou à la tête du pouvoir à Alger. Le plus navrant dans cette proposition est que les Français disaient que ce sont les Algériens qui ont demandé cette protection.<sup>2</sup>

Quelques-soient les raisons qui ont poussé la France à occuper l'Algérie, on notera que cette puissance avait mobilisé ses forces militaires et civiles pour la réussite de son entreprise. Parmi les contingents, le corps des interprètes et guides a été constitué par le colonel Clermont-Tonnerre, à l'instar du corps des orientalistes formé par Napoléon Bonaparte lors de la campagne d'Egypte en 1799.

---

<sup>1</sup> Ch. R. Ageron, né le 6 novembre 1923 à Lyon et mort le 3 septembre 2008 au Kremlin-Bicêtre, est un historien français, spécialiste de l'Algérie coloniale. <http://fr.wikipedia.org>

<sup>2</sup> M. E. El Hasni. Op.cit, p.15.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Nous avons signalé auparavant que le nombre des anciens orientalistes, au début était de neuf personnes. Cependant l'encadrement des officiers de l'expédition sur Alger nécessitait un effectif plus important. Il fut alors décidé d'affecter deux interprètes à chaque officier chef d'armée, un interprète pour un maréchal de camps et douze interprètes au service du centre opérationnel de l'Etat Major. C'est probablement pour cause d'effectif insuffisant que le recrutement d'interprètes de tout bord a été effectué à Toulon au moment de l'embarquement.

Le nombre répertorié des interprètes était de trente, et dix pour les guides. Sans entrer dans le détail du corps expéditionnaire débarqué à Sidi Fredj le 14 juin 1830, et selon les statistiques officielles du Ministère de la Guerre, Bureau du mouvement des troupes, par Léon Galibert, la brigade des interprètes comprenait les personnalités suivantes : Girardin, d'Aubignosc, Jacob Habaïbi anciens colonels de Mamelouks, Charles Zaccar, Poussick, interprètes de première classe ayant rang de colonel ; Vincent, Muller<sup>1</sup>, Eusèbe Desalle, interprètes de deuxième classe ayant rang de chef d'escadron ; Abithal, Boyer, Abdellah d'Asboune, Gautier, Bourcet, Dumesnil, interprètes de troisième classe ayant rang de capitaine, Joseph Habaïbi, Lemanne, Salem, Monty-Nathan, Axaria, de Sontzos, Abd El Mallek, guides interprètes avec rang de lieutenant.<sup>2</sup>

On peut remarquer que les chiffres des interprètes et guides de l'expédition d'Alger varient selon les sources ; puisque nous avons dénombré en premier le nombre de 23, puis 30, voir 32 plus tard dans les tableaux des Drogmans et enfin 21 dans le document sus cité.

Cela est probablement expliqué par les départs de certains d'entre eux ou par le changement d'activités ou encore par le choix de différentes listes dont la composition fluctuait selon les disponibilités et les nécessités. A côté des militaires, du personnel de santé, des interprètes, la liste des autres participants incluait aussi des artistes reconnus par le ministère de la marine française, tels Gilbert, Tanner, Gudin, Eugène Isabery, wachsmut.

---

<sup>1</sup> L. Galibert, L'Algérie Ancienne et Moderne- Edition Furne et Cie, Paris, 1844, p.266 - 271.

<sup>2</sup> M.B. Mohamed, Le prétexte du coup d'éventail 1827-ou Prise de la Régence d'Alger, Edition. El.Amel, Alger, 2010. p 210-211.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMÉE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Les hommes de théâtre ayant accompagnés l'expédition sur Alger sont Collombon, qui dirigea l'imprimerie une fois installé à Alger, J. Toussaint, qui plus tard éditait la revue « L'Estafette d'Alger », dont la publication ne dépassa pas le second numéro, et elle cessa de paraître par la suite pour des raisons inconnues.<sup>1</sup>

### **III. 2 IMPLICATION DES INTERPRETES DANS LA PROMOTION DES BUREAUX ARABES**

#### **III. 2. 1 CREATION DES BUREAUX ARABES**

Comme nous l'avons signalé, aux débuts de l'occupation d'Alger, les Français étaient confrontés au mode d'administration de la population Algérienne. En effet ils méconnaissaient beaucoup de données relatives au pays conquis. Ils ignoraient sa langue, ses usages, ses traditions. Il fallait donc ériger une institution capable de créer des liens entre les autorités militaires et le peuple Algérien. Cette institution permettra également de contrôler tous les mouvements de la population. C'est le Duc de Rovigo, gouverneur général de l'Algérie en 1833 qui créa au sein de ses services un Bureau Arabe qui deviendra plus tard le service des Affaires Arabes. Le capitaine de Lamoricière, qui maîtrisait la langue arabe, fut chargé le premier de diriger ce bureau entre 1833 et 1834.

Nous nous intéresserons au parcours de cet officier, bien qu'il n'ait pas fait partie du corps des interprètes, mais connaissant la langue arabe, on peut le considérer comme un homme qui était à la fois un officier et un interprète.<sup>2</sup>

P. Azan confirme que: « Le bureau arabe est un appareil légal de la politique indigène. »<sup>3</sup>

Il traite aussi bien des affaires civiles que militaires ; ses services sont utilisés pour préparer le terrain à l'administration coloniale et pour collecter tous les renseignements utiles pour les opérations militaires.

---

<sup>1</sup> الغالي غربي وآخرون، العدوان الفرنسي على الجزائر، المركز الوطني للدراسات و الأبحاث في الحركة الوطنية وثورة أول نوفمبر 1954 مطبعة هومة للنشر، الجزائر، 2007، ص. 117.

<sup>2</sup> R. Germain, la politique indigène de Bugeaud, Edition .Larose, Paris, 1955, p-194-195. et. X. Yaconno,

<sup>3</sup> P. Azan, Op.cit, p.460.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

### III. 2. 2 GESTION ADMINISTRATIVE DES BUREAUX ARABES

Pour la gestion des bureaux arabes, on désigna tout d'abord à leur tête des intermédiaires arabes, à qui on donna le titre « d'Aghas des arabes », à l'instar du système de gestion administrative turque. C'est Hamdane Ben Amin Es-Seka, du temps du général de Bourmont qui était le premier Agha. Le 19 novembre 1834, on nomma le colonel Marey Monge.

Au temps du général Berthezène, le poste d'Agha revint à Mohiédine Es-Seghir-Ben Mébarek. En avril 1837, l'administration des Affaires Arabes est restaurée et c'est le colonel Péliissier qui la dirige ; mais après deux années, cet officier démissionna pour des raisons mystérieuses. On notera que la gestion des bureaux arabes n'était pas concluante au début, mais plus tard, dans le souci de former une catégorie de militaires français capables de comprendre la langue, les us, et les traditions des colonisés et d'infiltrer leurs structures sociales, l'administration des bureaux arabes, sera instituée par décret ministériel du 1<sup>er</sup> février 1844.<sup>1</sup>

Etant donné que les bureaux arabes étaient institués essentiellement pour des objectifs de contrôle, de surveillance et de répression de la population algérienne, nous rapportons les étapes successives de leur organisation réglementaire.

Nous avons mentionné que dans le cadre de l'administration des « indigènes algériens », le décret du 1<sup>er</sup> février 1844 avait créé les bureaux arabes. Puis le décret du 8 septembre 1854 confie à ces bureaux, dans les départements civils, l'administration des périmètres non communaux. Le décret du 1<sup>er</sup> janvier 1871 crée les bureaux des « affaires indigènes ». Signalons que le chef d'état major de l'armée est le sous-gouverneur dans les territoires militaires, son homologue est le directeur des affaires civiles dans les territoires civils et ce depuis 1860. En juillet 1864, les préfets passent sous la coupe des généraux de division. L'administration est militarisée jusqu'au décret du 24 octobre 1870 qui rend civils les services du gouvernement général. Rappelons aussi que l'officier chef du bureau arabe est en quelque sorte un juge d'instruction de toutes les affaires civiles; il surveille les

---

<sup>1</sup> صالح فركوس، المرجع السابق، ص. 208.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

cadis, les chefs religieux, les chefs de tribus ; il inspecte les écoles coraniques, il dresse les états de propriété etc. Les bureaux arabes civils sont supprimés en septembre 1868. Ce sont les administrateurs des communes mixtes qui exerceront les pouvoirs d'essence militaire à compter de 1881, puis les juges de paix et le gouvernement général de 1927 à 1944.<sup>1</sup>

A la lecture de ce qui précède, on est en droit de reprendre ce qui a été dit à ce sujet : « Qu'ils soient soumis au régime militaire ou au régime civil, les « indigènes musulmans » vont devoir subir la loi du plus fort ».

En effet l'occupant rappelle à chaque instant qu'il est le vainqueur et qu'il perpétuera sa domination par tous les moyens y compris les lois, décrets, arrêtés, circulaires, instructions et autres ordonnances dont le but est de maintenir en permanence le peuple vaincu sous la sujétion. Le pouvoir répressif va leur infliger des peines disproportionnées, corvées, réquisitions, saisies, amendes individuelles et collectives, internement sur place dans un pénitencier, ou transportation hors d'Algérie, condamnation à l'exil et à la mort. Et les exemples ne manquent pas qui attestent la violence coloniale. « *Qu'ils déguerpiissent!* », est un leitmotiv courant.<sup>2</sup>

### **III. 2. 3 STRUCTURE DE LA DIRECTION DES BUREAUX ARABES**

Le schéma général est le suivant : à la tête il y a la Direction Centrale ou Bureau Politique qui commande trois Directions divisionnaires, une à Alger, une à Constantine et une à Oran. Ces directions divisionnaires sont subdivisées en Bureaux Arabes de subdivision, de 1<sup>re</sup> classe, lesquels sont divisés en Bureaux Arabes de cercles de 2<sup>e</sup> classe.

### **III. 2. 4 MISSIONS DES BUREAUX ARABES**

Elles consistaient à pérenniser l'autorité coloniale et soumettre les tribus au pouvoir de l'occupant. Surveiller les tribus et les personnes suspectées. Surveiller les chefs

---

<sup>1</sup> H. Bouzaher, La Justice Répressive dans l'Algérie coloniale (1830-1962), Editions .Distribution. Houma, Alger, 2004, p .43-44.

<sup>2</sup> Ibidem, p. 60.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

religieux et les confréries. Assister les chefs militaires dans l'administration des « indigènes ». Pacifier le pays et préparer la voie à l'installation des réseaux de communication et de commerce coloniaux. Collecter les impôts. Laminer l'influence des chefs des grandes familles. Assurer le rôle d'officier de justice et trancher les litiges indigènes.<sup>1</sup>

### III. 2. 5 ACTIVITES DE CERTAINS INTERPRETES DANS LES BUREAUX

#### ARABES

**III. 2. 5. 1 L'INTERPRETE DE LAPORTE CHEF DE BUREAUX ARABES** d'illustrer le rôle joué par les interprètes dans la direction des bureaux arabes, il faut savoir que la gestion des affaires arabes par les autorités françaises, exigeait des connaissances non seulement de la langue arabe écrite et dialectale, mais également des compétences, en particulier de la part des responsables des bureaux arabes ; à titre d'exemple: La direction du bureau arabe départemental d'Alger avait été confié à l'interprète Delaporte, lequel connaissait diverses langues: l'Espagnol, l'Italien, le Maltais et bien sur l'Arabe. Il publia une grammaire arabe, suivie de recueils d'exercices, ce qui lui valut des promotions rapides. Dans le but d'organiser le bureau arabe en question, Delaporte adressa à l'autorité de l'époque, c'est-à-dire au citoyen directeur général des affaires civiles, un long rapport dans lequel il faisait le point de la situation. Il proposa le tableau suivant, pour régir les services du dit bureau<sup>2</sup>:

- *Affaires générales*: Statistiques, législation d'actes
- *Culte*: surveillance des établissements religieux, nominations aux emplois, bâtiments et questions financières, instruction publique, organisation des médersas et leur surveillance avec nomination, répartition et gratification du personnel.

---

<sup>1</sup> H. Bouzaher, Op.cit. p.209 et.210-211.

<sup>2</sup> C. Trumelet, Notes pour servir à l'histoire de l'insurrection dans le Sud de la province d'Alger en 1864. Revue Africaine, tome. 123, Alger. Mai- Juin, 1877, p.108-109.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

- *Commerce*: surveillance des marchés indigènes et particulièrement les marchés d'esclaves. Parmi les attributions que Delaporte avait demandées à l'autorité:
- l'étude et la rédaction des textes concernant les musulmans.
  - contrôle des méthodes d'instruction et rédaction d'ouvrages.
  - Contrôle des établissements français destinés aux indigènes et des établissements mixtes.
  - Organisation d'une milice indigène.
  - Organisation et contrôle d'un corps d'interprètes civils.

**En matière d'affaires municipales et de police:**

- contrôle de l'état civil et du service de bienfaisance par le secours aux indigents, aux anciens fonctionnaires indigènes, aux pèlerins de la Mecque.
- Contrôle des salaires des Oukils et Talebs (enseignants du coran).
- En matière de police: suivi et recueils des renseignements généraux.
- Surveillance des musiciens, assurer la police des fêtes.
- surveillance des Khouans (membres de confréries religieuses) et des Cheikhs (chefs de tribus).
- Contrôle des amins et de leurs administrés; surveillance des plaques et livrets.
- Attribution demandée en matière d'état civil: tenue des registres et contrôle des kadis (juge musulman) pour les mariages.
- Création des ateliers et hospices de charité.
- Contrôle des courtiers, de la transaction d'objets d'or et d'argent.
- Contrôle des corporations professionnelles.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

- En matière de justice: contrôle des tribunaux musulmans. Le contrôle des biens Habous avait permis de mettre la main sur toutes les questions relatives au culte musulman.<sup>1</sup>

Aux termes de ces prérogatives dévolues au bureau arabe, il est évident que la mission était d'encadrer, de surveiller, voire réprimer la population afin, de la déstructurer et changer sa mentalité, ses conceptions et surtout dans le but de préparer une politique d'intégration et d'assimilation.

Voilà ce qu'avait écrit l'interprète Delaporte dans ce sens:

*Tout est encore à créer, en fait d'administration indigène. La population musulmane des villes a été jusqu'ici comme abandonnée à elle-même; c'est-à-dire au désordre et à la corruption la plus profonde. L'état d'anarchie est complet au sein de cette société. Ses anciennes institutions ne sont plus là et elle n'en a pas reçu de nouvelles. Elle s'affaisse dans la misère et le désespoir. Le peu de ressources qu'elle avait encore devient chaque jour la proie des courtiers. Sa justice est vénale, (c'est-à-dire corrompue par l'argent). Elle n'a pas encore établi régulièrement l'état civil. Enfin, le culte et l'instruction publique, ces deux intérêts si essentiels et dont la bonne direction importe à un si haut point, non seulement au progrès, mais même à la conservation d'une société civilisée, échappent presque complètement à l'action et à la surveillance de l'autorité. On voit par là qu'il s'agit de mettre quelque chose à la place de rien. Qu'il faut si, l'un ne veut pas voir se perpétuer de trop déplorables abus, concrétiser enfin un ordre de choses, régulier, et offrir à la population musulmane les garanties de justice et de sécurité qu'elle attend de nous. Ses anciennes institutions-(il s'agit de la société musulmane)-ne sont plus là et elle n'en a pas encore reçu de nouvelles. Elle s'affaisse dans la misère et le désespoir.*

La répétition volontaire de ces dernières phrases, formulait déjà un siècle à l'avance, le grand drame des chocs de civilisations consécutifs à la colonisation: la rupture des cadres traditionnels, sous prétexte de progrès, bien entendu, laissant la société algérienne démunie, sans force et sans goût de vivre. Il ajoute :

---

<sup>1</sup> C. Trumelet, Op.cit, p.110-112

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

*La situation actuelle, caractérisée par la démographie galopante de l'élément colonisé, nous fait oublier que l'Algérie connut les mêmes phénomènes constatés à l'époque en Océanie ou en Afrique noire. Il fallut attendre deux ou trois générations pour qu'elle produise enfin des individus susceptibles de cohabiter, sans danger pour eux-mêmes, avec les tenants de la nouvelle civilisation.<sup>1</sup>*

Delaporte rapporte donc un témoignage sur la déliquescence, l'affaiblissement de la société musulmane suite aux faits de la guerre, de la séquestration de biens et de l'absence de structures administratives efficaces.

*La société algérienne perdit peu à peu ses repères traditionnels, sa culture, ses biens ; elle était réduite volontairement à toutes les vicissitudes néfastes, à la mendicité, à la soumission ; tout cela était imposé par le fait colonial.<sup>2</sup>*

La démonstration de cet interprète avait porté ses fruits, puisque le 19 avril 1848, Cavaignac, gouverneur général signait un décret donnant satisfaction à toutes les demandes de Delaporte. Il s'en suivit la réorganisation du bureau de l'administration des « Indigènes », en service spécial de l'administration civile indigène d'Alger, qui avait plus de prérogatives municipales et des responsabilités judiciaires avec surveillance des tribunaux musulmans.

Dans le contexte du rôle joué par les interprètes militaires, nous aurons à évoquer les travaux entrepris par les généraux De Lamoricière et Daumas. Par travaux nous entendons leur participation, leur intérêt à ce qui se rapporte à l'interprétariat, la traduction et la communication avec les tribus locales.

En effet leur intérêt au mode de vie arabe leur permettait de comprendre les aspects de la culture arabo-musulmane mais surtout pour d'abord vaincre l'adversaire sur son propre territoire et ensuite essayer de l'assimiler au mode de vie occidental.

---

<sup>1</sup> C. Trumelet, Op.cit, p .113

<sup>2</sup> Ibidem, p. 114

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

### III. 2. 5. 2 DE LAMORICIERE OFFICIER ET INTERPRETE

Bien que De Lamoricière n'appartienne pas au corps des interprètes, nous considérons qu'il était à la fois officier et interprète. Grâce à sa personnalité et sa politique envers les tribus arabes, il rendit des services conséquents à l'administration coloniale. Ferdinand Hugonnet dit De Lamoricière : « S'il fallait résumer l'histoire de la conquête dans un seul nom, c'est le sien qu'il faudrait choisir de préférence. <sup>1</sup>»

Voilà donc une opinion éloquente sur cet officier, dont les activités reflétaient l'acharnement des chefs militaires pour encourager les initiatives d'une colonisation à outrance. Tous les moyens physiques et psychologiques étaient utilisés pour atteindre les objectifs tracés et c'est ce que l'on relèvera dans l'exposé de son itinéraire militaire en Algérie.

De Lamoricière est né à Nantes le 5 février 1806. Sorti de l'école polytechnique et de l'école d'application de Metz. Lieutenant de Génie en 1830. Arrivé au grade de général, les services qu'il rendit alors, lors de sa carrière en Algérie, sont si variés, que en les énumérant, cela permet de jeter un coup d'œil sur toutes nos affaires algériennes de 1830 à 1848, dira à cet effet F. Hugonnet :

*Lamoricière, parti pour la Régence d'Alger en qualité d'officier à l'état major du génie, dans l'armée commandée par le général de Bourmont. Il débarqua à Sidi Fredj en juin 1830. <sup>2</sup>*

Comme nous l'avions noté précédemment, au début de l'entreprise de conquête, l'état major général ne possédait aucun renseignement sérieux sur la nature du territoire, sa population et son organisation. Les Turcs qui exerçaient une autorité dans le pays s'étant retirés après la prise d'Alger, il était nécessaire de savoir ce qui se passait dans la plaine de la Mitidja et qu'elles étaient les intentions de la population.

Après la proclamation du commandant en chef de Bourmont, du respect des biens et des personnes à condition pour la population de reconnaître la domination de la France,

---

<sup>1</sup> F. Hugonnet, Op.cit, p.15.

<sup>2</sup> Ibidem, p. 15.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

il fallait entrer en communication avec les tribus du dehors. Les quelques interprètes qui avaient fréquenté les musulmans d’Egypte, attachés à l’état-major, ignoraient en fait les circonstances de lieux et de personnes et n’étaient pas en mesure de satisfaire les besoins en connaissances sur le pays conquis.

C’est ainsi que de Lamoricière comprit que les affaires ne seraient bien faites que si elles étaient dirigées par lui-même et les officiers. Il fallait donc apprendre davantage l’arabe et se renseigner sur les coutumes locales. Aussitôt, il commença à fréquenter « les indigènes ». Grâce à sa fortune personnelle il pût nouer des relations premières avec les gens du pays. Il ne ménageait point les frais d’approvisionnement : chevaux, bêtes de somme, équipements divers et recevait convenablement « les indigènes », ce qui lui rendit les débuts plus faciles.

Quelques jours après la révolution de juillet, le maréchal de Bourmont avait quitté Alger. Il fut remplacé par le maréchal Clanzel, le mois d’août 1830. Au mois d’octobre de la même année le nouveau commandant en chef avait décidé de créer un corps d’infanterie indigène pour servir de lien entre l’armée française et la population. De Lamoricière nommé capitaine fut placé dans le corps de fantassins, composé essentiellement de Kabyles de la confédération des Zouaouas, d’où le nom de Zouaves.

On créa deux bataillons réunis en un seul en 1833. En même temps qu’il exerçait son commandement dans les zouaves, le capitaine De Lamoricière, qui avait déjà rendu des services spéciaux, fut chargé sous le commandement intérimaire du général Avizard (1832), de la direction de ce qu’on appela un bureau arabe. Il manifesta des intentions bienveillantes pour les « indigènes ». Il les visita dans leurs douars, il se mit au courant de leurs affaires et grâce à sa politique bienveillante il fournit des renseignements qui servirent à l’accomplissement de plusieurs faits de guerre.<sup>1</sup>

Nommé commandant, De Lamoricière quitta le bureau arabe pour se consacrer aux fonctions de chef de corps. Lors de la bataille de la Macta en 1835, les troupes de l’Emir Abdelkader remportèrent la victoire sur les troupes de l’armée française et le jeune commandant De Lamoricière fut alors envoyé sur les lieux pour aider le général Trézel à

---

<sup>1</sup> F. Hugonnet, Op.cit, p.68, et, 175-181.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

se tirer d'affaire. Le fils de Mahieddine, le marabout des Hachems, Abdelkader, était aussi tout jeune d'âge et avait si souvent combattu de Lamoricière lequel eut l'honneur de recevoir sa reddition.<sup>1</sup>

Dans une autre branche de l'histoire africaine, De Lamoricière rendit d'assez grands services à la science ; il faut entendre, la collecte des documents arabes. En 1835, à la première expédition de Mascara, l'auteur de cet article lui dû en grande partie de pouvoir réunir une quarantaine de manuscrits arabes, destinés à devenir le noyau de ce genre de collection à la bibliothèque d'Alger qui n'existait alors qu'en principe. L'année suivante de Lamoricière prêta le même concours au conservateur, à Tlemcen. Mais ce fut surtout à Constantine en 1837 que son intervention fut efficace par le recueil de manuscrits arabes pour la bibliothèque d'Alger.<sup>2</sup>

On peut considérer que De Lamoricière était à la fois un officier fin stratège et en même temps un interprète compétent qui s'intéressa aux études détaillées de la nature du sol, le rendement, l'aménagement des terres et sur des sujets de colonisation. De Lamoricière dit « bouhraoua », l'homme au bâton, reçoit le commandement de la province d'Oran peu après sa nomination au grade de général.

En résumé lors des premiers jours de la conquête, les jeunes officiers de l'armée française devaient adresser à leur autorité des rapports pour les éclairer sur la situation des habitants d'Alger. Ils étaient peu nombreux et le temps était insuffisant pour leur formation dans le domaine de la communication et ce ne fut qu'en 1832 que le premier bureau arabe s'organise à Alger.

Le bureau était chargé de centraliser les affaires arabes, de réunir les documents, de traduire les correspondances et de transmettre aux habitants les décisions du commandant en chef. De Lamoricière en tant que capitaine, avant Delaporte, fut le premier chef de ce bureau.

Il était remplacé en 1833 pendant quelque temps par un officier d'ordonnance du général Voirol. Le 16 avril 1841, la direction des affaires arabes fut rétablie et le chef

---

<sup>1</sup> M. Ch. Sahli , Abdelkader chevalier de la foi , Ed. En-Nahdha, *Alger*, p.77-82.

<sup>2</sup> A. Devoulx , Un exploit des Algériens en 1802. *Revue Africaine*, Tome. 09,1865, p.399.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

d'escadron Daumas était nommé directeur. A ce moment la guerre était sur tous les points, dans les provinces d'Alger et d'Oran ; la direction des affaires arabes et les bureaux arabes fournirent des indications et des renseignements pour aider à la réussite des expéditions en même temps que la fourniture en guides des convois et des bêtes de somme.

### **III. 2. 5. 3 LE GENERAL EUGENE DAUMAS (1803-1871)**

Bien que cet officier ne soit pas répertorié comme interprète dans les documents relatifs à ce corps, il est cité par contre dans les archives du corps d'armée de l'expédition d'Alger. Au point de vue des charges militaires, Daumas fut successivement chef d'escadron, lieutenant colonel puis colonel. En janvier 1853, il est nommé général.

Selon les rapports militaires, il rendit de nombreux services durant les années de guerre, en 1841-1842-1843. En 1848 il dirige une expédition difficile à la tête de son régiment de spahis aux environs de Bou-Saada, au milieu de la tribu des Ouled- Naïl. En 1850, il était chargé de la direction du service d'Algérie au ministère de la guerre, jusqu'en 1858.

Le 16 Avril 1841, la direction des affaires arabes fut rétablie et le chef d'escadron Daumas était nommé comme directeur à sa tête. Il connaissait parfaitement la langue arabe et grâce à sa facilité dans la communication, il tirait des renseignements très utiles. Il écrivit plusieurs ouvrages qui eurent beaucoup de succès et révéla des informations sur l'élevage dans les régions d'Algérie et notamment au Sahara. Il rapporte également des données sur les traditions et les chants populaires.<sup>1</sup>

### **III.2 .5 .4 REFLEXION SUR LES ACTIVITES DE LAMORICIERE ET DU GENERAL EUGENE DAUMAS**

Dans les documents précédents nous remarquons que les activités de De Lamoricière, à savoir le contact permanent avec les tribus, la collecte des données physiques, la saisie des documents arabes, le lancement du bureau arabe, toutes ces actions étaient menées pour rassembler le maximum d'informations sur le pays conquis. En effet

---

<sup>1</sup> F. Hugonnet, Op.cit, p.195-196.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMÉE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

cet officier comme ses coreligionnaires, n'avait de souci en tête que la domination de la colonisation à outrance. D'ailleurs Mahmond Bacha Mohamed, dans son livre, écrit que :

*L'histoire nous remémore l'engouement de certaines méthodes criminelles pratiquées par les officiers supérieurs de la France coloniale en Algérie : Montagnac admirait le nouveau système de guerre mis au point par De Lamoricière, qui consistait à détruire les moyens d'existence des Arabes... leur prenait tout ce qu'ils possédaient : femmes, enfants, troupeaux, butin, etc. Les femmes faisaient partie du butin et étaient traitées comme tel. Que faisait-on des prisonnières ? On en garde quelques-unes comme otages, les autres sont échangées contre des chevaux, et le reste vendu à l'enchère, comme bêtes de somme. Le sort de celles qui étaient très jolies ne faisait aucun doute.<sup>1</sup>*

Lamoricière était certes cultivé, Saint Simonien,<sup>2</sup> mais pour parvenir à ses objectifs militaires, il reléguait ses convictions. Il était parmi les personnalités les plus convaincues de « la mission » de la France en Algérie, comme l'avait entrepris précédemment Bonaparte en Egypte. Voilà l'appréciation du maréchal Bugeaud, duc d'Isly, à propos du projet de colonisation :

*Hormis ce que la France, peut récolter comme richesses de ce pays, il est certain que la culture française que nous avons fait connaître auparavant en Egypte a donné ses fruits ; alors nous veillerons à implanter les mêmes idées dans ce pays .*

Malgré ses convictions socialistes, et bien qu'il pensait que la guerre est une horreur, Lamoricière considérait que cette dernière est nécessaire, et constitue un pas politique vers la modernité, à comprendre au profit exclusif des colons. Lamoricière avait mobilisé tous les moyens humains et matériels pour briser la combativité de l'Emir Abdelkader. Il commit alors des crimes envers les Algériens. De Tocqueville disait de Lamoricière : « C'est l'officier qui mit tous ses services pour la colonisations et les colons.<sup>3</sup> »

---

<sup>1</sup> M. B. Mohamed, Op.cit, p.172.

<sup>2</sup> Petit Dictionnaire Larousse, 20008. p. 807-910. Saint simonien : partisan du saint simonisme, doctrine du Comte de Saint Simon et de ses disciples, caractérisée par un industrialisme progressiste et par le positivisme c'est à dire les théories qui récuse les a priori métaphysiques et considèrent l'observation des faits positifs et l'expérience comme étant les uniques fondements de la connaissance.

<sup>3</sup> Maréchal Bugeaud, Duc d'Isly, Exposé de l'état actuel de la société arabe, du gouvernement et de la législation qui la régit. Alger, Imprimerie du gouvernement, novembre 1844- Observations de M. le maréchal gouverneur-général (Bugeaud) sur le projet de colonisation présenté pour la province d'Oran par M. le lieutenant-général de Lamoricière, Alger, imprimerie du gouvernement, 1847. G. Gharbi, Op.cit, p.321-322.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

En fait l'histoire de la colonisation de l'Algérie est jalonnée d'actes meurtriers envers la population. Si seulement les militaires coloniaux se contentaient de combattre les moudjahidines Algériens, mais ils commettaient aussi leurs crimes sur les femmes, les vieillards et les enfants.

A ce propos on citera un passage de l'ouvrage d'Alexis de Tocqueville :

*Pour réduire les Arabes (lire les Algériens) il convient de conduire contre eux la guerre avec la dernière violence, c'est-à-dire en tuant tout ce qui se rencontre. J'ai entendu soutenir cet avis par des officiers qui allaient jusqu'à regretter amèrement qu'on commençât de part et d'autre à faire des prisonniers et on m'a souvent affirmé que plusieurs encourageaient leurs soldats à n'épargner personne.<sup>1</sup>*

Quant à Daumas, il était voué corps et âme au service de la politique coloniale. Il avait assimilé la langue arabe, puis étudié les mœurs et les coutumes des Algériens, dans le but de cerner toutes les données qui serviront à l'armée d'occupation dans divers domaines. Mais d'aucuns diront : à part la farouche résistance de l'Emir y-avait-il une opposition armée contre les colonnes militaires des Français de la part des tribus algériennes ? La réponse à cette question est que l'Emir Abdelkader a créé un état moderne, une armée entraînée et des rouages administratifs efficaces, c'est pour ces raisons que les historiens s'intéressent davantage à sa lutte qui symbolise celle du peuple algérien.

En fait, nous devons connaître également les combats menés par les tribus et leurs prestigieux chefs contre les troupes de l'armée coloniale. Dans ce cadre, on citera à titre illustratif certaines données à ce propos. Au début de l'agression contre Alger, le Dey Hussein lança un appel au Djihad (guerre sainte) à toutes les populations de la régence.

Après leur avoir communiqué les intentions hostiles des Français, il leur donnât l'ordre de se tenir prêts. Malgré que l'enthousiasme des Algériens fût offusqué par la stratégie du Dey et que son armée n'embrasait pas leurs fils, nous l'avons signalé plus haut, les populations, arabe et kabyle répondirent à cet appel.

---

<sup>1</sup> A. De. Tocqueville, Tocqueville Sur l'Algérie, Editions. Flammarion, Paris, 2003. p. 111.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

*Cette dernière unanime répondit sans hésitation. Au jour convenu, les contingents mobilisés s'ébranlèrent en direction d'Alger, avec à leur tête, les chefs politiques et religieux de chaque tribu ou confédération. Les Amraoui étaient représentés par Amara et Saïd Oukaci, pour les « Fouaga » (haut) : (Ouled Boukhalfa, Tizi-Ouzou, Abid Chemlal, Timizar Loghbar, Sikh-Ou-Medour, Ighil-Ou-Radjah, Tala Athmane, Tikobaïne, Temda et Mekla) ; et Omar Mahiédine pour les tehata (bas) : ( Baghlia, Kef El O'gab, Bordj Sabaou, Taourga, Draa Ben Khedda, Sidi Naâmane, Litama) le chef religieux était Sidi Mohammed Améziane des Ouleds Boukhalfa. Il y avait aussi le caïd du Sebaou, M'hammed Ben Mostefa.<sup>1</sup>*

Après la reddition d'Abdelkader, ni le Constantinois, ni l'Atlas Saharien, ni la Kabylie, n'étaient encore vaincus et des soulèvements jalonnèrent la conquête jusqu'à l'insurrection générale menée dès les premiers mois de 1871 par les Khouan (frères), de la confrérie des Rahmaniya, avec à leur tête Azziz ben Cheikh El-Haddad et El-Hadj Mokrani.

L'insurrection s'étendit rapidement du Constantinois à la Kabylie et aux confins de l'Oranie, entraînant l'importante tribu des Ouled-Sidi-Cheikh dans la région de Béchar et l'Atlas Saharien. Pour les Ouled-Sidi-Cheikh, le combat ne faisait que continuer depuis le soulèvement de 1864, qui se poursuivra sporadiquement pendant plus de vingt ans. Les coordinateurs et le moteur de l'insurrection appartenaient à une confrérie religieuse celle des Rahmania.

*Loin d'être, comme on l'a dit, l'expression de forces religieuses fanatiques et réactionnaires, cette confrérie paraît avoir servi d'association secrète de résistance. Développée à partir des collectivités à structure municipale et démocratique de Kabylie, elle avait étendu ses ramifications sur l'ensemble des populations organisées contre l'occupation coloniale.<sup>2</sup>*

### **III. 3 RELATIONS DES INTERPRETES AVEC L'EMIR ABDELKADER**

Nous rapportons de façon concise les faits d'armes de l'Emir Abdelkader. L'Emir ayant organisé son état sur le plan administratif et militaire, engagea une guerre sainte implacable contre les forces d'occupation. La première phase de sa résistance armée

---

<sup>1</sup> Histoire de Tizi-Ouzou des origines à 1954, Editions .Entreprise. Algérienne .de Presse, Alger 1990, p.59. Et M. B. Mohamed, Op.cit p. 85.

<sup>2</sup> Y. Lacoste A. Nouschi- A. Prenant, L'Algérie passé et présent, Editions Sociales, Paris, 1960, p 338. Et M. Tegui, Op.cit, p.17.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

s'étale de 1832 à 1837. Sa stratégie de guerre est la guérilla. Il occasionna plusieurs défaites aux troupes françaises dont celles de Kheng En-nataf une et deux et Bordj El-Aïn.

Au terme de cette première phase, le général Desmichels était contraint de parapher le traité de paix avec l'Emir, qui portera désormais son nom. En 1836, l'Emir rencontra des difficultés internes et aussi par des défaites lors des batailles, notamment celle d'Ez-Zekak.

Si à l'est Hadj Ahmed bey a tenu en échec l'expédition militaire menée contre la ville de Constantine par l'armée française, par contre Mascara et Tlemcen tombent entre les mains des Français, ce qui ébranla l'autorité de l'Emir sur les tribus Makhzen.

Cependant Abdelkader pris sa revanche lors de la bataille de la Tafna, obligeant l'armée d'occupation commandée par le maréchal Bugeaud, à signer un traité de paix le 30 mai 1837. L'émir profite de cette trêve pour réorganiser son état. Cependant l'armée d'occupation profite également de cette accalmie et renforce sa pression militaire sur la résistance du Bey de Constantine, ville qu'elle arrive à occuper finalement.

Voulant coûte que coûte provoquer l'Emir, l'armée coloniale outrepassa les limites territoriales de l'état d'Abdelkader et par cette action, elle enfreint en fait le traité de la Tafna. Au vu du non respect des traités de paix et constatant que l'ennemi ne recule devant rien, l'Emir déclare alors la guerre aux Français le 19 novembre 1839.

Il attaqua les forces coloniales campées à Mascara, à Oued Allik et la Mitidja. Ces assauts permettent d'éliminer 108 soldats et officiers. En réaction aux pertes subites dans les rangs français, l'effectif de l'armée expéditionnaire fut renforcé par 78000 soldats, sous le commandement de Bugeand. Ce dernier entama une guerre d'extermination débutée dans les monts de Miliana puis il poursuivit ses exactions en détruisant des villages entiers.<sup>1</sup>

Cependant si nous nous intéressons aux prouesses des interprètes de l'Armée d'Afrique, il nous faut faire la lumière sur l'aspect organisationnel de l'état de l'Emir.

---

<sup>1</sup> صالح فرкос، المرجع السابق، ص. 162-164.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

### III. 3. 1 L'OEUVRE UNIFICATRICE DE L'EMIR ABDELKADER

Après l'invasion française et au prix d'une campagne aussi pénible que sanglante selon les auteurs de l'ouvrage « Histoire d'Algérie », elle n'avait coûté que 415 morts, et dont le trésor récupéré à la Casbah couvrait les frais, le but assigné à l'expédition était atteint.

*Vingt jours ont suffi, déclarait de Bourmont, dans un ordre du jour, pour la destruction d'un état dont l'existence fatiguait l'Europe depuis trois siècles.*<sup>1</sup>

En effet le premier acte des vainqueurs fut le pillage du trésor public, soit l'équivalent de 85 milliards d'anciens francs, qui fut confisqué et paya largement les frais de l'expédition. Le reliquat fut distribué entre les officiers et les soldats.<sup>2</sup> Voici ce qu'écrivit à ce sujet l'Emir Mohamed, fils aîné de l'Emir Abdelkader dans son ouvrage « Touhfat Ezaïr » :

*L'événement fut considéré comme un malheur considérable. Si le gouvernement d'Alger avait été préparé et s'était tenu prêt à défendre l'intégrité du territoire, s'il s'était entouré des précautions voulues contre l'attaque de l'ennemi, si les troupes avaient été apprêtées, équipées, exercées à la guerre, instruites des règles militaires, l'ennemi ne serait jamais arrivé à ses fins en si peu de temps et aussi facilement.*

La résistance de l'Emir Abdelkader et des tribus qui menaient avec lui les combats contre l'armée française, a fait que la conquête d'Alger au début a connu une lenteur.

Cette guerre avait duré jusqu'en 1848. Les hésitations de la politique française vis-à-vis de la colonisation, les changements des commandants en chef et les avis partagés des stratèges militaires, tous ces faits ont retardé le dénouement de la guerre avec l'Emir. Cependant à partir de Mai 1837, date du traité de la Tafna, signé entre Bugeaud et l'Emir et par lequel la France reconnaissait l'autorité de ce dernier sur près des deux tiers de l'Algérie, il s'efforça donc à constituer un véritable état où l'administration est uniformisée et simplifiée. Les Français de leur côté installèrent un système

---

<sup>1</sup> S. Gsell. G. Marçais. G. Yver. Histoire d'Algérie, édition, Boivin et Cie, Paris, 1929, p.199.

<sup>2</sup> A. Boutaleb. L'Emir Abdelkader et la formation de la nation algérienne, Edition. Dahlab, Alger, 1990, p.43-44.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

d'administration indirecte confiée aux affaires des bureaux arabes, comme nous l'avions écrit ci-dessus, à côté d'un système d'administration municipale dans les villes.

L'Emir commença son œuvre unificatrice dès 1834 avec le traité Desmichels. Rappelons que le traité de la Tafna reconnaissait à Abdelkader son autorité sur la majeure partie des provinces d'Alger et Oran. Il rassembla les territoires par une unification administrative et un processus égalitaire pour unir les populations contre les Français. A l'automne 1839, il acheva l'unité territoriale et les Français restaient confinés dans les villes d'Oran, d'Alger et une partie du Beylick de Constantine. Il étendit son autorité sur les deux tiers de l'Algérie du nord, de Bejaia à Tlemcen et d'Aïn-Mendi à Ténés.

Son état s'appuyait sur des villes forteresses, véritables centres de gouvernement. Les tribus qui vivaient en bordure de la côte assuraient en quelque sorte des avant-postes de première ligne. Tlemcen, Mascara, Miliana, Médéa, cette deuxième ligne de citadelles des hauts plateaux avec d'anciens bastions renforçaient la première ligne. Les villes de Sebdo, Saïda, Tagdempt, Tiaret, étaient des centres économiques et stratégiques. On y fabriquait et stockait des armes. On citera également les villes de Boughar, El Khroub et Biskra. Cependant la chute des villes en 1841-1842, va rompre cette forte organisation étatique. L'état d'Abdelkader sera réduit à celui d'un empire nomade.

La puissance politique de l'état d'Abdelkader était basée sur l'unification administrative en opposition à l'organisation complexe et inégalitaire de l'état turque. Il créa des circonscriptions uniformes : les Khalifaliks au nombre de huit, deux en Oranie avec Mascara et Tlemcen pour capitales, un à Miliana, un en Kabylie, un en bordure du Constantinois, enfin deux au Sahara, Sahara orientale : le Mzab et Sahara occidental- Djebel Amour et Laghouat. L'Emir choisissait ses Khalifas parmi les familles maraboutiques, Sidi-Embarek de Koléa, Berkani du Brakna, Si-Ahmed ben-Salem en Kabylie, Benazzouz de Tologa à Biskra. Chaque circonscription ou Khalifalik est divisé en Aghaliks à leur tête sont nommés des Aghas. Les Aghaliks regroupent des tribus commandées par un Caïd nommé pour une année et renouvelable. Les tribus divisées en fractions sont placées sous les ordres d'un Cheikh. Les Caïds et Aghas sont payés et reçoivent le un dixième des contributions levées.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Ainsi fut constituée une hiérarchie de fonctionnaires appointés et contrôlés par l'état. Chacun de ces fonctionnaires était responsable de sa gestion. Il faut souligner que l'organisation étatique de l'Emir, par la suppression des forts privilégiés, par l'uniformisation, la hiérarchisation des fonctionnaires avait en fait créé un cadre moderne, au contraire du système turque dont il n'avait gardé que les titres. Le centre du nouvel état est d'abord Mascara puis Tagdempt.

La nouvelle organisation, encadre la population demeurée groupée en fractions de tribus, voir en confédération de tribus, base des cheikhats, caïdats, aghaliks. La seconde caractéristique de cette organisation est la disparition des privilégiés comme nous l'avons indiqué en matière de justice et d'impôts. Les caïds étaient désormais les seuls habilités à prononcer des jugements. La régence rendait les condamnations selon le rang ou l'origine sociale, alors que le système judiciaire établi par l'Emir avait uniformisé l'égalité des peines pour tous. L'égalité en matière d'impôts fut encore plus prononcée.

Les Turcs privilégiaient les tribus Makhzen en matière d'impôts au détriment de la majorité de la population, soit les tribus Raïas. Il abolit donc l'impôt « kharadj » et les tribus sans distinction payaient désormais les mêmes impositions sur la base de la stricte observance coranique : zakat sur le bétail et ouchour sur les moissons. L'impôt est levé, en argent ou en nature sous la responsabilité des caïds et des aghas. L'émir avait également frappé et émis une monnaie unifiée dont l'unité était le boudjou l'équivalent de 6 Francs en valeur moyenne de 1964.<sup>1</sup>

### **III. 3. 2 RAPPORTS DES INTERPRETES AVEC L'EMIR ABDELKADER**

Dans le passage qui va suivre, nous entendons par rapports des interprètes de l'armée coloniale avec l'Emir Abdelkader, les rapports d'ordre militaire, événementiel, ou anecdotique. Nous avons puisé les informations sur ce sujet, de l'ouvrage, précédemment cité, de L. C. Ferraud, interprète principal de l'armée d'Afrique. Nous avons analysé les données de manière objective, car l'auteur rapporte et commente les faits selon sa conception sur la colonisation de l'Algérie et ses convictions politiques.

---

<sup>1</sup> C. Collot, Op.cit, p .29-31.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

### **L'interprète Levy-Isaac**

Né à Gibraltar le 22 octobre 1882, interprète auxiliaire le 8 mai 1843 auprès du colonel Montagnac à Sidi-Brahim. Cet interprète, prisonnier de guerre après le combat de Sidi-Brahim, fut forcé de suivre Abdelkader dans ses différentes excursions dans la province d'Alger. L'Emir poursuivi par la colonne du général Youssouf est complètement mis en déroute.<sup>1</sup> C'est ce que rapporte l'auteur.

On notera que l'Emir a remporté une victoire contre les colonnes françaises à la bataille de Sidi-Brahim, le 22 septembre 1845. Sidi Brahim est un marabout, situé à Ghazaouat, ex-Nemours. Dans le combat, 420 hommes, dont 12 officiers, sous le commandement du Lieutenant-colonel de Montagnac, furent décimés par l'armée de l'Emir.

Concernant le général Youssouf, c'est un renégat, sans scrupules qui multipliait impunément les cruautés et les exactions sur les Algériens sans défense.<sup>2</sup> Pour revenir à l'interprète Levy, selon l'auteur il fut prisonnier et aurait subi de mauvais traitement, puis tué. Cette assertion à notre avis doit être confirmée car on savait que l'Emir n'ordonnait pas les tortures sur ses prisonniers, conformément aux préceptes de l'Islam.

### **L'interprète Schousboe-Frédéric- Nicolas**

Né à Tanger (Maroc) le 15 mai 1810, engagé volontaire à la légion étrangère le 12 septembre 1837, il accéda aux échelons supérieurs pour devenir interprète principal, attaché au gouverneur général de l'Algérie, le 17 février 1848. Il assiste, auprès du général Bedeau à la seconde affaire de Sikka, où Abdelkader se trouvait en personne, avec sa cavalerie régulière et de nombreux contingents de la frontière du Maroc. Schousboe participa à plusieurs combats. Il arrêta les Marabouts de Aïn-El-Hout, (en 1845, le mois n'est pas mentionné), lesquels prêchaient la révolte en pays insoumis et les ramena à Tlemcen. En 1847, il est envoyé avec un détachement de spahis porter de la poudre à Abdel-Sadek Caïd d'Oujda (Maroc). Ce commandant des troupes marocaines, repoussa l'Emir Abdelkader vers la Moulouïa. Le général Montaubon était en observation sur la

---

<sup>1</sup> L. Ch. Féraud, Op.cit, p.279.

<sup>2</sup> M. B. Mohamed, Op.cit, p. 158-164.

auxiliaire le 17 aout 1839, et interprète de 1ere classe le 6 février 1850, il assista à plusieurs combats dont l'expédition de Béni-Ménasser, de l'Ouarsenis (1843), des Flissas-Oum-El-Lil (1844), à la bataille d'Isly (1844), à l'expédition dans la Kabylie au Djurdjura (1845).

En mission auprès d'Abdelkader au château de Pau (1848), comme l'interprète Schousboe, Goert participa donc à des combats contre l'Emir et les tribus Algériennes qui bravaient l'armée coloniale.<sup>2</sup>

### **L'interprète Balliste (Zephirin)**

Né à Martigues (Bouches du Rhône), le 19 décembre 1817, interprète militaire auxiliaire le 26 juillet 1839. Chevalier de la légion d'honneur le 28 décembre 1859, il est

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p.280 à 284.

<sup>2</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p. 284.

### CHAPITRE III

#### ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR ABDELKADER

---

frontière avec toute la cavalerie. Le général de Lamoricière était campé à Sidi-El-Ouazani, surveillant les mouvements de l'Emir. Alors le Caïd d'Oujda demanda aux Français des munitions pour résister contre Abdelkader, qui menaçait de l'attaquer. On les lui accorda et Schousboe fut chargé, par le général de Lamoricière, d'aller lui faire la remise officielle, au risque de se faire enlever par les cavaliers de l'Emir.<sup>1</sup>

Cet abstract sur l'interprète Schousboe, dévoile les options des interprètes de l'Armée d'Afrique; ils étaient des militaires rompus au service, en plus de leur activité dans l'interprétariat. Leur connaissance de la langue arabe dialectale leur permettait de créer des liens avec les représentants des tribus et donc d'obtenir des informations sur l'armée de l'Emir. En outre, ce paragraphe nous montre la détermination d'Abdelkader au combat, et d'autre part, la coalition des commandants Marocains avec l'armée Française, ce qui minimisait ses chances de succès à la guerre qu'il menait sur tous les fronts.

#### **L'interprète Goert**

Né le 14 mai 1823 à Trèves (Prusse), de parents français, interprète militaire

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

détaché dans les camps de la Mitidja, camps fréquemment attaqués par les troupes d'Abdelkader.<sup>1</sup>

### **L'interprète Henon Adrien**

Né à Paris le 17 novembre 1821, engagé volontaire au 26<sup>e</sup> de ligne, le 20 novembre 1839, caporal puis sergent interprète temporaire le 15 novembre 1848, en 1842 il accomplit une mission périlleuse, sous le commandement du général Bedeau, commandant la ville de Tlemcen à l'époque où l'Emir était à l'apogée de sa puissance.

Cet interprète simula une désertion et se mêla à la tribu des Traras. Après un certain temps, il profite du passage d'un jongleur Marocain et apprit ses tours pour se faire passer pour un Aïssaoui, charmeur de serpents. Il se faisait appeler Si Mustapha et après une année de vagabondage, il rentra à Tlemcen, rapportant avec lui des renseignements précieux qui furent d'une grande utilité pour les expéditions dirigées dans le pays. Il donna des informations sur les tribus qui fournissaient des contingents à Abdelkader, sur leurs alliances et fit connaître les points où ils cachaient leurs silos.

Ensuite, il prit part à la colonne, qui sous les ordres du colonel Devaux s'empara de la ville de Touggourt en 1854.

### **L'interprète Ahmed Ben Rouila**

Il est né à Alger en 1830. Le parcours de cet interprète d'origine algérienne illustre l'abus de l'armée de l'expédition française, exercé sur le devenir de ce jeune Algérien. En effet, Ahmed était le fils de Si Kaddour Ben Rouila, secrétaire et conseiller intime de l'Emir.

C'est au cours de la prise de la Smala de l'Emir par le Duc d'Aumale, en 1843, qu'Ahmed, encore enfant est capturé puis conduit en France. Il fut ensuite placé par le gouvernement Français au collège Saint-Louis de Paris. En 1850, il est reçu au concours d'interprète auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe. En 1852, il est promu à la première classe de ce corps, puis s'engagea comme volontaire aux Spahis. En 1864, devenu lieutenant, Ahmed était

---

<sup>1</sup> Ibidem, p.284-285.

des Français lors de la prise de la smala. Après avoir été élevé en France par les soins du gouvernement français, Ali Chérif fut aussi nommé interprète auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe en juin 1850 et auxiliaire de 1<sup>e</sup> classe le 16 janvier 1852. Il entra aux spahis le 1<sup>e</sup> janvier 1854. Chevalier de la légion d'honneur en 1863, puis retraité ayant le grade de capitaine-adjutant-major, il termina sa carrière comme conseiller général au département d'Alger<sup>2</sup>.

### **L'interprète Gabeau-Charles**

Il est né à Coudray-Maine et Loire-France, le 3 juillet 1831. Interprète surnuméraire attaché au château d'Amboise, près la famille de l'Emir. Il débuta dans le corps comme interprète temporaire le 28 Mai 1852 pour accéder comme interprète titulaire principal le 29 Février 1872 et fut promu à plusieurs distinctions militaires. Cet interprète était chargé en 1852, d'accompagner l'Emir à Brouse.

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p.307-309.

<sup>2</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p.309.

## CHAPITRE III

### ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR ABDELKADER

---

attaché comme adjoint au bureau arabe de Boghar. Mais En-Naïmi, l'Agha de Boghar et son frère Bou-Beker, entrèrent en conflit avec l'interprète. Lors de l'insurrection de Slimane Ben-Hamza, Ahmed Ben Rouïla était chargé de surveiller la tribu insurgée ; c'est alors que Boubeker et sa troupe lui tendirent un guet-apens ; après un bref combat, il tombe sous les balles.

C'est ainsi que le fils du secrétaire de l'Emir, emprisonné dès son jeune âge, puis éduqué en France pour servir l'armée d'expédition, fut transformé en agent fidèle de la France. Il mourut à Taggin, là où enfant, les Français l'avait pris en s'emparant de la smala de l'Emir. <sup>1</sup>

#### **L'interprète Ali Chérif**

Ali Chérif est né en 1829 à Alger, presque le même âge que Ahmed Ben Rouïla. C'est le fils de Si-El-Hadj-Ahmed-Chérif, secrétaire et parent de Sidi-Embarek, Khalifa de l'Emir Abdelkader. Comme Ahmed Ben-Rouïla, le jeune Ali Chérif tomba entre les mains

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

On signalera qu'Amboise est le chef lieu de canton d'Indre et Loire, sur la Loire. Le château d'Amboise est un châtean royal gothique et renaissance.<sup>1</sup> Brousse, en français ou Bursa, est une ville turque au sud-est de la mer Marmara, capitale de l'empire Ottoman, de 1326 à 1402.<sup>2</sup>

Au mois de juillet 1865, il était de nouveau mis à la disposition de l'Emir, pendant son séjour à Paris. L'année suivante, il reconduisait à Damas les fils de l'Emir. Depuis cette époque, Gabeau est resté attaché au ministère de la guerre et au service de l'Algérie à Paris. Il participa à plusieurs combats dont celui de Sebdoou le 2 septembre 1854 (blessure par coup de feu à la cuisse gauche). Il participa avec l'Agha des Hmianes, pour contrer les tribus venues du Maroc. Il accompagna le colonel Baradère à la forteresse de Mélila pour le rachat de matelots Français, pris par les pirates du Riff (Maroc). Administrateur remplaçant de l'annexe de Aïn-Témouchent durant une année. Il conduisit à Bône (Bejaia) le chérif d'Ouargla, Mohamed Ben-Abdallah, prisonnier d'état à la citadelle de Perpignan (France). En 1870 et 1871, il est chargé de veiller sur les chérifs d'Aïn-Mendi, qui se trouvaient en France pendant la période de guerre.<sup>3</sup>

### **L'interprète Arnaud-Marc-Antoine**

Il est né à Alger, le 18 août 1835. Interprète de 2<sup>ème</sup> classe le 28 février 1860 puis de 1<sup>ère</sup> classe le 28 février 1873, il participa à l'expédition du cercle de Djelfa sous le commandement du sanguinaire, général Youssouf. Il publia dans la Revue Africaine des notices intéressantes et une histoire de la grande tribu des Ouled-Nail, le récit d'une exploration dans le Djebel Bou-Kahil ainsi que le siège d'Aïn-Mehdi par l'Emir Abdelkader. Arnaud sera chargé en 1866 de la traduction en arabe du journal officiel le Moubacher.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Petit Dictionnaire Larousse-2008, p, 1113.

<sup>2</sup> - Ibidem, p,1196.

<sup>3</sup> -L. Ch. Féraud, Op.cit, p.334-335.

<sup>4</sup> - L. Ch. Féraud, Op.cit, p.343.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

### **III. 3. 3 REFLEXION SUR LES RELATIONS DE L'EMIR AVEC LES INTERPRETES**

Comme nous l'avons écrit ci-dessus, les relations de l'Emir avec les interprètes, étaient imposées par le fait de la résistance armée qu'il avait opposé aux troupes de l'expédition militaire française. Les interprètes étaient donc impliqués directement dans les combats. Outre cela, ils étaient des agents de renseignements des services de l'armée ennemie.

Au risque de leur vie, ils jouaient soit les déserteurs de l'armée, soit des vagabonds illuminés pour tromper la vigilance des tribus qui combattaient aux côtés de l'Emir. Certains accompagnèrent l'Emir et les membres de sa famille, depuis le moment de sa capture, au cours des différentes étapes de sa captivité et jusqu'à sa relégation en France.

En fait ces interprètes avaient la mission de le surveiller étroitement et de rendre compte à leurs supérieurs par des informations complètes, sur tous ses agissements. Par ailleurs, la lecture de l'ouvrage de Ferrand, est édifiante. Ce document révèle des faits historiques sur les tribus qui combattaient l'armée coloniale, et sur leurs chefs arabes ou kabyles, qui menaient le combat. L'ouvrage en question, dévoile également des vérités historiques sur les innombrables batailles, leurs dates et leurs lieux.

Cependant cette lecture nécessite d'être menée par des historiens ayant un sens poussé d'objectivité ; car à notre avis, l'écriture de ces péripéties historiques rapportées par cet auteur est partielle. En effet, il était convaincu que la guerre coloniale est nécessaire pour pacifier le pays et implanter le « modernisme et la civilisation européenne ». Cette civilisation occidentale qui en réalité n'a apporté que mort, ruine malheurs et misère au peuple algérien. Le corollaire de cette domination par le feu et l'effusion du sang était la domination totale de l'Algérie. Les gens de ce pays devaient coûte que coûte baisser l'échine et se soumettre aux occupants quelque soit le prix en vies humaines. Leurs terres par la force et par des lois injustes, devaient être cédées aux colons européens. Les algériens étaient relégués violemment vers des terres incultes et improductives. Loin d'être exceptionnelle, l'élimination physique du peuple Algérien était largement répandue parmi les colons et les militaires. Il apparaissait aux Européens

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

d'Algérie que le principe de l'extermination des indigènes était substantiel à la colonisation.

En 1832, Armand Victor Hain, fondateur de la société Coloniale d'Alger, publiait un appel où il proclamait : «L'impossibilité d'assimiler les indigènes, la légitimité de les refouler et, en cas de résistance, de les exterminer.<sup>1</sup>»

### **III. 4 ROLES DES INTERPRETES MILITAIRES DANS LES INSTITUTIONS DE JUSTICE**

#### **III. 4. 1 LA JUSTICE A L'ARRIVEE DES FRANCAIS**

Il n'est pas dans notre intention de faire le point sur l'historique de la justice en Algérie, tout au plus, nous traiterons sommairement cette question, dans le cadre de notre sujet, à savoir, quel rôle avait joué les interprètes militaires dans ce domaine. Mais quelle était la situation à l'arrivée des troupes françaises en Algérie?

L'organisation judiciaire fondée sur les principes de l'islam, était soumise cependant à l'autorité du Dey. La Kabylie quant à elle, appliquait un système judiciaire privé établi dans le cadre du village. Le Dey délguait au cadî, antrefois représentant du Khalife, plaine juridiction en matière civile. La justice criminelle était confiée à des agents administratifs civils: la "chorta".

En matière agricole et commerciale, il existait des juridictions différentes. Ainsi la justice civile était dispensée par le Dey et sous son autorité et celle de ses subordonnés directs, les Beys lesquels pouvaient délguer cette fonction aux cadis. Les cadis étaient choisis parmi les docteurs de la loi, selon leurs compétences, ils avaient une réputation et une autorité variables. Ceux des grandes villes jouissaient d'une considération supérieure à celle des cadis des agglomérations moyennes. Il n'y avait pas de limitation territoriale, le justiciable s'adressait au cadî de son choix. Le Dey était également le dispensateur de la justice criminelle et traitait les cas les plus graves. Les Hakems dans les villes, les caïds assistés des Cheikhs de tribus, dans les localités moyennes, représentaient le Dey, et

---

<sup>1</sup> Ch. A. Julien, Op.cit, p. 98.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

jugeaient les délits, selon le degré de gravité, les condamnations sous forme d'amendes ou de bastonnades étaient rendues au nom du Dey.

Les sanctions plus graves, telle la peine capitale étaient prononcées par le Dey ou les Beys ou à Alger par l'Agha des arabes. Les voleurs de grand chemin étaient enfermés vivants sur les crochets de fer de la porte de Bab-Azzoun. Les femmes adultères étaient lapidées dans la fosse où on les avait couchées. Les musulmanes qui avaient commerce avec un chrétien ou un juif étaient cousues dans un sac et noyées. Les exécutions étaient rendues soit par pendaison ou par décollation au yatagan.<sup>1</sup>

Donc en matière de justice civile, le Dey était en principe le dispensateur de la justice et les fonctionnaires n'étaient que ses délégués, de sorte qu'il était toujours possible, au moins dans la théorie, de recourir à la justice directe du souverain, et il en était de même des beys dans les beyliks. La justice était rendue, tant au civil qu'au criminel, sans frais, sans écritures sans délais et sans appel. Dans l'ordre des juridictions civiles, le dey n'avait qu'un seul délégué, le cadi. Il existait à Alger deux cadis, l'un malékite, l'autre hanafite et un ou plusieurs cadis appartenant au rite malékite dans chacune des villes ou localités importantes, aussi loin du moins que s'étendit l'autorité du dey.

Quant aux indigènes à demi indépendants des montagnes ou des plaines, le chef de la tribu ou du douar tranchait lui-même le petit nombre de contestations que faisaient naître les habitudes de la vie nomade, la nature peu compliquée des intérêts et l'état incertain de propriété.<sup>2</sup>

Quant aux autres juridictions, à l'époque turque, les musulmans s'en tenaient à des conciliateurs désignés par la voix publique. Leur rôle était de concilier les parties en cause. Ils étaient appelés 'Djouab' dans les campagnes ou Biban-el- Maârif ou porte des solutions, dans les villes et traitaient les différends entre Fellahs, Khamés et bergers. Quant aux marabouts, la population recourait à leur arbitrage car réputés pour leur savoir

---

<sup>1</sup> C. Collot, Op. cit, p.167.

<sup>2</sup> E. Nores, L'œuvre de la France en Algérie, Collection du Centenaire de l'Algérie- Institutions, Paris, p.

jugés selon la loi française quelque soit le statut personnel et la nationalité de celui qui l'a commis. En second lieu, le principe de la personnalité des lois sera-t-il appliqué par des juridictions uniques, de composition invariable ou de composition mixte, selon le statut personnel des parties, ou par des juridictions distinctes, tribunaux composés de juges citoyens français pour juger les citoyens français; tribunaux musulmans composés de juges uniquement musulmans pour juger les musulmans? Les autorités françaises vont prendre alors deux types de solutions de 1882 à 1942, seront créées, des juridictions pénales spéciales pour les sujets musulmans; après 1942, les musulmans ayant commis crimes, délits et contraventions seront jugés par les tribunaux ordinaires qui jugent aussi les citoyens français.<sup>2</sup>

Donc aussi bien au début que par la suite, les autorités coloniales se trouveront confrontées à des réalités sociales économiques et linguistiques, d'où leurs essais pour adapter les règles et lois aux détriments de la population autochtone d'une part, et de l'autre, pour favoriser l'implantation des colons, en décrétant des lois au profit de ces

---

<sup>1</sup> C. Collet, *Op. cit.*, p.166-167.

<sup>2</sup> C. Collet, *Op. cit.*, p.166-169.

## CHAPITRE III

### ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR ABDELKADER

---

et leur sainteté surtout en matière de mariage, répudiation, successions et les limites de propriétés.<sup>1</sup>

#### III. 4. 2 LA JUSTICE APRES L'ARRIVEE DES FRANCAIS

L'organisation de la justice à cette période et après, avait connu des difficultés d'application au vu de la différence des sources juridiques, de la conception sociale et de la complexité des interprétations. Toujours est-il que la convention du 5 juillet 1830, imposait à la France de respecter la religion musulmane. En principe, les musulmans étaient jugés selon la loi musulmane, les citoyens français conformément à loi française et les juifs selon leurs propres lois.

Cependant l'application de ces différentes lois trouvait matière à contradiction avec les principes d'application du droit français, l'organisation et la compétence des juridictions. Le code civil en France a posé le principe de la territorialité des lois de sûreté c'est-à-dire que les contraventions, crimes et délits commis sur le territoire français, sont

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

derniers. On ne peut mieux exprimer les contradictions de la justice coloniale comme l'avait rapporté Edmond Nores, avocat général à la cour d'Appel d'Alger; il écrit en substance :

*L'organisation de la justice tant civile que criminelle en Algérie est instructive, dominée par deux caractéristiques, le souci de se rapprocher de plus en plus de l'organisation métropolitaine, mais les nécessités locales si impérieuses, rendaient cette assimilation impossible. C'est une conception simpliste. C'est ensuite un point de vue qui répond à cette idée que l'Algérie n'est pas une colonie mais le prolongement de la France. Ainsi ce qui est bon à Castelsarrasin ou à Quimper ne saurait manquer d'être excellent aussi à Tizi-Ouzou ! Mais les partisans de cette idée refusaient de se rendre à l'évidence, que sur six millions d'habitants, il comprend plus de cinq millions de musulmans, que tout sépare de nous, la langue, la race, la religion, la législation, les mœurs, les idées, l'instruction, l'éducation, la culture intellectuelle, l'histoire. Cependant toute l'organisation turque s'est écroulée, et il fallait réaliser une administration et rendre la justice.<sup>1</sup>*

Telle était la complexité de l'organisation de la justice, qui en fait, subira des modifications au gré des lois et divers décrets.

Pour être plus prolifique, dans la compréhension de l'application de la justice coloniale au lendemain de l'occupation d'Alger et de ses territoires environnants, il faut savoir que le problème qui se posait aux responsables français était le suivant: comment élargir leur autorité sans promulguer des lois à l'instar des règlements régissant les affaires des immigrants européens en Algérie, afin de gérer celles des habitants d'Alger, tout en sachant que les algériens étaient attachés aux règlements et lois islamiques ainsi qu'à leurs traditions en la matière.

Il fallait donc aux autorités françaises choisir entre laisser la liberté aux algériens de continuer à appliquer les principes de la justice musulmane rendus par les cheikhs ou bien appliquer ceux de la justice française. Cette incertitude dans l'option à suivre explique en partie l'absence d'une politique officielle à choisir en matière de justice coloniale.

---

<sup>1</sup> E. Nores, Op. cit, p.379.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Durant la période allant de 1830 à 1834, l'Algérie était dirigée selon les appréciations, voir, les impressions du gouverneur général, sans qu'il ait recours aux textes de lois françaises ou musulmanes. En fait le pouvoir au cours de cette première étape était de type militaire représenté par le commandement du gouverneur général. En second lieu le pouvoir civil était du ressort du procureur général. Cependant de 1830 à 1834, 234 arrêtés furent émis pour tenter d'organiser l'appareil judiciaire.<sup>1</sup>

Ce foisonnement de textes réglementaires peut être traduit par le souci de l'autorité française, à faire participer les musulmans à la gestion de la justice dans le cadre des déclarations faites aux habitants en 1830; ainsi les mahkamas ou cours de justice musulmanes continuaient à fonctionner dans l'arrière pensée, d'espérer par la suite, un ralliement des algériens à la politique coloniale.

Après la parution du décret du 22 Juillet 1834, qui stipulait que l'Algérie était le prolongement du territoire national de la France; trois juridictions furent établies, dont une à Alger, une à Oran et la troisième à Annaba (Bône). De plus une cours de justice traitant les affaires commerciales, comportant dans sa composition sept commerçants fut instituée. A noter que des algériens avaient participé au fonctionnement des trois cours suscitées.

Pour revenir à notre sujet, il faut souligner que les abus en matière de jugements et de verdicts rendus à tort au détriment de la population autochtone, ainsi que les condamnations à mort étaient dus dans certains cas en partie, à la mauvaise qualité de la traduction des plaintes ou des témoignages transcrits de manière erronée à l'autorité française. Dans ce contexte, le rapport établi par Louis Blanqui membre du parlement français, confirmait que l'injustice, les fausses culpabilités allaient pousser la population à la révolte, voir à l'insurrection. Les traductions exécutées de manière non scientifique, les fausses allégations, les interprétations aléatoires, furent les causes principales qui conduisirent aux abus d'injustice.

Dans tous les cas, il y avait une nette différence entre les verdicts rendus en France et ceux rendus en Algérie; car en Algérie, la nécessité s'imposait à recourir à la traduction

---

<sup>1</sup> C. Collot, Op. cit, p.168-169.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

de trois langues et parfois plus; en l'occurrence les langues: française, arabe, berbère et accessoirement espagnole. Etant donné cette situation, le ministère de la guerre promulguât un arrêté le 02 Février 1835 par lequel il désigna des interprètes traducteurs. Cependant, la loi du 26 Septembre 1842, stipulait que les interprètes devaient être des interprètes judiciaires attachés à la cour. La loi du 19 Mai 1846 et celle du 25 Avril 1851, ont complété l'organisation de l'appareil judiciaire en Algérie. Conformément à cette réglementation, la politique judiciaire est devenue dépendante de trois sortes d'interprètes: les interprètes traducteurs, les interprètes judiciaires et les interprètes militaires. C'est sur cette base, que l'autorité française avait institué deux genres de police: la police judiciaire et la police administrative.

Dans son ouvrage Claude Collot conclut au sujet du système judiciaire français des points négatifs, il écrit

*C'est le juge français qui légalise et protège les usurpations de terre par les colons, l'exploitation des salariés algériens par leur employeurs européens et parfois musulmans, c'est lui qui condamne les petits artisans et petits commerçants pour dettes, qui prononce les ventes saisies au profit du fisc et des usuriers, qui enfin est chargé d'appliquer les lois par lesquelles le colonisateur tente de modifier le droit musulman. Bref non seulement le système judiciaire français n'a pas « francisé » la population musulmane mais encore, il a bien protégé l'ordre colonial et les discriminations qu'il établissait ; véritablement, il incarne la violence du colonisateur légalisée et la volonté du conquérant.<sup>1</sup>*

### **III. 4. 3 PARTICIPATION DES INTERPRETES MILITAIRES DANS LES INSTITUTIONS DE JUSTICE**

Le rôle des interprètes dans les institutions judiciaires n'est pas spécifique du fait de la répartition des compétences; les tribunaux algériens furent dotés de magistrats et d'auxiliaires de justice dont le statut fut assimilé aux magistrats et auxiliaires de justice de France. On comptait des officiers militaires dont les interprètes judiciaires assermentés attachés à plein temps à une juridiction (ordonnance du 19 mai 1846), les greffiers

---

<sup>1</sup> C. Collot, Op. cit, p.200.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

notaires, les défenseurs institués en 1834 par décret du 10 août de la même année, qui représentaient les parties en justice, en cumulant les fonctions d'avoués et d'avocats.<sup>1</sup>

Il serait fastidieux en fait de dénombrer les différentes structures des organes de justice et leur organisation avec tout le personnel indiqué pour les tâches et missions. En tous cas, parmi ce personnel nous nous en tenons à la biographie de certains interprètes qui avaient activé au sein des instances judiciaires ou du moins étaient chargés d'exercer des fonctions de justice. Ce sont les interprètes judiciaires, dont les noms suivent :

**Mr. Mohamed Belaïd**

Né à Bordj-Sébaou en 1854, ancien élève du collège arabe d'Alger. Interprète militaire en 1873, était interprète judiciaire à Tizi-Ouzou et grand propriétaire agriculteur.

**Mr. Ahmed ben Ali**

Né à Alger en 1848, instituteur à Souk-Ahras, interprète militaire en 1875 ; démissionnaire en 1880, fut interprète judiciaire.

**La famille du capitaine Cadi (Si-chrif ben El-Arbi)**

Les fonctions de magistrats musulmans sont pour ainsi dire, héréditaires dans cette famille, ce qui explique le nom patronymique qu'elle a adopté; M. Cadi avait quatre frères.

**Si Tahar ben El-Arbi Cadi**

Ancien magistrat, agriculteur à Souk-Ahras, officier de la légion d'honneur.

**Si Ahmed ben El-Arbi Cadi**

Cadi de Moudoir (Constantine), chevalier de la légion d'honneur et Si Abdelkader ben El-Arbi Cadi, Cadi de Cheria (Constantine), proposé pour chevalier de la légion d'honneur.

---

<sup>1</sup> Ibidem, p. 175-176.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

**Mercier Ernest**

Interprète militaire auxiliaire de 2<sup>ème</sup> classe promu à ce poste le 15 novembre 1865. Il a démissionné le 28 mai 1866, nommé interprète judiciaire, traducteur assermenté à Constantine, membre de la société historique algérienne et de la société archéologique à Constantine. Il publia plusieurs travaux dont « Histoire de l'établissement des arabes dans l'Afrique septentrionale.<sup>1</sup> »

Nous terminerons par un compte rendu sur le contenu du décret du 17 avril 1889, afin de présenter une indication importante sur l'organisation de la justice à cette époque.

Dans le premier chapitre, il est écrit : « les musulmans résidant en Algérie, non admis à la jouissance des droits de citoyen français, continuent à être régis par leurs droits et coutumes en ce qui concerne leur statut personnel, leurs successions ». Les chapitres qui suivent traitent des tribunaux de Cadis ou Mahkamas, des dépôts, des actes publics, des tarifs réservés aux Cadis, Bach-Adels et Adels selon la nature des actes, aux greffiers et enfin aux interprètes. Ces derniers percevaient des commissions dont le montant variait selon la nature de l'acte. Ainsi pour la traduction de chaque avertissement, il était réservé : quarante centimes (0, fr40). Traduction par extrait sur les registres de la Mahkama par jugement : un franc, traduit du français en arabe, de l'extrait de jugement pour son exécution : un franc, traduit de l'arabe en français, du jugement du Cadi, frappé d'appel : un franc cinquante centimes<sup>1</sup>.

Notons cependant qu'au mois de mai 1848, une ordonnance fut établie et dans son article numéro "4" il est ordonné d'appliquer un contrôle sévère à l'égard des assises juridiques islamiques. En même temps des pressions et des récompenses furent dispensées à certains juges islamiques pour les amener à mettre en doute la valeur juridictionnelle de la législation musulmane.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> I. Hamat, Op.cit, p.192-193.

<sup>1</sup> G.G, Rapport et décret du 17 Avril 1889 sur la justice musulmane, Edition. Imprimerie P. Fontana, Alger, Juin 1892, p. 31-32.

<sup>2</sup> صالح فرحوس، المرجع السابق، ص.218.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

**III. 4. 4 RELATION ENTRE LES INTERPRETES ET LE SYSTEME JUDICIAIRE  
COLONIAL**

Pour saisir le rôle et les relations entre les interprètes et le système judiciaire colonial, nous retournons à ce propos à l'ouvrage de L. C. Féraud, interprète principal auprès du gouverneur général. L'auteur donne un aperçu sur la succession des décrets réglementant l'activité des interprètes dans l'appareil judiciaire de l'époque. Ainsi écrit-il : « Le 16 Aout 1832, un arrêté a eu pour objet de pourvoir la cour de justice, le tribunal, en interprètes, qui seraient attachés en la même qualité, à la cour criminelle ».

Bien que dans l'arsenal de la législation algérienne à cette époque, l'auteur n'avait pas trouvé la preuve d'une organisation d'un corps d'interprètes. L'arrêté du 9 juin 1831, ordonnait que toute convention quelconque, sous seing-privé entre des Européens et des « indigènes » ne serait valable qu'autant qu'elle avait été écrite dans la langue des contractants, placés en regard l'une de l'autre.

Le 12 septembre 1832, création d'une cour de justice, d'un tribunal correctionnel, d'une cour criminelle, de conseils de guerre. Lorsque les transactions entre indigènes et étrangers se développèrent on songea à créer, près les tribunaux d'Alger une place de traducteur-juré pour les langues arabe et anglaise. L'organisation de la justice se termina en 1834.

Dans l'article, 19 de l'ordonnance du 10 Aout qui organise le service judiciaire, il est déclaré que des interprètes assermentés seraient spécialement attachés aux services des tribunaux, et répartis, selon les besoins, par arrêté du Gouverneur.

Dans l'article 58 de la même ordonnance, on ajouta que toute citation ou notification à un indigène, au civil comme au criminel, serait accompagnée de la traduction en langue arabe, faite et certifiée par un interprète assermenté.

Cependant les conditions de nomination de ces interprètes n'est pas mentionnée; ce n'est que le 2 février 1835, qu'on institua des interprètes traducteurs assermentés, privés et publics pour la langue arabe et les langues étrangères, nommés et commissionnés par le Gouverneur, sur le rapport du Procureur Général.

L'auteur note que cela était un réel progrès. L'interprétation algérienne cessait enfin d'être confondue avec l'interprétation métropolitaine.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Aux termes de cet arrêté (celui du 2 février 1835), les interprètes-traducteurs peuvent seuls intervenir entre les parties, dans toutes les conventions écrites sous-seing privé ou authentiques. En général, aucun acte de notaires, cadis ou autres officiers publics, concernant des individus qui ne parlent pas la même langue, n'est valable sans leur entremise et leur signature comme assistant.

Tout acte écrit en langue arabe ou étrangère ne peut être produit en justice française ou indigène, cité dans un autre acte où y être annexé, reçu par un officier public français ou indigène, si la traduction n'a été préalablement faite et certifiée par eux.

Les interprètes judiciaires ne peuvent exercer aucune autre profession. Seuls, ils ont qualité pour faire et certifier la traduction des notifications en matière criminelle ou correctionnelle. Tout interprète et tout traducteur assermenté est placé sous la surveillance du Procureur général et sous l'autorité du Gouverneur.

En outre, l'arrêté dans son article 16, punit des peines de l'article 258 du code pénal, c'est-à-dire d'un emprisonnement de 2 à 5 ans, sans préjudice de la peine de faux, s'il y a lieu, l'usurpation des fonctions d'interprète-traducteur.<sup>1</sup>

Quant aux interprètes militaires, leur situation pendant les deux premières phases de l'interprétation, fut à peu près la même que celle des interprètes civils ou judiciaires et des traducteurs assermentés, et, en fait comme en droit, le sort de l'interprétation en général ne diffère que sur quelques points de détails de l'interprétation civile en particulier.

C'est ainsi qu'en 1845 quinze ans après, parut enfin un arrêté, qui fut à ceux-ci (les interprètes militaires), ce qu'avait été à ceux là (les interprètes civils), l'arrêté de 1835, et réorganisa, mais provisoirement et sur des bases peu régulières, le corps des interprètes militaires. Cet arrêté, réorganisa la hiérarchie du corps.

Il comprend : un interprète en chef, deux interprètes principaux, trois classes d'interprètes ordinaires, deux classes d'interprètes auxiliaires, des interprètes indigènes temporaires.

D'autres décrets furent émis (1848), qui supprimaient un interprète en chef, mais portaient à cinq le nombre des interprètes principaux.

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p.428 .et.436.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

L'organisation définitive du corps des interprètes militaires est régie par le décret impérial du 10 Mars 1854. Désormais, les interprètes titulaires ne seront nommés ni par le Gouverneur général ni par le Ministre de la Guerre, mais par l'empereur lui-même.

Ce décret, inspiré par le souvenir des services rendus par ces auxiliaires intelligents et dévoués de l'Armée d'Algérie et du Gouvernement des Arabes, et par le désir d'accorder aux interprètes militaires des garanties qu'il convient d'assurer aux serviteurs de l'état.<sup>1</sup>

#### **III.4 .5 REFLEXION AU SUJET DU ROLE DES INTERPRETES DANS LA JUSTICE COLONIALE**

Avant l'arrivée des Français, la justice était rendue par les autorités Turcs selon les préceptes de l'Islam. C'était une justice en conformité avec les réalités socio-économiques de la population Algérienne, bien que les Turcs privilégiaient en matière d'impôts les tribus Makhzen, au détriment des autres tribus. Au temps de l'Emir Abdelkader, la justice était plus équitable et plus efficiente selon les témoignages des historiens.

A l'arrivée des Français et jusqu'à l'indépendance du pays, la justice appliquée par les autorités coloniales avait connu des contradictions quant aux principes et règlements qui régissaient son organisation, du fait qu'ils ne pouvaient appliquer des lois de la métropole aux populations algériennes d'une part, et d'autre part, les données sociales et économiques du pays conquis étaient bien différentes de ceux de la France.

Mais au-delà de ces considérations pratiques, l'application des lois avait pour objectifs évidents, l'assujettissement du peuple, la dilapidation de ses richesses, la séquestration de ses terres agricoles. Cette justice coloniale est bien illustrée par l'application du code de l'indigénat et par la réduction de la compétence des cadis et du nombre des juridictions musulmanes.

Il faut savoir que l'arrêté du 20 Aout 1848, avait distingué justice française et justice musulmane. Les circonscriptions judiciaires comprenaient chacune une mahkama. On créa 326 mahkamas. Les cadis nommés par le gouverneur, appointés par vacation, selon des conditions précises, pour accomplir leurs tâches de juges, de notaires, jugeaient

---

<sup>1</sup> Ibidem, p.436. et.445.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

sans frais les affaires civiles et commerciales. Des oukils ou défenseurs musulmans pouvaient seuls représenter les parties.

La loi du 26 juillet 1873 appelée loi Warnier, avait pour but de faire prédominer la loi française en matière immobilière, de façon à favoriser la colonisation et aussi à éliminer les cadis au profit des avoués et des notaires européens.<sup>1</sup>

Quant aux tâches dévolues aux interprètes militaires, c'est dans l'ouvrage de L.C. Férand, qu'on découvre la succession des étapes de l'organisation de l'interprétation au sein de l'appareil judiciaire colonial.

C'est donc une succession d'ordonnances et de décrets qui régissaient le fonctionnement et les prérogatives des trois classes d'interprètes.

En tout cas cela reflète le souci des autorités françaises de l'époque à fournir des outils de travail, codifiés en matière d'interprétation, de transcription d'actes ou autres pièces officielles rédigées dans plusieurs langues.

Cependant le mémoire écrit par l'interprète L.C.Férand, ne fait allusion à aucun moment, à l'injustice subie par les Algériens, ni aux crimes perpétrés contre eux, dans tous les domaines. Dans son ouvrage, l'auteur insistait sur l'intégration des interprètes militaires dans les rouages de la justice coloniale à l'instar des interprètes civils.

C'est finalement un ouvrage qui, dans son ensemble exprime une supériorité sans limite vis à vis du peuple vaincu, mais qui renaissait de ses cendres tel un sphinx après chaque défaite, devant un ennemi surarmé, pour reprendre de nouveau les combats, jusqu'à la victoire finale.

### **III. 5 L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION DES INTERPRETES**

#### **III. 5. 1 L'ENSEIGNEMENT A L'EPOQUE COLONIALE**

Avant d'entamer le sujet sur la formation proprement dite des interprètes, nous proposons de fournir une idée générale sur la politique de l'enseignement en Algérie à l'époque coloniale. Nous avons évoqué ce sujet au chapitre II de ce travail. Mais nous considérons que ce thème est important ; de ce fait nous complétons dans le présent passage.

---

<sup>1</sup> C. Collot, Op. cit, p.179-181.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMÉE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

En fait cette question dans sa globalité a fait l'objet de recherches par divers auteurs ; notamment Abdelkader Halouche,<sup>1</sup> dont l'ouvrage rédigé en langue arabe, intitulé : La politique française de l'enseignement en Algérie et Claude Collot, qui traite dans son livre : Les Institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962), la liberté d'enseignement, la politique d'indifférence des autorités françaises, la politique du contrôle des écoles privées musulmanes (1850-1892) et d'autres thèmes sur ce sujet.<sup>2</sup>

Donc, ces auteurs et probablement d'autres ont décortiqué la question sous presque tous ses aspects : politiques, économiques et sociologiques. Pour notre part nous nous bornera à évoquer certains traits de cette politique.

Rappelons tout d'abord qu'au temps de la souveraineté turque, l'enseignement était dispensé à divers niveaux scolaires, malgré l'absence d'une politique tracée par le pouvoir.

C'est ce que nous avons rapporté au second chapitre. En fait c'est par la volonté et par la conscience du devoir, que les habitants fournissaient bénévolement et régulièrement, des aides de toute nature et en toute liberté aux institutions islamiques, chargées de l'enseignement.

L'état turc dans cette phase ne s'immisçait ni de près ni de loin dans la gestion et la formation scolaire. Ainsi, avant 1830, on enseignait dans les mosquées et les médersas, l'étude du coran, de la langue et les lettres arabes. On estime qu'il y avait plus de 2000 médersas entre les différents paliers scolaires. Dans ces structures, les maîtres étaient compétents et les apprenants étaient motivés pour acquérir les connaissances. En plus des médersas, des écoles coraniques, il y avait des centaines de mosquées, dont les Imams (hommes du culte musulman), étaient chargés d'inculquer aux jeunes les règles de la langue arabe et autres sciences.

Quant aux villes d'Alger, de Constantine, de Béjaïa et Mazouna, c'étaient de véritables centres de culture, de science et d'éducation générale. Cependant il n'y avait pas d'universités islamiques comme celles d'El-Azhar au Caire ou El-Karaouyne à Rabat ou la Zitouna en Tunisie. Ces universités étaient les garants d'une référence en matière d'enseignement, et c'est grâce à la présence constante des savants de théologie musulmane, que le niveau était maintenu à un degré culturel appréciable.

---

<sup>1</sup> - عبد القادر حلوش ، السياسة التعليمية الفرنسية في الجزائر 1871-1914 ، دار الأمة ، الجزائر ، 2000 . ص 17-20

<sup>2</sup> C. Collot, Op.cit, p.313 - 317.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Mais malgré l'absence de ce type d'universités, les grandes mosquées en Algérie, prodiguaient un enseignement de haut niveau, comparable à celui donné aux mosquées d'El-Amaoui de Damas, d'El-Haramaïne de Médine, et de la Mecque. Les savants théologiens venaient du monde islamique et y assuraient des conférences.<sup>1</sup>

Toujours à propos de l'enseignement avant 1830, voila ce qu'Eugène Camps écrivait dans le rapport qu'il adressa à l'assemblée des députés Français, le 02 février 1894 : « L'enseignement en Algérie avant l'occupation, en 1830, était dispensé largement et était de niveau appréciable, en tout cas mieux qu'actuellement.<sup>2</sup>»

Bien sur cette assertion ne plaisait point aux autorités françaises de l'époque. Donc au cours de la conquête, l'instruction musulmane relativement développée en 1830 a pratiquement sombré. Les rapports rédigés de 1846 à 1848 pour apprécier la situation des écoles musulmanes, révèlent un constat de carence à ce sujet. En 1836, Pellissier de Reynaud, qui était gouverneur général de l'Algérie, de novembre 1860 à mai 1864, avait fait remarquer que :

*L'instruction élémentaire en 1830 était autant répandue en Algérie qu'en France. Il y avait des écoles où les enfants apprenaient à lire et à écrire, dans la plupart des villages et des douars.<sup>3</sup>*

De plus, selon Ismaïl Urbain, il y avait de 2000 à 3000 jeunes gens qui suivaient dans chaque province les cours des médersas et de 600 à 800 autres qui étudiaient les sciences relatives au droit et à la théologie. Mais peu à peu les écoles ont disparu.<sup>4</sup>

Les causes de cette décadence sont : la volonté délibérée des autorités françaises de laisser les écoles musulmanes décliner progressivement, car elles représentaient à leurs yeux un refuge pour la résistance algérienne. On n'attaquait pas directement les médersas mais on les laisse périliter par différentes mesures. Etant donné que les institutions islamiques et les mosquées étaient approvisionnées au plan matériel par les biens

<sup>1</sup> عبد القادر حلوش ، المرجع السابق، ص.17-20.

<sup>2</sup> تركي رابح، ابن باديس وعروبة الجزائر، الشركة الوطنية للنشر والتوزيع، الجزائر، الطبعة الثالثة، 1975، ص.122.

<sup>3</sup> L. Rinn Note sur l'instruction indigène. Revue Africaine volume 26. Alger. 1882, p, 10.

<sup>4</sup> C. Collot, Op.cit, p.312-313.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

« habous » (institutions et établissements de la communauté musulmane), les autorités françaises promulguèrent des arrêtés pour légaliser leurs interventions et spolier ces biens.

Ainsi les arrêtés du 7 décembre 1830, du 23 mars 1843 et du 4 juin 1843 eurent pour objectif de réunir au domaine public les immeubles des mosquées et des « habous » et de ce fait les ressources matérielles destinées à l'enseignement public donnèrent bénévolement jusque là s'estompèrent. Les écoles coraniques, les médersas étant sans ressources furent délaissées, à part celles que les habitants entretenaient volontairement.

Au niveau des tribus, les zaouias proches des centres européens sont abandonnées, d'autres sont détruites par la guerre, et leurs manuscrits le furent également. Quant aux enseignants, certains ont fui la guerre, partant vers d'autres régions ; ceux qui sont restés, furent tout simplement privés de leurs émoluments, de leurs logements et tombèrent dans la misère. Mais malgré cette situation précaire, ils continuèrent à assurer les fonctions du culte.

Un autre arrêté, celui du 30 octobre 1848 a fini d'achever cette opération destructrice, en associant au domaine de l'état tous les immeubles des zaouias et des autres établissements religieux.<sup>1</sup>

Parallèlement à la destruction des écoles de base, l'administration coloniale, avait érigé des écoles pour les Européens tout en acceptant parfois un nombre restreint d'Algériens. On signalera que la 1<sup>ère</sup> école de ce type fut instituée en 1836 à Alger sous l'appellation d'école franco-arabe, qui n'admettait que quelques élèves Algériens, dont les parents par ailleurs, étaient conscients de l'objectif de la politique d'assimilation ciblant leurs enfants.

Dans ce sens, Abou-El-Kacem-Saadallah, rapporte qu'un rapport écrit par l'interprète Bresnier, mentionne que le collège d'Alger était réservé aux écoliers français exclusivement. Mais en 1836 le nombre d'élèves était de 32 et baissa à 19, parce que l'enseignement était prodigué en latin.<sup>2</sup>

Ceci étant dit à propos de l'état de l'enseignement qui prévalait avant le début de la conquête coloniale, et comment les autorités coloniales avaient détruit ses infrastructures de base ; nous allons parler ensuite des buts assignés à cet enseignement. Parmi ces buts,

---

<sup>1</sup> C. Collot, Op.cit, p.314-315.

<sup>2</sup> الغالي غربي و آخرون، المرجع السابق، ص. 227-229.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

la formation d'une catégorie de fonctionnaires pour les services de l'administration coloniale. Bien sur ces fonctionnaires avait une responsabilité limitée. En second lieu, apprendre le français aux jeunes Algériens, afin de les détourner de la fréquentation des écoles islamiques et en même temps les lier aux principes et à la morale coloniale.

Le Duc d'Aumale écrit dans ce sens : «En inculquant la langue française aux Algériens, ils manifesteront moins d'adversité vis-à-vis de la colonisation.»

Il ajouta : « Eriger une école pour les Algériens est meilleur que l'installation d'une compagnie de soldats pour assurer la sécurité et pour pénétrer davantage dans le pays ».

Il appelle cette politique « l'assurance d'orienter les mentalités», alors que Bedeau l'avait appelé : « L'accaparement de l'administration et son orientation.<sup>1</sup>»

Dans ce sens, certains Français avaient exprimé leur soutien à ces idées, à leur tête M. Lacombe qui disait, en parlant des Algériens :

*« Si on les laissaient sans instruction française, ils seraient exposés à l'influence des hommes du culte musulman, lesquels vont leur inculquer des idées anticoloniales.<sup>2</sup>»*

Cependant, les colons Européens étaient contre l'avis d'instruire la langue de Molière aux Arabes. Ils avançaient les arguments suivants :

*« L'instruction des Algériens ne sera pas bénéfique pour la colonisation et constitue plutôt une source de dangers. »*

*« Le jour où tous nos sujets sauront le français comme nous – ou croiront le savoir, – ils voudront avoir les mêmes droits que nous.<sup>3</sup>»*

Ils ajoutaient :

*« Chaque fois que nous sortions, ces sauvages qui refusent la civilisation, nous reçoivent avec leurs fusils.<sup>4</sup>»*

Pour ce qui est de l'argument anti-racial : Les tenants de ce point de vue disaient :

*« L'Algérien fait partie d'une race inférieure, il est impossible de changer sa mentalité, Car il refuse le progrès ; il est inéducable ».*

---

<sup>1</sup> عبد القادر حلوش، المرجع السابق، ص. 29-30.

<sup>2</sup> Y. Turin, Instituteurs et colonisation en Algérie au 19<sup>ème</sup> siècle, Edition .Maspero, Paris, 1965, p 108.

<sup>3</sup> F. Henri, L'œuvre scolaire de la France dans les colonies, Challamel, 1900, p. 201.

<sup>4</sup> Ibidem, p198.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

C'est à partir de ces idées que les colons n'acceptaient pas le brassage entre les Européens et les Arabes.<sup>1</sup>

Les colons présentaient d'autres arguments contre la réalisation des écoles à l'avantage des jeunes Algériens, dont l'argument financier.

Ainsi, avançaient ils que la construction d'écoles à leur profit, grèverait les budgets des communes. Cette opération aura pour conséquence, selon eux, la dévalorisation de l'école française par rapport aux futures écoles éventuelles, destinées aux Arabes ; ceci amènera les parents Européens à garder leurs enfants chez eux, alors que les communes réaliseront à tort des établissements pour les misérables campagnards, c'est-à-dire les Algériens.<sup>2</sup>

Au sujet de l'argument politique, les colons Européens avançaient que l'éducation des habitants, menacerait l'autorité coloniale au plan politique et économique ; en fait ils craignaient que l'instruction de l'élément autochtone engendre sa prise de conscience et il deviendra un farouche opposant à leur hégémonie.<sup>3</sup>

Quant aux arguments traditionnels, les adversaires de la scolarisation des enfants Algériens, prétendaient que leurs parents refusent de les enseigner sous prétexte que ces derniers, une fois instruits, ne penseront qu'à travailler dans l'administration française ou à s'engager dans l'armée coloniale ; autrement dit, ils risquent de perdre leurs traditions en imitant le mode de vie occidental et donc leur originalité qui les différencie en tous points des Européens.

L'interprète Joanny Pharaon, donne son avis au sujet de l'enseignement. Comme nous l'avons précédemment signalé, « Joanny Pharaon est le fils de l'ancien interprète de l'armée d'Egypte. Il est né le 10 janvier 1803 au Caire. Il fut d'abord élève de l'école royale des langues orientales, puis professeur de latin au collège Sainte Barbe, à Paris, en 1821. Professeur de français au collège égyptien de Paris, en 1825 ; gouverneur des jeunes officiers égyptiens à Toulon, en 1827 ; Nommé interprète de 2<sup>ème</sup> classe au gouvernement général, en décembre 1831.

---

<sup>1</sup> R. Alfred, Bulletin de l'enseignement des indigènes N°57, 1897. p.15.

<sup>2</sup> Ch. R. Ageron, Les Algériens Musulmans et la France, 1871-1919, P.U.F, Paris, Tomes II, 1969, p.536.

<sup>3</sup> P. Mourlan, Législation et réglementation de l'enseignement primaire public des indigènes en Algérie Rôle de l'école dans la colonisation Thèse, Domois-Dijon, p.94.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Il rendit des services variés et utile aux autorités de l'époque. Il fut le premier professeur d'arabe, autour duquel se groupèrent les officiers désireux d'apprendre cette langue, et forma des élèves, qui lui ont fait, depuis, le plus grand honneur. Ces élèves sont : De Lamoricière, Marey, Daumas, Péliissier de Raynaud, Rivet, etc.» Nous reproduisons quelques passages d'une lettre que l'interprète avait adressée au Duc de Rovigo à propos de l'enseignement, à prodiguer pour l'intérêt de l'administration coloniale.

*Par votre lettre du 28 septembre, vous approuvez les soins que j'ai donnés à la célébration du culte catholique et à l'instruction publique, et vous m'engagez à vous proposer toutes les mesures que je jugerai utiles, pour répandre, dans la régence, la connaissance de la langue française. La création d'écoles primaires devient indispensable. Comme vous le dites, Monsieur le Maréchal, c'est à la fois un acte de moralité et de haute politique, que l'établissement de pareilles institutions. La Régence d'Alger ne sera véritablement une possession française que lorsque notre langue sera nationalisée, et que les arts et les sciences, qui font la gloire de notre patrie, y seront acclimatés... Trois institutions françaises sont déjà établies à Alger, et le nombre total des enfants qui les fréquentent est de quatre-vingt-dix. Ce nombre ira chaque jour en augmentant. Une chaire de langue française vient d'être créée pour les juifs indigènes ; 40 élèves y reçoivent des leçons, trois fois par semaine. J'ai l'espoir de voir bientôt leur nombre doublé ; leurs progrès sont remarquables. Un local sera mis, sous peu de jours, à la disposition de l'inspecteur de l'instruction publique, pour l'établissement d'une classe de jeunes Maures qui seront initiés à la connaissance de notre langue. Dans ce même local une chaire sera fondée pour l'enseignement de la langue arabe aux Européens, (sous la direction intelligente de l'interprète militaire Joanny Pharaon), afin de rendre plus faciles et plus promptes les communications entre nous et les indigènes. Le vrai prodige à opérer serait de remplacer peu à peu l'arabe par le français, qui, étant la langue des autorités et de l'administration, ne peut manquer de s'étendre parmi les indigènes, surtout si la génération nouvelle vient en foule s'instruire dans nos écoles.<sup>1</sup>*

Cette correspondance adressée par l'interprète Joanny Pharaon au Duc de Rovigo au sujet de la politique de l'enseignement que les autorités coloniales prodiguaient et imposaient à l'ensemble de la population Algérienne est un des nombreux témoignages historiques sur les aspects de cette politique en question.

---

<sup>1</sup> L. Ch. Féraud, Op.cit, p.230-231.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Dans le passage précédent nous avons livré une esquisse sur l'enseignement en Algérie avant la pénétration coloniale. Ce n'est point une étude exhaustive, il est vrai. Mais bien que cet enseignement reste singularisé par le caractère traditionnel de ses méthodes et de ses objectifs, il permettait néanmoins aux apprenants de s'instruire et d'assimiler les sciences prodiguées par les théologiens musulmans. Par ailleurs, les responsables Français, militaires et civils, reconnaissaient que l'instruction du peuple Algérien était bel et bien une réalité ; mais aussi une menace pour l'avenir de la colonisation.

Cependant pour des raisons évidentes de confiscation des biens, et pour assujettir intellectuellement le peuple afin de le dominer totalement, l'administration coloniale a tout fait pour faire disparaître les institutions et l'instruction originelle du peuple. C'était une opération d'acculturation évidente ciblant la population autochtone.

La création des écoles a donc permis la formation d'une élite de cadres. Ces cadres devaient être le fer de lance qui va entraîner derrière lui l'adhésion des Algériens de diverses classes sociales, à la politique menée en matière d'enseignement, réservée aux franges de la population encore indécises. Le résultat du contact des Français dans divers secteurs avec les jeunes Algériens, l'apprentissage de la langue française, mais juste le nécessaire pour communiquer, l'ouverture des premières écoles à la jeunesse musulmane donnaient selon l'interprète Ismail Hamet, des auxiliaires entièrement ralliés, dont le concours précieux largement récompensé et la fidélité soutenue ne furent pas sans impressionner favorablement le reste de la population « indigène ».<sup>1</sup>

### **III. 5. 2 FORMATION DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE**

Nous avons vu comment était menée la politique de l'enseignement à l'époque coloniale. La stratégie consistait à former une élite d'origine algérienne, en nombre restreint, afin d'influencer et préparer le reste de la population à adhérer à l'idée de la colonisation. En second lieu, on devait apprendre aux jeunes Algériens les rudiments de la langue française, afin de les préparer à occuper des services administratifs de second

---

<sup>1</sup> I. Hamat, Op.cit, p.188 -197.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

ordre, ou pour les exploiter dans l'agriculture et dans d'autres petits métiers comme aides aux patrons Européens. Il n'était pas question de former les Algériens pour des tâches ou des postes supérieurs, réservés exclusivement aux enfants des colons Européens. Rares sont les Algériens qui accédèrent aux rangs universitaires.

Quant à la formation des Interprètes militaires de l'Armée d'Afrique, c'est dans le document de L.Ch. Féraud, interprète principal auprès du gouvernement, que l'on trouve les données sur cette formation. On rappellera qu'au début des préparatifs de l'expédition militaire contre la régence d'Alger, le corps des interprètes était composé d'anciens interprètes orientalistes, ayant participé auparavant à l'expédition d'Egypte en compagnie de Napoléon Bonaparte, auxquels on donna le titre d'interprètes de l'armée. Nous les avons évoqués dans les chapitres précédents. Au moment des préparatifs de l'expédition militaire sur Alger, en 1830, et à l'instar de la campagne d'Egypte, le gouvernement comprit combien le concours des interprètes devenait indispensable, pour la correspondance arabe et pour nouer des relations avec les « indigènes » et guider au besoin les troupes en pays inconnu.<sup>1</sup> Pour ce faire, le gouvernement appela donc des orientalistes distingués, des élèves de l'Ecole des Langues Orientales et des officiers de Mamelouk de l'ex-garde impériale.

On créa alors le corps des interprètes militaires de l'Armée d'Alger. Comme nous l'avons cité plus haut, au mois de janvier 1830, le colonel d'Etat-major, marquis de Clermont Tonnerre, fut autorisé à former au Ministère de la guerre, sous la direction du général de Loverdo, un bureau spécial pour l'exécution des cartes et plans de campagne, ainsi que pour le recrutement du personnel devant composer la brigade dite des interprètes et guides. Donc en plus de quelques anciens interprètes de la campagne d'Egypte, au moment du départ vers les côtes d'Afrique, on recruta aussi des jeunes Levantins, originaires de la méditerranée orientale et des indigènes Algériens au titre de guides.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p. 47-50.

<sup>2</sup> Ibidem, p.60.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Selon l'auteur, les guides enrôlés à Toulon, s'adonnaient une fois à Alger, à des actes ignominieux, qui déshonoraient le reste du corps, d'où le départ des anciens interprètes ou leur intégration à d'autres services.

*Au lendemain de la prise d'Alger, et dès la première sortie d'une colonne, on avait senti la nécessité d'avoir de bons guides, mais les Algériens auxquels on donnait improprement ce titre, d'abord ne connaissait pas le pays, et ensuite manifestaient trop de couardise, selon l'auteur, dès qu'il s'agissait de se risquer hors des murs de la place. D'un autre côté l'inhabilité du gendarme Français, pour faire à ce premier moment de la conquête, la police de la ville et de la banlieue, avait nécessité la création des gendarmes Maures interprètes .*

Cependant la qualification de ces guides était lamentable. C'est pour cela que l'interprète Delaporte, ancien interprète de l'armée d'Egypte, consul de France à Tanger, fut envoyé à Alger avec le titre d'interprète en chef.

*M. Delaporte à peine eut il vu le personnel placé sous ses ordres, constatât avec chagrin son insuffisance.<sup>1</sup>*

Après ce constat, des mesures furent prises. D'autre part, la succession des chefs à la tête de ce corps, n'était pas efficiente. Ainsi après la direction du Duc de Rovigo, du général Voirol, le gouvernement du Comte d'Erlon en 1834 et 1835, se montra fort indifférent aux interprètes. Le maréchal Clanzel, qui était absorbé par les préparatifs de l'expédition de Mascara s'occupa peu des interprètes. Ces responsables sus-cités et d'autres ne purent remédier à la situation de décadence que vivait le corps.<sup>2</sup>

Donc le recrutement de guides n'ayant aucune formation, la constitution de gendarmes Maures, et tous les problèmes soulevés par ces derniers ne faisaient point honneur au corps selon l'auteur. Il fallait donc que les abus cessent et « chasser » immédiatement les auxiliaires indigènes qui déshonoraient le corps et nommer à l'avenir des jeunes Français instruits et appartenant à d'honorables familles.<sup>3</sup>

Ainsi une réorganisation était indispensable dans l'intérêt du service. Dorénavant le recrutement des interprètes ne doit pas se faire au hasard, c'est pour cela que le

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p. 65.

<sup>2</sup> Ibidem, p.65 - 67 .

<sup>3</sup> Ibidem, p.80.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

département de la guerre songea à la création à Paris d'une **école d'interprètes**, comme annexe au Collège arabe, institué par décision royale du 11 Mai 1859. Dans cette école devraient être admis indistinctement des sujets Français, réunissant toutes les conditions exigées pour l'accès aux professions libérales, et des indigènes de l'Algérie répondant à des critères sélectifs. La venue de ceux-ci en France a surtout été encouragée, pourvu qu'ils appartiennent à des familles considérables, et qu'ils se destinassent à la carrière d'interprètes. Parmi les propositions pour la formation des interprètes : la création d'une Ecole Spéciale d'Interprétariat établie à Alger pour mieux former les élèves à la pratique ; quant à la théorie, la bibliothèque de la ville leur offrira des ouvrages arabes imprimés ou manuscrits.<sup>1</sup> La nécessité d'accepter des élèves indigènes fournirait aux élèves Européens une occasion précieuse de pratiquer la langue algérienne vulgaire et d'apprendre à connaître les mœurs du pays ; En retour les indigènes trouveraient dans la compagnie des Européens, le moyen de se familiariser promptement avec la langue et les idées des Français. Pour montrer combien les autorités françaises de l'époque, accordaient de l'importance à la formation des interprètes, nous rapportons le contenu du Bulletin officiel N°215, des Actes du Gouvernement, parut en 1845<sup>2</sup> dans lequel un Arrêté stipule ce qui suit :

*Le Président du Conseil, Ministre Secrétaire d'Etat de la guerre arrête : plusieurs articles dont l'article 6 : Un jury d'examen, réuni à Alger, établira, chaque année, à l'époque des inspections générales, le tableau d'avancement des interprètes titulaires.*

Donc l'avancement dans le corps est subordonné à des connaissances culturelles ou scientifiques, sanctionnées par un examen. Article 16 :

*Tous les interprètes, actuellement en fonction, moins les interprètes principaux, seront soumis à un examen, ne seront conservés ou admis dans le cadre des interprètes titulaires, que ceux reconnus savoir lire et écrire la langue arabe et la langue française.*

Le Bulletin officiel des Actes du Gouvernement N° 258, parut en 1847, organise le programme pour l'examen des interprètes de l'armée. A titre d'exemple, la 1<sup>ère</sup> classe

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p.102.

<sup>2</sup> Ibidem, p.106.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

est soumise aux exercices d'interprétation orale, en français ou en arabe, sur tous les points du service en général. Parmi les sujets en question :

*La narration d'un fait ; explications, détails sur l'administration, etc. Lecture et traduction orale et par écrit d'arabe en français (une lettre très difficile, et un passage d'arabe manuscrit, que les membres du jury détermineront). Traduction écrite de français en arabe. Une proclamation ou un document analogue d'au moins vingt lignes en français.*

Telles étaient, succinctement, les données sur la formation des interprètes militaires de l'Armée d'Afrique.

En définitive, le corps des interprètes militaires de l'expédition d'Alger est passé par différentes phases ; que se soit par les éléments humains qui le composaient, ou pour sa prise en charge au plan matériel; et surtout par la qualification de son personnel.

En effet il était impératif pour les autorités de l'époque de veiller à ce que les interprètes soient hautement qualifiés ; c'est pour cela que des écoles furent créées pour leur formation ; en même temps le ministère de la guerre sous l'impulsion des interprètes en chefs, délégua des jurys composés de membres compétents, pour le recrutement, et pour superviser les examens d'entrée au corps.

Les examens en question portaient sur divers sujets : géographie de l'Afrique ; géographie de France et d'Europe ; histoire de l'Afrique septentrionale; questions d'arithmétique ; grammaire française, etc.<sup>1</sup> On ne peut mieux exprimer les objectifs de cette formation, comme l'a écrit L.C.Féraud :

*Ouvrez pour eux une école modèle, où chaque jour, l'élève de l'interprétation apprend, entre autres choses, la science et avec la science, la langue du droit français et musulman.*

Il ajoute :

*Deux villes parallèles en Algérie et destinées à se rapprocher, à ce mêler ensemble, à se confondre et à s'absorber l'une dans l'autre, cité africaine, et cité européenne, cité musulmane et cité chrétienne, cité algérienne et cité française. Que l'interprète se souvienne que bien mieux que le magistrat romain, qui n'en représentait qu'une seule, il est l'intermédiaire nécessaire,*

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p. 440. et.450.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

*l'instrument communicateur, l'isthme lingual de ces deux cités, et que par lui surtout, doivent s'accomplir les destins civilisateurs de la France.*

Pour notre part, on n'oubliera pas que ces destins civilisateurs allaient s'accomplir par la misère, la déculturation, la spoliation tous azimuts, et des milliers de victimes parmi les Algériens

### **III. 6 CONTRIBUTION DES INTERPRETES MILITAIRES A DIVERSES**

#### **ACTIVITES.**

#### **III. 6. 1 LES INTERPRETES, SOLDATS COMBATTANTS ET MEMBRES DE SOCIETES SCIENTIFIQUES**

Les interprètes intégrés à l'expédition militaire contre la Régence d'Alger ont contribué dès les premières heures aux activités militaires, administratives et scientifiques. Nous avons évoqué certains d'entre-eux, tels Garoué, Bracevich, Ayas Léon, Delaporte, Venture de Paradis. Dans la rubrique qui va suivre, nous allons examiner leur participation, tout d'abord, aux combats menés contre les tribus algériennes, puis leur contribution à tout ce qui intéresse les activités au profit de la colonisation. Notre objectif est de montrer que les interprètes n'étaient pas seulement des techniciens de l'interprétation, et des chercheurs scientifiques, chargés d'établir des relations avec la population ou encore des agents de renseignements, mais qu'ils étaient aussi des soldats qui avaient pris part aux combats contre les tribus algériennes qui s'opposaient farouchement aux colonnes de l'armée d'Afrique. On commence par<sup>1</sup> :

#### **Brosselard (Charles).**

Ancien secrétaire des commissariats civils de Blida et de Bougie, M.Brosselard s'était adonné tout spécialement à l'étude des langues indigènes. Sa connaissance de la langue arabe le fit désigner par le ministre de la guerre, pour être chargé de rédiger un dictionnaire berbère, qui fut publié, en 1844, par l'imprimerie royale. Les quatre années que M. Brosselard consacra à la composition de cet important ouvrage, il les passa, à une époque où il n'était pas encore question de soumission dans les tribus, dans les villages

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p. 291

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

kabyles, recueillant parfois au péril de sa vie, les mots qu'il devait utiliser dans son travail, le premier de ce genre qui ait été composé.

En récompense du dévouement dont il donna tant de preuves en cette circonstance, le gouvernement le nomma interprète. Interprète principal de l'armée, détaché au ministère de la guerre, le 30 mai 1846. Chef de bureau de l'administration civile indigène de Constantine, le 22 février 1850. Sous-préfet de Tlemcen, le 16 octobre 1859 ; Préfet d'Oran, le 5 septembre 1864 ; Directeur général des affaires de l'Algérie à Paris, le 18 juin 1873. Officier de la Légion d'honneur ; Officier de l'instruction publique ; Commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne ; Membre de la Société asiatique de Paris ; Membre de la Société archéologique de Constantine et de la Société historique algérienne.

M. Brosselard est encore l'auteur de plusieurs ouvrages historiques et archéologiques très estimés, notamment d'une Monographie des édifices musulmans de Tlemcen, qui est pleine d'érudition et à citer comme un véritable modèle du genre. Il publia également, un Mémoire sur les tombeaux des émirs des Béni Zeiyan et de Boabdil, dernier roi de Grenade, découverts à Tlemcen.<sup>1</sup> Cet interprète est plutôt un érudit qu'un combattant.

**Federman (Henry).**

Né à Oettingen (Bavière), le 10 septembre 1823 (naturalisé français). Interprète auxiliaire le 5 mai 1848, interprète de 2<sup>e</sup> classe le 21 décembre 1863, interprète principal le 27 janvier 1856. Chevalier de la Légion d'honneur, le 11 août 1859. Décédé en activité le 12 octobre 1872. Federman, était membre de la société historique algérienne, a publié plusieurs mémoires, entre autres sa note sur le Beylek de Tittery et celle sur les coutumes agricoles indigènes.<sup>2</sup>

**Louiesloux (Edouard).**

Né le 26 août 1816 à Paris. Engagé volontaire au 67<sup>e</sup> de ligne ; en septembre 1834 caporal sergent. En mai 1837, le général de Damrémont, alors gouverneur général, envoya

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p. 292.

<sup>2</sup> Ibidem, p.292-293.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

le sergent Louiesloux accomplir une mission analogue à celle conférée à **Henan**, dont il a été question plus haut. Louiesloux partit dans les mêmes conditions, c'est-à-dire simulant une désertion. Mais quand il se crût suffisamment renseigné sur ce qui se passait chez les arabes, et qu'il tenta de revenir, il fut arrêté dans sa fuite et ramené.

Battu au point d'être laissé pour mort, puis attaché et astreint aux travaux les plus vils, il vécut, pendant quelques mois, dans un état des plus misérables, jusqu'au moment où, plus heureux que la première fois, il réussit à regagner le territoire français. Interprète auxiliaire le 1<sup>er</sup> juillet 1842. Interprète de 3<sup>e</sup> classe le 31 janvier 1845, de 2<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> mai 1850, de 1<sup>ère</sup> classe en janvier 1853. Retraité le 16 mars 1867. Mort à Marseille en 1875. Louiesloux a fait de nombreuses expéditions et conduisit, en 1842, jusqu'à Alexandrie, les pèlerins algériens se rendant à la Mecque.<sup>1</sup>

**Le Baron Mac-Guckin de Slane (Williams).**

Né le 12 août 1801, à Belfort (Irlande) (naturalisé français) Interprète principal le 1<sup>er</sup> septembre 1846. Retraité le 28 mars 1872. Chevalier de la Légion d'Honneur, le 24 septembre 1846. Officier de la Légion d'Honneur, le 26 décembre 1852. Officier de l'Instruction publique. Officier de Saints Maurice et Lazare, de Sardaigne. Membre de l'institut, membre fondateur de la société historique algérienne. Orientaliste distingué de France, voir même d'Europe ; chargé de cours d'arabe à l'école spéciale des langues orientales de Paris. Elu en 1862, membre de l'académie des inscriptions et belles lettres. Ses publications : le Divan (Diwan) d'Amroû L'Kaïs (poète), avec traduction et notes (Imprimerie Royale, 1837). Traduction avec commentaire des prolégomènes d'Ibn Khaldoun, sur l'histoire des Berbères, (1867). Traduction et publication de plusieurs ouvrages orientaux, en français et d'autres langues.<sup>2</sup>

**Martin Eugène.**

Né à Alep (Syrie), le 4 mai 1823, de parents français. Interprète auxiliaire, le 31 décembre 1844. Interprète de 3<sup>e</sup> classe, le 30 décembre 1846 et de 2<sup>ème</sup> classe le 20 février 1856. Décoré du Nichan de Tunis, en avril 1864. Martin a pris part à de nombreuses

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p. 298-299.

<sup>2</sup> Ibidem.cit, p.288.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

expéditions dans la province de Constantine. Il se trouvait à Batna au moment où l'insurrection éclatait, en 1871, autour de cette ville. Lors de ses services, son état de santé s'est dégradé, de plus, l'annonce de la mort de son fils, tué devant Metz, l'affaiblit davantage.<sup>1</sup>

**Faradj Nakach.**

Né le 25 septembre 1822 à Constantine (naturalisé). S'engagea aux spahis, volontaire, en novembre 1842. Interprète temporaire en 1843. Interprète auxiliaire de 2<sup>ème</sup> classe en 1854. Chevalier de la Légion d'Honneur, le 25 septembre 1871. Retraité le 23 août 1873. A participé à plusieurs expéditions et blessé plusieurs fois.<sup>2</sup>

**Donnadieu Philippe.**

Né à Marseille, le 9 décembre 1819. Interprète auxiliaire, le 20 novembre 1844. Interprète titulaire de 3<sup>ème</sup> classe, le 6 février 1850. Interprète de 2<sup>ème</sup> classe, le 31 juillet 1871 ; a fait de nombreuses expéditions, et a participé au combat de l'insurrection du Dahra (1844-1845). Expédition de 1857 en Kabylie. Expédition de 1864, dans le sud. Chevalier de la Légion d'Honneur, le 11 août 1869. Retraité le 28 décembre 1872.<sup>3</sup>

**Baussier (Marcelin).**

Né à Paris, le 23 avril 1824; interprète auxiliaire, le 31 mars 1844 ; titulaire de 3<sup>o</sup> classe, le 13 mars 1845 ; de 2<sup>o</sup> classe, le 30 décembre 1846 ; de 1<sup>er</sup> classe, le 6 février 1850 ; interprète principal, le 10 décembre 1854. Décédé à Alger, en activité, le 3 février 1873. Charles Féraud prononça un discours lors de l'enterrement de Baussier, rapportant son parcours, il dit à ce sujet que Baussier fit de solides études de français et d'arabe en France et à Tunis.

C'est en 1844 qu'il vint à Alger et s'engagea dans le corps des interprètes de l'armée. Cet interprète prit une part active aux expéditions dans le Tell, la Kabylie, le Sahara ; de même qu'il participa à divers travaux de la colonisation, routes, postes,

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p.289.

<sup>2</sup> Ibidem, p.299.

<sup>3</sup> Ibidem, p.300.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

villages etc. Il reçut, en récompense à ses activités, la croix de chevalier, puis celle d'officier de la Légion d'honneur et du Nichan de Tunis. Une fois rendu à la vie civile, il fit des recherches utiles pour la Société historique algérienne, dont il était membre. Il édita un dictionnaire, destiné à initier les Européens à la connaissance de la langue arabe.<sup>1</sup>

**Ducheyron de Beaumont (Joseph).**

Né aux Changes (Dordogne), le 31 octobre 1818 ; engagé volontaire aux 7<sup>e</sup> dragons, le 12 Avril 1838 ; chasseur d'Afrique et spahis ;

Brigadier et maréchal des Logis, de 1841 à 1846 ; Interprète temporaire, le 6 février 1853 ; Interprète auxiliaire de 2<sup>ème</sup> classe, le 6 mars 1854 ; Interprète auxiliaire de 1<sup>ère</sup> classe, le 13 janvier 1864 ; Interprète titulaire de 3<sup>ème</sup> classe, le 29 avril 1868 ; Chevalier de la légion d'honneur, le 24 juin 1865 ; Retraité le 25 janvier 1875.<sup>2</sup>

**Durand (charles).**

Né à Francfort-sur-le-Mein; le 31 octobre 1832 ; Engagé volontaire au 68<sup>ème</sup> de ligne, le 25 septembre 1850 ; Caporal ; sergent, au 3<sup>ème</sup> tirailleur ; Interprète auxiliaire de 2<sup>ème</sup> classe, le 22 août 1860 ; Interprète auxiliaire de 1<sup>ère</sup> classe, le 31 décembre 1863 ; Interprète titulaire de 3<sup>ème</sup> classe, le 25 mai 1867. Pendant l'invasion du typhus, en 1868, Durand, chargé spécialement de la surveillance du dépôt de mendicité établi, pour les indigènes, auprès de Miliana, fut atteint par la contagion, en faisant ce service. Il succomba à l'hôpital militaire, le 3 mai 1868. Il a écrit, sur les ordres religieux musulmans, un travail inédit d'une certaine importance.<sup>3</sup>

Pour la suite, nous rapportons les noms des interprètes consignés dans l'ouvrage de L. C. Féraud, sans nous référer à leur biographie, tout en affirmant leur participation à diverses activités au bénéfice de l'armée et de l'administration coloniale.

Ce sont les interprètes dont les noms suivent: Baret Firmin, Toubol Aaron, Moatti Jacob, Aboukaia Joseph, Sidoun Liaou, Aboukaia Martin, Reymond Claude, Lemoine,

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p. 301-303.

<sup>2</sup> Ibidem, p.303.

<sup>3</sup> Ibidem, p.306-307.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Aar Joseph, Dayan Zion, Duvernois Clément Alexandre, Pichon, Duvernois Tatius, Aboukaia David, Delpech Adrien Pierre, Canquoin Charles Lucien, Gantier Jean Firmin, Mercier Ernest, Bourdais Paul Antoine, Attard Léon, Attard Alfred, Meyer Jean Pierre, Ben Baruch Samuel, Ismael Ben Mahdi, Pilard Pierre, Robert Henri, Albaz Salomon.

Toujours dans le cadre des activités et de la formation des interprètes, nous citons l'auteur **Alain Messaoudi**, professeur agrégé à l'école des hautes études en sciences sociales (Centre de l'Histoire Sociale de l'Islam méditerranéen), qui a publié un article sur les interprètes, intitulé « Renseigner, enseigner. Les interprètes militaires et la constitution d'un premier corpus savant « algérien », 1830-1870.

La lecture de cet article nous révèle en premier lieu, le rôle important des interprètes dans la facilitation de la communication entre les groupes sociaux ; il écrit en substance

*Les interprètes par leur fonction même d'intermédiaires, par les compétences langagières et littéraires que suppose leur activités, par leur familiarité avec les usages des différents groupes dont ils permettent la communication, ont joué un rôle important dans les échanges entre colonisés et colonisateurs et dans la constitution d'un savoir colonial sur l'Algérie.<sup>1</sup>*

Cela veut dire que la compulsion des données de tout ordre sur l'Algérie exécutée par les interprètes était mise au service de la colonisation. La finalité de leurs travaux servait donc les desseins de la colonisation. En second lieu, l'auteur parle de difficulté d'identification des interprètes, ainsi les interprètes civils restent mal connus, le Centre d'Archives d'Outre Mer fournit peu d'informations sur eux. Par contre pour les interprètes militaires, l'auteur cite Laurent Charles Férard dont le livre d'or mémorial qu'il a écrit sur ses camarades, « permet en revanche une vue d'ensemble » sur ces derniers et il serait utile de prolonger la recherche à travers l'étude de leurs dossiers de carrières conservés à Vincennes au service historique de la Défense.

---

<sup>1</sup> A. Messaoudi, Renseigner enseigner. Les interprètes militaires et la constitution d'un premier corpus savant « Algérien », 1830-1870, Revue d'histoire du XIX e siècle, tome. 41, 15 Décembre. 2010, p. 97-112.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Il ajoute que les interprètes sont toujours en service pour les besoins des informations utiles, d'autant que l'Algérie connaissait un contexte de guerre quasi permanent. Il revenait donc aux interprètes militaires de fournir, de traduire, de rassembler et vérifier les informations nécessaires » pour assurer les victoires à l'armée.

Il va de soi que la connaissance des langages, des usages, des traditions des algériens, cités ici comme « indigènes », est une nécessité incontournable pour la réussite du projet colonial qui devait compter avec les peuples indigènes. En conséquence, les interprètes ont donc été encouragés à devenir instituteurs et savants.

Quant à la constitution du corps, la nécessité d'avoir des interprètes explique la diversité de leurs origines. On l'a signalé dans les chapitres précédents ; on insistera par ailleurs sur la réalisation de la « proclamation aux arabes », signée par le général De Bourmont au début de l'expédition, document qui a été conçu par Antoine Silvestre de Sacy, Xavier Bianchi et Charles Zaccar. Il s'agissait donc de personnalités importantes, sollicitées pour participer à l'expédition d'Alger. (Le texte de la dite proclamation a été édité en 1862 par L.J Bresnier dans la Revue Africaine, avec des notes du Dr Leclerc. (Page.147-156).<sup>1</sup>

Toujours à propos de la diversité de l'origine des interprètes, l'auteur révèle que c'est grâce à un état de paiement qui donne la liste des 69 interprètes employés par le ministère de la guerre pour l'année 1830 ; en sont absents quelques personnes, rémunérées par les affaires étrangères ou les cultes. Dans cet état, on note la présence de quelques Magrébins recrutés à Tunis. Parmi ceux là on trouve le fameux mamelouk du bey, Youssouf que nous avons évoqué ultérieurement.

*Les autres interprètes tunisiens sont issus de familles de négociants implantés dans la régence de Tunis, d'origine française, maltaise ou italienne. Ils ont été recrutés par les soins du premier interprète Brun d'Aubignosc, missionné auprès du chargé d'affaire à Tunis, Mathieu de Lesseps.*

Outre ces interprètes cités, il ya aussi les anciens élèves des langues orientales qui avaient assimilé la langue arabe à Paris. Leurs connaissances en cette matière est plutôt

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p. 182.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

livresque. On recruta aussi au cours de l'expédition d'Egypte, des chrétiens orientaux et les descendants des familles consulaires qui étaient habituellement au service de la France. Nous avons cité aux chapitres précédents les interprètes qui ont été enrôlés pour l'expédition d'Egypte et celle d'Algérie. On ajoutera à ces noms un juif d'Algérie, Nathon Mouty et deux autres interprètes : Frédéric Müller et Prosper Gérardin, tous deux étaient au Ministère de la Marine, au Sénégal. L'auteur <sup>1</sup> rapporte qu'il y avait une dissension dans le corps entre les dits : « occidentaux » d'un côté et de l'autre, les « orientaux ».

A propos donc de la diversité d'origine, il y avait des chrétiens nés en Orient, des Juifs Livournais dont Coste Balensi, des noms d'origine musulmane, comme Salem, un mamelouk employé en Egypte qui s'est solennellement converti au catholicisme à Rome, et aussi Youssouf.

En réalité ces interprètes étaient recrutés pour un temps déterminé de l'expédition laquelle n'était pas destinée à perdurer et devenir une occupation prolongée du pays conquis, car la création d'une colonie n'était pas à l'ordre du jour du gouvernement de l'automne de 1830. C'est pour cette raison, comme nous l'avons signalée auparavant, que la moitié des interprètes, avaient quitté le corps pour d'autres fonctions.

Cependant après la décision par le gouvernement français d'occuper Alger perpétuellement, le général Pierre Berthéze qui fût à la tête de l'armée d'Afrique en 1831, décida de réorganiser le corps des interprètes. Ainsi un nouveau règlement, dit de « Voirol », conserva les 4 classes. Mais étant donné l'amalgame des individualités dans le corps, des critiques acerbes à l'encontre de la profession furent exprimées, car certains interprètes étaient incompetents et malhonnêtes. Cet amalgame dans la compétence et l'honnêteté des uns et des autres, poussa le maréchal Pélissier à considérer trois catégories :

- Ceux qui parlaient français mais peu l'arabe (dits les fils de familles)
- Ceux qui parlaient l'arabe mais pas le français (les Juifs)

---

<sup>1</sup> A. Messaoudi, Savants, conseillers, médiateurs, les arabisants de la France coloniale (1830 -1930), thèse sous la direction de Daniel Rivet, Université, Paris1, vol.III , 2008, p.999-1008.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

➤ Une catégorie traités d'aventuriers qui ne connaissaient ni l'arabe ni le français.

Devant cette situation hétéroclite on peut supposer que les chefs militaires trouvaient des difficultés pour la traduction orale ou écrite, car ils recouraient certainement à plusieurs personnes pour traduire, d'où l'inexactitude du travail d'interprétariat. Selon l'interprète Eusèbe de Salles, un des interprètes de l'expédition d'Alger, les interprètes recrutés par le « gouvernement Ultra », ignoraient les idiomes parlés à Alger, même s'ils avaient acquis une formation à Paris, Marseille, Egypte, ou Syrie. Il y avait donc une action de dénigrement sur certains interprètes, on disait d'eux du côté français : Tous ces individus sont très vicieux et peu dignes de confiance ; ils justifient l'adage des Orientaux,

*Qu'un interprète est pire que la peste.*

L'avis de certains hauts gradés, est partial, en disant que :

*Les seuls interprètes qui ont servi utilement l'armée française, sont quelques hommes illettrés nés en Orient où qui y avaient passés une partie de leur vie.*

Cette déclaration est quelque peu paradoxale, dans la mesure où les responsables militaires cherchaient des personnes compétentes.<sup>1</sup>

On rencontre des avis partagés sur les qualités des interprètes. Le colonialiste (dit coloniste) Genty de Bussy était pour une politique d'expulsion et de cantonnement des indigènes, alors que le baron Pichon estimait le besoin de l'aide des Maures, représentants une bourgeoisie musulmane, voir des Livournais, maîtres du grand commerce méditerranéen. De plus selon Pichon :

*Il devrait y avoir à Alger un premier interprète français d'origine recommandable par une probité et des services connus, et qui répondit au Gouvernement lui-même, de la fidélité des traductions. La nécessité d'avoir constamment auprès de soi un truchement à la plus petite communication avec des natifs est une calamité.<sup>2</sup>*

---

<sup>1</sup> P. Berthéze, dix-huit mois, à Alger ou récit des événements qui s'y sont passés depuis le 14 juin 1830 jusqu'à la fin décembre 1831, Edition. A. Richard, Montpellier, 1834, p.137.

<sup>2</sup> L. A. Pichon, Alger sous la domination française son état présent et son avenir, Edition .Barrois, Paris, 1833, p.127.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

La divergence d'opinion sur les qualités des interprètes selon leur origine est reflétée par Hamid Bonderba, représentant le parti des Maures. Il adressa une lettre à Charles Paravey, chef du bureau d'Alger, témoignant ainsi d'un point de vue contraire.<sup>1</sup>

Done l'intendant civil, Pichon était pour le respect des droits des gens et des propriétés, pour gagner la confiance des notables Maures, alors que le duc de Rovigo (Jean Marie René Savary), chef de l'Armée d'Afrique, ayant remplacé le général Bertrand Clanzel, en octobre 1831, était pour la manière forte.

Ainsi les officiers napoléens, que ce soit Clanzel, et Rovigo, étaient –ils pour la méthode violente. Ils donnaient leur confiance aux interprètes « Egyptiens » et marseillais.

En revanche, les Français qui voulaient trouver des interlocuteurs au sein des élites locales, comme Berthèzene chez les militaires, ou le baron Pichon chez les chefs civils, ceux là, comptaient sur les interprètes Maures. Cependant à Paris on ne trancha pas la question entre les autorités militaires et civiles, sur cette question. La bataille d'opinion perdura durant quelques mois ; finalement son dénouement fut en faveur du militaire.

Quant à Bonderba il donna « une version contrastée » sur les interprètes juifs, par contre il juge sévèrement l'ensemble des « Egyptiens », ce qui laisse penser qu'ils formaient un groupe assez solidaire, attaché par des liens clientélares, au clan coloniste. La plupart des interprètes « Egyptiens », à Alger, font partie d'un clan repérable vingt ans plutôt à Marseille où une violente dissension interne avait opposé en 1811 les deux parties.<sup>2</sup>

Dans la suite des événements, on constate alors la tendance à professionnaliser et franciser le corps des interprètes. Cela est dicté par la méfiance du duc de Rovigo vis-à-vis du personnel pris parmi les indigènes ; parce qu'ils entretenaient un commerce et de la spéculation, ils détournaient les communications à leur avantage, pour leurs intérêts.<sup>3</sup> On

---

<sup>1</sup> H. Boudarba- Ch. Pavarey , chef du bureau d'Alger au Ministère de la Guerre, 1834, Archives Nationales Outre-Mer, F 80-1603. Cette lettre est publiée dans : A. Messaoudi, Savants conseillers médiateurs les arabisants de la France coloniale (1830 -1930), Op.cit, vol. II, p. 1011-1013.

<sup>2</sup> A. Messaoudi, Savants conseillers médiateurs les arabisants de la France coloniale (1830 -1930) Op.cit, vol.1, p.158-159.

<sup>3</sup> Centre National des Archives, diplomatiques, personnel, 1<sup>ère</sup> série, Jacques Denis Delaporte, et le duc de Rovigo au Ministère des Affaires Etrangères, Paris, nov. 1831.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

leur préféra alors des personnalités originaires de France, ayant étudié à l'Ecole des Langues Orientales. Il s'agissait des élèves de Silvestre de Sacy, formés à la langue arabe et à l'islam, en souhaitant qu'ils entretiennent des relations utiles avec l'élite des musulmans. C'est ainsi que « dès novembre 1831, Rovigo avait demandé au Ministère des Affaires Etrangères, de bien vouloir envoyer à Alger, Delaporte, alors drogman à Tanger, pour diriger les interprètes, en soulignant la valeur de son expérience et sa pondération. Nous avons signalé ce fait dans les chapitres précédents. En 1835 ; l'interprète « Egyptien », Joanny Pharaon, était écarté, malgré ses protestations, car il avait organisé des cours d'arabe à Alger dès 1832. Le Gouvernement appela alors Louis Jacques Bresnier, pour créer la chaire publique d'arabe à Alger. Il avait également pour tâche d'évaluer la capacité des interprètes militaires et insister sur leur formation.

Cependant Bresnier ne partagea pas l'avis des interprètes « Egyptiens » et Français, qui voulaient réserver l'interprétariat au Français, en excluant les indigènes. D'ailleurs L.C.Férand a publié une de ces protestations (celle de Delaporte), datée du 15 décembre 1840.<sup>1</sup>

Dans le cadre de l'organisation du corps, Bresnier, propose de nommer des drogman militaires avec une position identique à celle des officiers. Pour les élèves interprètes et les interprètes auxiliaires, ils seront assimilés aux sous officiers. Les propositions de Bresnier ne seront pas retenues. Une nouvelle organisation de 1845, entérine la division entre les interprètes titulaires qui seront soumis à des examens réguliers, pour assurer leur compétence. Leur révocation ne peut être exécutée qu'après enquête. Quant aux interprètes auxiliaires, ils sont en cas de nécessité, licenciés par le Gouverneur Général, après accord du ministre de la Guerre. On signalera cependant que les corps d'armées intègrent des bataillons spécifiquement indigènes. En 1845, toujours, un concours d'entrée est organisé, avec la condition de nationalité en vue de la titularisation. En effet les interprètes titulaires ont été réservés aux seuls français ou naturalisés français, les étrangers et les indigènes devront continuer à être admis comme interprètes auxiliaires, (Malgré l'opposition de Bresnier à cette « séparation des races »).

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p. 73-74.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Ainsi les interprètes seront désormais recruter parmi les enfants des premiers colons ayant grandi dans un environnement arabophone. (Décret du 4 Février 1854).<sup>1</sup>

Alors la question qui se pose est la suivante. Les autorités coloniales voulaient-elles couper les relations des interprètes avec le monde indigène? Et bien non, car il y a certains d'entre eux qui ont épousé des femmes arabes ; en exemple, on citera trois parisiens : Edouard Louiesloux que nous avons évoqué dans les autres chapitres, Adrien Hénon et Pierre François Pilard, ont bien eu, avant d'entrer dans l'interprétariat, la curiosité intrépide de passer à l'adversaire, et l'auteur de se dire s'agissait-il de désertion réelle ou simulée ? Pour notre part nous avons dit (quelque soit l'intention), que c'était une tactique pour réunir des informations sur les combattants arabes et les troupes de l'Emir Abdelkader. En effet « Louiesloux, accepta l'ordre de se faire passer pour un déserteur et resta un mois dans le camp de Abdelkader, comme nous l'avons signalé ci-dessus.»

### **III. 6. 2 LES INTERPRETES, AGENTS DE RENSEIGNEMENTS, ET HOMMES DE SCIENCES**

Les interprètes faisaient office d'agents de renseignements, pour assurer les victoires à l'armée coloniale. En effet c'est grâce à la connaissance de la langue, des usages et mœurs de la société algérienne, qu'ils rassemblaient des données et les communiquaient aux officiers des bureaux arabes et aux commandants de cercles. Ayant assimilés le langage usuel de la population autochtone, ils rédigeaient et éditaient des ouvrages sur la langue arabe, en vue de faciliter aux européens son apprentissage. En même temps, les interprètes se chargeaient d'inculquer le français aux indigènes. Auguste Martin publie par exemple des « Dialogues arabes français, avec la prononciation arabe figurée en caractères français (Paris 1874), puis avec Prudent Vignard, « choix de Fables de la Fontaine » décrites en arabe vulgaire.

Les interprètes étaient des savants, à l'instar de l'initiative de Napoléon Bonaparte, qui a créé des commissions et des institutions scientifiques, lors de la campagne d'Egypte, les autorités françaises ont lancé la recherche scientifique dans presque tous les domaines

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p.125.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

lors de l'occupation de l'Algérie. Ainsi trouve-t-on des interprètes dans les sociétés savantes. Il y a la prestigieuse Société Asiatique de Paris, fondée en 1822, pour développer les études orientales, des sociétés locales : La Société Archéologique de la province de Constantine, la Société Historique Algérienne, fondées respectivement en 1852 et 1856.

Les interprètes avaient participé aux travaux de ces sociétés, menant particulièrement des recherches sur l'Algérie, en vue de l'élaboration d'une « Histoire Nationale Algérienne », comme si l'Algérie n'a pas une « mémoire historique ». Peut être que le but inavoué de ce travail était de falsifier l'histoire. Dans tous les cas, certains interprètes étaient admis à la Société Asiatique. Le plus célèbre était **William Mac Guckin De Slane**, (1801-1878), que nous avons mentionné plus haut, devint interprète principal grâce à son bagage scientifique et à son lien familial avec Bugeaud. Ensuite il occupa la chaire de la langue turque qui lui a été promise à l'Ecole des Langues orientales, à Paris.

Le gouvernement de la Révolution de février 1848, a maintenu son affectation en Afrique. Il était membre fondateur de la Société Historique Algérienne. Il traduisit El-Bakri dans sa description de l'Afrique septentrionale et également Ibn-Khaldoun. De Slane édite le texte du troisième livre d'Ibn-Khaldoun: « Kitab El-Ibar », livre des exemples et Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique du Nord.

En matière de décodage de l'histoire, les interprètes mettaient à la disposition du lectorat francophone, des textes triés, recomposés, ou résumés selon la valeur historique qu'ils considéraient. En exemple, Emile Félix Gautier, s'inspire de l'œuvre de De Slane, pour rédiger sa conception des « Siècles obscurs du Maghreb », composée selon l'opposition entre nomades et sédentaires, Arabes et Berbères.<sup>1</sup>

L'interprète principal, **Prudent Vignard** (1817-1854), fils d'un avocat publiciste de Rennes, est considéré comme homme cultivé ayant reçu une bonne formation, par contre d'autres interprètes furent admis à la Société Asiatique, mais n'avaient pas les mêmes atouts.

---

<sup>1</sup> E.F. Gautier, L'islamisation de l'Afrique du Nord Les Siècles obscurs du Maghreb, Edition Payot, Paris, 1927, l'ouvrage est recomposé en 1936, sous le titre : Le Passé de l'Afrique, Les Siècles obscurs.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

**Auguste Martin** (1817-1893), avait publié un ouvrage intitulé: « Dialogues arabes-français ». Il était le fils d'un agent consulaire. Il est né à Alep en Syrie. **Pierre Pilard** (1822-1893), après avoir reçu de solides connaissances, est parti en Afrique pour s'engager comme simple soldat au 4<sup>e</sup> Régiment de ligne. Il déserta, durant six mois, en 1843, et rejoignit « l'ennemi », (les combattants algériens). Cependant il apprit la langue et les usages lors de son passage au camp adverse. Après cela, il est accepté comme interprète temporaire. Bien qu'il gagnât en promotion, il n'accéda point au titre d'interprète principal.<sup>1</sup>

**Georges Bullad** (1827-1883)

Il est d'origine orientale, marseillais, dû son prestige comme interprète régulier auprès de l'Emir Abdelkader.

**Charles Durand** (1832-1868)

IL avait étudié les ordres religieux musulmans. Son travail demeura inédit du fait de sa mort prématurée.

**Louis Luminet**

Il n'était pas membre de la société historique, mais il était en relation étroite avec cette institution. Il accomplit un travail sur « la valeur des lettres de l'alphabet arabe.»<sup>2</sup>

On citera également les fondateurs de la Société Archéologique de Constantine, à savoir, les interprètes principaux : **Vignard** et **Charles Brosselard**. Parmi les interprètes qui avaient participé aux « Recueil des notices et mémoires » de la dite société, il ya **François Louis de Bonnemains** (1817-1867), **Laurent Charles Féraud** et **Ernest Mercier** (1840-1907).

Quant aux interprètes qui avaient contribué à la Revue Africaine, organe de la Société Historique Algérienne, en plus des précédentes personnalités, on nommera, **Georges Bullard**, **Marcellin Beaussier** (1821-1873), **Henri Federman** (1823-1827),

---

<sup>1</sup> Journal Asiatique, Février-Mars 1861.

<sup>2</sup> Journal Asiatique, Février-Mars -1856..

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

**François Marie Gourgeot** (né en 1828), **Antoine Arnaud** (1835-1910), **Elie Gain** (né en 1838), et l'interprète judiciaire **Albert Devoul** (1826-1876).

Tous ces interprètes, à l'image de De Slane, évoqué ultérieurement, traduisaient et éditait des documents, intéressant la préhistoire, l'antiquité, la période musulmane, matières nécessaires pour composer l'historiographie de l'Algérie. Afin de stimuler ces activités scientifiques au plan historique, les autorités militaires, les consignaient sur les feuilles de notation pour l'avancement des carrières des interprètes. C'est dire l'importance des travaux sur l'Algérie menés par les interprètes, au niveau des sociétés scientifiques.<sup>1</sup>

### III. 6. 3 LES INTERPRETES, AGENT DE « LA MISSION CIVILISATRICE».

A propos des missions civilisatrices de l'armée coloniale, les déclarations de ces idées est un fait, mais les actes sont tout le contraire. Les moyens dégagés par le corps expéditionnaire français pour "civiliser" les Algériens, relèvent de la force brutale utilisée dans tous les domaines afin d'assujettir le peuple.<sup>2</sup>

On pratiqua l'incendie des villages. Le capitaine Lafaye était dégoûté du comportement de ses subordonnés. Il disait :

*Nous avons incendié un village des Khemis de la tribu des Beni Snous. Nos soldats ont des dispositions pour devenir des brigands. Ils n'ont pas reculé devant le meurtre des vieillards, des femmes et des enfants... Ce qu'il y a de plus hideux, c'est que les femmes étaient tuées après avoir été déshonoré.<sup>3</sup>*

Une autre pratique de guerre aussi atroce, est l'emmurement pur et simple de la population. Charles André Julien, écrit :

*Canrobert (un maréchal), pratiqua l'emmurement dans une expédition au Nord du Dahra, faute de pouvoir enfumer l'ennemi. Il disait : « Comme il n'y a pas de bois, je bouche l'entrée de la caverne avec des pierres.<sup>4</sup>*

---

<sup>1</sup> www.tabbourt.com.

<sup>2</sup> M. B. Mohamed, Op.cit, p.178.

<sup>3</sup> Colette -F. Jeanson, L'Algérie Hors la loi. Editions .du Seuil, Paris, 1955, p.31.

<sup>4</sup> Ch. A. Julien, Op.cit, p.321.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Il continue :

*On pétarada l'entrée de la grotte et on y accumula des fagots de broussailles. Le soir, le feu fut allumé. Le lendemain quelques Sbéahs (membres de tribu), se présentèrent à l'entrée de la grotte, demandant « l'aman » à nos postes avancés. Leurs compagnons, les femmes et les enfants étaient morts.<sup>1</sup>*

Les exactions menées contre la population autochtone sont nombreuses. On rappellera l'enfumage de la tribu des Ouleds-Riah, ordonné par le général Bugeaud et exécuté par le colonel Péliissier, le 11 juin 1845. Les directives du général étaient précises, il dit : « Si ces gredins se retirent dans leurs cavernes, imitez Cavaignac aux Sebchas! Fumez-les à outrance comme des renards.<sup>2</sup>»

Donc, en plus des actes de guerre, des crimes collectifs, de l'application de lois scélérates, du code injuste de l'indigénat, de la spoliation des terres fertiles, du refoulement des tribus vers les confins du Sahara, de l'expropriation forcée des biens, de la population dite « indigène », de la déportation de nombreux Algériens vers des contrées inconnues, de la fuite de ces mêmes Algériens vers les pays musulmans limitrophes, outre cela, l'administration coloniale utilisait les interprètes pour « civiliser » les « indigènes ». En conséquence, les interprètes, devaient se mobiliser pour recueillir les données et informations sur le peuple algérien : connaître sa langue, ses dialectes, ses usages, ses coutumes, son histoire, bref, tout ce qui concerne sa culture.

Cela était l'objectif avoué ou non des travaux et des missions des interprètes. Ils présentaient, oralement ou sous forme d'ouvrages à leurs coreligionnaires, les résultats de leurs investigations. Tous les moyens étaient mis en place pour diffuser ce que l'élite française appelait « le progrès, la civilisation ». Comme nous l'avons signalé cette « instruction » était appliquée par le biais des écoles arabes-françaises, ou par plusieurs ouvrages et dictionnaires, véhiculant «le projet civilisateur», écrits dans les deux langues. Nous allons fournir quelques exemples à ce sujet. L'interprète **Prudent Vignard**, était professeur d'arabe au collège d'Alger. **Alfred Clerc (1829-1876)**, était directeur d'une école arabo-française. **Fernand Philippe (1843-1899)** et **Auguste de Latour (1850-**

<sup>1</sup> Ch. A. Julien, Op.cit, p.322.

<sup>2</sup> F. Abbas, La Nuit Coloniale. Editeur .René .Julliard, Paris, 1962, p.71.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

1883), étaient répétiteurs, c'est-à-dire qu'ils donnaient des leçons particulières à des élèves, au collège impérial arabo-français d'Alger. **Pilard**, enseigna le français, l'histoire, la géographie, l'arithmétique à la médersa de Tlemcen, qu'il dirigea en 1874. La plupart des ouvrages réalisés après 1855 pour l'enseignement arabe-français, étaient accomplis par des interprètes. Abrégé d'Histoire de France en arabe. Auguste Martin (1817-1883) Alger Bastide, 1863. Eléments d'arithmétique de Pilard-Alger-Imprimerie Impériale, 1865 Manuels des écoles arabes-françaises dans l'Algérie coloniale (1850-1870). Le journal officiel, le Moubacher (bilingue) créé à Alger en 1847, rend compte des bons résultats enregistrés pour les cours de français (en 1850), donnés à la mosquée de Batna par un **interprète « indigène »**, du bureau arabe. <sup>1</sup>

Cependant le Gouvernement français de l'époque ne se contentait pas de cette formation, destinée à remodeler l'esprit et la culture arabo-islamique et amazigh des habitants algériens. Ainsi ordonna-t-il aux interprètes De **Slane** et **Charles Gabeau** d'établir une nomenclature de patronymes (noms de familles transmis par le père par opposition à matronyme, transmis par la mère) et de toponymes (étude des noms de lieux, ensemble des noms de lieux d'une région, d'une langue). Cette opération concernait tout le territoire algérien. Il s'agissait de transcrire en latin les noms de familles Algériens et aussi les lieux indiqués dans la langue du pays. En pratique les bureaux arabes adressèrent des listes dans ce sens et une première synthèse fut effectuée et révisée par l'interprète lexicographe, **Marcelin Beaussier**. De plus, ce dernier confectionna un dictionnaire pratique arabe-français publié en 1871, et qui sert toujours de référence sur l'arabe parlé en Algérie. L'administration coloniale établit alors le répertoire des patronymes nécessaires pour la réalisation des registres de l'état civil. Une première liste de noms de personnes sort des presses de l'imprimerie impériale en 1868. Une loi, en mars 1882, avait réglementé la structure de l'état civil destiné aux « indigènes ». En 1894, soit douze ans après, la moitié de la population est transcrite à l'état civil. <sup>2</sup>

Cette liste fut utilisée par les fonctionnaires, le but étant de transcrire en français des noms arabes en termes simples et compréhensibles. Finalement les interprètes avaient

---

<sup>1</sup> Edition française du Moubacher, messenger du progrès, N° 191 du 15 août 1855.

<sup>2</sup> K. Kateb, Indigènes et Juifs en Algérie, 1830-1962, Editions. Ined, Paris, 2001, p. 113-114.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

accomplis des travaux sur des documents écrits et sur le parler de la langue usitée en Algérie, afin que la langue française soit dorénavant une référence, voir une substitution radicale à la langue arabe ou du moins une tentative d'adaptation, aux langages parlés du pays conquis. Si la politique coloniale, préconisée par les extrémistes (et surtout les colons), visait à éloigner les natifs du pays du champ politique et social, il y avait cependant certains interprètes qui œuvraient ou du moins aspiraient à une Algérie plus ou moins égalitaire. C'était le cas pour l'interprète Ismayl Urbain, avec d'autres de ses camarades. Ils exprimaient un attachement bipolaire, à la fois pour leur pays originel et le pays nouveau. Mais cette façon de concevoir ainsi les choses, était révolue depuis 1849.

Les interprètes étaient donc sollicités pour leur savoir et leur culture afin de pousser les algériens à adopter finalement les normes, et la culture française, tout en observant des limites, une ligne rouge à ne pas dépasser. En plus clair, les « autochtones » ne pouvaient aspirer à des postes de responsabilité et devaient se contenter de postes subalternes. En tout cas rares parmi eux, accédèrent à un enseignement supérieur. Après la chute de l'empire et l'arrivée des républicains, le gouverneur général Grévy Albert, étendit le territoire civil à la totalité du Tell.

Le régime Républicain, s'est institué en France du 25 février 1848 au 2 décembre 1852. Il s'agit de l'IIème République qui succéda à la monarchie de juillet, renversée par la Révolution de février 1848).<sup>1</sup> En ce temps les interprètes militaires, en suivant leurs unités, occupèrent des postes au sud du pays. Nombreux parmi eux démissionnèrent. A titre d'exemple, Lanrent Charles Féraud et Léon Roches intégrèrent des carrières diplomatiques. D'autres éléments devinrent des interprètes judiciaires ou civils, ou encore administrateurs de communes mixtes, comme Fernand Philippe (1843-1889); qui activa à Berrouaghia en 1880 puis à Saïda. L'interprète Paul Antoine Bourdais (1851-1900) occupa le poste d'administrateur adjoint à la commune d'Aïn Mokra, en 1881-1882.

Ainsi les interprètes avaient contribués, par leurs travaux, leurs publications, aux premières heures de la conquête de l'Algérie et bien plus tard, au projet colonial qui consistait à « mouler » la société algérienne selon les conceptions de l'administration de

---

<sup>1</sup> M. Moure, Op.cit.p. 3832.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

cette époque. Ils réussirent par ailleurs à défricher l'histoire du pays, mais en y ajoutant soit des rectificatifs, des remarques ou tout simplement des omissions délibérées. Pour preuve, en lisant par exemple, le mémorial de L.C.Féraud, on ne trouve pas d'amples indications sur les tribus composant la population algérienne, sur leur mode de vie, ni des détails biographiques sur leurs chefs. Bien des ouvrages étaient écrits sur les particularités ethniques des Algériens, cependant l'analyse est menée selon une conception coloniale.<sup>1</sup>

Ainsi les activités des interprètes entrent dans le cadre de la stratégie de l'Armée d'Afrique. Il fallait briser la résistance des colonisés par les armes et en même temps les soumettre aux objectifs, d'aliénation et de déculturation. Nous avons donc rapporté des informations sur certains interprètes, consignées par l'interprète principal L.C.Féraud dans son ouvrage sur le corps des interprètes de l'armée d'Afrique. D'aucun dira mais quel intérêt y a-t'il à révéler les états de services de ces militaires? On répondra que le parcours des services qu'ils entreprenaient à travers le territoire algérien, nous fournit des connaissances sur les tribus et les leaders algériens, ayant combattu l'armée coloniale. Dans tous les cas, cela démontre combien étaient les nombreuses insurrections et insoumissions du peuple algérien, de la Kabylie, à l'Aurès, au Dahra, au Tell et au Sahara. Si l'on s'intéressait davantage à leurs activités on puisera d'utiles données sur les péripéties historiques du peuple algérien.

### **III. 7 LES INTERPRETES MILITAIRES DANS LE SUD ALGERIEN.**

Lors de la pénétration des troupes coloniales dans le Sahara, les interprètes faisaient sûrement partie du contingent militaire. C'est en cherchant dans les documents qui traitent cette question que l'on pourra éventuellement révéler leur présence et apprécier leurs activités. En suivant la trace des interprètes, l'occasion nous est donnée pour développer succinctement, les aspects de la conquête du Sahara par l'armée coloniale. Mais avant d'entamer cette question, il est intéressant de fournir quelques informations sur le Sahara qui est la région désertique, la plus vaste du monde. Elle s'étend sur presque toute l'Afrique septentrionale, au nord du 15<sup>ème</sup> parallèle, de

---

<sup>1</sup> [www.cairn.info/revue-d-histoire-du-dix-neuvieme-siecle-2010-2-p.9](http://www.cairn.info/revue-d-histoire-du-dix-neuvieme-siecle-2010-2-p.9).

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

l'Atlantique à la Mer rouge. Avant de devenir un désert, le Sahara a connu dans la préhistoire plusieurs phases humides. C'était une région relativement peuplée dès le paléolithique inférieur, première période de la préhistoire, caractérisée par l'apparition puis le développement de l'industrie de la pierre, et par une économie de prédation, c'est-à-dire par la chasse et la cueillette. On a retrouvé des vestiges de la « pebble culture » (culture des galets) et de l'acheuléen (industrie à biface), dans la région de la Saoura, des outillages acheuléen au nord ouest du Hoggar, dans le Tassili des Ajjer et en Cyrenaïque (partie nord-est de la Libye). « L'homme d'Asselar », découvert en 1927 dans la vallée asséchée du Tilemsi (Mali), était un contemporain, du paléolithique supérieur, apparenté à la fois à l'homme de Cro-Magnon et aux Négrides actuels. Il y a encore 7000 ans, le Sahara possédait une végétation de savane et une abondante faune de type tropical. (Rhinocéros, éléphants, girafes, crocodiles, tortues, poissons.) Le Sahara attira donc des populations venues les unes du Maghreb, les autres des régions soudanaises, que les marécages dus à la très grande humidité de cette époque, rendaient inhabitables. Les Libyens et les Berbères, introduisirent le cheval au Sahara vers 1200 ou 1000 ans av. JC. Le dromadaire ne devait être connu au Sahara qu'au temps des Romains. L'assèchement saharien, qui s'aggrava brutalement dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> millénaire, finit par provoquer une coupure entre le Maghreb et l'Afrique noire.

Devenu un désert, le Sahara ne fut plus habité que par des nomades blancs méditerranéens (Touaregs), cependant qu'à l'est se maintenait une population de nomades noirs, de type « éthiopien », les Toubous. Vers l'IX<sup>e</sup> s., les Berbères se convertirent à l'islam, et, dès lors, les relations commerciales entre le Soudan et les pays musulmans de la Méditerranée devinrent très actives. A travers le Sahara, le trafic caravanier amenait l'or, l'ivoire, les esclaves noirs de l'Afrique intérieure. C'est au début du XIX<sup>e</sup> s., que les premiers Européens explorèrent le Sahara ; en 1823, les Anglais Dixon Denham, Hugh Clapperton et Walter Oudney traversèrent le Sahara et atteignirent le Lac Tchad et le Bornou (ancien empire de la zone soudanaise, au sud-ouest du lac Tchad. Il prit le nom de Kanem Bornou et fut anéanti lors de la défaite de Rabah devant les Français). Oudney mourut au cours de l'expédition, mais Denham et Clapperton parvinrent à regagner Tripoli. En 1826/28, le Français René Caillié traversa lui aussi le Sahara et atteignit

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Tombouctou. Après la conquête de l'Algérie, l'exploration du Sahara fut essentiellement l'œuvre des Français. Les oasis de Laghouat et de Ghardaïa furent occupées dès 1852, Touggourt et Ouargla en 1854. La soumission des Touaregs fut entreprise au début du XXe s. et, dès cette époque, à la suite de la mission Foureau-Lamy (1898/1900), on caressa le projet d'un chemin de fer transsaharien, qui ne devait jamais être réalisé.<sup>1</sup>

### III. 7. 1 LA PACIFICATION ET LA PENETRATION SAHARIENNE 1852-1930.

C'est en 1930 que les autorités de l'époque avaient célébré le centenaire du débarquement des troupes françaises à Sidi-Fredj. C'est aussi à cette date qu'a eu lieu la célébration du trentenaire de l'arrivée au Tchad de la mission Foureau-Lamy. Au début de l'occupation de l'Algérie, le Parlement français a débattu la question de rester en Algérie ou réembarquer ses troupes au continent. Cependant la France demeura en Algérie pour des raisons d'amour propre national, et pour des raisons économiques. En effet l'Algérie allait devenir en moins d'un siècle, une partie intégrante et non la moins riche de l'Empire Français. Cette notion de rattachement total de l'Algérie à la France, est retrouvée dans les documents des autorités coloniales. Ainsi on a trouvé une correspondance adressée par le Gouverneur Général de l'Algérie au commandant du Territoire d'Aïn-Séfra à Béchar, envoyée d'Alger le 31 janvier 1940. Il y est écrit en substance :

*J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il y aura lieu de supprimer dorénavant, dans toutes les correspondances officielles, ou dans tous les documents officiels, le mot « colonie » lorsqu'il s'agit de l'Algérie. Cette terminologie souvent employée dans les documents écrits ou dans les interventions verbales, pour éviter des répétitions, a fini par créer, dans certains Ministères, l'impression que l'Algérie est une colonie et non pas un territoire français faisant partie intégrante, au point de vue politique et douanier, de la France Métropolitaine.<sup>2</sup>*

Ayant conquis le Tell et les Hauts plateaux, la France poursuivi sa pénétration vers le Sahara.<sup>3</sup> Depuis la conquête jusqu'à l'année 1852, l'Emir Abdelkader s'opposa à la

---

<sup>1</sup> M. Mourre, Op.cit, Tome .VIII, p.3992- 3994.

<sup>2</sup> Gouvernement Général-Direction des Affaires Indigènes et des Territoires du Sud, des Affaires Indigènes et du personnel militaire, N°535, Alger, le 31 janvier 1940.

<sup>3</sup> G.Meynier, Directeur des Territoires du Sud. La pacification du Sahara et la pénétration saharienne, 1852-1930, Publication du Comité National Métropolitain du Centenaire de l'Algérie- Général G. Meynier, Alger, janvier 1930 p.3-4.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMÉE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

progression de l'armée coloniale, vers le Sahara. Le Bey de Constantine résista jusqu'en 1840. Bou-Amama continua la lutte en 1881.<sup>1</sup>

❖ **Les débuts de la pénétration saharienne Duveyrier.**

Comme nous l'avons signalé, Laghouat était prise d'assaut en 1852. En 1833 une convention (entre la France et l'Allemagne) plaçait le Mزاب et Ghardaïa sous le protectorat français. Les rapports du grand explorateur Allemand Barth, leva le voile sur les réalités africaines. Il s'agissait de vastes contrées fertiles occupées selon l'auteur,

*De populations « d'intelligence relative et de culture élémentaire, d'où l'intérêt des états européens pour y substituer la notion de véritables états centralisés, ayant une histoire avec une puissance économique et une culture intellectuelle assez développée. »*<sup>2</sup>

C'est dire combien le sentiment de supériorité prévalait à cette époque, du moins chez certains responsables européens. Ainsi les objectifs furent fixés, à partir de l'Afrique du Nord, atteindre le Sénégal, le Niger, le Lac Tchad. Dans le même temps la France avec le Gouverneur Fondherbe achève sa main mise sur le Sénégal et fait débarquer ses premiers matelots sur les côtes du Gabon. Parmi les premiers livres écrits sur la pénétration du Sahara, on cite celui d'Augustin Bernard et du commandant Lacroix, pour la période qui va des années 1853 à 1864. L'action politique française s'insinue ainsi peu à peu vers le sud. La progression des colonnes militaires dans l'ouest algérien se poursuit malgré la farouche opposition armée des Ouled Sid Echeikh.<sup>3</sup>

Deux autres explorateurs, l'un Rohlfs, allemand d'origine, ancien soldat de la Légion étrangère, a réussi à effectuer une exploration transversale du Tafilalet et la Tripolitaine, en passant par le Touat, le Gourara et le Tidikelt. L'autre, Duveyrier, a montré que ces régions formaient des dépendances naturelles de l'Algérie et indique le chemin à d'autres expéditions. Duveyrier a été le premier voyageur à entrer en relation cordiales avec les Touaregs. Tout jeune, il se rendit à El-Goléa et puis à Ourgla pour entreprendre son voyage. Il gagna l'amitié du cheikh Othmane, chef Iforhas et

---

<sup>1</sup> M. Kaddache - Dj. Sari, Op.cit, p. 16.

<sup>2</sup> O. Meynier, Op.cit, p.5.

<sup>3</sup> Ibid. p.4 -6.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

d'Ikhenoukhen, amménokhal des Touaregs Ajjers. Les Touaregs, couvrirent le jeune voyageur de leur protection, ce qui lui permit de voyager librement parmi-eux. Duveyrier recueillit des informations précieuses et entre autres, les éléments d'une carte dressée en grande partie pour des renseignements, et qui servit pour les autres explorateurs.<sup>1</sup>

### III. 7. 2 LES GRANDES FIGURES DU SAHARA.

C'est en 1902 qu'une loi donnait des pouvoirs étendus dans le sud au Gouverneur Général de l'Algérie, M. Jonnart ; ce qui donna une impulsion nouvelle à la pénétration saharienne. Pour ces tâches, il désigna le général, puis maréchal Lyautey pour la supervision des activités aux confins de la partie occidentale du Sahara, le sud oranais. Le commandant puis général Laperine quant à lui, est désigné pour s'occuper de l'extrême sud des provinces d'Alger et de Constantine. Lyautey fut envoyé dans le sud oranais en 1907.

Toutefois les colonnes armées françaises rencontrèrent une opposition farouche de la part des populations du sud. Ils qualifièrent, dans leurs rapports cette résistance armée par « des nombreux incidents, attaques et pillages », qui marquèrent les débuts de la pénétration dans ces régions. Parmi ces « incidents », on citera l'attentat de Zénagha, près de Figuig (Maroc), dans lequel le Gouverneur avait failli disparaître. De même, les combats de Hassi Resal et de Noukhila et de Taghit (oasis de la Saoura).

En fait, les combats des guerriers sahariens, contre les intrus français, étaient nombreux. On citera la bataille d'El-Moungar qui a eu lieu le 30 juillet 1900. Jacques Gandini rapporte à ce sujet :

*Après l'attaque de Zafrani, El-Moungar, un poste fixe de défense fut jugé indispensable à Taghit pour la sécurité des convois. Le 26 juin 1900, le colonel Brundsaux vint d'Igli avec une compagnie de Légion, une compagnie de Tirailleurs, un peloton de Spahis et des services pour étudier le terrain et commencer la construction de la redoute. Après plusieurs projets, maintes fois modifiés, la redoute, qui devait prendre le nom de Fort Mercier, fut construite juxtaposée au village indigène sur l'escarpement haut d'une cinquantaine de mètres qui barre l'étroit plateau dominant la Zouzfana et que limitent, à l'ouest, une falaise de rocs noirs et à l'Est, la mer de*

---

<sup>1</sup> O. Meynier, Op.cit, p. 6.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMÉE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

*sable. Dans cet endroit où le passage s'étrangle jusqu'à n'être plus qu'un couloir, le poste français fut le verrou entre l'amont et l'aval, entre le sud et le nord.<sup>1</sup>*

La deuxième grande bataille menée, à quelques kilomètres d'El-Moungar, par un régiment de la légion étrangère, composée de plusieurs nationalités française, espagnol, hollandaise, et même arabe, d'après le document : « l'ordre général n°6 », établi en date du 26 septembre 1903 par le général Gaze, commandant le 19<sup>e</sup> corps d'armée, avait alors, dénombré plusieurs dizaines de victimes parmi elles, celles citées dans ce même document émanant de l'état major français de l'époque :

*ce sont le capitaine Vauchez, le lieutenant Selchauhansen, le sergent Tisserand Fourier, le sergent Charlier, le sergent Perre-Dessus, le sergent Van-Der-Borgh, le caporal De Montes, le caporal Detz, le caporal Liautard, le soldat Copel, le soldat Orsuttoni, le soldat May, le soldat Vandevaille, le soldat Ueber et le soldat Brona.*

Ce document à partir duquel furent citées les principales actions a fait couler beaucoup d'encre à l'époque. Cette bataille fut appelée par la force coloniale « l'affaire d'El-Moungar » qui avait cependant limité, dans ses rapports, l'état des dégâts ou des pertes aux seules personnes citées ci-dessus, tout en sachant qu'elles furent beaucoup plus importantes. Il est cependant déclaré, 34 légionnaires, 2 spahis, 2 officiers. L'escorte dénombrera plus de 49 blessés. Le document en question rapporte ce qui suit sur le sergent Tisserand Fourier, un des rares survivants :

*Après la mise hors de combat de tous les officiers et sous officiers et, bien qu'atteint, lui-même, de deux blessures, il a commandé le reste du peloton avec intelligence et sang froid.<sup>2</sup>*

Le général Lyautey, fut investi de pouvoir étendus, dans le territoire d'Aïn-Sefra. Au plan politique et militaire, il combattit les tribus des Ouleds Djérir et Doui Méni, qui avaient constitué les principaux ennemis de l'armée coloniale, malgré la convention précédente de 1870 (entre l'Allemagne et la France). Il faut souligner qu'il n'y a pas à notre connaissance des travaux de recherches sur le Sahara relatifs à l'ère coloniale, effectués par des historiens ou des écrivains algériens. Nous avons pris connaissance d'un

---

<sup>1</sup> J. Gandini, El-Moungar. les combats de la Légion dans le sud Oranais, 1900-1903, Seddiki Djilali, p.62-63.

<sup>2</sup> Le Général Gaze, le compte rendu n°26, Seddiki Djilali, p.63.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

ouvrage qui s'est intéressé aux combats menés par les tribus de Ouled Djerir et Doui Méni contre l'intrusion des troupes coloniales lors de leur pénétration dans la région de Béchar. L'ouvrage en question est celui de Djillali Seddiki ayant pour titre : « L'Authentique ». Cet auteur s'est référé aux récits laissés par les personnalités militaires et civiles ayant rapporté les faits et événements liés à la pénétration de l'armée coloniale, dans la région de la Saoura. Il cite justement le rapport d'un officier interprète français, **F. Albert**, au sujet de l'union entre les Français, les Doui Méni, et les Ouled Djérir. Il écrivit dans ce sens :

*Quand nous étions encore associés aux Hmayan, et tandis que les hostilités de certains de nos propres frères alliés à d'autres nomades de la région ne cessèrent de grandir et, à tout instant, nous menaçaient, il nous fallut rappeler l'aide ou le soutien d'une tribu qui accepterait de se joindre à nous. Les Doui Méni, dont la réputation de guerriers était déjà faite ou prouvée, habitaient, alors, les régions du Sahel ; achetés par nous, à prix d'argent, ils vinrent en effet, et nous aidèrent à tomber sur nos ennemis qui étaient beaucoup plus nombreux. Mais lorsque vint le moment du retour, aucun d'eux ne consentit à quitter le nouveau pays ; le Guir fut à leur convenance ; ses pâturages d'avril excitèrent la cupidité des propriétaires de chameaux et de chevaux. Rapidement, les campements se succédèrent et bientôt la région du Guir fut, avec le consentement des Ouled Djérir, habitée par les Doui-Méni, d'une façon définitive. Ainsi sous les heureux auspices des premiers jours, le contact fut plus étroit, et les bonnes relations continuèrent et la liaison suivit de près. Un autre motif cependant, motiva, encore plus, le besoin ou la nécessité de notre union : les Beni-Guil (tribu du Maroc) dont les campements étaient installés aux abords des frontières naturelles de notre territoire, toujours convoité, constituaient une menace permanente et, d'autant plus, gênaient, énormément, les Doui-Méni.<sup>1</sup>*

Le rapport sus-dit soulève certaines questions. Les Doui Méni seraient-ils originaires du Sahel ? Ce qui reste à confirmer. Apparemment, les deux tribus se sont liguées avec les soldats français, momentanément ? Pour lutter contre les incursions des Béni-Guil, guerriers du Maroc ? Pour revenir au maréchal Lyautey, on notera que les zones de l'oued Zouzfana, d'oued Guir, de la Saoura furent occupées. Ensuite pour une surveillance sur le terrain, il créa une série de postes militaires, dont celui de Colomb Béchar, emplacement qui constitua une base de départ d'intérêt, pour les contre-attaques. Lyautey créa des forces

---

<sup>1</sup> F. Albert, officier interprète français, 1900-1905, Djillali Seddiki, L'Authentique des annales algériennes, l'histoire des populations du Sud-ouest : la tribu des Ouled Djérir, leurs mémoires, Edition Dar El-Gharb, Oran, 2012, p.42.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

constituées de compagnies de légion et d'infanterie montées, les makhzens, arabes très solides. Dans ce cadre nous signalons une correspondance sous forme de note de service, adressée par le commandant supérieur du cercle de Colomb Béchar, au général commandant militaire du territoire d'Aïn-Sefra, il y est écrit :

*Le 1<sup>er</sup> janvier 1910, la compagnie Saharienne de Colomb Bechar a été supprimée et remplacée par une formation plus souple, plus appropriée à la guerre des Djiouch, plus arabe en un mot, le makhzen de Colomb, exclusivement indigène, sans cadre français, présentant toutes les qualités de sobriété et d'endurance de l'ennemi qu'il a à combattre. Ce makhzen n'est donc pas une formation indigène recrutée sur le pays comme le sont les makhzen ordinaires des bureaux des affaires indigènes d'Algérie, c'est presque une unité régulière dont le recrutement, a été opéré hors du pays à une époque où les Ouled Djérir ne présentaient pas les qualités de fidélité indispensables à une troupe marchant presque toujours seule et sur laquelle repose toujours le service le plus pénible et le plus délicat.<sup>1</sup>*

Quant au général Laperrine, avec le missionnaire, le père de Foucauld et le grand chef des Hoggar, Moussa-Ag-Amastane, à eux trois, ils résument l'œuvre principale coloniale de la France, surtout au Sahara Méridional et oriental, de 1902 à 1913.

Les autres figures militaires sont citées à savoir le capitaine Germain qui créa à El Goléa l'escadron de spahis sahariens montés à méhari, dont Laperrine encore capitaine, prit la tête. De même, Foureau et Lamy poussèrent la pénétration au Sahara, avec les capitaines Pein et Flamand. Ces officiers avaient pris possession d'In Salah, et la poussée circulaire qui, partie d'El-Golèa, s'était exercée vers le Touat et le Gourara, avait abouti à la fondation des postes d'Adrar et de Timimoun.<sup>2</sup>

En fait les soldats, les officiers, les interprètes militaires, accompagnaient naturellement leurs unités que ce soit au nord ou au sud. Les interprètes, nous l'avons dit, excellaient dans divers domaines, que ce soient les renseignements, la maîtrise des langages, ou l'écriture et la traduction des documents orientaux.

### **L'interprète Alfred Georges Paul Martin**

<sup>1</sup> Note A/S de la solde du makhzen de Colomb, cercle de Colomb Béchar, le commandant supérieur Subdivision d'Aïn-Séfra, Affaires Indigènes N°544 au général commandant militaire du territoire de Aïn-Séfra, Archives de la Wilaya de Béchar.

<sup>2</sup> O. Meynier, Op.cit, p.18.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

Cet officier interprète français de l'armée d'Afrique, s'est intéressé au Sahara. Il est auteur d'ouvrages sur l'Afrique du Nord. Il est né au Ribey (Mayenne), le 14 septembre 1863 et est décédé à Pau, le 16 mai 1938. Il entre dans l'armée en 1881 et fait toute sa carrière en Afrique du Nord. Grand connaisseur de la langue et des mœurs du monde arabe, ses ouvrages firent parfois polémique. Découverte et connaissance du Sahara : En 1892, il est en poste à Geryville ( El-Bayad) et participe aux expéditions et reconnaissances du colonel Godron dans le Sahara. Il mena une enquête sur la confrérie des Amamyia qui sera reprise dans l'ouvrage de Coppolani et Depont sur les confréries religieuses musulmanes. Ensuite il est expédié dans les postes de l'est algérien : Biskra, Touggourt, Ouled Djellal, où il effectue une étude sur les monuments religieux de la région de Touggourt, à la demande du général commandant la division de Constantine.

Ainsi, les interprètes comme nous l'avions dit, entreprenaient des travaux sur le patrimoine culturel des Algériens. Dans ce cas, la compréhension du fonctionnement des confréries religieuses, était importante pour les officiers supérieurs afin d'élucider des points essentiels sur la société musulmane.

En conséquence, dotés de ces informations, les officiers prenaient alors des décisions en connaissance de cause. Par la suite l'interprète Alfred, demanda son affectation dans l'extrême sud. Il rejoint Adrar et In Salah en décembre 1899, en compagnie des bataillons du colonel Pein et Germain, qui accompagnaient la mission du géologue Georges Barthélémy. Quant Martin y arriva à la fin de 1904, les territoires du sud étaient alors sous l'autorité du Colonel Laperrine, que nous avons évoqué plus haut. C'est sur la recommandation du colonel Laperrine qu'il fut détaché en dehors de ses fonctions ordinaires d'officier interprète, pour une mission d'enquête sur les oasis sahariennes. Les oasis étaient auparavant des zones mal connues. Il élaborât un premier ouvrage, ce qui lui demanda deux ans de travail ardu. Au regard des difficultés rencontrées pour mener son travail, il obtint l'aide d'un savant religieux, Si Mohammed Moulay Ben Hachem qui l'introduisit dans les vieilles familles des oasis, il put ainsi acquérir des documents.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

L'ouvrage qu'il réalisa était intitulé Les Oasis Sahariennes. Cependant ayant révélé de nouveaux aspects sur l'histoire de ces régions, les autorités militaires récusèrent son travail, bien qu'il était apprécié par ses chefs, comme interprète. Quant à ses services militaires, En 1881, il s'engagea à Granville pour cinq ans. Il rejoint le 2<sup>e</sup> Régiment de Chasseur d'Afrique, en 1885. A son arrivée en Algérie, il rencontra l'importante révolte arabe des Ouled Sid Echeikh, dirigée par le cheikh Bou-Amama, dans l'ouest. Il s'engage alors dans le corps des spahis au 2<sup>e</sup> Régiment basé à Oran. En côtoyant la population arabe, il se familiarise avec la langue et les coutumes des Algériens. Il opta alors pour passer le concours d'officier interprète. Il réussit le dit concours en 1890, puis gravit les échelons pour devenir interprète principal.<sup>1</sup>

Dans l'ouvrage de L.C.Féraud, il y a certains interprètes qui ont participé à des expéditions au Sahara. Ce sont :

#### **L'interprète Donadieu-Philippe**

Il est né à Marseille le 09 décembre 1819, a contribué à une expédition en 1864, dans le sud. Le lieu n'est pas précisé.<sup>2</sup>

#### **Beaussier-Marcelin**

Il est né à Paris le 23 avril 1821 prit une part active aux expéditions dirigées tour à tour, dans le Tell, la Kabylie, le Sahara. L'interprète **Cabissot**, mort dans le combat d'Aïn-Boubeker. Il gisait à côté du commandant supérieur de Geryville (El-Bayadh), porte du Sahara.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Fr.wikipedia.org/wiki/A. Georges-P.Martin.

<sup>2</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p. 300.

<sup>3</sup> Ibidem, p.306.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

### **L'interprète Laurent Charles Féraud**

Il participa à plusieurs expéditions d'août 1871 à mai 1872 dont, l'insurrection dans la province de Constantine. Expédition de dix mois en Kabylie, les Babors, Boutaleb, Ziban, Touggourt, Ouargla et le Souf, auprès du général de Lacroix.<sup>1</sup>

### **Robert-Henri**

Il est né à Nevers le 1<sup>er</sup> février 1846, a assisté au combat de Metlili, sous les ordres du colonel de Sonis, expédition de l'Oued Namous (Saoura), colonel de Sonis.<sup>2</sup>

Par cette énumération succincte sur la participation des interprètes militaires de l'Armée d'Afrique, dans les régions du sud de l'Algérie nous terminons donc l'apport des informations sur ce sujet. Cependant des recherches devraient être entreprises pour l'intérêt de la mémoire collective, car les Algériens du Nord au Sud ont souffert ensemble de la tyrannie coloniale. Il est donc essentiel de connaître ce qui s'est passé dans le Sahara lors de la présence des troupes et de l'administration coloniale dans cette contrée.

---

<sup>1</sup> L.Ch. Féraud, Op.cit, p.330- 333.

<sup>2</sup> Ibidem, p.320.

**ACTIVITES DES INTERPRETES MILITAIRES DE L'ARMEE D'AFRIQUE DANS LES  
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES COLONIALES ET LEURS RAPPORTS AVEC L'EMIR  
ABDELKADER**

---

## CONCLUSION

A leur arrivée, les colonnes militaires françaises trouvèrent un pays dont elles ignoraient la composition sociale, l'organisation administrative et les traditions de ses habitants. Tout d'abord leurs responsables essayèrent d'emblée d'imposer au pays une organisation administrative militaire à caractère répressif. Par la suite, ils mirent en exécution une organisation calquée sur celle de la métropole, qui s'est avérée également inopérante. Enfin ils adoptèrent tour à tour, une gestion du pays à la manière des turcs puis celle appliquée par l'Emir Abdelkader. Ces tentatives infructueuses, pour maîtriser la situation, incitèrent les autorités coloniales à donner aux interprètes militaires et civils, des rôles prépondérants, dans les structures administratives et sociales du pays.

Pour ce faire et agir avec efficacité, les interprètes reçurent en conséquence des formations dans tous les domaines : maîtrise de la langue arabe et dialectale, contact et surveillance des citadins et des tribus par l'intermédiaire des bureaux arabes, activités et responsabilité dans les institutions de la justice. Quant à la relation entre les interprètes et l'émir Abdelkader, elle illustre l'implication de ces derniers dans la fourniture des renseignements sur sa stratégie guerrière, ainsi que des informations sur les tribus qui combattaient à ses côtés. A la lumière de ce qu'a été rapporté sur la contribution des interprètes dans les institutions militaires et civiles, on peut affirmer que leurs activités étaient plus qu'indispensables au processus de la colonisation de l'Algérie.

Mais malgré tout l'arsenal militaire déployé et imposé au pays à travers le temps et les moyens psychologiques employés pour effacer la mémoire culturelle de la société algérienne, malgré l'utilisation de l'arsenal juridique à mauvais escient, le peuple est arrivé finalement à briser les chaînes de la peur et se souleva comme un seul homme contre le joug insupportable de la colonisation. C'était arrivé le 1<sup>er</sup> novembre 1954, comme l'avait écrit le poète tunisien Aboul-Kacem-Chabi « Si un jour le peuple voulait vivre, le destin devra répondre à sa détermination, la nuit devra s'estomper et les chaînes devront se briser »

## CONCLUSION GENERALE

---

Au terme de cette recherche, nous avons évoqué les événements historiques avant l'intervention des troupes coloniales en Algérie, notamment l'expédition de l'armée de Napoléon Bonaparte en Egypte. Pour la réussite de cette expédition, des moyens logistiques matériels et humains furent déployés. Des savants orientalistes et des interprètes eurent pour tâches de décrypter les documents et de dévoiler les secrets de l'ancienne Egypte ainsi que les écrits des érudits musulmans.

A l'initiative de Bonaparte, l'institut d'Egypte fut érigé, et le pays des pharaons fut révélé au monde. L'esprit de recherche des orientalistes de l'expédition du pays du Nil fut alors transmis aux interprètes de l'armée d'Afrique lors de la conquête de l'Algérie.

Dans le présent travail, notre objectif était de dévoiler les divers aspects et l'évolution du corps des interprètes. Nous avons donc étudié les étapes successives de l'organisation des interprètes au cours de certaines phases de l'histoire coloniale de l'Algérie.

Ainsi au début de l'embarquement des troupes françaises à Toulon, on recruta des levantins originaires du pourtour de la méditerranée orientale ; par la suite, au fur et à mesure de l'occupation du territoire national, les interprètes activèrent dans toutes les institutions coloniales. Ils occupèrent des postes dans l'armée, dans les bureaux arabes, dans les ambassades et consulats. Quant à leurs origines, ils venaient de divers horizons, français certes, mais aussi Egyptiens Coptes, Syriens, Juifs de Marseille ou d'Alger.

Tous ces cadres étaient dévoués à leur mission, à savoir servir la colonisation. Ils avaient pour tâches de fournir des renseignements utiles, de rapprocher les colons européens, des autochtones algériens, d'imposer la politique d'assimilation aux algériens, de minimiser l'impact de la langue arabe littéraire, en somme d'annihiler la personnalité des jeunes algériens de souche arabo-amazighe. En outre c'est grâce à leurs activités, que les troupes françaises purent pénétrer dans les fiefs des tribus aussi bien au nord qu'au sud du pays.

Nous soulignons par le présent travail que non seulement en Orient, mais surtout en Afrique ou en Algérie, les interprètes étaient des acteurs aux fonctions incontournables.

Les autorités militaires et civiles coloniales ne pouvaient se dessaisir de leurs services.

## CONCLUSION GENERALE

---

Ainsi les interprètes militaires ont joué un rôle de premier ordre, non seulement dans la conquête préliminaire de l'Algérie, mais aussi ensuite, par leurs interactions et interventions dans l'administration coloniale. Si au début de l'expédition le profil d'interprète ne nécessitait pas de compétence particulière pour certains d'entre eux, c'est à partir de 1846 que le corps devint hiérarchisé et soumis à des examens réguliers. La reconnaissance scientifique de l'Algérie exigeait des interprètes, des connaissances scientifiques pour les projets de modernisation du pays. Il faut saisir par la modernisation du pays : la création d'infrastructures administratives, sociales et économiques au profit surtout de la communauté européenne.

Les interprètes par leurs capacités, leurs compétences dans la maîtrise des langues, dans le cadre de leurs activités et leurs familiarités avec différents groupes ethniques, ont joué un rôle prépondérant dans les échanges entre colonisés et colonisateurs. Ils ont participé également à créer un fond documentaire sur le pays conquis.

Ils étaient à la fois traducteurs, instituteurs et savants, membres de sociétés savantes et eurent à publier plusieurs travaux, tel le célèbre William Mac-Guckin de Slane (1801-1878). En fait comme nous l'avons mentionné, le corps des interprètes a évolué dans son organisation et ses capacités, selon les moments et les événements de l'histoire coloniale de l'Algérie.

En effet depuis l'instant où le trio : Antoine Silvestre de Sacy, Xavier Bianchi et Charles Zaccar, ont rédigé au printemps 1830, la proclamation aux Arabes, signée par le général de Bourmont, depuis donc cet instant, le corps a évolué dans son organisation, par le recrutement de nombreuses personnalités, d'origines diverses : Egyptiens Coptes, Syriens Maronites, Nord Africains. Cette institution dont il est sujet, a évolué graduellement, au plan de sa législation et sa réglementation, ainsi que par son organisation logistique a travers les époques.

Cependant, si les activités des interprètes militaires et ce qu'ils avaient entrepris ou écrits sur la période coloniale et sur les aspects de la société algérienne de l'époque, ont été décryptés par les auteurs français, il reste que les points de vue des auteurs algériens sur ce sujet sont encore à leurs débuts. Puissent que leurs travaux futurs, apporteront un éclairage supplémentaire et plus réaliste à propos de cette question qui touche à l'histoire du pays. Mais malgré l'armada des moyens militaires, l'envoi

## CONCLUSION GENERALE

---

d'explorateurs, d'interprètes, de religieux, d'espions, nonobstant toutes les stratégies mises en place, de 1830 à 1847, une lutte sans merci s'engageait pour mettre à genoux des hommes qui selon les conquérants n'avaient pas la notion de patrie. Mais chaque once de terrain était acquise par le sang.

La conquête des villes, des villages, des douars s'est effectuée au prix de sacrifices inestimables. Les tribus arabes et kabyles, jaloux de leur indépendance vouaient une haine patente à l'égard de la domination étrangère. Il a fallu à l'armée française d'entreprendre d'effroyables razzias en saccageant les habitations, les biens, ou incendiant les récoltes.

Les malheureux habitants furent massacrés ou livrés à toutes les horreurs de la brutalité.

On terminera par souligner que le travail que nous avons effectué n'est nullement exhaustif, mais nous souhaitons qu'il soit un motif pour aiguiller et attirer la curiosité des historiens afin d'entreprendre des recherches sur ce thème. Une documentation plus étoffée se trouve sûrement dans les institutions d'outre mer il est donc nécessaire de s'intéresser à ce sujet afin de découvrir et faire valoir davantage le rôle des interprètes militaires dans la conquête de l'Algérie. Ce sera une pierre que l'on ajoutera à l'édifice de l'histoire de l'Algérie dont le peuple a tant souffert.

## LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

### I. Les références de base :

1. Azan, P, L'Armée d'Afrique de 1830 à 1852, Paris 1936.
2. Bel, (Alfred), Les bibliothèques des Médersas Algériennes Editeur Ernest Leroux. Paris, 1917.
3. Berthézene, (Pierre), Dix-huit mois à Alger ou récit des évènements qui s'y sont passés depuis le 14 juin 1830 jusqu'à la fin décembre 1831, Montpellier, A Richard, 1834.
4. Bonnafont, Douze ans en Algérie, 1830 à 1842, Paris Librairie de la Société des gens de lettres, 1880.
5. Boudërba, (Hamid), à Pavarey (Charles), chef du bureau d'Alger au Ministère de la Guerre, 1834, Archives Nationales Outre-Mer, F 80-1603.
6. Colette et Francis Jeanson, L'Algérie Hors la loi. Editions du Seuil. Paris 1955.
7. De Tocqueville, (Alexis), Tocqueville Sur l'Algérie. Editions Flammarion- Paris 2003.
8. Denis, (Jacques), Delaporte, et le duc de Rovigo. Centre National des Archives, diplomatiques, personnel, 1<sup>ère</sup> série, au Ministère des Affaires Etrangères, Paris, nov. 1831.
9. Féraud, L.Ch, Les Interprètes De L'armée D'Afrique, Alger, A. Jourdan, Libraire – Editeur, 1876.
10. Ferhat, (Abbas), La Nuit Coloniale. Editeur René Julliard. Paris 1962.
11. Galibert. L, L'Algérie Ancienne et Moderne- Edition .Furne et Cie, Paris, 1844.
12. Gandini, (Jacques), El-Moungar, les combats de la Légion dans le sud Oranais, 1900-1903.
13. Gautier, E.F, L'islamisation de l'Afrique du Nord. Les Siècles obscurs du Maghreb, Paris-Payot-1927, l'ouvrage est recomposé en 1936, sous le titre : Le Passé de l'Afrique, Les Siècles obscurs

14. Gérard, J, l'Afrique du Nord. E. Dentu. Paris 1860.
15. Germain. R, la politique indigène de Bugeand, Edition .Larose, Paris, 1955.
16. Gsell .S -G. Marçais- G. Yver. Histoire d'Algérie. Paris 1929.
17. Gougean, F, Interprète principal de l'Armée d'Afrique, officier de la légion d'honneur.  
Domination Juive en Algérie, Imprimerie Pierre Fontana et C°, Paris ,1894.
18. Hallouche, (Abdelkader), La politique française de l'enseignement en Algérie.
19. Hamat, (Ismail), Officier interprète principal à l'état major de l'armée, Les musulmans français du nord de l'Afrique, Armand colin, Paris 1906.
20. Hardy. G. Histoire de la colonisation française. Paris V, 1928.
21. Henri. F, L'œuvre scolaire de la France dans les colonies, Challamel, 1900.
22. Hugonnet, F, ex- capitaine, Français et Arabes en Algérie, Paris 1860.
1. Khodja, (Bakir), Ben Hassein (Ammar), Dictionnaire pratique français-arabe, Maurice Boët, Constantine 1906.
23. Kotb, (Mohamed), Notre Réalité au temps moderne.
24. Martin,(Clande), Les Israélites Algériens de1830 à 1902 Editions Herakles, Paris.1936.
25. Masson. P, Histoire des établissements français dans l'Afrique Barbaresque (1560-1793), Algerie, Tunisie, Tripolitaine, Maroc, Edition. Hachette, Paris, 1903.
26. Mourlan, P, Législation et réglementation de l'enseignement primaire, public, des indigènes en Algerie 1903.
27. Meynier .O, Directeur des Territoires du Sud. La pacification du Sahara et la pénétration saharienne, 1852-1930, Publication du Comité National Métropolitain du Centenaire de l'Algerie- Général, Alger, janvier 1930.
28. O'Leary de Lacy, Arabic Thought and its place in History, London, 1922.
29. Ordioni, J-A, La question indigène dans l'Afrique du nord ,Editeur. A. Calmus, 1911.
30. Petit Larousse Illustré, 1989.

31. Pichon (Louis André), Alger sous la domination française, son état présent et son avenir, Paris-Barrois-1833.
32. Rifai, (Ahmed Farid), L'époque d'El Mamoun.
33. Rinn, L, Note sur l'instruction indigène. Alger 1882.
34. Roches (Léon), Interprète en chef de l'Armée d'Afrique, ancien secrétaire intime de l'Emir Abdelkader, Ministre plénipotentiaire-1834-1844, Dix ans à travers l'islam, Tome I Paris-Librairie-Académique-Didier-35 Quai des Grands Augustins-35-
35. Roussel et Camille, La conquête d'Alger, Paris, Plon-Nourrit et Cie 1880, l'Algérie de 1830 à 1840.
36. Yacono,X, Les bureaux arabes et l'évolution des genres vie indigène dans l'ouest du telle Algérois, Dahra Chélif Ouarsenis Sarsou, Edition. La rose, Paris, 1953.

## **II.LES OUVRAGES :**

- 1 Agéron,(Ch.-R), Les Algériens musulmans et la France (1871-1919). Tome I. Paris, PUF, 1968.
2. Ageron, (Ch. R), Les Algériens Musulmans et la France, (1871-1919). Tomes II. P.U.F. Paris. 1969.
3. André Julien, (Charles), Histoire de l'Algérie Contemporaine-1827-1871. Tome I Presses Universitaires de France-Paris 1979.
4. André Julien, (Charles), Histoire de l'Algérie contemporaine- La conquête et les débuts de la colonisation1827-1871. Editions-Presses-Universitaires de France, Tome I, Paris 1964.
5. Ayoun .R -Cohen. B, Les juifs d'Algérie 2000 ans d'histoire, Edition.J.C. Lattès, Paris, 1982.

6. Belamri, R. L'œuvre de Louis Bertrand, Miroir de l'idéologie colonialiste, OPU, Alger, édition 01/80
7. Belhamissi, (Moulay), Marine et Marins d'Alger (1518-1830), tome II, face à l'Europe, bibliothèque nationale d'Algérie, 1996.
8. Bouhouche, (Amar), Histoire politique de l'Algérie, du début à 1962, 2<sup>ème</sup> édition, 2005, 21 mars 2005.
9. Boutaleb, (AEK), l'Emir Abdelkader et la formation de la nation algérienne. Edition Dahlab-1990.
10. Bouzaher, (Houcine), La Justice Répressive dans l'Algérie coloniale-1830-1962-Editions Distribution Houma-34 lots La Bruyere-Bouzaréah, Alger, 2004.
11. Brunet, (Pierre), Pichois (Claude), Rousseau (André Michel), Qu'est ce que la littérature comparée? Deuxième édition, Armand Colin, Masson, Paris. 1996.
12. Collot, C, Les Institutions de l'Algérie durant la période coloniale-1830-1962. Ed du CNRS. Paris, 1987.
13. Dauzat-J.Duboi, (Albert), Nouveau Dictionnaire Etymologique et Historique. Larousse, Paris, 1971.
14. DE Villèle, M-A et Ponnu.C, A la découverte d'un territoire, château de Vincennes 2010.
15. Ferkous, (Salah), Aperçu de l'histoire de l'Algérie. Des Phéniciens à l'indépendance, 814,AV.JC./1962, traduit par Benaamor Salah, Dar-El-Ouloum, Annaba, 2007.
16. Garrot, H, Les Juifs Algériens, leurs origines, Alger, Librairie Louis Relin, 1989,
17. Hellal, (Yamina), La Théorie de la Traduction, Office Des Publications Universitaires Alger, 1986, N°1.
18. Kaddache, (Mahfoud), Sari (Djilali). L'Algérie dans l'histoire, OPU, Alger 1989.
19. Kateb, (Kamel), Indigènes et Juifs en Algérie, 1830-1962, Ined. Paris, 2001.

20. kenaneche, Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale, Entreprise nationale du livre, 1983.
21. Lacoste, Y, Nouschi. A. Prenant. A. L'Algérie, passé et présent. Editions Sociales, Paris 1960.
22. Ladmiral, (Jean René), Traduire- Théorèmes pour la tradhction. Editions Gallimard Paris, 1994.
23. Laroui, (Abdallah), L'histoire du Maghreb, tome II, Mespéro, Paris 1975.
24. Laurens, (Henry), L'orientalisme français. Beyrouth, Liban, Institut français du proche, Etude contemporaine, Beyrouth, 2004.
25. Le Châtelier, Invasion du Monde Mûsulman.
26. Lucos (Philippe), l'Algérie des anthropologues, Jean Claude Vatin, François Mespéro, Paris 5<sup>e</sup> 1979.
27. Machlab, R. The Professionnel Translator, de l'arabe à l'anglais.
28. Mahmoud Bacha, (Mohamed), Le prétexte du coup d'évântail-1827-ou Prise de la Régence d'Alger. Edition El-Amel-2010/1133.
29. Mallet-Isaac, Histoire de l'Europe, de 1848 à 1914, Edition Hachette.
30. Margot, (Jean-Claude), Traduire sans Trahir, La Théorie de la Traduction et son Application aux textes Bibliques. Préface de Georges mounin. Symbolon. L'âge d'homme
31. Messaoudi, A, Savants, conseillers, médiateurs : les arabisants de la France coloniale (1830- 1930) thèse sous la direction de Daniel Rivet, Université de Paris1, 2008, vol.III
32. Mohamed .M. B, Le prétexte du coup d'éventail 1827- ou prise de la régence d'Alger récit d'un indigène, Edition. El-Amel, Alger, 2010.
33. Mounin, (Georges), Les problèmes théoriques de la traduction, Gallimard, Pari, 1963.

34. Mourre, (Michel), Dictionnaire encyclopédique, d'histoire, tome 3, 4, 6, 8, Bordas, Paris 1978.
35. Nores (Edmond), Avocat général à la cour d'Appel d'Alger, Collection du Centenaire de l'Algérie. Institutions. (1830-1930). Paris-Librairie Félix Alcan, 108 Boulevard Saint Germain (VIe M.CMXX)
36. Sahli.M. C. Abdelkader chevalier de la foi, l'Entreprise Algérienne de presse, Alger.
37. Savory, The art of translation. London, Jonathan Cape, 1968.
38. Tegua (Mohamed), l'Algérie en guerre. OPU, Alger, 2007.
39. Turin, Y, Instituteurs et colonisation en Algérie au 19<sup>ème</sup> siècle 89<sup>e</sup> année, 1965.
40. Vernet, (Juan), Ce que la culture doit aux arabes d'Espagne, Edition. Sindbad. Paris, 1985.

### III. REVUES ET ARTICLES :

1. Brindejonc. M -Treglodé, capitaine de corvette, est parti de Toulon le 2 octobre ce bâtiment se rend à Bonne. Annales coloniales 1834.
2. El Hadi, (A.Mohamed El Hasni), quotidien national ElChourouk du 05 juillet 2012/15 chaâbane 1433 de l'H.
3. Eisenbeth. M, Les juifs en Algérie et en Tunisie, Revue Africaine, Tome.1, 1952.
4. Le Chatelier .A, La conquête du Monde Musulman, Revue du Monde Musulman 1911.
5. Khemri, (Houcine), Université de Constantine, Sémiotique et Poétique de la traduction. Al- Mutargim, N° 08 juillet-décembre 2003.
6. Al-Moutargim, N°1, janvier-juin 2001.
7. Boussaha,(Hassan), Le rôle de la traduction dans le rayonnement culturel. Al-Mutargim, N°4 janvier-juin-2002,
8. Benmoussa, (Boumédiène), Linguistique contrastive et traduction, Université de Tlemcen. octobre-décembre.2001. Al-Mutargim, Revue de Traduction et d'interprétariat, N°03 :, Dar-El-Gharb, université d'Oran, Essénia, Algérie.

9. Bulletin de l'enseignement des indigènes N°57. 1897.
10. Devoulx. A, Un exploit des Algériens en 1802. *Revue Africaine*, Tome. 09,1865.
11. Moubacher. Edition française du messager du progrès, N° 191 du 15 août 1855.
12. *Journal Asiatique*, Février-Mars 1856.
13. *Journal Asiatique*, Février-Mars 1861.
14. Rachid Ben Bilal, Avocat à la cours d'Oran, agrée près le tribunal suprême et historien, *Journal El Watan* du 6 Juillet 2006.
15. *Journal quotidien El-Watan-Arts & lettres*, du 02 juillet 2011.
16. *Le Quotidien d'Oran* 17 Aout 2011 N°5083
17. Trumelet. C, Notes pour servir à l'histoire de l'insurrection dans le Sud de la province d'Alger en 1864. *Revue Africaine*, tome. 123, Alger. Mai- Juin, 1877.
18. Masse-Henri, Les Etudes Arabes, en Algérie (1830-1930) , IN R.A, Année 1933.
19. Messaoudi, (Alain), 2010. Renseigner, enseigner. Les interprètes militaires et la constitution d'un premier corpus savant « algérien », 1830-1870. *Revue d'histoire du XIX e siècle* 41(15 Décembre)
20. Mohamed .A, T'as vu ce qu'on fait les frères Béni Moussa? *Le Quotidien d'Oran* ,N°5083,17 Aout 2011.
21. *Revue El-Arabi*, n°484, Mars 1999.
22. Napoléon Bonaparte. *Revue hebdomadaire : Le Point*, Hors –Série-Grandes-Biographies n°8, Février- Mars, 2011,
23. Rouire, *Revue des Deux Mondes*, Tome V-1901.
24. Venture de Paradis, "Alger au 18<sup>e</sup> siècle", présentatrice de Fagan (E), in. RA. N°39, année 1895, et R.A.N°40, année 1896.

### III. REFERENCES ELECTRONIQUES :

1. Abdelkader et la modernité. [www.studiaislamica.com](http://www.studiaislamica.com)
2. Abdelkader et la modernité. [www.studiaislamica.com](http://www.studiaislamica.com)
3. corps des officiers des affaires militaires musulmanes, [alphacom.unblog.fr/](http://alphacom.unblog.fr/) février 2011
4. [fr.wikipedia.org/wiki/ Alfred\\_Georges\\_PaulMartin](http://fr.wikipedia.org/wiki/Alfred_Georges_PaulMartin)
5. Gustave Le Bon, La civilisation des Arabes. Site [http// Gustave Le Bon.com](http://GustaveLeBon.com)
6. Hubert Zakine, les interprètes juifs durant la conquête de l'Algérie. Article parut le 04 Mars 2011. [hubertzakine.blogspot.com](http://hubertzakine.blogspot.com)
7. Sabrina Dufourmont. Le rôle historique et social des interprètes juifs auprès de l'armée d'Alger (1830-1870). Article parut en 2010, [www.these.fr](http://www.these.fr)
8. [www.cairn.info/revue-d-histoire-du-dix-neuvieme-siecle-2010-2-de-Alain](http://www.cairn.info/revue-d-histoire-du-dix-neuvieme-siecle-2010-2-de-Alain) Messaoudi, Gouvernement Général-Direction des Affaires Indigènes et des Territoires du Sud S/D des Affaires Indigènes et du personnel militaire, n°535-Alger le 31 janvier 1940.
9. [www.tabbourt.com](http://www.tabbourt.com)
10. [www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie.algerianiste/celebrites/militaires/163](http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie.algerianiste/celebrites/militaires/163).
11. [Frédérique Roussel Envoyée spéciale à Marseille](#)— 21 février 2016 à 18:01
12. [www.wikipedia.org/wiki/Laurent-Charles\\_Féraud](http://www.wikipedia.org/wiki/Laurent-Charles_Féraud)
13. [www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org) le 28 septembre 2016
14. Isabelle Grangaud Sur les traces d'un inconnu. [Insaniyat.revues.org/5828](http://Insaniyat.revues.org/5828)
15. [www.wikipedia.org/wiki/William\\_Mac\\_Guckin\\_de\\_Slanc](http://www.wikipedia.org/wiki/William_Mac_Guckin_de_Slanc)
16. [www.wikipedia.org/wiki/Interpr%C3%A8te\\_militaire\\_en\\_France](http://www.wikipedia.org/wiki/Interpr%C3%A8te_militaire_en_France)

17. [www.google.fr/search?q=de+lamoriicière](http://www.google.fr/search?q=de+lamoriicière)
18. [www.google.fr/#q=ADRIEN+BERBrugger](http://www.google.fr/#q=ADRIEN+BERBrugger)
19. [www.wikipedia.org/wiki/Léon\\_Roches](http://www.wikipedia.org/wiki/Léon_Roches)
20. [www.wikipedia.org/wiki/Antoine-Isaac\\_Silvestre\\_de\\_Sacy](http://www.wikipedia.org/wiki/Antoine-Isaac_Silvestre_de_Sacy)

#### IV. OUVRAGES EN LANGUE ARABE :

- 1- أبو القاسم سعد الله، الحركة الوطنية الجزائرية الجزء الأول، القسم الأول، الجزائر، 1992.
- 2- أبو القاسم سعد الله ، تاريخ الجزائر الثقافي 1830-1954 ، الجزء السادس، دار الغرب الإسلامي، بيروت، الطبعة الأولى 1998.
- 3- أبو نصري جميل ومرقس ادوار و بهاء الدين محمد حسن ، المتقن في فن الترجمة، دار الراتب الجامعية ، بيروت الطبعة الأولى، 2007.
- 4- ابن خلدون، عبد الرحمن، المقدمة، مكتبة المتنبي، بغداد، 1970.
- 5- أديب حرب، التاريخ العسكري والإداري للأمير عبد القادر 1808-1847 الجزء الثاني، الشركة الوطنية للنشر والتوزيع الجزائر 1983.
- 6- إدوارد سعيد، استشراف مؤسسة الأبحاث العربية ، الطبعة الثالثة، بيروت، 1978.
- 7- إنخل بالنثيا ، تاريخ الفكر الأندلسي، ترجمة من الإسبانية حسين مؤنس ،مكتبة الثقافة الإسلامية،1955.
- 8- الأعظمي سعيد عبد الرحمن و آخرون، الإسلام و المستشرقون، عالم المعرفة للنشر والتوزيع، جدة، الطبعة الأولى 1985 .
- 9- الجبرتي، عجائب الآثار، الجزء الثالث.
- 10- الجميلي رشيد، حركة الترجمة في المشرق الإسلامي في القرنين الثالث والرابع للهجرة، دار الشؤون الثقافية، بغداد، الطبعة الأولى، 1986.
- 11- الجيلالي عبد الرحمان بن محمد، تاريخ الجزائر العام ج1، ديوان المطبوعات الجامعية، الجزائر .
- 12- الدروي سمير، الترجمة والتعريب بين العصرين العباسي والمملوكي، منشورات الملك فيصل للبحوث والدراسات السعودية، الطبعة الأولى، 2007 .
- 13- الديدواوي محمد ، منهاج المترجم بين الكتابة والاصطلاح و الهواية والاحتراف، المركز الثقافي العربي، الدار البيضاء المغرب،المغرب الطبعة الأولى، 2005.
- 14- الشيال جمال الدين، تاريخ الترجمة في مصر في عهد الحملة الفرنسية، مكتبة الثقافة الدينية، الطبعة الأولى، 2000.
- 15- الشيال جمال الدين، تاريخ الترجمة والحركة الثقافية في عصر محمد علي، مكتبة الثقافة الدينية، الطبعة الأولى 1420هـ/2000م.
- 16- العيسى سليمان، الترجمة في خدمة الثقافة الشعبية ،اتحاد الكتاب العرب، كلية الآداب قسم اللغة العربية، شمس، 1999.
- 17- العقيقي نجيب، المستشرقون ثلاثة أجزاء- الجزء الأول والثالث، دار المعارف، القاهرة، الطبعة الرابعة، 1980.
- 18- الغالي غربي و آخرون، العدوان الفرنسي على الجزائر، المركز الوطني للدراسات و الأبحاث في الحركة الوطنية و ثورة أول نوفمبر 1954، مطبعة هومة، الجزائر، 2007.
- 19- المصيري عبد الوهاب، موسوعة اليهود و اليهودية والصهيونية، الجزء الرابع، دار الشروق، مصر. 1999.
- 20- الميللي مبارك، تاريخ الجزائر في القديم و الحديث، الجزائر، 1976.
- 21- بدوي عبد الرحمن، موسوعة المستشرقين، دار العلمي للملايين ، الطبعة الثالثة، جويلية 1993.
- 22- بن إبراهيم الطيب ، الاستشراق الفرنسي وتعدد مهامه خاصة في الجزائر، دار المنابع، الجزائر، 2004.
- 23- بن حمو محمد، التبشير والاستشراق في الثقافة العربية الإسلامية في الجزائر ، رسالة ماجستير ، إشراف مصطفى

- الشكعة، جامعة عين شمس، 1989.
- 24- بن صحراوي كمال، الدور الدبلوماسي ليهود الجزائر في أواخر عهد الدايات، ماجستير جامعة معسكر، الجزائر جويلية 2011.
- 25- بوحوش عمار، التاريخ السياسي للجزائر من البداية إلى غاية 1962، دار الغرب الإسلامي، بيروت، 1973/1977.
- 26- بوعزيز يحيى، الموجز في تاريخ الجزائر القديمة و الوسيطة، الجزء 1، ديوان المطبوعات الجامعية، الجزائر، 2009.
- 27- تركي رابح، ابن باديس وعروبة الجزائر، المشاركة الوطنية للنشر و التوزيع، الجزائر، الطبعة الثالثة، 1975.
- 28- خوجة حمدان بن عثمان، المرأة، تقديم و تعريب و تحقيق محمد العربي الزبيري، مركب الطباعة الرغاية الجزائر، ط2، 1982.
- 29- حاطوم نور الدين، تاريخ العصر الوسيط في أوروبا، الجزء الأول، دار الفكر، دمشق، 1982.
- 30- حلوش عبد القادر، سياسة فرنسا التعليمية في الجزائر، دار الأمة للطباعة والنشر والتوزيع، الجزائر، الطبعة الأولى 1999.
- 31- خير فارس محمد، تاريخ الجزائر الحديث من الفتح العثماني إلى الاحتلال الفرنسي دراسات في تاريخ شمال إفريقيا الحديث، مكتبة الشروق، بيروت، 1969.
- 32- توفيق المدني أحمد، حرب الثلاثمائة سنة بين الجزائر واسبانيا 1492-1792، الجزء الثاني، الجزائر، 1976.
- 33- رفاعي احمد فريد، عصر المأمون، مج2، دار الكتب المصرية، مصر، 1927.
- 34- زيغريد هونكه، شمس العرب تسطع على الغرب اثر الحضارة العربية على أوروبا، نقله عن الألمانية فاروق بيضون- كمال دسوقي، دار الجيل، بيروت، الطبعة الثامنة، 1993.
- 35- فركوس صالح، العرب و الإسلام في الحوض الغربي من البحر البيض المتوسط، الجزء الثاني، الجزائر، 1981/1401.
- 36- فروخ عمر و خالد مصطفي، التبشير والاستعمار في البلاد العربية، المكتبة العصرية، بيروت، الطبعة الخامسة 1973.
- 37- قطب محمد، واقعا المعاصر، دار الشروق، مصر، 1999.
- 38- قنان جمال، نصوص سياسية جزائرية في القرن التاسع عشر، 1830-1914، ديوان المطبوعات الجامعية، الجزائر 2007.
- 39- علي عمار محمود، تاريخ المغرب المعاصر، دمشق، 1977.
- 40- علي عمار محمود، تاريخ المغرب العربي الحديث الجزائر تونس، منشورات جامعة دمشق، الطبعة الثانية، 2000/1999.
- 41- عميراي أحميدة، قضايا مختصرة في تاريخ الجزائر الحديث، جامعة الأمير عبد القادر للعلوم الإسلامية، 2005.

## V LES OUVRAGES ARABES TRADUITS EN FRANCAIS

**Tous les textes prélevés des ouvrages arabes ont été traduits par mes soins.**

- 1 Tewfik el Madani (Ahmed), La guerre des trois cents ans entre l'Algérie et l'Espagne (1452-1792), tome2 Alger ,1976
2. Edouard, (said), l'orientalisme ,3ème édition, l'institution des travaux de recherche arabes, Beirut
3. Adib, (Harb), L'histoire militaire et administrative de l'Emir Abdelkader (1808-1847)v2 ,SNED Alger ,1983
- 4 Amiraoui, (Ahmida), Le précis dans l'histoire de l'Algérie de l'Algérie contemporaine université des sciences islamiques
5. Belnatia, (Angel), L'histoire de la pensée andalouse, traduction de l'espagnol; moueness (Houcine) , Bibliothèque de la culture islamique 1955
6. Bouaziz, (Yahia), Précis de l'histoire de l'Algérie ancienne et moyenne, v1 OPU, Alger 2009
7. Tourki, (Rabeh), Ibn Badis et l'arabité de l'Algérie, 3ème édition, SNED, Alger 2009
- 8 Echayel, (Jamel eddine), L'histoire de la traduction en Egypte pendant la campagne française, bibliothèque de la culture religieuse ,1ère édition ,2009
- 9 Echayel, (Jamel Eddine) , L'histoire de la traduction et du mouvement culturel pendant la gouvernance de Mohammed Ali ,1ère édition bibliothèque de la culture religieuse ,2000
- 10 .Kenan, (Jamel), Textes politiques Algériens du 19ème siècle ,1830-1914
- 11 Abounasri, (Jameel) Marc, (Edouard), Mohamed Hassan (Bahae ddine), La maîtrise de l'art de traduire, 1ère édition, la maison Rateb, Beirut 2007
- 12 Khodja, (Hamdane Ben Ohtmane) ; Le Miroir, présentè, traduit et réalisé par Zoubeiri (Mohamed el arabi), 2ème édition complexe Reghaia, Alger 1982
- 13 Jemili, (Rachid), Le mouvement de traduction en orient islamique pendant le 3ème et 4ème siècles de l'Hégire
- 14 Ibn khaldoun , (Abderrahmane ) , El moukaddima , Baghdad 1970
- 15 Derroubi, (samir) traduction et arabisation entre les périodes Abbassides et mamloukites.
- 16 Badaoui, (Abderrahmane) L'encyclopédie des orientalistes ,3ème édition, juillet 1993
- 17 Ben mohamed Jetlani (Abderrahmane), l'histoire générale de l'Algérie, v1 OPU, Alger.
- 18 Honecke, (Zigrid), Le soleil des arabes brille sur l'occident

- 19 AISSA, (Slimane), La traduction au service de la culture populaire, l'union des écrivains arabes, 1999
- 20 Ferkous, (Salah), Les arabes et l'Islam dans la bassin Méditerranéen ;v2 1404 /1981
- 21 Benbrahim, (Tayeb), L'orientalisme français et la multiplicité des taches spécifiquement en Algérie ; Dar El Manbae Alger 2004.
- 22 Hallouche (Abdelkader) la politique didactique de la France en Algérie dar el Umma ,1ère édition 1999.
- 23 Saadallah, (Abou elkacem), Le mouvement nationaliste Algérien ; tome1 Alger 1976
- 24 Saadallah, ( Abouelkacem), L'histoire culturelle de l'Algérie, tome 6 Dar el Gharb al islami 1998.
- 25 El Messiri, (Abdelwahab), L'encyclopédie des juifs, judaïsme et sionisme v4
- 26 Bouhouche, (Amar), L'histoire politique de l'Algérie du début jusqu'en 1962 dar el hgarb, 1977.
- 27 Ferroukh (Omar), Les missions religieuses et les coloniolismr dans les pays arabes, v5 la bibliothèque contemporaine, Saida, BEIRUT, 1973
- 28 Gherbi, (El ghali), L'agression française contre l'Algérie, le centre national des études sur le mouvement et premier novembre 1954 -2007 édition Houma Alger
- 29 Saadallah, (Fouzi), Les juifs d'Algérie ces inconnus, V I dar el Oumma Alger
- 30 Bensahraoui, (Kamel), Le rôle diplomatique des juifs d'Algérie pendant les dernières périodes de Deys
- 31El- Mili, (Mebarek), L'histoire de l'Algérie dans le passé et l'âge moderne, Alger 1976
- 32 Didaoui, (Mohamed), La méthodologie du traducteur entre éérit et terminologie : vocation ou professionnalisme ; le centre culturel arabe, Casablanca, 2005.
- 33 Benhammou, (Mohamed), L'orientalisme et les missions religieuses dans la culture arabo –musulmane en Algérie thèse de magistère université Ain Chems, Egypte
- 34 Kheir Fares, (Mohamed), L'histoire moderne de l'Algérie, Damas.
- 35 Ali Ammar, (Mahmoud), L'histoire contemporaine du Maghreb Damas 1977
- 36 Ali Ammar, (Mahmoud), L'histoire contemporaine du Maghreb, Algérie Tunisie ,3ème édition publications de l'université syrienne ; 1999/2000
- 37 AL Akiki, (Najib), Les orientalistes ; 3 tomes v1et v3 4ème édition dar el Maâref, Caire, 1980
- 38 Hatoum, (Noureddine), L'histoire du Moyen âge en Europe v1 Dar el fikr, Damas

39 Kotb, (Mohamed), Notre réalité contemporaine, Dar Echourouk, Egypte, 1999.

## المجلات VI

1- مجلة المجاهد، 23 شباط 1979، عدد 968.

Revue, El-moujahid, Adib, (Harb) l'histoire militaire, 23 Aout 1979, n° 968.

## ANNEXE 1

### L'agent Boutin

✶ Alain Decaux évoque la vie aventureuse d'une personnalité peu connue, Vincent-Yves Boutin (1772-1815), colonel de la Grande Armée durant le Premier Empire. Il était chargé par Napoléon Ier de plusieurs missions d'espionnage au Proche-Orient et en Afrique du nord, notamment en Algérie. Ses informations serviront lors de la conquête française du pays, 20 ans plus tard. Il entrera, assez discrètement dans l'Histoire comme "l'agent secret de Napoléon" ou encore "Le Lawrence d'Arabie français".

#### Colonel Vincent Yves Boutin (1772-1815) :

Colonel du génie, nous n'avons aucun portrait de lui. Nous ignorons son signalement. Il n'a pas brillé dans les charges de cavalerie du 1er Empire. Paris lui a cependant consacré une ruelle du côté de la Glacière. Nantes et Alger lui ont consacré une rue. A Dely-Brahim près d'Alger, on pouvait voir un monument portant son nom. Un village de l'Oranais, près de Sidi-Bel-Abbés s'appelait Boutin. A Alger le musée Franchet-d'Esperey exposait ses épulettes, sa croix, sa cocarde. Qui était Vincent-Yves Boutin?

C'était un Breton né au Loroux-Bottereau le 1er janvier 1772 (deux ans et demi de moins que Napoléon) Son père était le maréchal-ferrant du village, sa mère Perrine Guillet une simple paysanne. Il a 4 frères: deux travaillent à la forge, un autre est boulanger, un autre est marin. Il a également une sœur.

Vincent est le " savant ". Élève studieux à l'école du village, il est envoyé au collège de Nantes où il devient le disciple de Joseph Fouché, le futur duc d Otrante, alors professeur. Ses camarades de classe sont Cambronne, le futur héros de Waterloo, et un nommé Foucher (qui deviendra le beau-père de Victor Hugo).

Le jeune Boutin est doué pour les mathématiques. Aussi, en 1791 il part pour Paris avec Foucher pour y préparer l'école du Génie militaire de Mézières. En 1792 la guerre éclate.

Le 10 août Boutin et Foucher assistent à la prise des Tuileries et au massacre des Suisses. Ils s'enthousiasment pour la République et lui prêtent serment dès sa proclamation.

Tous ces événements n'empêchent pas Boutin de travailler dur. En août 93, il a absorbé le cours de mathématiques, le traité de mécanique et de dynamique. De plus il dessine avec goût et précision.

Aussi est-il admis haut la main à l'école du Génie le 17 septembre 93. Là, il passe un examen de civisme et un sur la Constitution. Au sein de l' Ecole, il règne une certaine pagaille due aux opinions politiques des uns et des autres.

Le jeune Boutin connaît alors un drame. Son père, maire de sa commune, et son frère sont assassinés par les royalistes. Quoi qu'il en soit, Boutin part aux armées 12 mois après être entré à l'école. Le voici sous-lieutenant du génie.

Avec ses camarades il gagne le corps d'investissement de Maastricht. Il y approche une quantité de grands chefs (Kléber, Ney, Duhesme et tant d'autres) Le 18 octobre il est blessé au genou gauche par une balle autrichienne. On l'envoie se reposer mais son chef, Chasseloup, l'estime déjà et ne l'oubliera pas.

L'énumération détaillée des faits et gestes de Boutin importe peu. Ce qu'il faut savoir par contre c'est que ce Breton a une belle âme, qu'il est un soldat fin et réfléchi, qu'il est à la fois amoureux de l'aventure et virtuose du coup dur.

Le 21 mars 1795 il est nommé capitaine au Quesnay. Jusqu'à la fin 1797 il s'y dépensera sans se ménager pour remettre la place en état. Pendant ce temps, le frère de Boutin, le marin, meurt au service en Amérique, un autre est tué aux frontières et sa mère meurt de chagrin.

En cet été de 1799, la France évite de justesse une catastrophe. Heureusement Bonaparte revient d'Égypte et renverse la situation. Le Génie est soumis à une rude épreuve: les chemins, les cols, les rivières, les fortifications, il faut être partout et travailler sans relâche, défensivement et offensivement. Boutin comprend qu'avec ce " diable de Bonaparte " la guerre a changé de forme. Aux marches indécises ont succédé les manœuvres menées tambour battant. Les ordres sont sans réplique et le dévouement de Boutin est alors acquis totalement à Bonaparte.

L'hallali se termine par la paix de Lunéville. Les survivants de la famille Boutin (1 frère et 1 sœur) écrivent au ministre pour savoir s'il est toujours de ce monde. Mais Boutin

est à son poste ! Il semble avoir fait sienne la devise du maréchal de Saxe " *L'homme qui se voue à la guerre doit la regarder comme un ordre dans lequel il entre. Il ne doit avoir ni connaître d'autre domicile que sa troupe et doit se tenir honoré de son emploi*".

Boutin, en vrai soldat reste à son poste, loin des plaisirs frelatés de Paris, loin de sa famille dont il est pourtant l'unique espoir. D'ailleurs l'Italie, où il est en ce début de XIXe siècle, est un magnifique pays où il fait bon vivre. Boutin mène une existence agréable. Murat le nomme commandant temporaire du Génie à Pizzighettone, toujours sous les ordres de Chasseloup.

Comme il a servi successivement, durant sa carrière, comme sapeur, diplomate et agent de renseignement on a tendance à négliger toute son œuvre d'officier-ingénieur. Les mémoires et les plans établis par Boutin en Italie ont été retrouvés par le comte Chasseloup-Laubat dans les archives de son ancêtre.

Laissons donc Boutin en Italie où il écrit: "*L'Adda est la meilleure ligne pour la défense du Milanais et du Piémont. C'est donc là qu'il faut réunir tous les moyens et faire les plus grands et derniers efforts car la prise de la capitale d'un État entraîne tant de malheurs et d'inconvénients qu'il faut tout faire pour la prévenir*".

Aussi Boutin travaille-t-il comme un forcené pour éviter les erreurs commises par les ingénieurs autrichiens, erreurs qui profitent aux Français. Boutin est muté en Batavie en janvier 1804. En rejoignant son poste il s'arrête à Paris. La capitale est frémissante encore de l'exécution du duc d'Enghien, des complots de Pichegru et de Cadoudal. Il en profite pour rendre visite à son ancien professeur Joseph Fouché et lui demande de faire valider sa promotion au grade de commandant. Il reçoit... une promesse.

Boutin travaille au camp de Zeist où l'on prépare le débarquement en Angleterre. Le 29 juillet 1805 il est prêt, avec toute l'armée.

Le 31 août il est en route vers le Rhin ! Napoléon a fait faire volte-face à tous ses soldats pour marcher contre les Autrichiens et les Russes qui nous ont attaqués: Mayence, Wurtzbourg, le Danube. Le 15 octobre 1805 il est devant Ulm où le général autrichien Mack s'est laissé enfermer. Boutin contribue par ses travaux à la capitulation de l'armée autrichienne.

Il n'assistera pas à Austerlitz car il est avec le corps de Marmont chargé de garder et protéger le flanc droit de la Grande Armée.

Et puis voici Boutin à Trieste, puis à Caporetto. En mai 1806 il est sur le chemin de Byzance. Il a 34 ans et de grandes connaissances.

Avec l'Empereur Napoléon, les Français voyagent ! Quelle est la situation en Europe à cette époque ? Napoléon poursuit la réalisation de ce qui semble être son rêve, une sorte d'unité européenne régie par la France, et dont le centre de gravité serait la Méditerranée. Mais l'Anglais est maître sur l'eau, le Russe lorgne Constantinople, le Turc agonise. L'Istrie et la Dalmatie font partie du royaume d'Italie, vassal de la France mais la Croatie demeure autrichienne et les Russes occupent Corfou (la rivale de Malte, dit-on alors).

Aussi trouve-t-on Boutin, comme par hasard, à Raguse (Dubrovnik). Il est pris par les Russes qui le gardent prisonnier pendant deux mois mais il est libéré lors d'un échange de captifs Aussitôt libre il gagne Constantinople où le général Sébastiani, ambassadeur près de la Sublime Porte, l'a demandé ainsi d'ailleurs que d'autres officiers.

En Turquie la situation est grave. La Russie n'est pas loin d'occuper les détroits et d'avoir accès à la Méditerranée, bref de reconstituer l'Empire d'Orient à son profit. Aussi La Porte déclare-t-elle la guerre à la Russie, laquelle est menacée par Napoléon qui a son quartier général à Varsovie.

Le 1er janvier 1807, Boutin et d'autres officiers s'enfoncent vers l'Est : pas de routes, des pachas hostiles (l'un d'eux les garde 4 jours prisonniers): Botna-Seraï, Novi-Bazar, Sétés etc. puis reviennent vers la Méditerranée. Sébastiani de son côté a enfin persuadé le Sultan de se défendre contre les Anglais.

C'est Boutin qui établit les retranchements, les ouvrages fortifiés, qui dresse les plans. Tout le monde travaille: hommes, femmes, enfants. Lorsque l'amiral Anglais Duckworth vient sommer Andrinople de se rendre, Boutin monte sur le parapet et d'un geste large de son épée montre les défenses et crie: "*Il n'y a pour vous pas un pouce de terrain pour débarquer*"!

En effet Boutin a installé en 5 Jours: 200 canons et 69 mortiers sur les tours, sur la côte de droite 200 canons et 12 mortiers, en face du canal 84 canons et 15 mortiers, sur la côte d'Asie 94 canons et 14 mortiers.

Duckworth tente une canonnade mais subit des pertes et se retire. Le Sultan vient remercier Boutin et lui remet de l'or, ce qui gêne particulièrement notre Nantais ! Contre les Russes le Sultan envoie ses Janissaires sur le Danube. Boutin pour l'occasion se vêt à la turque. En fait c'est lui qui dirige le camp ottoman qui ressemble plus à un bazar qu'à une armée. C'est un inexprimable désordre oriental. Boutin s'épuise à essayer d'inculquer aux Turcs un semblant d'organisation, mais en vain.

Le 31 mai, une révolte des Janissaires coûte la vie à 17 pachas et place l'armée d'Ibrahim à deux doigts de sa perte ! Heureusement pour les Turcs la victoire française de Friedland et le traité de Tilsitt avec le Tsar auront pour conséquence la conclusion, le 21 août 1807, de l'armistice de Slobodjié.

Le Grand Turc récompense Boutin par l'ordre du Croissant d'Or.

En novembre 1807 Boutin repart vers Paris.

Le 28 décembre 1807, Boutin est -enfin- nommé chef de bataillon. Il est nommé également chevalier de la Légion d'honneur le 15 janvier 1808. On lui paye l'arriéré de sa solde ce qui lui permet de visiter sa famille à Nantes. A son retour à Paris il veut partir pour l'Espagne mais l'Empereur, alors à Bayonne, a pour lui d'autres projets. On trouve dans la correspondance de Napoléon (volume XVII, n° 13760) une lettre d'une importance extrême.

*Bayonne, le 18 avril 1808*

*Monsieur Decrès,*

*Méditez l'Expédition d'Alger, tant sous le point de vue de mer que sous celui de terre. Un pied sur cette Afrique donnera à penser à l'Angleterre. Y a-t-il sur cette côte un port où une escadre soit à l'abri d'une force supérieure ? Quels seraient les ports par où l'armée, une fois débarquée, pourrait être ravitaillée...etc.*

*Après avoir étudié l'expédition d'Alger, étudiez celle de Tunis. Écrivez-en confidentiellement à Gantheaume qui, avant de venir à Paris peut prendre des renseignements, etc.*

*Je ne vous demande une réponse que dans un mois; mais, pendant ce temps, recueillez des matériaux tels qu'il n'y ait pas de " mais ", de " si ", de " car ". Envoyez un de vos ingénieurs discrets sur un brick, qui puisse causer avec le sieur de Thainville; mais il faut que ce soit un homme de tact et de talent. Il faudrait que cet ingénieur fût un peu officier de marine et un peu ingénieur de terre. Il faut qu'il se promène lui-même en dedans et en dehors des murs et que, rentré chez lui, il écrive ses observations, afin qu'il ne nous rapporte pas des rêveries.*

*Vous pourriez même vous concerter avec Sanson pour avoir un homme capable. Vous devez trouver des renseignements dans les archives des relations extérieures et de la guerre.*

*Napoléon 1er*

Boutin est désigné pour cette mission à la fois par Clarke, Decrès et Sanson. Il est mis à la disposition de la Marine le 30 avril, part le 3 mai, arrive à Toulon le 7. Le 8 au matin il met son sac à bord du brick " Le Requin " qui appareille le soir même.

Voilà Boutin agent secret !

Officiellement il va chez les Barbaresques pour visiter son " cousin " Monsieur Thainville notre consul à Alger. Bien entendu il porte des vêtements civils. Mais la mer est "pourrie d'Anglais ".

Le 9 mai le " Requin " est pris en chasse par un brick anglais, *The Wizard* (le sorcier) qui est plus rapide.

Le combat s'engage. O surprise ! Boutin, " *l'éléphant du bord*" ! (c'est ainsi que les marins nomment les civils qui sont sur le navire) pointe les canons, brise les mâts de l'Anglais et reçoit même une légère blessure Le " Wizard " ne se doute pas qu'il vient de laisser échapper un des pires ennemis de son pays ! Le " Requin " dérouté par la force des choses, relâche à Tunis où Boutin rencontre le consul Devoize.

Le 24 le brick jette l'ancre à Alger où le Nantais et son " cher cousin " Thainville tombent dans les bras l'un de l'autre.

La mission de Boutin est scabreuse et très dangereuse. Le dey turc ne gouverne que nominalement. Il est pris entre la puissance de la garde janissaire qui fait et défait (on assassine beaucoup!) les deys et la puissance financière de quelques juifs qui tiennent les finances de la Régence. L'or anglais fait des ravages dans les consciences On monnaie les concessions de trafic du corail. On surveille étroitement tous les non-musulmans. Il vaut mieux ne pas être pris là où on ne doit pas se trouver. Les chrétiens sont l'objet " d'attentions particulières ".

Boutin commence par fouiller les archives du Consulat et prend des notes. Puis il se " promène " le long de la côte.

La police écrit au Consul. " *Les Francs ne doivent pas être à cet endroit* ". Premier avertissement !!

Le lendemain le Nantais se sent bizarrement une furieuse envie d'aller à la pêche. Il part vers le cap Matifou.

*"Le fort est un octogone à peu près régulier ayant trois embrasures et trois pièces sur chaque face exceptée celle du côté de la porte du fort où il n'y en a qu'une.* Boutin se penche sur le fossé et le juge sans valeur défensive.

*"...d'ailleurs le cap Matifou est trop éloigné du lieu de la scène pour mériter une descente. Le mieux serait de le faire attaquer par deux ou trois bâtiments qui en auraient bientôt raison car sa forme circulaire rend nulle la moitié de son artillerie..."* .

Avec une ligne plombée Boutin mesure la profondeur de la mer. La police menace: " *Si vous recommencez, le janissaire du consulat sera enterré vivant* " (ce dernier avait accompagné Boutin lors de sa partie de " pêche ").

Aussi Boutin pour ne pas risquer la vie du malheureux Chaouch décidé de sortir seul. Évidemment il ne passe pas inaperçu !



ajoute que *< toutes les tentatives de débarquement qui ont précédé ont échoué dans la rade. Les Turcs ne manqueraient pas de dire: " On voit bien que ce sont des Français, ils ne s'y prennent pas comme les autres. Et ils sont superstitieux... ! "*

Le soir, de retour au consulat, Boutin met à jour ses notes dans un carnet minuscule. Les croquis sont consignés avec soin. Tous les autres documents peuvent disparaître pourvu que le carnet reste. De plus la mémoire de Boutin est prodigieuse.

Inutile d'ajouter que le pseudo cousin Thainville est rongé par l'angoisse. Il redoute les pires catastrophes lorsque le Nantais a un léger retard. Enfin viennent le jour et l'heure du départ.

Le 17 juillet les deux hommes se disent adieu à l'échelle du " Requin " qui met le cap sur Nice.

Devant Ajaccio, le 26 juillet, une voile en vue. C'est une frégate anglaise plus rapide et mieux armée que le brick. Après la capture du navire, voici Boutin prisonnier des Anglais. Mais il a jeté tous ses documents à la mer. Tous, sauf le précieux carnet qu'il a réussi à dissimuler!

L'Anglais passe par la Maddalena (Nord de la Sardaigne) et arrive à Malte le 14 août. Boutin est enragé ! Il sait que les renseignements sont attendus en France avant l'automne.

Avant de prêter serment de ne pas chercher à s'enfuir, Boutin s'échappe dans le maquis maltais où il va vivre en sauvage.

Le 31 août il vole des vêtements se déguise en marin de Raguse, se fait embaucher, sous le nom de Nicolo, sur le petit bateau d'un nommé Pozzo, qui quitte Malte pour Constantinople.

Le 2 octobre, après être passé par Délos et Smyrne, il est à nouveau devant la Corne d'Or, à Constantinople.

Le 4 novembre voici Boutin à Paris chez le ministre Decrès: " *La route que j'ai prise n'était pas la plus courte, dit-il, mais c'était la plus sûre* ". Grâce à son petit carnet Boutin rédige un volumineux rapport : *Reconnaissance de la ville et des forts d'Alger*.

Le rapport contient de nombreuses cartes et des croquis, la description des forts, l'emplacement des batteries, l'état des forces terrestres et maritimes du dey, des notes sur les ressources du pays en vivres, en bois, en eau, sur la météorologie, les maladies à craindre, les ravages des sauterelles.

Il étudie aussi les mœurs, les revenus du dey, le prix des journées de travail et des denrées, les poids mesures, monnaies. Il décrit les itinéraires partant d'Alger dans la direction des autres villes.

Son rapport se termine sur des conseils aux chefs du futur corps expéditionnaire: célérité, vigueur, unité de commandement.

Vingt et un ans plus tard le plan d'attaque d'Alger sera exécuté par le général de Bourmont et la France suivra longtemps ces préceptes de colonisation.

Et Boutin n'était resté à Alger que 53 jours

On paie à Boutin tout ce qu'on lui doit car il n'a plus un sou vaillant et le mardi 21 février 1809 il est reçu aux Tuileries par l'Empereur.

L'accueil est très cordial et Napoléon confie à Boutin une autre mission: fournir des renseignements sur les rapports des deys et du sultan du Maroc avec l'Angleterre.

Boutin s'installe rue de Richelieu et quelques jours après il remet les résultats de ses réflexions. L'Empereur apprécie, mais il est très préoccupé par les affaires d'Espagne et par l'attitude agressive de l'Autriche qui a reconstitué son armée et a reçu de l'Angleterre 100 millions, la promesse de l'appui de sa flotte et d'un débarquement de diversion.

Le 10 avril l'archiduc autrichien Charles entre en Bavière. C'est la guerre. Les Autrichiens seront taillés en pièces à Essling et surtout à Wagram mais les pertes françaises seront lourdes.

Et Boutin ? Il arrive après Essling mais assez tôt pour établir les ponts sur le Danube: " *Le plus beau travail fait depuis les Romains* " dira Napoléon ! Ces ponts permettront le passage des troupes de l'île Lobau et assureront la victoire de Wagram. Comme les travaux ont duré un certain temps Boutin, lors de ses rares moments de repos, visite Vienne toute proche et va à l'opéra entendre " La flûte enchantée ".

Lors de la bataille de Wagram il est blessé d'un biscaïen à la cuisse gauche. En 1810 Boutin est en Hongrie, puis il part pour Ostende, Nieuport, Ypres. Le 15 juillet 1810 un ordre de Napoléon le rappelle à Paris. Entre temps le ministre de la Guerre Clarke a reçu une lettre de l'Empereur , Boutin est nommé colonel le 2 août 1810.

Le 14 octobre Clarke reçoit une deuxième lettre de Napoléon manifestement mécontent.

Pour des raisons que nous ignorons Boutin ne quitte la France qu'en novembre 1810 pour Naples, Corfou Athènes. Sa mission est officiellement allé en Égypte annoncer la naissance du Roi de Rome. Pour tout le monde il est un archéologue, un spécialiste de l'égyptologie.

Fin mai 1811 il débarque à Alexandrie et quelques jours plus tard il est reçu au Gire par Méhémet Ali. Il promet au nom de l'Empereur aides ressources et blé. En même temps, il prend contact avec d'anciens soldats français restés en Égypte après l'évacuation. Tous, ou presque, sont prêts a servir de nouveau.

En fait Boutin ne trompe pas le colonel anglais Misset, prétendument agent commercial, en réalité agent secret.

Boutin s'enfonce en Haute Égypte pour effectuer des fouilles à Thèbes et dans la Vallée des Rois. Il lui faut bien justifier sa présence ! En même temps qu' il recueille des statuettes et des papyrus, le Nantais prend des notes sur les forces militaires. Il franchit la mer Rouge, passe en Arabie et revient à Alexandrie où il est invité à une grande fête par Misset.

Ce soir-là il est placé à table à côté d'une superbe femme élégante spirituelle, étrange, énigmatique: Sa grâce Lady Hester Stanhope fille de Lord Chatham et nièce de William Pitt.

La mission de Boutin se prolonge mystérieusement. Lui a-t-on envoyé de nouvelles instructions ? L'a-t-on oublié ? On a la trace de versements effectués par l'ambassade en 1813 et dans une lettre de lui datée du Caire du 14 décembre 1813 il évoque la peste en Syrie et à Damas.

Cette période de la vie de Boutin est assez mystérieuse. Une chose est certaine: Boutin et Lady Stanhope ont vécu un certain temps sous le même toit, au moins jusqu'au 6 avril 1814 (c'est Paule Henry-Bordeaux qui l'affirme documents à l'appui) Boutin en tout cas est à Alep en juin juillet, août 1814. Y a-t-il eu une liaison entre Boutin et Lady Stanhope personne ne le sait. Une correspondance publiée en 1824 dans le Mercure de France semble montrer une grande intimité. Mais il ne semble pas cependant que Boutin se soit laissé séduire longtemps par celle que Lamartine appelle "*La Circé du Désert*". Peut-être s'est-il aperçu qu'il avait affaire à une névrosée.

Alors que Napoléon débarque au golfe Juan pour vivre l'épopée des Cent Jours, Boutin qui parcourt le Taurus et l'Anti-Taurus est assassiné près d'EI-Blatta, entre Alep et Lattakieh.

Lady Stanhope fait procéder à une enquête, trouve les coupables, revêt un costume oriental, embauche une escorte étincelante, entre chez le Pacha d'Acre et jette une paire de pistolets à ses pieds:

*" Je t'arme mon chevalier car j'ai à me plaindre des Hashashins "*.

Le Pacha, assez surpris, envoya tout de même une expédition punitive: 52 villages anéantis et 300 hommes massacrés, mais on ne retrouva pas le corps de Boutin.

En 1817 Joseph Boutin, boulanger à Nantes reçut une lettre de Lady Stanhope: "*Je vois toujours les choses en grand, et l'amitié que j'ai toujours portée à votre Nation, et l'admiration que m'a inspirée un homme qui avait toute la vertu et la fermeté d'un Romain, les talents et l'honneur d'un Français*".

François Vernet

*Rapport de Boutin à Decrès.*

*Voir la carte. Tous ces noms sont familiers aux Algérois.*

*Nombre probablement excessif. Encore aurait-il fallu fixer les limites territoriales du pays. Les biographes de Boutin affirment que contrairement à la légende, le Nantais ne s'est jamais déguisé en Arabe en Algérie. 60 000 hommes, 3 frégates, 7 chebeks, 3 polacres, 10 chaloupes-canonnières pontées.*

*"Une fois maître d'Alger, on ne pourra être trop attentif à établir une police sévère mais juste avec les habitants".*

*"Respecter les mosquées, les femmes, les jardins ou maisons de campagne et surtout payer exactement, sont des articles de rigueur; la violation d'un seul pourrait entraîner de grands malheurs"*

*"Quant à l'intérieur du pays, dans la direction du Sud, il faut songer à y pénétrer bien plus par la persuasion que par la force. C'est surtout l'affaire du temps et nous devons espérer de résultats qu'en nous faisant aimer sur le littoral. Il faut que les gens qui viendront aux marchés et dans les ports soient pour ainsi dire nos précurseurs et nos avocats dans leurs tribus. En brusquant, en violentant, nous travaillerons contre nous-mêmes".*

Ordre à Clarke:

*Saint-Cloud, 30 juin 1810.*

*Le chef de bataillon Boutin a déjà été envoyé du côté de Tunis et d'Alger et a fait des rapports sur la situation de ces places. Je désire que vous l'expédiez encore cette fois, soit pour Tunis, soit pour Alexandrie. Concertez avec lui le prétexte à donner à son voyage et qu'il puisse en rapporter la vraie situation d'Alexandrie, du Caire, de Damiette, de Saleyeh, d'El-Arych, de Gaza, de Jaffa, de Saint-Jean d'Acre. Il pourrait effectuer son retour par Tripoli et Smyrne. En passant, il prendra des renseignements sur tous ces points. Il pourrait se faire donner par le général Bertrand des notes de tous les points fortifiés de notre temps pour vérifier dans quel état ils sont aujourd'hui. Il prendrait note des forces qui gardent le pays et enfin remettrait tous les renseignements militaires et civils "*

*Napoléon 1er*

*" Je croyais l'officier du Génie Boutin parti pour l'Égypte et la Syrie. Les détails ne me regardent pas. Qu'il se rende soit à Otrante, soit à Ancône: qu' il masque sa mission*

*comme il l'entendra, mais qu'il la fasse; qu' il passe tout l' hiver et une partie de l'été prochain en Égypte et en Syrie de manière à pouvoir ensuite rendre compte de la situation politique et militaire de ces pays. Recommandez-lui de voir la citadelle du Caire, celles d'Alexandrie, Damiette, Saint-Jean-D'acre; Alep, Damas, Alexandrette sont Compris dans sa mission. Levez tous les obstacles et ne m'en parlez plus " .*

*Napoléon 1er*

*Il y a plusieurs façons de considérer Lady Stanhop.*

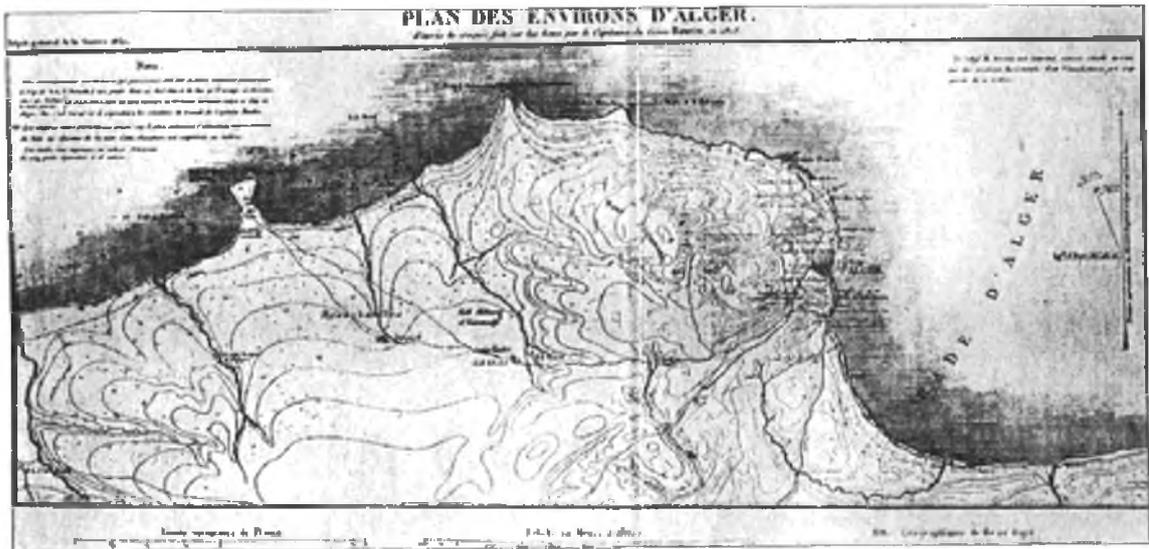
*Pour un poète, c'est une femme éprise de romantisme et d'absolu. Pour un psychiatre elle semble plutôt une détraquée éprise d'exotisme. Son père était un excentrique et la vie d'une jeune fille de la haute aristocratie anglaise ne devait pas être très amusante. De là à partir pour l'Orient il y avait un gouffre que Lady Stanhope franchit allègrement après la perte de l'homme qu'elle adorait. La voici en Égypte en 1810 (elle restera au Levant jusqu'à sa mort en 1839) Elle passe du non-conformisme à la folie : elle vit dans un quartier pouilleux de Damas, puis se lance vers Palmyre et petit à petit se croit appelée à jouer un rôle chez les bédouins dont elle s' imagine être la reine. On la retrouve à Djoun, puis à Ascalon (1816) où elle renie ses origines. Ruinée, aigrie, entourée de quelques européens illuminés ou mystiques, elle reçoit cependant des voyageurs qui sollicitent la faveur de la rencontrer, Lamartine entre autres. Elle mourra complètement folle.*



Au soldat intrépide qui suivant l'expression de Napoléon 1<sup>e</sup>, réunissait en sa personne les qualités de l'officier de marine et de l'ingénieur. A l'auteur du plan de débarquement et de conquête que le succès devait couronner vingt deux ans plus tard. Au topographe éminent qui sut au cours d'une brève exploration sonder les cours d'une rivages algériens, lever les plans du pays, tracer d'une main sure les étapes de la ,arche victorieuse permettant à la France de venger l'Europe et l'humanité, d'assurer le triomphe de la civilisation. Au colonel Boutin qu'un lâche assassinat au cours d'une mission en Syrie enleva prématurément à sa patrie et à sa gloire<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> [www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/celebrites/militaires/163](http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/celebrites/militaires/163).



## UNE CONQUÊTE À LA CARTE

Au Mucem, à Marseille, une exposition regroupe de nombreux documents d'époque, rarement montrés, qui dressent les contours politiques mouvants de ce territoire avant et après le débarquement français en 1830.



Une reconnaissance générale d'Alger effectuée en 1808 par Vincent-Yves Boutin. Photo Service historique de la Défense<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Frédérique Roussel Envoyée spéciale à Marseille— 21 février 2016 .

## ANNEXE 2

LAURENT-CHARLES FÉRAUD

*Peintre et témoin de la Conquête de l'Algérie*

La vie de Féraud a été résumée de manière exemplaire par le Dr. Mohamed A. El-Wafi (1977), auquel nous empruntons l'essentiel de la chronologie et de la biographie.

« Fils d'un officier de marine, Laurent-Charles Féraud était le petit-fils d'un frère du conventionnel Féraud, colonel de cuirassiers. »

« Il naquit à Nice le 5 février 1829, fit des études au Lycée de Toulon. Il partit pour l'Algérie en 1845, à l'âge de 16 ans, où il entra au début, comme commis auxiliaire dans l'administration civile algérienne (au commissariat civil de Cherchell, le 20 décembre de la même année). Surnuméraire (20 décembre 1846). Très rapidement, il apprit l'arabe, puis devint interprète en 1848 et fut envoyé à Bougie le 20 juillet de cette année-là comme interprète commissaire civil chargé d'organiser l'administration de ce cercle.

Le 1<sup>er</sup> août 1850, il devint interprète-militaire auxiliaire de deuxième classe. Attaché au Commandement supérieur de la Division de Bougie, (de première classe le 24 janvier 1853), (de deuxième classe le 16 août 1857). Sa carrière au sein des services de la colonisation militaire de l'Algérie commence dès 1849, où le Général de Saint-Arnaud l'amena avec lui au cours d'un raid qu'il fit contre les Algériens de Kabylie, et Charles Féraud passa dès lors dans le cadre des interprètes militaires. Il fut attaché au colonel de Wengi à Bougie, où il subit avec le corps militaire de celui-ci les attaques des militants et résistants algériens du groupe Bou-Berla sur cette ville. En mars 1851, il fut cité.

En janvier 1852, Féraud fit la désastreuse campagne Bousquet en Kabylie, celle de juillet suivant avec le Général Maissiat, sur Sétif, en 1853, celle des Babors avec Randan. En 1854, il rejoignit le service Général Mac-Mahon, alors commandant la province de

---



Constantine, et subit avec lui les attaques armées des résistants algériens. Il sera alors maintenu dans son poste d'interprète militaire au Constantinois jusqu'en 1872. Ensuite il fut nommé interprète du gouvernement militaire général de l'Algérie, à partir du 19 février 1872 ».

« Charles Féraud avait épousé le 31 janvier 1861, à Constantine, Françoise Adélaïde Sicard dont il a eu deux filles et un fils, le Général Eugène Féraud [1] ».

« Féraud avait un don exceptionnel pour la langue arabe. De plus, en tant que méditerranéen de naissance, il avait une vocation instinctive, et une disposition naturelle qui le familiarisaient spontanément avec l'âme arabe, qui est aussi bien méditerranéenne que la sienne. A notre avis, ces deux caractéristiques culturelles fondamentales de sa personnalité seront ultérieurement les facteurs les plus décisifs de la réussite de sa carrière diplomatique et de sa vocation d'historien.

Sa parfaite connaissance des dialectes arabes et de ceux qui les parlaient, le faisaient employer à des besognes très diverses: reconnaissances, enquêtes, missions «diplomatiques» auprès des chefs de tribus algériennes. Il reconnut le cours de l'Oued Sahel en janvier 1854, tenta d'enrayer le mouvement de révolte nationale algérienne qui se dessina après le départ de l'armée française d'Afrique pour la Crimée, assista à la campagne de Djujura, fin 1854, à celle d'Oued el-Kébir, avec le Général Gastu, en 1858, de Zaoura, avec le Général Lefebvre, en 1859, de Kabylie orientale avec le Général Devaux, en 1860. Féraud marcha, la même année, avec le Général Périgot contre les résistants et Modjahidines Kabyles qui n'acceptaient pas la domination française. Le 18 février 1860, Laurent-Charles Féraud avait été fait chevalier de la Légion d'Honneur [2], puis le 24 août 1874, il obtint la rosette d'officier, en récompense de son zèle colonial contre le peuple algérien. Plus tard, le 3 décembre 1883, alors Consul Général à Tripoli, il sera décoré de nouveau de l'ordre de la Légion d'Honneur, mais cette fois-ci, il aura droit à la classe de «Commandeur», en raison des services qu'il rendit à son pays en observant, de l'œil du diplomate bien avisé, le déroulement des événements en Libye à cette période de son histoire ».

En 1876, Féraud fit un séjour en Libye, en visitant Tripoli et Benghazi [3]. Et pensa dès lors semble-t-il à se faire nommer au consulat de Tripoli, avec l'appui de son protecteur le général Chanzy. Après de multiples difficultés, le décret de nomination arriva le 7 novembre 1878. Il arriva à Tripoli en début 1879 et devait y rester jusqu'au 4 novembre

1884, d'abord en tant que Consul, puis de Consul général. Ses activités lors de ce séjour, qui devait se traduire également par la rédaction des Annales tripolitaines, sont traitées de manière exhaustive par M. El-Wafi.

Dés 1883, des rumeurs persistantes révélaient l'éventualité de la nomination de Charles Féraud à un poste diplomatique plus important au Maroc. Cette promotion finit par se faire, et Féraud quitta Tripoli le 4 novembre 1884. Il devait mourir au Maroc le 19 décembre 1888.<sup>3</sup>

---

[1] Voir André MARTEL, op. Cit., p. 184.

[2] Voir: L. PAYSANT: «Un Président de la Société historique algérienne», dans *Revue Africaine*, Tome LV - n° 280, 1911, p. 7, où il est dit: «... ses services fort appréciés (les rapports officiels en font foi), lui valurent la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur. Il avait été fait Chevalier du même ordre en 1860».

[3] El-Wafi, p. 5. Et p. 31-38

---

<sup>3</sup> .wikipedia.org/wiki/Laurent-Charles\_Féraud

### ANNEXE 3

## L'EMIR ABD EL-KADER BEN MUHIEDDINE

**(1808-1883), chef spirituel et militaire algérien**

Au début du XIXe siècle, les régences ottomanes d'Alger et de Tunis sont découpées en régions avec à leur tête des deys ou beys. Elles sont administrées (fort mal) par des fonctionnaires turcs, appelés *aghas* ou *bachagas*.

En-dehors des villes, les chefs locaux, qu'ils soient berbères ou arabes, conservent une grande autonomie, en contrepartie d'un impôt versé aux représentants des sultans. Ceux-ci ne sont guère appréciés et suscitent de fréquentes révoltes.



C'est dans ce contexte que va naître et s'épanouir Abd el-Kader, héros de la résistance algérienne à la conquête française, mais aussi promoteur avant l'heure d'un islam d'ouverture et précurseur du réveil national arabe.<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> [www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org) le 28 septembre 2016.

## ANNEXE 4

### **TAHAR BEN NAGGAD, Interprète auxiliaire inconnu**

Dans notre recherche sur les interprètes, nous évoquerons le cas de l'interprète Tahar ben Naggad, resté presque inconnu dans les archives. L'auteur du texte qui a révélé son itinéraire rapporte ce qui suit :

« Je me propose de rendre compte dans les lignes qui suivent des premiers résultats d'une enquête en cours menée à propos du plus méconnu des auteurs de ces chroniques, Tahar ben Naggad.

La première mention relative à Tahar ben Naggad, le signale comme modeste lettré, enseignant à partir du mois de novembre 1848 le coran à la médersa Sidi Lakhdar.

Cette nomination à la fonction de «taleb hazeb », signale-t-elle pour autant une première expérience dans le domaine de l'enseignement? Situons l'information :elle provient d'un registre tenu depuis le 30 mai de la même année, par le nouveau caïd-el-bled, le français Gasselin, nommé un mois auparavant, une nomination qui met fin à un principe maintenu depuis la conquête de la ville, qui accordait cette charge urbaine, à un notable autochtone.

Si l'on en croit la nature des arrêtés notifiés dans ce registre, le caïd el-bled avait la responsabilité de la police urbaine, établissait les prix du pain et de la viande et nommait les « employés municipaux » et le personnel du culte et de l'enseignement. La nomination d'al Naggad intervient en remplacement d'une personne « appelée à d'autres fonctions », une formule standard qui masque peut être d'autres raisons. Le contenu de l'arrêté ne permet pas de savoir s'il occupait auparavant une fonction comparable, bien que l'on soit en droit de penser qu'il est une jeune recrue. Si l'on croit son dossier militaire, établi plus tardivement, il serait né en février 1829 et aurait occupé tout jeune le poste d'enseignement de 1848 à 1850.

Le montant alloué pour ce premier poste était modeste : 18 francs, l'un des salaires des plus bas notifiés. Le 28 février 1850, Tahar al- Neggad est remplacé, parce qu'il a quitté Constantine et est nommé à l'emploi d'interprète du bureau arabe d'Aïn Beïda. En fait la carrière proprement militaire d'al Neggad débuta en février 1855,

comme interprète au bureau arabe de Batna, ce que corrobore Férand, dans la maigre notice qu'il lui a consacré. Dans le registre de caïd el-bled la référence à sa nomination comme interprète est mentionnée, ainsi que dans son dossier militaire, ce qui suggère qu'au plan statutaire, al-Neggad agissait en tant que tel. De plus, le montant de son traitement était égal à celui d'un interprète auxiliaire de deuxième classe.

Pour toutes ces raisons, on retiendra qu'il est entré effectivement au service de l'armée française dès 1850.

En juillet 1850, un décret promulgue la création des « écoles arabes-françaises » dans les grandes villes conquises, notamment Constantine. Ce système d'enseignement de type bilingue visait notamment à promouvoir l'instruction au sein des populations colonisées. Cette innovation s'avérera être un échec important, dont Yvonne Turin a retracé les étapes, et qui périlitera définitivement quand en 1861, le fonctionnement des écoles deviendra l'affaire des communes. En tout cas, en 1850, c'est un éminent arabisant de l'époque, A. Cherbonneau, nommé plus tôt professeur de la chaire d'arabe de Constantine (21/12/46), et dont le cours est effectif au début de 1847, qui va assurer la direction de la nouvelle école.

C'est donc avec lui qu'al-Naggad va travailler pendant plus de trois ans. Cette promotion au plan économique et social lui permet de toucher 1200 francs. Ainsi nombre de notables notamment ont fait le choix d'une collaboration ou collaborent de fait avec les nouveaux occupants. En s'engageant avec l'armée, al-Naggad va être le témoin des affrontements et des violents massacres succins.

Le 13 février le voila interprète du bureau arabe de Batna. En 1854, il prend part à la campagne qui a vu la prise de Tougourt. Là encore, le dossier militaire ne le signale pas, mais deux sources permettent de s'assurer de sa participation à cet épisode marquant du sud 1857. de la province de Constantine. Dans la première, un ouvrage d'al-Naggad, publié l'année de sa mort, en 1863 : Dialogues français-arabes, avec le mot à mot et la figuration en caractères français, celui-ci fait référence en introduction à cette expédition, qui lui a inspiré un chapitre de son livre.

Or, ce témoignage est corroboré par Cherbonneau lui même qui indique la présence d'al-Naggad sur les lieux, d'où il lui rapportera le texte d'une inscription traduite et présentée par le premier dans son recueil des « Inscriptions arabes de la Province de Constantine » (Charbonneau, p.141).

L'auteur ajoute que : c'est à coup sûr en vertu des liens professionnels qu'ils ont plus tôt eu-et qu'ils entretiennent peut-être toujours en 1857.

Ainsi c'est dans l'école que dirige Charbonneau qu'al-Naggad a appris le français. Cependant, la présence d'autochtones dans les rangs des interprètes, et en particulier dans les tous premiers temps de la conquête, relève d'autres intérêts que linguistiques et les critères de recrutement ne sont pas ceux de cet examen imposé en 1854, ni avant, ni après cette date- en tout cas pas seulement.

Une partie non négligeable d'entre eux est analphabète, ce qui n'aura pas empêché leur recrutement si même à partir de 1854, ce sera un motif officiel de renvoi. Car, bien que de façon implicite, à la différence des interprètes français, leur mission est aussi, ou même avant tout, de renseignement: c'est en effet à leur savoir de la société environnante que les autorités militaires, font appel, en même temps qu'à leurs capacités militaires, de service actif. D'où par exemple, l'attention particulière, visible dans les dossiers militaires portée à l'extraction sociale des recrues, et à leur situation économique.

En effet, le profit éventuel à tirer du capital d'influence de ces hommes n'équivaut pas les difficultés inhérentes de juguler soit leurs vellétés à développer, en vertu de leur position doublement forte, les formes d'un pouvoir concurrent, soit encore les possibles formes d'intelligence avec l'ennemi, que favorisent les réseaux familiaux et/ou de clientèle étendues. La confiance dans ces hommes restant dans tous les cas toute relative, compte tenu de leur « origine indigène».

Si leur profil ne relève pas d'une formation homogène, si, on l'a dit, un certain nombre ne savent pas écrire et/lire, en revanche, les interprètes autochtones ( dont une partie non négligeable est issue de la communauté juive de la Régence d'Alger) sont tous jeunes, il est rare qu'ils aient plus de 20 ans à leur entrée en service et la grande majorité est célibataire. Parfois même, ils ont travaillé auparavant, à un titre ou un autre, pour les autorités conquérantes et cette proximité, de même que la position de jeunes gens non « installés », ont certainement favorisé de part et d'autre ces recrutements.

C'est le cas d'Al Naggad. Le 29 décembre 1863, Tahar al-Naggad meurt à l'infirmerie à Bou-Saada, à la suite d'une longue maladie, si l'on en croit les données militaires, il a tout juste 35 ans. Ce qui pourtant est le plus troublant, c'est l'oubli dont lui même comme ses écrits ont été l'objet.

En définitive le parcours de cet interprète militaire illustre parfaitement la politique de l'armée coloniale vis à vis des recrues d'origine autochtone. Ils étaient considérés comme des êtres incapables d'accéder aux connaissances ou à des postes de responsabilité. En

somme ils étaient lorgnés comme des sous hommes. Cette politique arrangeait les dessins des autorités coloniales afin de subjuguer les différentes couches sociales de la société algérienne.<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> Isabelle Grangaud, Sur les traces d'un inconnu. [Insaniyat.revues.org/5828](http://Insaniyat.revues.org/5828)

## ANNEXE 5

### William Mac Guckin de Slane

Interprète principal de l'Armée d'Afrique

Orientaliste et philologue arabisant, est connu pour ses éditions et traductions en anglais ou en français des œuvres d'historiens et géographes arabes du Moyen Âge. [Wikipédia](#)

**Naissance** : 12 août 1801, Belfast, Royaume-Uni

**Décès** : 4 août 1878, Passy, Paris

**Livres** : Les prolégomènes d'Ibn Khaldoun, Catalogue des Manuscrits Arabes, Histoire Des Berbers V2 (1854)<sup>6</sup>



## ANNEXE 6

### L'Insigne de spécialité des linguistes de l'armée de terre <sup>7</sup>



---

<sup>6</sup> [www.wikipedia.org/wiki/William\\_Mac\\_Guckin\\_de\\_Slane](http://www.wikipedia.org/wiki/William_Mac_Guckin_de_Slane)

<sup>7</sup> [www.wikipedia.org/wiki/Interpr%C3%A8te\\_militaire\\_en\\_France](http://www.wikipedia.org/wiki/Interpr%C3%A8te_militaire_en_France)

ANNEXE 7

8

**Louis Juchault de Lamoricière**

Né le 5 février 1806 à Nantes et mort le 11 septembre 1865 à Prouzel, est un officier et homme politique français.



LAMORICIERE  
(Christophe Louis Léon Juchault de)  
né à Nantes le 5 Février 1806  
Lieutenant au général, il fit partie de l'expédition d'Alger en 1830  
Son brillant succès lui valut son avancement rapide  
Général de division en 1843, il accompagna d'Abd-el-Kader et de sa Smala en 1847  
Ministre de la Guerre en 1858, il fut exclu au coup d'Etat en 1851  
Il se revint en France qu'en 1857  
Il devint général en chef des armées provinciales en 1860  
Kouidi en France après la défaite de Castelfidardo, il vécut dans la retraite  
et mourut en son château de Prouzel, près Amiens, le 10 Septembre 1865

ANNEXE 8

**Louis Adrien Berbrugger**, né à Paris le 11 mai 1801 et mort à Alger le 2 juillet 1869, est un archéologue et philologue français spécialiste de l'Algérie.

**Livres :** Le Pégnon d'Alger: ou les origines du gouvernement Turc en Algérie.<sup>9</sup>



ANNEXE 9

**Léon Roches** (27 septembre 1809, Grenoble - 1901)<sup>10</sup>



Léon Roches en 1895

<sup>8</sup> [www.google.fr /search?q=de+lamoriciere](http://www.google.fr/search?q=de+lamoriciere)

<sup>9</sup> [www.google.fr #q=ADRIEN+BERBrugger](http://www.google.fr/#q=ADRIEN+BERBrugger)

<sup>10</sup> [www.wikipedia.org wiki/ Léon\\_Roches](http://www.wikipedia.org/wiki/Léon_Roches)

ANNEXE 10

**Antoine-Isaac, baron Silvestre de Sacy**, né le 21 septembre 1758 à Paris où il est mort le 21 février 1838, est un linguiste, philologue et un orientaliste-arabisant français.<sup>11</sup>



---

<sup>11</sup> [www.wikipedia.org/wiki/Antoine-Isaac\\_Silvestre\\_de\\_Sacy](http://www.wikipedia.org/wiki/Antoine-Isaac_Silvestre_de_Sacy)

ANNEXE 11

Proclamation en arabe adressée par le Général Bourmont, général en chef de l'expédition, aux habitants de la ville d'Alger et des tribus, en juin 1830.<sup>12</sup>

\* هذه مناداة من سار عسكر امير الجيوش الفرنساوية \*

الى سكان الجزائر واهالي القبائل

بسم الله المبدئ العليم وبه نستعين  
يا ايها ساداتي الفضاة والاشرايف والعلماء واكابر المشايخ  
والاختيارية اقبلوا مني اكمل السلام واشهل اشواف فلبى ببزيد  
العز والاكرام اما بعد اعلموا هداكم الله الى الرشيد والصواب ان سعادة  
سلطان فرانس مخدمي وعزة جنابه الاعلى عز نصره قد انعم  
علي بتوليته اتي من منصب سار عسكر ويا اعز اصدقائنا ومحبينا  
سكان الجزائر ومن ينتهي اليكم من شعب الهغاربة ان الباشا  
حاكمكم من حيث انه تجراء على بهدلة بيروف فرانس المستحق  
كل الاعتبار وافدم على اهانتهم فقد سبب بجهلهم هذا كل ما هو  
عشيد ان يحصل يكم من الكوارث والمضرات لكونه دعي عليكم

<sup>12</sup> Revue Africaine. Volumes 1856 – 1929. Articles N° 32, 1862

الحرب من قبلنا فان عزة افتددار سلطان برانسه دام ملكه  
 نزع الله من قلبه مرحمته المعهودة وراحمته المعروفة المشهورة ولا  
 بد ان هذا الباشا جاككم من فلة بصيرته وعمارة قلبه فد جذت  
 على نفسه لانتقام المهول وفد دنا منه الفدر المفدر عليه وعن قريب  
 يحل به ما استحقه من العذاب الهين اما انتم يا شعب المغاربة  
 اعلما وتأكدوا يفينا اني لست آتيا لاجل محاربتم بعلينكم ان  
 لا تزالوا آمنين ومطمئنين في اماكنكم وتعملوا اشغالكم وكل ما لكم  
 من الصنائع والحرف براحة سررتكم اني احقق لكم انه ليس  
 بيننا من يريد يضركم لا في مالكم ولا في اعيالكم ومما ضمن  
 لكم ان بلادكم وارضيتكم وبساتينكم وحوانيتكم وكل ما هو لكم صغيرا  
 كان او كبيرا يبقي على ما هو عليه ولا يتعرض لشي من ذلك  
 جبهه احد من فومنا بل يكون في ايديكم دائها فآمنوا بصدق  
 كلامي ثم اننا ضمن لكم ايضا ونعدكم وعدا حقيقا مؤكدا غير  
 متغير ولا متاؤل ان جوامعكم ومساجدكم لا تزال معهودة معهورة  
 على ما هي الآن عليه واكثر وانه لا يتعرض لكم احد في امور دينكم  
 وعبادتكم فان حضورنا عندكم ليس هو لاجل محاربتم وانها  
 فصدنا محاربة باشتكم الذي بدأ واطهر علينا العداوة والبغضاء ومما  
 لا يخفى عليكم غاية تحكمه وفتح طبعه المشوم ولا ينبغي لنا ان  
 نطاعكم على اخلافه الذميمة واعماله الرذيلة فانه واضح لديكم انه  
 لا يسعى الا على خراب بلادكم ودثارها وتضييع اموالكم واعماركم

ومن المعلوم انه انما يريد ان يجعلكم من البفرآء المنحوسين المبهدين الخاسرين اكثر من المسخط عليهم فمن اعجب الامور كيف يُغبي عنكم ان ياشتكم لا يفسد الخير الا لذاته والدليل كون احسن العمارات والاراضي والخيل والسلاح واللبس والحلي وما اشبه ذلك كله من شأنه وحدة يسيا ايها احبابنا سكان المغرب انه عز وجل ما سمح بان يصدر من باشتكم الظالم ما جعله من افعال الخبيث والردى الا انعاما منه سبحانه وتعالى عليكم حتى تحصلوا بهلاككم وبزوال سلطنته على كل خير ويخرج عنكم ما انتم فيه من الغم والشدة واذ والحل هذه اسرعوا واغتنموا الفرصة ولا تعي ابصاركم عما اشرفه الله عليكم من نور اليسر والخلص ولا تغفلوا عما فيه مصاحتكم بل استيفظوا لكي تتركوا باشتكم هذا وتتبعوا شورنا الذي يؤول الى خيركم وصلاحكم وتحققوا انه تعالى لا يبغى فظ ضرر خليفته بل يريد ان كل واحد من براياة يحوز ما يخصه من واجز نعمه التي اسبغها على سكان ارضه يسا ايها اهل الاسلام ان كلامنا هذا صادر عن الحب الكامل وانه مشتمل على الصلح والبرودة وانتم اذا شيعتم مراسيلكم الى اوردينا حينئذ نتكلم وايهم والمرجو من الله تعالى ان محادثتنا مع بعضنا بعض يؤول الى ما فيه منافعكم وصلاحكم وعشمتنا بالله انكم بعد ما تحققتم ان مفاصدنا وغايتنا البريدة ليست هي سوى خيركم ومنفعتكم تشيعوا لنا صحبتة مراسيلكم كل ما يحتاج اليه عسكريا الهنصور من

الذخائر ما بين طحين وسمن وزيت وعجول وغنم وخيل وشعير  
وما يشبهه وحين وصلت مرسلاتكم هذه الينا بحالا ندفع الثمن  
بلوسا نقدية على ما تريدون واكثر هذا واما ان كان منكم  
معاذ الله خلاف ذلك حتى تختاروا محاربتنا ومفاومتنا اعلما  
ان كل ما يصيبكم من المكروه والشر انما يكون سببه من جهتكم  
فلا تلوموا الا انفسكم وايفنا انه ضد ارادتنا فليكن عندكم  
محققا ان ساكرنا المنصورة تحيط بكم بايسر مرام ودون تعب  
وان الله يسلطها عليكم فانه تعالى كما انه يامر من يجعل لهم  
النصر والظفر بالرحمة والبسامة على الضعفاء المظلومين وكذلك  
يحكم باشد العذاب على المفسدين في الارض العائنين على البلاد  
والعباد فلا بد انكم ان تعرضتم لنا بالعداوة والشر هلكتم عن  
آخركم هذا ايها السادة ما بدا لي ان اكلتمكم به فهو نصيحة مني  
اليكم فلا تغفلوا عنه واعلموا بان صلاحكم انما في قبوله والعمل  
عليه وان هلاككم لا يرد منكم احد ان عرضتم عيا نصحتكم  
وانذرتكم به وايفنا يفيينا سوكتا ان كلام سلطاننا المنصور  
المحفوظ من الله تعالى غير ممكن تغييره لانه مفتر والمفتر لا بد  
ان يكون السلام على من سمع واطاع

ANNEXE 12

Le contenu de la dite déclaration rédigée en arabe porte un intérêt historique, elle était rédigée comme suit :

*«Au nom de Dieu qui crée et fait retourner la vie, c'est de lui que nous implorons notre secours. Mes seigneurs les cadis, chérifs ou nobles, oulémas chefs et notables, agréer de ma part le plus complet salut et les vœux les plus empressés de mon cœur, avec des hommages multipliés. Sachez que Dieu vous garde vers la justice et le bien, que sa majesté le sultan de France, que je sers, puisse Dieu rendre ses victoires de plus en plus éclatantes, m'a fait la faveur de me nommer général en chef. Ô vous, les plus chers de nos sincères amis, habitants d'Alger et de toutes les tribus de l'Afrique occidentale dépendant de vous, sachez que le pacha, votre chef a eu l'audace d'insulter le drapeau de la France, qui mérite toutes sortes de respects, et a osé la traiter avec mépris. Par cet acte d'inconvenance, Il est devenu la cause de toutes les calamités. De tous les maux qui sont prêts à fondre sur vous, car il a appelé contre vous la guerre de notre part. Dieu a enlevé du cœur de sa majesté le sultan de France, que le seigneur perpétue son règne, la longanimité et la miséricorde qui lui sont habituelles et qui sont universellement reconnues. Ce pacha, votre maître, par son peu de prudence et l'aveuglement de son cœur a attiré sur lui-même, ma terrible vengeance. Le destin qui le menace va s'accomplir et bientôt, il va subir l'humiliant châtement qui l'attend.*

*Quant à vous, tribus de l'Afrique occidentale, arabes et kabyles de l'Algérie, sachez bien et soyez pleinement convaincus que je ne viens pas pour vous faire la guerre. Ne cessez point d'être en toute sécurité, en pleine confiance, dans vos demeures, continuez vos affaires, exercez vos industries en toute assurance. Je vous donne la certitude qu'il n'est personne, parmi nous qui désire vous nuire dans vos biens ni dans vos familles. Je vous garantis que votre pays, vos terres, vos jardins, vos magasins, en un mot, tout ce qui vous appartient, d'une importance minime ou considérable, restera dans l'état où il se trouve. Nul d'entre nous n'entrave la jouissance ou l'exercice d'aucune de ces choses, qui resteront toujours entre vos mains. Croyez à la sincérité de mes paroles.*

*Je vous garantis également et vous fais la promesse formelle, et solennelle et inaltérable, que vos mosquées grandes et petites, ne cesseront d'être fréquentées comme elles sont maintenant et plus encore, et personne ne vous empêchera d'exercer votre religion et votre culte.*

*Notre présence chez vous n'est pas pour vous combattre ; notre but est seulement de faire la guerre à votre pacha, qui, le premier a manifesté contre nous des sentiments d'hostilité et de haine.*

*Vous n'ignorez pas les excès de sa tyrannie, la dépravation de sa mauvaise nature et nous n'avons pas besoin de vous exposer ses mauvaises qualités et ses actes honteux ; car il est évident, pour vous, qu'il ne marche qu'à la ruine et à la destruction de votre pays ainsi qu'à la perte de biens et de vos personnes. On sait qu'il n'a d'autre désir que de vous rendre pauvres, misérables, plus vils que ceux que la malédiction divine a frappée.*

*Un fait des plus étrange, c'est que vous ne comprenez pas que votre pacha n'a en vue que son bien-être personnel et la preuve, c'est que les plus beaux des domaines, des terres, des chevaux, des armes, des vêtements, des bijoux etc., sont pour lui seul. Ô mes amis les arabes, Dieu, qu'il soit glorifié n'a permis ce qui a lieu, de la part de votre inique pacha, que par un acte de sa divine bonté envers vous, afin que vous puissiez atteindre une prospérité complète par la ruine de votre tyran et la chute de son pouvoir et pour vous délivrer des inquiétudes et de la misère qui vous accablent.*

## LES ANNEXES

---

*Hâtez-vous donc de saisir l'occasion. Que vos yeux ne soient pas aveuglés à l'éclat lumineux du bien être et de la délivrance que Dieu fait briller devant vous. Ne soyez pas indifférents à ce qui renferme pour vous un sérieux avantage, éveillez-vous, au contraire, pour abandonner votre pacha et pour suivre un conseil que nous vous donnons dans votre intérêt. Soyez- certain que Dieu ne cherche jamais le malheur de ses créatures, et qu'il veut que chacun jouisse de la part spéciale des nombreux bienfaits que sa divine bonté a répandus sur les habitants de la terre. Musulmans, les paroles, que nous vous adressons, viennent d'une entière amitié et renferment des sentiments pacifiques et affectueux. Si vous envoyez vos parlementaires à notre camp, nous nous entretiendrons avec eux.*

*Nous espérons, Dieu aidant, que nos conférences amèneront des conséquences avantageuses et profitables pour vous. Dieu nous donne la confiance que, lorsque vous seraient convaincus que notre but unique est votre bien et votre intérêt, vous nous enverrez, avec vos parlementaires, toutes les provisions dont notre armée victorieuse a besoin: farine, beurre, veaux, moutons, chevaux, orge etc. Lorsque vos convois nous seront parvenus, nous vous en remettrons immédiatement, en argent comptant, le prix que vous en désirerez et même plus encore. Mais à Dieu ne plaise, s'il arrivait que vous agissiez contrairement à ce que nous vous avons dit et que vous préfaciez nous résister et combattre, sachez que tout le mal et tous les désordres, qui en résulteront, viendront de votre fait; ne vous en prenez qu'à vous-même et soyez certains que ce sera contre notre volonté. Soyez convaincus que nos troupes vous envelopperont facilement et que Dieu vous mettra bientôt en leur pouvoir. De même que le seigneur recommande de l'indulgence et la miséricorde pour les faibles et les opprimés, de même aussi il inflige les plus rigoureux châtiments à ceux qui commettent le mal sur terre et qui ruinent les pays et les habitants. Si donc vous vous opposez à nous par des hostilités vous périrez tous jusqu'au dernier. Telles sont mes seigneurs, les paroles que j'ai cru devoir vous adresser.*

*C'est un conseil bien vaillant que je vous donne ; ne le négligez pas. Sachez que votre intérêt est de l'accepter et de vous y confirmer. Personne ne pourra détourner de dessus vous la destruction, si vous ne tenez aucun compte de mes avis et de mes menaces. Ayez la certitude la plus positive que notre sultan victorieux et gardé par le Dieu très haut ne peut lui-même les modifier, car c'est un arrêt du destin et l'arrêt du destin doit fatalement s'accomplir. Salut à celui qui entend et se soumet.*  
»

L'entretien tenu entre la revue hebdomadaire Le Point et Robert Solé, écrivain et journaliste au quotidien Le Monde.<sup>13</sup>

*« La terre d'Égypte fait rêver le jeune Bonaparte. Avec trente-huit mille soldats et quelques-uns des plus grands savants et artistes français du moment, il se lance à la conquête de l'Égypte en 1798.<sup>14</sup> »*

Le Point :

*« Pourquoi conquérir l'Égypte, alors que la France est en guerre avec une partie de l'Europe ? »*

Robert Solé :

*« Le Directoire est soupçonné d'avoir voulu éloigner Bonaparte, dont la popularité devenait inquiétante. C'est absurde. On ne mobilise pas au total 50.000 hommes, en comptant les soldats et les marins, les meilleurs généraux et une académie savante pour évincer un gêneur. L'expédition d'Égypte s'explique par des raisons stratégiques et économiques. Ne pouvant envahir l'Angleterre, la France va aller la combattre en Égypte et l'empêcher de conquérir ce pays riche, géographiquement bien placé. S'en emparer permettrait en effet de menacer la route des Indes, l'un des fondements de la puissance britannique. Officiellement, il s'agit de libérer le peuple égyptien de la tyrannie des Mamelouks, ces anciens esclaves devenus les maîtres d'une province à demi-indépendante au sein de l'empire Ottoman. »*

Le Point :

*« Mais cette aventure sert aussi à propos les ambitions personnelles de Bonaparte. »*

R S :

---

<sup>13</sup> Les secrets d'une légende, Napoléon Bonaparte, Revue hebdomadaire : Le Point, Hors –Série-Grandes-Biographies n°8, Février- Mars, 2011, Napoléon Bonaparte, p, 23, 25,128,

« Certains de ses amis le poussent à s'emparer du pouvoir à Paris, mais il sait que son heure n'est pas venue » : le Directoire n'est pas assez discrédité. Son secrétaire Bourienne, rapporte des propos saisissants : « Je ne veux pas rester ici. Il n'y a rien à faire. Tout s'use ici, je n'ai pas assez de gloire. Cette petite Europe n'en fournit pas assez. Il faut aller en Orient, toutes les gloires viennent de là. » Bonaparte, qui a pris Alexandre pour modèle, est fasciné par l'Orient, comme beaucoup de ses contemporains. Il a même écrit un conte de jeunesse, Le Masque prophète, dans lequel un imposteur se fait passer pour le messie et renverse le sultan. Une prémonition»

L.P :

« Et que font tous ces savants et ces artistes qui s'embarquent avec lui ?

R.S :

« L'alliance du pouvoir et du savoir est dans l'esprit du temps. Bonaparte qui se considère lui-même comme un scientifique- il vient de se faire élire à l'institut national dans la section de mécanique- veut donner un statut à son expédition. Le mathématicien Monge et le chimiste Berthollet, qui vont l'accompagner, l'aident à recruter quelques 160 savants et artistes, très jeunes pour la plupart, ingénieurs, orientalistes bien sûr, mais aussi musiciens, peintres, écrivains... Dès son arrivée, Bonaparte créera l'Institut d'Egypte. Une véritable cité scientifique verra le jour au Caire, dans des palais réquisitionnés. On fournira aux savants toutes les conditions pour accomplir un travail pluridisciplinaire, au service de l'occupation du pays.»

L.P :

« Bonaparte ne va pas connaître que des succès militaires en Egypte? ».

R.S :

« Non. L'expédition organisée dans le plus grand secret-officiellement il s'agit de « l'armée d'Angleterre » et non de l'armée d'Orient commence pourtant de manière fulgurante. Bonaparte échappe aux navires anglais et s'empare de l'île de Malte. Une position stratégique en méditerranée, avant de débarquer à Alexandrie le 2 juillet 1798. Il fonce vers le Caire, affronte les redoutables cavaliers mamelouks et remporte la fameuse « bataille des pyramides » qui lui ouvre les portes de la capitale. Mais il a fait l'erreur de laisser sa flotte à l'ancre en rade d'Aboukir. Nelson Horatio, vicomte, (1758-1805), grand

tacticien, brillant marin bat le général Bonaparte à Aboukir le 1er Aout 1798, puis le Premier Consul à Trafalgar le 21 octobre 1805. Cette victoire décisive assure à l'armée britannique une suprématie sur les mers qu'elle ne perdra qu'un siècle plus tard. Nelson passe à l'attaque le 1<sup>er</sup> août. C'est un carnage. Les Français privés de leurs navires, sont prisonniers de leur conquête. Ils doivent se débrouiller sur place et, selon la formule de Bonaparte, « sont contraints d'accomplir de grandes choses. » Le général De Saix poursuit les Mamelouks en haute Egypte, tandis que Bonaparte tente de conquérir la Palestine et la Syrie en février 1799.

Face aux Ottomans, aidés par des conseillers anglais, il subit son premier revers avec l'échec du siège Saint-Jean-D'acre. Saint-Jean-D'acre, est un port de la Palestine sur la méditerranée, ancienne forteresse des croisés, elle résista à Bonaparte en 1799. Une épidémie de peste décime ses rangs. Il est contraint de se replier en Egypte. Et les Ottomans débarquent à Aboukir en juillet. Mais, ils sont rejetés à la mer. Aboukir II, a vengé Aboukir I. Auréolé de gloire, Bonaparte peut regagner la France secrètement, le 23 Aout 1799, pour s'emparer du pouvoir à Paris. »

LP :

« Qu'a-t-il eu le temps d'accomplir sur place en un an, avant de passer les commandes à Kléber ? »

RS :

« Il a réformé la fiscalité locale et l'administration du pays en y associant les notables locaux. Il ne vient pas combattre l'islam avec une mentalité de croisé. Intéressé par cette religion, flatté d'être qualifié de soltane el-kébir (grand sultan), il se proclamera « digne enfant du prophète », « dans des discours qu'on se gardera de traduire en français pour ne pas choquer les soldats de la République ».